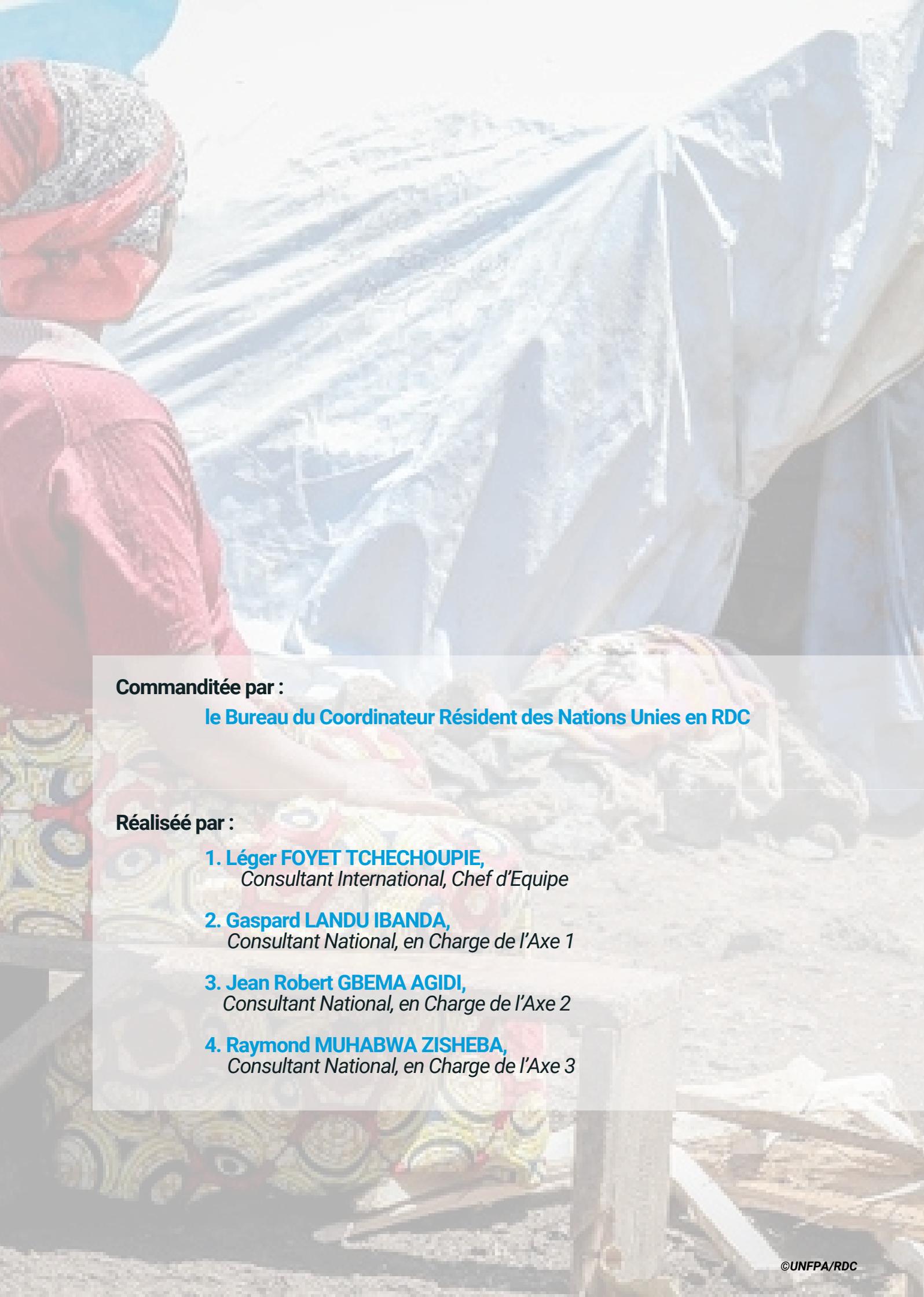




Février 2024 **Rapport Final**

Evaluation finale du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable en République démocratique du Congo (UNSDCF) 2020-2024



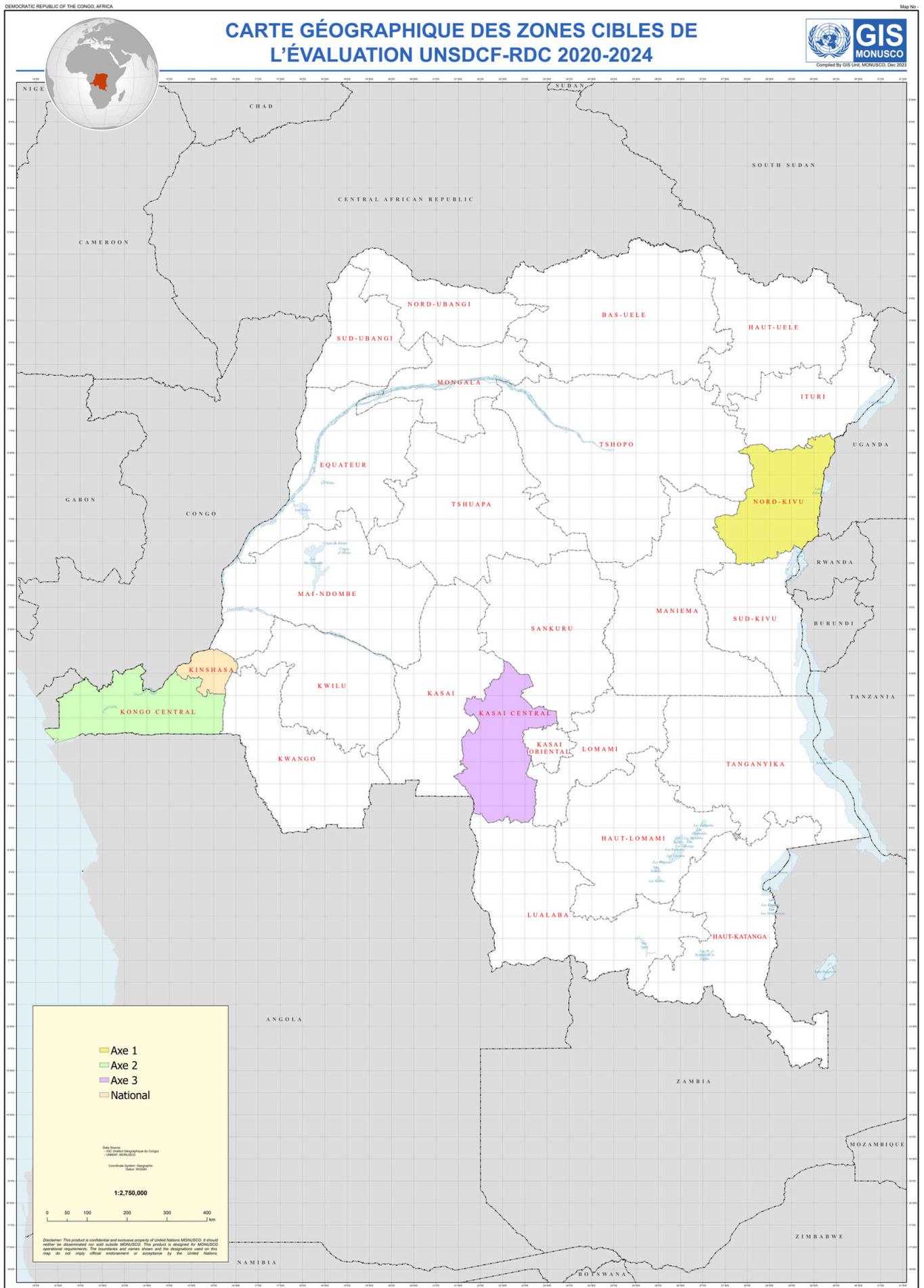
Commanditée par :

le Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies en RDC

Réalisée par :

- 1. Léger FOYET TCHECHOUPIE,**
Consultant International, Chef d'Equipe
- 2. Gaspard LANDU IBANDA,**
Consultant National, en Charge de l'Axe 1
- 3. Jean Robert GBEMA AGIDI,**
Consultant National, en Charge de l'Axe 2
- 4. Raymond MUHABWA ZISHEBA,**
Consultant National, en Charge de l'Axe 3

i. CARTE GEOGRAPHIQUE DES ZONES CIBLEES



ii. INFORMATIONS SUR UNSDCF/RDC 2020-2024

Informations sur UNSDCF 2020 – 2024

| | | |
|---|---|------------|
| Titre du Programme | Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020-2024 | |
| Numéro Atlas | N/A | |
| Produits et résultats institutionnel | 3 axes stratégiques prioritaires, 8 effets, 22 produits et 145 indicateurs (d'Effet et de Produits). | |
| Pays | République Démocratique du Congo | |
| Sites | Tout le pays avec 4 provinces spécifiques dont Kinshasa (national), Nord-Kivu et Sud Kivu pour l'axe 1, le Kongo Central pour l'axe 2 et le Kasai-Central pour l'axe 3 | |
| Période | Démarrage | Fin prévue |
| | 2020 | 2024 |
| Budget alloué | 4 930 571 858 \$ USD | |
| Source de financement | Agences des Nations Unies, Etat, Partenaires Techniques et Financiers et ONG internationales | |
| Agence d'exécution | Agences des Nations Unies & Partenaires Nationaux et internationaux | |
| Parties prenantes | <p>Agences du Système des Nations Unies (ASNU) : UNICEF, UNFPA, UNESCO, HCR, OMS, ONUSIDA, OIM, FIDA, UNWOMEN, FAO, PNUD, PAM, UNOCHA, UNEP, OHCDH, UNHABITAT, UNOPS, UNCDE, BIT, BCNUDH, ONUDI, UNMAS</p> | |
| | <p>Structures étatiques (et organes décentralisés) Ministère de la Coopération et des Affaires Étrangères ; Ministère du Plan/Direction des Secteurs Sociaux ; Ministère de la Santé/Direction d'Etudes et de Planification ; Ministère des Affaires Sociales ; Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant ; Ministère de la Justice ; Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel ; Ministère de la Communication et Médias ; Ministère de l'Intérieur et Sécurité ; Ministère du Développement Rural ; Ministère de la Jeunesse ; Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et de la Sécurité ;</p> | |

Parties prenantes

Ministère de la Défense Nationale et de la Démobilisation ;
Ministère de la Justice et Garde des Sceaux;
Ministère de Décentralisation et Réformes institutionnelles ;
Ministère de la Solidarité ;
Ministère des Affaires Humanitaires ;
Ministère de l'Environnement ;
Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale ;
Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Partenaires techniques de mise en œuvre :

ONG internationales, locales et organisations de la Société Civile ;

Organisations donatrices :

Plusieurs organisations ont soutenu les interventions de l'UNSDCF 2020-2024 (Etat, bailleurs de fonds, structures de coopération bi/multilatérales, SNU...)



iii. REMERCIEMENTS



L'équipe des évaluateurs remercie très sincèrement les nombreux responsables des différents ministères et institutions connexes de la République Démocratique du Congo (RDC), le Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Humanitaire et Coordonnateur Résident des Nations Unies en RDC, **Monsieur Bruno Lemarquis**, les Représentants Résidents des agences, Fonds et Programmes des Nations Unies en RDC, les partenaires techniques et financiers, les institutions bi et multilatérales, et les ONGs nationales et internationales qui ont investi de leur temps, des ressources et du matériel pour l'effectivité de cette évaluation.

Nous avons hautement apprécié la participation active des membres du Groupe Technique Suivi-Evaluation sous la houlette de **Madame Angèle Dikongue-Atangana**, Représentante du HCR, les président(e)s des autres groupes de résultats, en particulier ceux qui ont pris le temps de participer aux réunions d'information et de faire de pertinents commentaires pour la qualité de ce rapport. Nous sommes particulièrement reconnaissants à **Madame Bibata Dille**, Conseillère en planification stratégique et Cheffe de Bureau du Coordinateur Résident et **Madame Rita Bisimwa**, Chargée de la gestion des données au Bureau du Coordinateur Résident, pour leur dextérité dans la coordination et le suivi de tout le processus.

Nous tenons également à remercier les nombreuses autres parties prenantes et bénéficiaires des interventions de UNSDCF qui ont activement contribué à la conduite de cette évaluation malgré leur emploi du temps chargé. L'équipe espère que, les constats, les conclusions factuelles et les recommandations présentés dans ce rapport contribueront à tirer les leçons de UNSDCF 2020-2024 pour bâtir les perspectives stratégiques et opérationnelles du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies en RDC pour la période 2025-2029.

Ce rapport d'évaluation a été préparé par une équipe de quatre consultants dont **Monsieur Foyet Tchechoupie Léger**, Consultant international/Chef d'équipe et trois Consultants nationaux dont **Monsieur Gaspard Landu Ibanda** pour l'axe sur la Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie, **Monsieur Jean Robert Gbema Agidi** pour l'axe 2 sur la Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles et **Monsieur Raymond Muhabwa Zisheba** pour l'axe 3 sur l'accès aux services sociaux de base et l'assistance humanitaire.

Son contenu et ses recommandations ne reflètent pas nécessairement les opinions du Bureau du Coordinateur Résident, ni celles des agences, Fonds ou Programmes des Nations Unies en RDC. Enfin, ce rapport n'est pas le fruit d'une revue, d'un audit ou d'une évaluation des activités spécifiques des agences ou d'un programme, mais une analyse du Plan Cadre de Coopération fondée sur les évidences issues des interventions des agences pour apprécier sa pertinence, son efficacité, son efficience, sa durabilité et ses mécanismes de coordination.

iv. TABLE DES MATIERES

| | | | |
|---|-------------|--|-----------|
| i. CARTE GEOGRAPHIQUE DES ZONES CIBLEES | i | IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION | 25 |
| ii. INFORMATIONS SUR UNSDCF/RDC 2020-2024 | ii | 4.1. Échantillonnage | 26 |
| iii. REMERCIEMENTS | iv | 4.1. Matrice d'évaluation | 28 |
| iv. TABLE DES MATIERES | v | 4.2. La revue documentaire | 28 |
| v. LISTE DES TABLEAUX | vi | 4.3. Les entretiens individuels et de groupes | 29 |
| vi. LISTE DES GRAPHIQUE ET FIGURES | vii | 4.4. Les visites d'observation directe sur le terrain | 29 |
| vii. ACRONYMES UTILES ET ABREVIATIONS | viii | 4.5. Analyse des données et assurance qualité | 29 |
| I. RESUME EXECUTIF | 1 | 4.6. Calendrier de la mission | 30 |
| 1.1. Cadre de référence | 2 | 4.7. Evaluabilité, limites et contraintes | 30 |
| 1.2. Objectifs et portée de l'évaluation | 3 | 4.8. Considérations éthiques | 30 |
| 1.3. La méthodologie de l'évaluation | 3 | V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION | 31 |
| 1.4. Principaux résultats | 4 | 5.1. Pertinence/adaptabilité | 32 |
| 1.5. Principales Recommandations | 7 | 5.2. Efficacité | 41 |
| 1.5.1. Recommandations de portée stratégique | 7 | 5.3. Efficience | 55 |
| 1.5.2. Recommandations de portée programmatique | 7 | 5.4. Durabilité | 62 |
| II. INTRODUCTION | 9 | 5.5. Coordination/Cohérence | 70 |
| 2.1. But | 9 | VI. CONCLUSIONS | 82 |
| 2.2. Objectifs de l'évaluation | 9 | 6.1. Pertinence/adaptabilité | 84 |
| 2.3. Portée de l'évaluation | 10 | 6.2. Efficacité | 85 |
| 2.4. Sources d'évidences | 11 | 6.3. Efficience | 86 |
| 2.5. Structure du rapport | 11 | 6.4. Durabilité | 87 |
| III. CONTEXTE PAYS DE MISE ŒUVRE DE UNSDCF 2020-2024 | 12 | 6.5. Coordination | 88 |
| 3.1. Un pays-continent avec des richesses naturelles et un potentiel économique énormes | 13 | VII. RECOMMANDATIONS | 91 |
| 3.2. Des défis de développement de plus en plus importants | 14 | 7.1. Pertinence | 92 |
| 3.3. Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023), un cadre propice pour le développement inclusif de la RDC | 18 | 7.2. Efficacité | 92 |
| 3.4. Progrès du pays vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) | 19 | 7.3. Efficience | 93 |
| 3.5. Rôles de l'aide extérieure | 20 | 7.4. Durabilité | 94 |
| 3.6. Réponses stratégiques du SNU à travers les programmes pays | 20 | 7.5. Coordination | 94 |
| | | VIII. LEÇONS APPRIS | 95 |
| | | IX. ANNEXES | 97 |

V. LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Cohérence entre les piliers du PNSD et les axes de UNSDCF 2020-2024 | 21 |
| Tableau 2: Répartition des ressources mobilisées par Effet (ressources propres, ressources mobilisées, gaps) | 22 |
| Tableau 3: Répartition de l'échantillon par catégorie | 26 |
| Tableau 4: Régions couvertes | 27 |
| Tableau 5: Limites et mesures d'atténuation | 30 |
| Tableau 6: Cohérence interne et externe | 38 |
| Tableau 7 : Analyse de risques | 39 |
| Tableau 8: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 1 | 43 |
| Tableau 9: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 2 | 47 |
| Tableau 10: Niveau d'évolution des indicateurs par Effet de l'axe 3 | 51 |
| Tableau 11: Capacité de mobilisation des ressources financières en 2022 et 2023 | 58 |
| Tableau 12: Capacité de consommation des ressources financières en 2022 et 2023 | 59 |

Figure 1: Évolution de taux de croissance de PIB

14

Figure 2 : Tendence des ODD en 2023

19

Figure 3: Processus de triangulation et de validation des données

29

Figure 4: Coût de mise en œuvre des ODD en RDC de 2016 à 2030

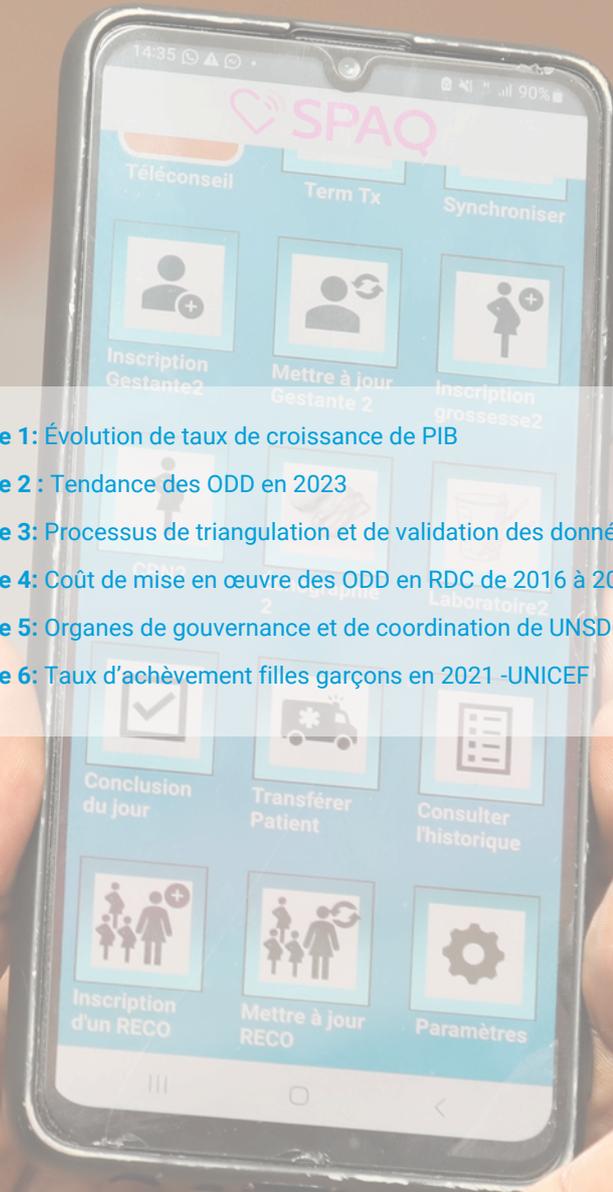
53

Figure 5: Organes de gouvernance et de coordination de UNSDCF 2020-2024

71

Figure 6: Taux d'achèvement filles garçons en 2021 -UNICEF

72



viii. ACRONYMES UTILES ET ABREVIATIONS

| | |
|--------------------|---|
| ADH | : Approche axée sur les Droits Humains |
| CENI | : Commission Electorale Nationale Indépendante |
| EDS/MICS | : Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples |
| FAO | : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| GAR | : Gestion Axée sur les Résultats |
| GHI | : <i>Global Hunger Index</i> |
| GTSE | : Groupe Technique de Suivi Évaluation |
| HI | : Humanité Inclusion |
| IDH | : Indice de Développement Humain |
| INFORM | : <i>Index for Risk Management</i> |
| IRC | : <i>International Rescue Committee</i> |
| MGF | : Mutilation Génitale Féminine |
| OCDE | : Organisation de Coopération et de Développement Economique |
| OCHA | : Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires |
| ODD | : Objectifs de Développement Durable |
| OIM | : Organisation Internationale pour les Migrations |
| OIT | : Organisation Internationale du Travail |
| OMD | : Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OMS | : Organisation Mondiale de la Santé |
| ONU-FEMMES | : Organisation des Nations Unies pour les Femmes |
| ONU-Habitat | : Programmes des Nations Unies pour l'Habitat |
| ONUUDI | : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| ONUSIDA | : Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA |
| OSC | : Organisations de la Société Civile |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PNSD | : Plan National Stratégique de Développement |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PNUE | : Programme des Nations Unies pour l'Environnement |
| PTF | : Partenaire Technique et Financier |
| PTME | : Protection contre la Transmission Mère Enfant |
| RESEN | : Rapport d'Etat du Système Educatif National |
| RCO | : <i>Resident Coordinator Office</i> (Bureau du Coordonnateur Résident) |
| RNDH | : Rapport National sur le Développement Humain |
| RRC | : Réduction des Risques de Catastrophes |
| ENAMR | : Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité Rétrospective |
| SMART | : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini |
| SNU | : Système des Nations Unies |
| SR | : Santé de la Reproduction |
| SSB | : Services Sociaux de Base |
| ToC/TdC | : Théorie du Changement |
| UNCT | : Equipe de pays des Nations-Unies |
| UNDAF | : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement |
| UNEG | : Groupe des Nations-Unies pour l'Évaluation |
| UNESCO | : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| UNFPA | : Fonds des Nations Unies pour la Population |
| HCR | : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| UNICEF | : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |
| UNODC | : Organisation des Nations Unies contre le Crime et la Drogue |
| UNSDCF | : Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable |
| VBG | : Violences basées sur le Genre |
| VIH/sida | : Virus d'Immunodéficience Humaine/syndrome d'immunodéficience acquise |

RESUME EXECUTIF



1.1. Cadre de référence



Ce rapport présente les résultats, les conclusions et les recommandations de l'évaluation finale indépendante du Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies (UNSDCF) 2020-2024 avec la RDC, commanditée par le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (UNRCO) et conduite par une équipe d'évaluateurs externes de Décembre 2023 à Février 2024. En effet, le cycle de UNSDCF 2020-2024 arrive à terme en 2024, et cette évaluation se propose de déterminer dans quelles mesures ses produits ont contribué à la réalisation des effets attendus afin d'orienter la mise en œuvre du prochain Plan Cadre de Coopération pour la période 2025-2029. De manière spécifique, il s'agit de mettre en exergue les résultats atteints relativement aux objectifs et de jeter un regard critique sur la manière dont les ressources ont été utilisées à travers une analyse fondée sur des évidences collectées auprès des parties prenantes.

Il convient en effet, de relever que le gouvernement de la RDC, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT), a formulé et co-signé le 30 Décembre 2019, UNSDCF 2020-2024 comme un dispositif partenarial pour soutenir la réalisation des priorités de développement de la RDC, fondées sur les leviers du Plan National Stratégique pour le Développement (PNSD) 2019 -2023, les grands principes de gouvernance des Nations Unies (Unis dans l'action, Ne laisser personne de côté), l'Agenda 2063[1] de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

UNSDCF 2020-2024 comporte trois (3) priorités stratégiques identifiées conjointement par le Gouvernement et l'UNCT dont l'axe 1 : "Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie" ; l'axe 2: "Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles" et l'axe 3 : "Services sociaux de base et assistance humanitaire". Il décrit la manière dont le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies mettent en commun leurs engagements, à travers la structuration des différents effets et leurs produits, l'architecture de financement, les dispositions de coordination et de mise en œuvre commune des interventions, les partenariats inter-agences dans le SNU et avec les autres acteurs de développement, le suivi des progrès, le système d'information, de rapportage et de communication, et enfin l'évaluation. Les trois (3) priorités stratégiques se déclinent, sur la base d'un lien structuré avec la chaîne des résultats du PNSD 2019-2023, en 08 effets et 22 produits et 155 indicateurs.

[1]- L'Agenda 2063 résume non seulement les objectifs de l'UA en matière de développement durable, mais aussi en matière de développement économique et social

1.1. Objectifs et portée de l'évaluation

Cette évaluation se propose d'apprécier à la fois (1) les progrès de la mise en œuvre de l'UNSDCF 2020–2024, (2) sa pertinence par rapport au contexte national actuel et aux engagements mondiaux du pays, (3) l'efficacité de son dispositif de coordination, et (4) l'efficience et la durabilité des interventions engagées. L'examen a porté sur les résultats obtenus, les leçons apprises, l'appréciation des programmes conjoints des Nations Unies, l'optimisation de la gestion budgétaire, les défis et les opportunités, et recommande les meilleures pratiques à prendre en compte pour la formulation du prochain Plan Cadre de Coopération pour le cycle 2025-2029, dans un contexte de désengagement progressif la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo (MONUSCO).

Elle s'est faite de manière analytique, inclusive, participative et intégrée à travers une triple portée temporelle, géographique et programmatique. Au niveau temporel, elle couvre la période de mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération allant de janvier 2020 au 30 septembre 2023[2]. Sur le plan géographique, elle s'est réalisée au niveau national à Kinshasa, et à l'échelle provinciale dans 4 provinces dont le Nord et Sud-Kivu pour l'axe 1, le Kongo Central pour Axe 2 et le Kasai pour l'axe 3. Quant au plan programmatique, elle a porté sur les 3 (trois) axes stratégiques en prenant en compte le nexus, les interventions transversales, le désengagement de la MONUSCO, l'approche basée sur les droits humains, l'approche communautaire, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes, et l'appui à la production et à l'utilisation des données sensibles au genre ainsi que les partenariats.

1.1. La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a porté sur les contributions de l'équipe de pays des Nations Unies aux résultats de l'UNSDCF à travers sa chaîne des résultats et le cadre général de coopération. Elle a adhéré aux normes et standards du Groupe d'évaluation des Nations unies (UNEG/DCO)[3] et de OCDE[4] et aux directives de l'UNEG[5] sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'évaluation, et aux directives du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) sur l'approche des données fondée sur les droits de l'homme[6].

La collecte des données a été effectuée à travers des approches complémentaires dont la revue des documents de référence, les entretiens individuels semi-structurés auprès des responsables de la mise en œuvre, des enquêtes auprès des parties prenantes, les entretiens de groupe auprès des utilisateurs et l'observation directe pour apprécier l'opérationnalité de la fourniture des services[7].

[2]- L'analyse des données programmatiques du 4ème trimestre de 2023 sera conditionnée par la disponibilité des données. Si ces données ne sont pas disponibles, alors la limite temporelle sera dictée par la disponibilité des données les plus actuelles dans UNINFO et les différents rapports disponibles ;

[3]- Guidelines for the Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework, United Nations Evaluation Group/ UN Development Coordination Office (2021). UNEG CF Guidelines. New York : UNEG ;

[4]- Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet), 2019 ;

[5]- Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations –Vers un document d'orientation du GNUE, Mars 2011 ;

[6]- Une approche des données fondée sur les droits de l'homme : « Ne laisser personne de côté » dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, Nations Unies 2018 ;

[7]- Pour avoir une base de d'information solide et crédible, garantissant des informations valides, fiables et suffisantes pour répondre aux objectifs et aux buts de l'évaluation, une triangulation des données issues de ces différentes sources a été opérée.

L'échantillonnage a été inclusif et a pris en compte toutes les catégories de parties prenantes.

Limites : Les principales limites de l'évaluation comprennent des données incomplètes sur l'état de certains indicateurs, la disponibilité limitée de données fiables et désagrégées pour le genre ou le handicap, en particulier pour certains résultats au niveau des effets. Par ailleurs, l'évaluation s'est focalisée sur les données de 2020 à 2023 pour les programmes et à celles de 2020 à 2022 pour les éléments financiers. Par ailleurs, la RDC est un pays continent avec 26 provinces ayant des enjeux de développements complexes et différents. L'évaluation n'a pu toucher que 4 provinces sur les 19 couvertes par les programmes des Nations Unies pour des raisons d'accès, de temps, de sécurité et de budget.

a) Pertinence/adaptabilité

La cohérence de UNSDCF 2020-2024 aux priorités nationales, aux engagements régionaux et internationaux est très pertinente. En effet, non seulement ses trois axes stratégiques sont cohérents avec les cinq piliers stratégiques de PNSD 2019-2023, mais aussi avec la vision 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les objectifs de Développement durable. Il y a une consonance remarquable dans la formulation désagrégée des axes prioritaires des effets et des produits suivant des liens logiques et contributifs au cadre de résultats du PNSD 2019-2023 marquée par une prise en compte perceptible des droits humains, du genre et de l'égalité des sexes, quelle que soit l'agence ou la nature de l'intervention.

En outre, l'UNSDCF et l'équipe-pays des Nations Unies en RDC ont généré une excellente capacité d'anticipation, de flexibilité et d'adaptation aux épidémies (crises récurrentes d'Ebola dans plusieurs provinces, choléra dans 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022, la variole du singe - monkey pox-), aux catastrophes naturelles (érosion et éboulement de terrain dans le territoire de Bushushu, éruption du volcan Nyiragongo dans le Nord Kivu), crise russo-ukrainienne, conflits armés récurrents (environ 266 groupes armés locaux et étrangers sur le territoire), sans compter les nouvelles priorités du gouvernement pour répondre de manière satisfaisante aux besoins de la plupart de ses cibles. Cependant, en plus du déphasage de son ancrage institutionnel, il a une géographie exigüe avec une focalisation dans les provinces de l'Est, un ancrage thématique humanitaire et une priorisation limitée aux interventions traditionnelles et mandataires, qui réduisent son potentiel dans certaines thématiques émergentes comme le capital naturel, le foncier, l'aménagement du territoire ou l'économie verte. Par ailleurs, dans un contexte où les femmes représentent plus de 51% de la population et les jeunes de moins de 30 ans près de 60%, les thématiques sur le genre et la jeunesse restent fondamentales et méritent d'être approfondies pour faciliter le passage de la phase de connaissance et de prise de conscience à une étape transformationnelle.

1.4. Principaux résultats

b) Efficacité

Les interventions de UNSDCF 2020-2024 ont contribué à certains des résultats destinés à améliorer les priorités de développement de la RDC. Elles ont eu un effet sur certains défis de développement et des politiques publiques du pays dont l'amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'énergie, l'accès aux moyens de subsistance, le renforcement des infrastructures agricoles de base, sanitaires et scolaires de base, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection des civils et la promotion des droits humains, la réponse aux épidémies, l'accès à l'eau et l'assainissement, la promotion de l'environnement durable sans oublier les interventions pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

La protection des civils et des personnes vivant avec le handicap, la promotion des droits humains, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles ont été au cœur des interventions des Agences, Fonds et Programmes (AFP) avec un relief sur l'implication des femmes et des communautés dans les questions de paix, de sécurité, de vulnérabilité économique et de l'assistance humanitaire à travers le triple nexus. Cependant, le contexte global reste fébrile et fragile avec des cas itératifs de violation des droits humains dans le pays, la récurrence des conflits armés à l'Est et surtout l'absence de l'Etat ou obsolescence de son autorité dans certaines régions.

c) Efficience

Les nouvelles prérogatives du Coordinateur Résident (CR) avec la réforme ont été une forte opportunité pour promouvoir les principes cardinaux des Nations Unies en interne dans l'équipe pays et en externe auprès des bailleurs, le public, la société civile et l'Etat. Globalement, les budgets prévus ont été relativement mobilisés (autour de 60% par effet) ou exécutés (80% en moyenne par an et par effet). Les ressources financières, humaines et matérielles canalisées vers les interventions ont été évidentes dans le continuum des services tout au long du cycle, en dépit des nouvelles initiatives du gouvernement et la pandémie de la COVID-19 qui a ralenti certains engagements avec les partenaires de mise en œuvre. Les planifications conjointes, les projets et les initiatives conjoints, les mécanismes de coordination divers au niveau national et progressivement au niveau des provinces, la présence active du CR dans les divers groupes des partenaires bi-multilatéraux et du secteur privé, sont des opportunités accélératrices pour rendre plus efficaces l'offre et les opérations conjointes des Nations Unies dans le pays.

L'utilisation du Business Operations Strategy (BOS) a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources. C'est également le cas des projets conjoints dont le profilage raffiné, l'importance des thématiques abordées et l'enjeu des sites d'intervention sont des gages des résultats tangibles. Enfin, des partenariats sectoriels aguerris ont été utilisés pour l'optimisation des résultats atteints en dépit de l'ancrage straté-

gique limité avec le gouvernement au niveau national et dans certaines provinces.

Cependant, il convient de relever que l'application du Mutual Accountability Framework (MAF) n'est pas optimale pour créer une fusion stratégique dans l'équipe-pays où l'esprit résiduel de positionnement identitaire et de compétition persiste.

d) Durabilité

Le niveau de durabilité perçue est élevé en interne et en externe par la plupart des partenaires rencontrés, surtout les acteurs étatiques, les partenaires de mise en œuvre et davantage les bénéficiaires. Au regard de l'analyse des indicateurs d'effets, des changements positifs ont été relevés à travers certaines interventions des différents AFP au niveau de l'éducation, la croissance économique, le registre social et les droits humains, la modernisation de la justice ou la démocratie. La pertinence, la communication et l'alignement de UNSDCF aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation de renforcement des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés.

Cependant, l'élan d'appropriation est faible sur toute la pyramide décisionnelle, tant au niveau national, décentralisé que communautaire. Il en est de même des organisations locales dont les capacités et les compétences restent à renforcer sur le double plan organisationnel et de la gestion efficace des projets. Dans ce contexte, la valorisation des acquis en termes de pérennisation demeure un défi à remonter pour assurer une durabilité institutionnelle, économique, sociale et environnementale tangible. En outre, le déficit de coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU et la fragmentation des stratégies nationales de développement, n'ont pas facilité les synergies nécessaires pour l'appropriation.

e) Coordination

Les structures et le mandat des groupes de résultats et des groupes thématiques sont bien organisés avec des termes de référence spécifiques, ce qui accroît la cohérence et l'efficacité de UNCT vis-à-vis des objectifs communs en soutien aux ODD. L'UNCT et ses organes de gouvernance ont donné une impulsion importante pour l'organisation des revues annuelles conjointes (y compris la partie nationale, la société civile et les partenaires techniques), le développement des plans de travail conjoints et l'élaboration des rapports annuels. A travers la communication de proximité du RCO, les partenaires techniques et financiers comprennent de mieux en mieux les enjeux de la réforme et apprécient l'élan de cohérence du système dans son ensemble mais déplorent, dans leur large majorité, l'absence d'un cadre de partenariat solide pour porter l'UNDCF.

Le Comité de Pilotage Conjoint (CPC), véritable boussole stratégique de UNSDCF, a été tardivement mis en place en début de l'année 5 du Cycle, ce qui traduit l'absence d'un leadership solide et agissant pour porter le Plan Cadre de Coopération.

Même si l'approche nexus actuelle est fragmentée et axée sur les actions opérationnelles, elle est utilisée par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales fondées sur l'analyse des causes profondes et structurelles.

1.5. Principales recommandations

1.5.1. Recommandations de portée stratégique

a) Pour des raisons d'efficacité et d'opérationnalité, il serait pertinent d'assurer un ancrage institutionnel du Cadre de coopération des NU auprès du Ministère qui assure le suivi des ODD (agenda 2030) et des aspirations de l'agenda 2063 de UA (A faire par le RCO avant le démarrage du Plan Cadre de Coopération en cours de préparation) ;

b) Accompagner l'Etat dans la conduite des études/enquêtes/recensements de souveraineté (exemple du recensement général de la population, de l'habitat et de l'agriculture...) pour améliorer la qualité de la planification des programmes, faciliter le suivi de la performance et mesurer l'impact des interventions (UNCT pendant le cycle Plan Cadre de Coopération 2025-2029) ;

c) Structurer une communication sur le MAF pour relever la valeur ajoutée de la coordination et mieux fixer UNCT et tout le capital humain du système, sur les missions, les moyens et les enjeux de résultats ou de redevabilité mutuelle vis-à-vis du Bureau du Coordinateur Résident (RCO) (A faire par le RCO en 2024).

1.5.2. Recommandations de portée programmatique

a) Compte tenu de la densité et de la complexité des enjeux de développement de la RDC, le prochain cadre de coopération devrait mettre une emphase sur l'identification, l'analyse et la prise en compte des causes structurelles de la pauvreté et des conflits en RDC dans ses programmes pour accompagner le pays à opérer une transformation structurelle sur les plans politique (gouvernance et démocratie), socioéconomique et l'accès des services sociaux de base en se fondant sur les "6 transitions[8]" que sont (a) le système alimentaire; (b) l'éducation de qualité pour tous ; (c) l'emploi et protection sociale; (d) l'accès à l'énergie, (e) la biodiversité et pollution ; et (f) la connectivité digitale à travers l'opérationnalisation des piliers du Programme National Stratégique de Développement (PNSD) en cours d'actualisation.

[8]- Six transitions : Les voies d'investissements pour atteindre les ODD, Septembre 2023

b) Disposer pour le prochain Plan Cadre de Coopération d'un plan de suivi-évaluation budgétisé et clair avec des indicateurs simplifiés et mesurables (avec des définitions et des modalités de collecte et d'analyse), basé exclusivement sur les ODD et non sur les études des agences plus portées sur l'efficacité que sur l'efficience et la durabilité (A faire par UNCT lors du développement du Plan Cadre de Coopération 2025/2029).

c) Le SNU et les partenaires devraient convenir d'une définition opérationnelle partagée du nexus avec un portage au niveau politique pour faciliter son opérationnalisation et son utilisation comme outil stratégique dans la perspective de (1) réduire les besoins humanitaires, (2) optimiser les solutions durables pour les personnes déplacées internes, y compris le développement de leurs zones de retour/relocalisation ou l'intégration locale et (3) promouvoir la résilience communautaire.



ASSOCIATION DES VAINQUEURS D'EBOLA

II. INTRODUCTION

A.V.E./ASRI
E-mail: vainqueursaebola10@gmail.com

DOMAINES D'INTERVATION

- SANTE
- PROTECTION
- ...

- WASH
- SEC. ALIMENTAIRE
- ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL



2.1. But

Cette évaluation se propose d'apprécier à la fois (1) les progrès de la mise en œuvre de l'UNSDCF 2020–2024, (2) sa pertinence par rapport au contexte national actuel et aux engagements mondiaux du pays, (3) l'efficacité de son dispositif de coordination, et (4) l'efficience et la durabilité des interventions engagées. L'examen a porté sur les résultats obtenus, les leçons apprises, l'appréciation des programmes conjoints des Nations Unies, l'optimisation de la gestion budgétaire, les défis et les opportunités, et recommande les meilleures pratiques à prendre en compte pour la formulation du prochain Plan Cadre de Coopération pour cycle 2025-2029, dans un contexte de désengagement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation de la République Démocratique du Congo (MONUSCO).

2.2. Objectifs de l'évaluation

De manière spécifique, il s'agit de couvrir les objectifs ci-après :

- a. Évaluer de manière indépendante la performance du Plan Cadre de Coopération (UNSDCF 2020-2024) dans ses différents domaines programmatiques, y compris sa contribution aux résultats du développement national ;
- b. Apprécier le partenariat et les mécanismes de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de UNSDCF 2022-2024 ;
- c. Identifier et analyser les facteurs ayant affecté l'effectivité de UNSDCF 2020-2024 avec une emphase sur les facteurs favorables et les goulots d'étranglement (leçons apprises) ainsi que le positionnement stratégique du SNU sur la base des enjeux et opportunités et des priorités du gouvernement pour la RDC ;
- d. Évaluer la contribution du Plan Cadre de Coopération (UNSDCF 2022-2024) à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes (gender equality) et à renforcer l'autonomisation des femmes, et le principe de ne laisser personne de côté de façon plus englobante ;
- e. Identifier et analyser les approches innovantes/à fort impact, les enseignements tirés, les bonnes pratiques, les défis programmatiques et opérationnels (par exemple, l'adhésion de la partie nationale, la capacité du système des Nations Unies et l'orientation du Bureau du Coordonnateur Résident etc.);

Fournir des recommandations stratégiques et réalisables pour éclairer l'orientation du prochain cycle de programme du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable en RDC, ainsi que des orientations sur le mécanisme de coordination du futur Plan Cadre de Coopération pour assurer la cohérence dans le fonctionnement du SNU.

2.3. Portée de l'évaluation

Cet exercice est une opportunité pour l'Équipe Pays de présenter ses résultats d'une manière transparente aux principales parties prenantes, y compris le public et ses bénéficiaires. Ainsi, elle s'est faite de manière analytique, inclusive, participative et intégrée à travers une portée temporelle, spatiale (géographique) et programmatique :

Au niveau temporel, l'évaluation couvre la période de mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération allant de janvier 2020 au 30 septembre 2023[9].

Au niveau géographique, l'évaluation s'est réalisée au niveau national à Kinshasa et à l'échelle provinciale dans 4 provinces[10] sur les 26 que compte le pays. Ces provinces ont été proposées par le RCO et ont été révisées par l'équipe d'évaluation en prenant en compte, l'accès, la sécurité et les zones de concentration des interventions de développement et humanitaire du SNU à l'issue des entretiens préliminaires.

Quant à la portée programmatique, elle a porté sur les 3 (trois) axes stratégiques en prenant en compte le nexus, les interventions transversales, la transition de la MONUSCO, l'approche basée sur les droits humains, l'approche communautaire, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes, et l'appui à la production et à l'utilisation des données sensibles au genre ainsi que les partenariats.

Il a été dûment pris en considération, les interventions des agences non-résidentes (UNODC et UNECA) et celles mises en œuvre dans le cadre des programmes et de projets mondiaux ou régionaux. Enfin, pour assurer son caractère inclusif, l'évaluation s'est faite en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (l'État au niveau central et local, les organisations de la société civile, les bénéficiaires et le secteur privé).

2.4. Sources d'évidence

Les évidences ont été collectées à travers la revue documentaire, les entretiens semi-directifs avec les informateurs clés, les discussions de groupes et les visites sur le terrain. La collecte des données a été faite avec des grilles d'entretien élaborées à cet effet sur la base des questions d'évaluation précédemment validées dans le rapport de démarrage pour chaque catégorie de groupe cible.

2.5. Structure du rapport

Ce rapport a une structure classique suivant les recommandations du guide d'évaluation du Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies fourni par DCO[11]. Il comprend neuf (9) segments y compris les annexes. Il s'agit d'un résumé exécutif (partie 1), d'une introduction (partie 2), du contexte du pays (partie 3), de la méthodologie de l'évaluation (partie 4), des principaux résultats de l'évaluation (partie 5), des principales conclusions (partie 6), des recommandations (partie 7), des leçons apprises (partie 8) et des annexes (partie 9).

[9]- L'analyse des données programmatiques du 4^{ième} trimestre de 2023 sera conditionnée par la disponibilité des données. Si ces données ne sont pas disponibles, alors la limite temporelle sera dictée par la disponibilité des données les plus actuelles dans UNINFO et les différents rapports disponibles.

[10]- Il s'agit des provinces suivantes choisies en fonction de la prépondérance des interventions sur les axes spécifiques, tout en gardant l'accès et la sécurité comme filtre: Kinshasa (national), Nord et Sud-Kivu (Axe 1), Kongo Central (Axe 2) et le Kasai (Axe 3).

[11]- Final UNEG-DECO UNSDCF Evaluation guidelines, September 2021



CONTEXTE PAYS DE MISE ŒUVRE DE UNSDCF 2020 - 2024



3.1. Un pays-continent avec des richesses naturelles et un potentiel économique énormes



3.1.1. Sur le plan politique

La République Démocratique du Congo a connu une transition effective suite aux élections présidentielles de 2018. Les élections conjointes (présidentielles, législatives nationales et provinciales) ont régulièrement eu lieu en décembre 2023 en dépit de quelques contraintes logistiques.

3.1.2. Sur le plan démographique et géographique

Pays-continent avec une population estimée à plus de 100 millions d'habitants en 2022, 4ème des pays les plus peuplés d'Afrique[12], la RDC est très fragile à cause de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire (15,5 millions de personnes en 2019). En 2022, environ 62 % de la population du pays (soit 60 millions de personnes) vivait avec moins de 2,15 dollars par jour, regorgeant près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne[13]. Deuxième plus grand pays d'Afrique en superficie (2,345 millions de km²), la RDC se caractérise par un taux de croissance démographique de 3,17% et une faible densité (38 personnes au kilomètre carré)[14] avec 45,6% vivant dans les zones urbaines en 2020[15].

3.1.3. Sur le plan de la gouvernance environnementale

La RDC a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2017, le Protocole de Kyoto en 2005 et l'Accord de Paris en 2015. Le pays a également adopté divers cadres stratégiques, juridiques et institutionnels pour respecter ses engagements internationaux en matière de changement climatique, y compris un Programme d'action national d'adaptation au changement climatique, un Plan national d'adaptation (PAN), une Stratégie nationale d'actions d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA), une Stratégie nationale REDD+ et un Fonds national REDD+ [16].

3.1.4. Sur le plan économique

La RDC est connue pour son potentiel minier[17] constitué de différentes substances minérales[18],[19]. Le secteur minier a apporté une contribution non négligeable de l'ordre de 5,5% dans la croissance totale. La performance du pays a progressé sur la période 2010-2021 avec un taux de croissance annuel du PIB de 5,9% en moyenne, bien qu'elle ait enregistré un taux de croissance du PIB de 1,7% en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19[20]. Toutefois, suite au choc négatif de la Covid_19 de 2020, la RDC s'est engagée sur une trajectoire de croissance positive, avec un taux de croissance de 6,2% en 2021, 8,5 % en 2022 et une projection de 6,7 % pour

[12]- Un an avant la signature du plan-cadre objet de cette évaluation ;

[13]- <https://www.banquemonde.org/fr/country/drc/overview>

[14]- UN DESA Division de la population, 'World Population Prospects ;

[15]- ONU Habitat, 'Pourcentage de la population en milieu d'année résidant dans les zones urbaines par pays/zone 2000-2050', Indicateurs urbains ;

[16]- Financement climatique infranational, République démocratique du Congo ;

[17]- Toutes les provinces du pays peuvent se prévaloir de détenir des réserves géologiques et minières importantes dont essentiellement de l'or, du cuivre, du lithium, du pétrole, du diamant, du calcaire, du phosphate, du pyroschite, du vanadium, du plomb, du zinc, de l'étain, du nickel et du manganèse pour ne citer que celles-là ;

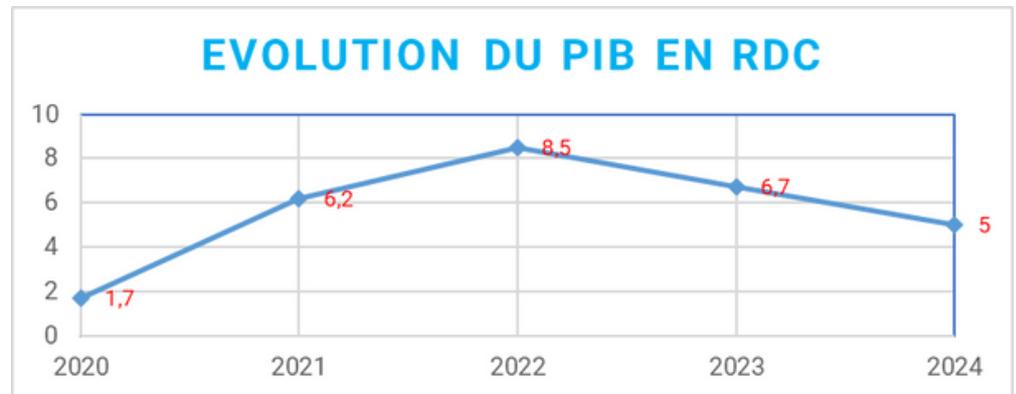
[18]- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements au Congo, 2023 ;

[19]- WWW.camid.cd;

[20]- Banque Mondiale, 'GDP growth (annual %)-Congo, Dem. Rep.', Indicateurs du développement dans le monde.

2023 tirés par la demande mondiale de produits primaires, d'un secteur des services en forte croissance, de la consolidation des réformes économiques, du climat des affaires et des investissements, mais surtout de l'exploitation minière. Pour diversifier l'économie et doter le pays d'un tissu industriel dynamique, compétitif, responsable en matière d'environnement et de développement durable, la RDC a lancé la mise en place des Zones Économiques Spéciales (ZES) à travers le territoire national répartis en six zones industrielles. Le graphique ci-dessous est une illustration de la croissance en pourcentage du PIB de la RDC entre 2020 et 2024 selon la banque mondiale[21].

Figure 1: Évolution de taux de croissance de PIB



NB : Les données de 2024 sont une estimation de la Banque Mondiale.

3.2. Des défis de développement de plus en plus importants

En dépit de quelques progrès enregistrés dans certains domaines de la vie politique, économique et sociale[22], la RDC reste largement confrontée à des défis majeurs liés à la nature de la croissance économique (faiblement inclusive et fortement dépendante de la conjoncture internationale), au chômage des jeunes[23] et des femmes, à la pauvreté en milieu rural et à l'insécurité. En effet, le pays a pris un retard continu dans la diversification de ses activités économiques, insuffisamment inclusives et peu génératrices d'effets sur l'amélioration du bien-être des populations.

3.2.1. En matière de gouvernance

La RDC enregistre un rang centile de 8,49 en 2021 en termes de stabilité politique et d'absence de violence/terrorisme dans les Indicateurs de gouvernance mondiale, bien en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (30,458)[24]. Elle se classait 49e sur 54 pays africains évalués par l'indice Mo Ibrahim avec un score de 32,7 points sur 100 en matière de gouvernance. En effet, la persistance des conflits armés, notamment à l'Est, la complexité, la récurrence et la durée des crises politiques et sécuritaires, perturbent les progrès réalisés, notamment dans

[21]- Les données de 2023 et celles de 2024 sont des estimations.

[22]- Selon rapport d'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable (VNR) 2023, la pauvreté recule, mais elle baisse faiblement, passant de 56,2% en 2020 à 54,4% en 2022 au seuil national de 1,25\$. Au seuil international, elle est passée de 74,7% à 72,3% pour la même période

[23]- Le taux de chômage de longue durée est de 61,8%. Cette jeunesse a près de 14 fois moins de chance d'accéder à l'emploi que la population adulte (OCDD, 2022).

[24]- IEO Datamart, 'ICPE Country Context data', extrait de Banque Mondiale, 'Political Stability and Absence of Violence', World Governance Indicators

l'accès à la justice, la promotion de l'État de droit et la restauration de l'autorité de l'État. La corruption est également une préoccupation pour le pays, classé 169e sur 180 pays en 2021 sur l'indice de perception de la corruption[25].

3.2.2. Au niveau sécuritaire

La RDC connaît depuis 1995, l'insécurité dans ses régions de l'Est avec la présence de groupes armés (locaux et étrangers) estimés à environ 266[26] en 2023 avec prédominance dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema, le Tanganyika et l'Ituri. Depuis 2016, la région du Kasai a également connu des événements violents perpétrés par des groupes armés et des membres des forces de sécurité entraînant la mort de plusieurs milliers de citoyens et le déplacement d'environ 1,4 million de personnes entraînant une situation humanitaire aiguë[27]. En effet, la RDC compte le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du monde, estimé à 6 millions de personnes en février 2023.

Le mandat de maintien de la paix de la MONUC a été renouvelé jusqu'en 2010 et mis à jour pour établir la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), refléter l'évolution des besoins en matière de consolidation de la paix, de stabilisation et de consolidation de l'autorité de l'État et de protection des civils, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme. En 2021, un plan de transition articulant un retrait progressif, ordonné et responsable de la MONUSCO par rapport à des critères de performance mesurables a été approuvé par le Conseil de sécurité[28], déclenchant ainsi le clou pour le processus de désengagement.

3.2.3. Dans le domaine de la sécurité alimentaire

La crise alimentaire prolongée du pays est aggravée par l'un des conflits armés les plus anciens au monde avec les forces armées associées à des forces étrangères qui continuent de mener des combats intenses dans les territoires de l'Est. L'insécurité alimentaire aiguë est également susceptible de rester élevée (Phase 3 de du Cadre Intégré de la Classification de la sécurité alimentaire -IPC- ou plus) dans le Nord-Kivu et en Ituri, ces zones accueillant un grand nombre de personnes en situation d'urgence (IPC Phase 4)[29].

[25]- Transparency International, « Indice de perception de la corruption ».

[26]- <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Monde/RDC-266-groupes-armes-actifs-dans-cinq-provinces-orientales.html>

[27]- Mercy corps 2019, Kasai conflict assessment, Current Dynamics & Potential Interventions (Février-Mars 2019) Conseil des droits de l'homme, Rapport de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, mai 2019.

[28]- Résolution 2556 (2020) du Conseil de sécurité sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO (S/2020/1041, annexe)

[29]- Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition en RDC, Juillet 202/ Juin 2023

3.2.4. Dans le domaine d'hygiène, d'eau et de l'assainissement.

Malgré ses forts potentiels en ressources en eau (52% des réserves d'eau douce d'Afrique), une bonne partie de la population en RDC fait face aux difficultés d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène (respectivement 33,6%, 13,5% et 21,4%, MICS 2019) et n'arrive pas à satisfaire les besoins de sa population qui pourrait doubler d'ici 2030 (MICS). Face à cette situation, les projections de l'amélioration de la couverture de services selon le Programme National Eau, Hygiène et Assainissement (PNEHA), visent : (i) l'accès à l'eau potable de 33% à 80% d'ici 2030 ; (ii) l'amélioration de l'accès à l'assainissement de 14% à 70% ainsi qu'éradiquer la Défécation à l'Air Libre (DAL) de 12% à 0% d'ici 2030 ; (iii) une amélioration des bonnes pratiques d'hygiène de 21% à 80% d'ici 2030.

3.2.5. Sur le plan social

La situation de la RDC reste caractérisée par une pauvreté massive avec une incidence plus élevée en milieu rural (84,9%) qu'en milieu urbain (62,6%), et de fortes disparités entre les hommes (75,6%) et les femmes (71,6%) (EGI-SDG 2020). Les niveaux structurellement très élevés de pauvreté multidimensionnelle (64,5%) et d'extrême pauvreté multidimensionnelle (36,8%) ainsi que les profondes inégalités économiques, et sociales qui caractérisent la RDC résultent, entre autres, d'une redistribution inéquitable des gains de croissance, d'un système de protection sociale inefficace et d'une économie peu diversifiée, offrant peu d'opportunités d'emploi. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) s'élevant à 0,480 se classant au 175^e place sur 189 (UNDP/HDR 2021/22), la RDC est encore un pays à faible développement humain (IDH < 0,555)[30]. Le taux de chômage, qui touche particulièrement les jeunes (15-24 ans), est estimé à 75,5% pour une population estimée en 2019 à plus de 95 millions d'habitants, dont plus de 60% de jeunes (Institut National des Statistiques, 2020).

3.2.6. Sur le plan sanitaire

Les enquêtes MICS 2017 et 2018 ont montré une situation sanitaire très grave, notamment pour les enfants, en raison de la forte prévalence de la malnutrition avec 40% de la population souffrant de sous-alimentation (2020) et de la baisse de la vaccination. Au cours des quatre dernières années, six épidémies d'Ebola se sont produites dans deux provinces (Nord-Kivu et Équateur) et en avril 2022, un autre cas a été confirmé à Mbandaka, province de l'Équateur, suscitant la crainte qu'une autre épidémie se produise. La pandémie de COVID-19 continue de nuire à l'économie, et l'importante hésitation à se faire vacciner a eu une incidence négative sur l'utilisation des services de santé depuis mars 2020. En outre, la province de Sankuru a fait face à une épidémie de choléra qui a commencé à la mi-août 2023 et la charge de travail actuelle dans la province de Tanganyika est trois fois plus élevée qu'à la même période en 2021.

[30]- 164^e rang sur 174 pays selon l'indice de développement humain 2020, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement contrarié.

3.2.7. Sur le plan éducation

En dépit de la gratuité effective de l'éducation au primaire, estime que 97 % des enfants de dix ans en RDC sont en situation de pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en mesure de lire et comprendre un texte simple[31]. Durant la période de janvier à juin 2023, plus de 167 000 enfants ont été privés d'éducation du fait d'incidents dans au moins 416 écoles en RDC. Les causes rapportées de ces incidents, par ordre d'importance, sont : l'utilisation des écoles comme abris par les Personnes Déplacées Internes -PDI- (38,9%), les écoles fermées (26,2%), les écoles détruites avec les causes naturelles (17,1%), les écoles attaquées (8,4%) ou occupées par des groupes armés (5,5%), les écoles détruites avec les causes non-naturelles (2,6%) et incendie et vieillissement des bâtiments (0,2%). Les provinces les plus touchés sont : Ituri, Kasaï, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika.

3.2.8. Energie

L'accès à l'énergie reste à désirer. En effet seulement 52% de la population a accès à un point d'eau amélioré et 29% à des installations sanitaires améliorées[32]. Par ailleurs, seulement 17% de la population dispose d'un assainissement de base et 20% de toilettes améliorées. L'accès à l'électricité reste également faible (16%) de la population avec de fortes disparités entre le milieu rural (1%) et le milieu urbain (35%)[33].

3.2.9. L'égalité des genres

L'égalité des genres et la parité des sexes demeurent un problème épineux. En effet, la violence sexuelle liée au conflit est utilisée comme arme de guerre dans certaines régions (plus de 1.053 cas signalés dans le Nord Kivu en 2020 dont 700 attribués à des groupes armés non étatiques[34]). L'indice d'inégalité de genre qui classe la RDC au 151e rang sur 191 pays[35] et le rapport Gender Global Gap qui la classe au 151e rang sur 156 pays au niveau mondial et 35e rang sur 35 pays au niveau régional en 2021 en termes de parité entre les sexes, traduisent les défis dans l'éducation des femmes (154e au niveau mondial), leur participation à la vie économique (126e) et politique où seuls 12,8 % des sièges des parlements sont occupés par des femmes contre 25,9 % en Afrique subsaharienne.

[31]-<https://www.banquemonddiale.org/fr/country/drc/overview#>.

[32] <https://www.unicef.org/drcongo/ce-que-nous-faisons/eau-hygi%C3%A8ne-et-assainissement#:~:text=La%20R%C3%A9publique%20D%C3%A9mocratique%20du%20Congo,de%20l'eau%20de%20qualit%C3%A9>.

[33] <https://donnees.banquemonddiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=CD>

[34] ONU, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence sexuelle en temps de conflit. *Violence sexuelle dans les conflits. République Démocratique du Congo* ;

[35]- IEO Datamart, 'ICPE Country Context data frame', extrait du PNUD, 'Gender Inequality Index (GII)', Humann Development Data Center

3.2.10. Sur le plan climatique et environnemental

La RDC est vulnérable aux changements climatiques tels que les sécheresses et la variabilité des précipitations, entraînant des inondations, l'érosion des sols et des pertes agricoles[36]. Le pays a été classé 51 sur 180 pays avec un score de 58,67 pour l'indice mondial des risques climatiques en 2021, enregistrant 41 décès pour 100 000 habitants et 90 millions de dollars US de pertes en 2019[37]. Cependant, le pays ne compte que 53 aires protégées, principalement des eaux terrestres et intérieures (environ 14% de couverture terrestre) et 80 millions de personnes dépendent de la forêt pour leur subsistance[38], ce qui produit une émission de 2,61 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) en 2021[39] essentiellement dû au changement d'affectation des terres, de la foresterie (86%) et des déchets (11%)[40].

Pour faire face à ces défis, la vision stratégique du pays s'est articulée autour du Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023) qui préconise une croissance inclusive adossée sur 5 piliers dont :

- **La Valorisation du capital humain, développement social et culturel.** Ce pilier se focalise sur la dimension de la croissance inclusive en priorisant les activités qui facilitent le développement humain à travers l'accès massif aux services sociaux de base (santé, éducation, habitat...);
- **Le Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix.** Ce pilier se propose de promouvoir la gouvernance dans toutes ses dimensions en séparant clairement le domaine public du domaine privé et la qualité de gestion des finances publiques pour maximiser les recettes et améliorer la qualité des dépenses publiques ;
- **La Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie.** Ce pilier met la priorité sur l'inclusion des secteurs à forte potentialité de croissance (mines, hydrocarbures, métallurgie...) et ceux à forte potentialité de création d'emplois (foresterie, agriculture vivrière et de rente, agro-industrie, les secteurs extractif et agricole ...);

3.3. Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023), un cadre propice pour le développement inclusif de la RDC

[36]- Banque africaine de développement, « Perspectives économiques de la République démocratique du Congo », Perspectives économiques en Afrique 2022 ;

[37]- Germanwatch, 'Global Climate Risk Index 2021. Qui souffre le plus des événements météorologiques extrêmes ? Événements de perte liée aux conditions météorologiques en 2019 et 2000-2019 » ;

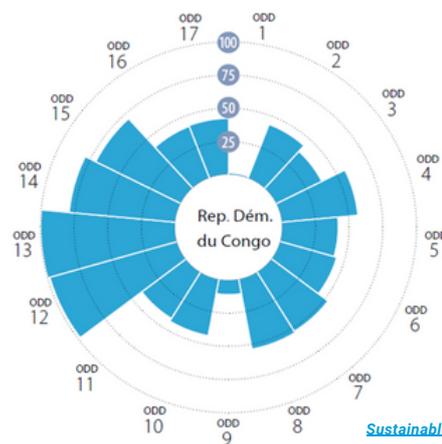
[38]- Banque mondiale, « Surface forestière (% de la superficie) », Indicateurs du développement dans le monde ; USAID, République Démocratique du Congo, *Environnement*. <https://www.usaid.gov/democratic-republic-congo/environment> ; Planète protégée, Congo, Dém. Profil du représentant. <https://www.protectedplanet.net/country/COD>;

[39]- Notre monde en données, « Émissions annuelles de CO₂ » ;

[40]- USAID, Fiche d'information sur le changement climatique en République démocratique du Congo, Climat links, 14 novembre 2022. <https://www.climatelinks.org/resources/democratic-republic-congo-climate-change-fact-sheet>.

- **L'aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures.** Ce pilier priorise les activités charpentant l'espace territorial congolais par des voies de transport et d'autres infrastructures structurantes (balisages, fibre optique, centrales de production d'eau et d'électricité...). L'implantation des infrastructures énergétiques et de transport pour la transformation et l'évacuation de produits vont permettre de booster les activités minières et agricoles ;
- **La Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.** Ce pilier met en exergue les activités qui contribuent à l'atténuation des effets des changements climatiques, ainsi qu'à l'adaptation aux effets de ces changements déjà présents (inondations, érosions, glissements de terrain, chaleurs, sécheresse...).

Tableau de bord et tendance des ODD



[Sustainable Development Report 2022 \(sdgindex.org\)](https://sdgindex.org)

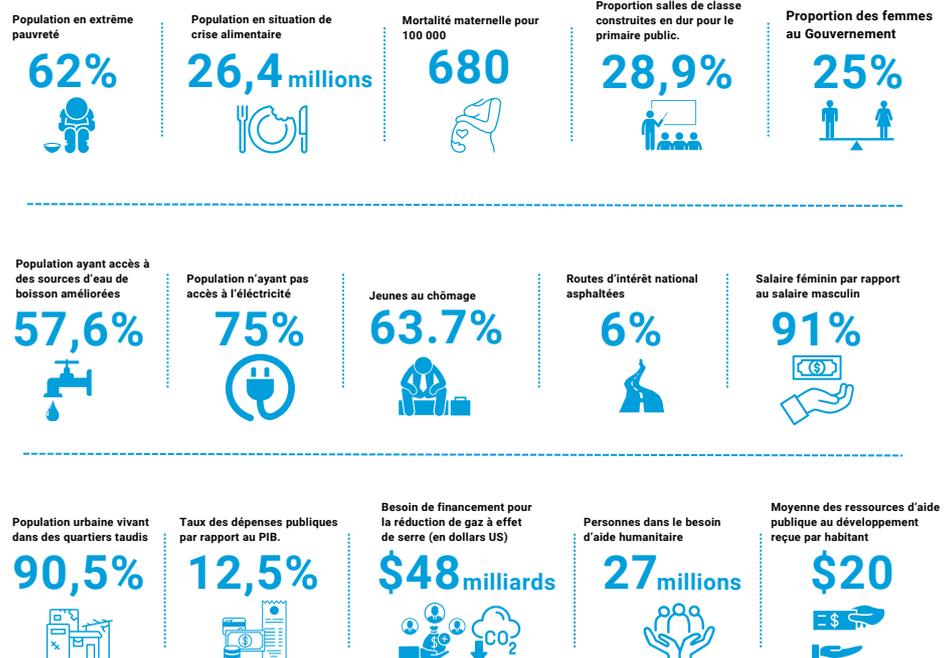


Figure 2 : Tendance des ODD en 2023

[Rapport National sur la mise en œuvre des ODD](#)

3.4. Progrès du pays vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Selon le rapport d'examen volontaire de 2023, le Gouvernement s'est engagé dans des transformations structurelles et la mise en œuvre des solutions guidées par les ODD, en dépit de l'effet de la COVID-19 entre 2020 et 2021. Dans l'ensemble en 2023, 15% des ODD sont sur la trajectoire de leur atteinte, 45% sont en retard avec des possibilités d'évoluer et 40% sont sans signes véritables de d'évolution.

Les graphiques ci-dessous en donnent une illustration par ODD[41] en 2023[42].

3.5. Rôles de l'aide extérieure

L'Aide Publique au Développement[43] est globalement en baisse. En effet, le volume est tombé à 1,89 milliards de USD en 2021 contre 2,29 milliards de USD en 2020. En termes de contribution, les apports des banques de développement sont les plus importants en 2021 avec un appui de l'ordre de 784,18 millions d'USD. Le Système des Nations-Unies arrive en deuxième position avec 630,8 millions d'USD. L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) occupe le troisième rang en termes de fournisseur d'aide en RDC avec une contribution avoisinant 334,25 millions d'USD. L'Union Européenne (UE) vient en quatrième position avec une allocation d'aide de l'ordre de 143,22 millions d'USD en 2021. Les contributions des fonds de développement ont été de 195,4 millions d'USD en 2020.

3.6. Réponses stratégiques du SNU à travers les programmes pays

3.6.1. Portée et intégration des programmes

Le Plan Cadre de Coopération des Nations unies pour le développement durable (UNSDCF 2020-2024) a été signé conjointement par une vingtaine d'Agences, Fonds et Programmes (AFP) résidents et/ou non-résidents (FAO, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNFPA, HCR, UNICEF, ONUFEMMES, ONUHABITAT, UNESCO, BIT, FIDA, UNOCHA, BCNUDH, UNMAS, UNCDF) pour marquer l'engagement de haut niveau du SNU vis-à-vis de la RDC, cosignataire et bénéficiaire dudit plan-cadre articulé autour de (3) axes stratégiques dont (1) la consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, la cohésion sociale et démocratie; (2) la croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles; et (3) l'accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire. En cohérence avec les 17 ODD, il est aligné au Plan National Stratégique de Développement (PNSD) à travers ses 3 axes, ses 08 effets, ses 22 produits et ses 145 indicateurs, desquels il tire son fondement programmatique.

Le tableau ci-après en donne une illustration :

[41] - Rapport d'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable en RDC, 2023

[42] - UNDP-CD-Rapport final du Forum National sur les ODD - VD.pdf

[43] - OCDD, à partir de PGAI et WDI

Tableau 1: Cohérence entre les piliers du PNSD et les axes de UNSDCF 2020-

| PILIERNS PNSD | AXES UNSDCF 2020 - 2024 | EFFETS UNSDCF 2020 - 2024 |
|---|--|---|
| <p>Pilier II Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la paix.</p> | <p>AXE 1 Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie.</p> | <p>Effet 1.1: d'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes</p> <p>Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaires, sécuritaires, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle</p> <p>Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'Etat de droit</p> |
| <p>Pilier III Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie</p> <p>Pilier V Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré</p> | <p>AXE 2 Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles</p> | <p>Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes</p> <p>Effet 2.2. : D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides</p> <p>Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'Etat de droit.</p> |
| <p>Pilier I Valorisation du capital humain, développement social et culturel</p> <p>Pilier IV Aménagement du territoire, reconstruction et</p> | <p>AXE 3 Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire</p> | <p>Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>Effet 3.2 : D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la surmorbidity des personnes affectées .</p> |

3.6.2. La structure financière du programme de pays

Le budget programme de UNSDCF 2020-2024 s'élève à 4 930 571 858 USD, dont plus de 88% à mobiliser, soit 4 371 600 552 USD. Le tableau ci-dessous donne une illustration de sa configuration par Effet tant pour les prévisions des ressources disponibles que pour les montants à mobiliser au lancement dudit cycle.

Tableau 2: Répartition des ressources mobilisées par Effet (ressources propres, ressources mobilisés, gaps).

| Axes de coopération UNSDCF | Effets UNSDCF | Total (US Dollars) | | |
|--|---------------|---------------------------|--|------------------------|
| | | Total budget prévisionnel | Prévisions des ressources devant être disponibles pour 2020-2024 | Ressources à mobiliser |
| 1. Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie | Effet 1.1 | 155 777 671 | 48 157 219 | 107 620 452 |
| | Effet 1.2. | 106 289 077 | 21 324 846 | 84 964 231 |
| | Effet 1.3. | 20 778 286 | 7 428 286 | 13 350 000 |
| 2. Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique (...) | Effet 2.1. | 661 679 709 | 90 543 062 | 571 136 647 |
| | Effet 2.2. | 156 961 675 | 36 305 613 | 120 656 062 |
| | Effet 2.3. | 135 791 000 | 57 456 000 | 78 335 000 |
| 3. Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire | Effet 3.1. | 1 059 097 388 | 273 526 208 | 785 571 180 |
| | Effet 3.2. | 1 059 097 388 | 273 526 208 | 785 571 180 |
| Total Général | | 4 930 571 858 | 558 971 306 | 4 371 600 552 |

3.6.3. Analyse synoptique de la théorie de changement

La Théorie de Changement (TdC) de UNSDCF 2020 – 2024 de la RDC a été développée autour de la vision, "Unie dans l'action pour le renforcement de l'état de droits, la consolidation de la paix et la promotion d'un développement durable et inclusif à l'horizon 2030 concourant à l'amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et aux opportunités économiques tout en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté". Une analyse approfondie de ses 3 axes stratégiques (axe 1 : Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie ; axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection et gestion durable des ressources naturelles et axe 3 : Accès aux services de base et assistance humanitaire) montre que les principaux défis de développement du pays ont été déclinés de manière intégrée dans ses différents effets (et plus loin dans ses produits au niveau du cadre de résultats) en référence au PNSD 2019 - 2023.

Avec un budget requis de **4 930 571 858 \$**, 20 Agences, Fonds et Programmes (AFP) du SNU actifs, une coopération bi/multilatérale forte en soutien aux programmes des Nations Unies et la Mission des Nations pour l'Observation et la Stabilisation de la RDC (MONUSCO), UNSDCF 2020-2024

présente un potentiel stratégique et programmatique pertinent pour anticiper et donner une valeur ajoutée pour l'accélération du développement en RDC à partir de 2020 en dépit de la densité, de la portée et de la complexité des défis identifiés ou inattendus.

A la lumière du diagramme de la TdC, des produits de UNSDCF2020-2024 et de l'analyse approfondie des événements et des facteurs ayant pu influencer positivement ou négativement les processus de mise en œuvre et les résultats de UNSDCF, l'analyse synoptique de la TdC a été faite en vue de la garder ou la reconstruire en cas de déphasage avec le contexte de mise en œuvre.

Dans cette analyse, les résultats attendus, les extrants et les facteurs contextuels des plans conjoints des AFP du SNU ont été appréciés pour évaluer leurs effets sur la mise en œuvre des activités et les résultats du Plan Cadre de Coopération en relief avec les indicateurs des ODD, les leviers stratégiques de PNSD et les questions transversales énoncées dans l'agenda 2030. Il convient de relever qu'entre 2020 et 2023, la RDC a connu :

- 1.(1) une série d'épidémies avec la fièvre hémorragique Ebola en 2020-2021 dans les provinces du Nord Kivu et de l'Equateur, le choléra en 2020 et 2023 dans les 519 zones de santé, la COVID-19 entre 2021 et 2022 au niveau national, le monkey pox avec plus de 3600 cas suspects et 192 décès ;
- 2.une insécurité grandissante dans tout le pays, caractérisée par la présence des groupes armés dans les trois provinces du grand Kivu (le Sud, le Nord et le Maniema), le Tanganika, le Kassai", le Bandundu et Ituri, et des bandits de grands chemins dans les grandes villes comme Kinshasa ;
- 3.des catastrophes naturelles dont une éruption volcanique au Nord Kivu en 2021, des éboulements de terre à Kinshasa et dans d'autres provinces en 2021, 2022 et 2023 et des inondations qui ont orchestré des mouvements massifs des populations sinon des destructions des biens (Janvier 2024);
- 4.l'état de siège dans deux provinces (le Nord Kivu et l'Ituri) avec une cessation de l'offre de l'aide humanitaire, des manifestations contre le Système des Nations Unies qui ont abouti à la fermeture provisoire de certaines activités, surtout celles de la MONUSCO dans les provinces de l'Est (Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri et la Province Orientale) ;
- 5.la crise russo-ukrainienne[44] était porteuse d'une potentielle perturbation des chaînes d'approvisionnement de plusieurs produits stratégiques, notamment le blé (dont plus de 80% étaient importés de la Russie en 2021) susceptible d'être un co-déterminant dans une triple crise financière, alimentaire énergétique du pays.

Il ressort de l'analyse comparée des produits de UNSDCF avec ceux des plans de travail conjoints des AFP, une cohérence au niveau de la hiérarchie

[44]- En 2021, la Russie et l'Ukraine étaient respectivement le 14ème et le 52ème partenaires économiques de la RDC avec la fourniture de plusieurs produits stratégiques, notamment le blé (82,1%), les soufres, les machines et appareils pour le travail du caoutchouc, les viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés.

des priorités. L'articulation des produits dans les plans de travail conjoints a respecté de manière pertinente l'ossature du cadre de résultats de UNSDCF.

Il convient de relever que la plupart des thématiques suscitées (essentiellement celles relatives à l'insécurité, aux épidémies et aux catastrophes naturelles) ont été substantiellement prises en compte dans les Produits, en l'occurrence dans les plans de travail conjoints de 2022 et 2023 (Produits 2.3.2 ; 2.3.4; 2.1.1.27; 3.1.1 ; 3.1.1), y compris la crise russo-ukrainienne qui a fait l'objet d'une étude par le PNUD en 2022 aux fins d'aider le gouvernement à structurer un document de stratégie alimentaire résiliente aux chocs et un document de stratégie énergétique résiliente. Par ailleurs, l'analyse des risques dans UNSDCF2020-2024 a pris en compte la plupart de ces thématiques, assortie des indicateurs^[45] de proxy dans le cadre de résultats. Il s'agit du :

- Risque III sur "la vulnérabilité de l'économie en raison de la prédominance de l'économie de rente" ;
- Risque IV sur "les conflits récurrents dans l'Est de la RDC" ;
- Risque VI sur " la vulnérabilité socio-économique des populations" ;
- Risque XIII lié au "retour régulier de certaines épidémies comme Ebola, le choléra et la rougeole" ;
- Risque IX lié au "retrait progressif de la MONUSCO".

En tenant compte de cette donnée, et se référant aux discussions avec les groupes de résultats, l'équipe des évaluateurs n'a pas trouvé pertinent de reconstruire le diagramme de la Théorie de Changement (TdC). Cependant, compte tenu du profil dynamique du pays, un focus spécifique sera axé sur les thématiques émergentes pour apprécier le potentiel de leur impact sur les réalisations et les différents produits.

[45] - Il s'agit des indicateurs IP 2.3.2.3 et sur les mécanismes de gestion des ressources naturelles, le IP 2. 3.4.2 sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, les IE 3.2.1 et IP3.2.2.3 sur les plans de contingence,

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION



4.1. Echantillonnage

L'échantillonnage a été basé sur une approche participative et consensuelle avec l'équipe de gouvernance de l'étude à partir de la cartographie des parties prenantes (SNU, les partenaires de mise en œuvre, PTFs, les institutions gouvernementales et les bénéficiaires) et des sites d'intervention. Le tableau 3, donne une illustration de l'échantillon par catégorie dont 11 AFP des SNU, 3 membres du comité de pilotage, 03 groupes Inter agences, 8 groupes de résultats/thématiques, 4 PTFs, 9 ministères et autres institutions étatiques, 33 bureaux provinciaux des agences du SNU, 30 partenaires de mise œuvre, 4 acteurs du secteur privé et 210 bénéficiaires directes dont environ 40% de femmes à travers 21 Focus groupes.

Au niveau géographique, quatre provinces ont été retenues de manière concertée avec le comité de gouvernance de l'évaluation sur la base du degré perçu de vulnérabilité, l'accessibilité et la sécurité. Dans ces localités, les structures et les groupes bénéficiaires retenus sont issus des échanges avec les agences du SNU sur la base de la file active de leurs partenaires de mise en œuvre. Le tableau 3 ci-après en donne une illustration et complète la structure du tableau 1 sur les liens stratégiques entre les priorités nationales, les produits de UNSDCF 2020- 2024 et les ODD.

Tableau 3: Répartition de l'échantillon par catégorie^[46]

| Catégories / cibles | Effectif par catégorie | Méthodes | Personnes à toucher par Sexe et par catégorie | | Commentaires / Justifications |
|---|------------------------|----------------------------|--|--------|--|
| | | | Hommes | Femmes | |
| Agences SNU PNUD, UNFPA, OMS, OIM, ONUFEMME, FAO, UNICEF, HCR, BCNUH, PAM, UNESCO, MONUSCO, ONUHABITAT, FIDA, FAO, UNEP | 11 | Entretiens semi-structurés | Au moins 2 personnes par agence quel que soit le sexe | | 10 agences + la MONUSCO choisies sur la base du volume de leurs interventions dans les provinces cibles |
| Comité de pilotage | 3 | Entretiens semi-structurés | N/A | | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Affaires, Étrangères • Ministère du Plan ; • Coordonnateur résident. |
| Groupes inter agences | 3 | Entretiens semi-structurés | Président(e)s | | 10 agences + la MONUSCO choisies sur la base du volume de leurs interventions dans les provinces cibles |
| Groupes de Résultats/ Groupes thématiques | 5 | Entretiens semi-structurés | Entretien avec le/la président/e ou le bureau au cas par cas | | Leur importance stratégique dans la mise en œuvre de UNSDCF. |
| Partenaires Techniques Financiers (FMI, ENABEL, Suède, Norvège) | 4 | Entretiens semi-structurés | Les chefs de missions ou les chargés de programmes, essentiellement à Kinshasa | | Leur volume d'appui technique et financier |

[46] Focus group : au total, 21 FG sont prévus pour une moyenne de 10 personnes par FG dont les participants représentent au moins 40% de femmes. Ce pourcentage a été positionné sur la base de l'appréciation de représentativité de la femme au sein des structures cibles.

| Catégories / cibles | Effectif par catégorie | Méthodes | Personnes à toucher par Sexe et par catégorie | | Commentaires / Justifications |
|--|-------------------------------|----------------------------|--|--------|---|
| | | | Hommes | Femmes | |
| Ministères et autres institutions gouvernementales (Plan, Justice, Intérieur, Défense, Santé, Action humanitaire, Genre, Agriculture, environnement, EPST, Droits humains) | 9 | Entretiens semi-structurés | Les SG ou leurs délégués au cas par cas quel que soit le sexe | | Sélectionnés suivant les axes à raison d'au moins 3 par axe |
| Bureaux provinciaux ou de zones SNU (10 bureaux à raison d'un bureau par agence axe) | 33 | Entretiens semi-structurés | Les chefs de bureaux ou leurs délégués au cas par cas quel que soit le sexe | | Cohérence /viabilisation des informations entre le niveau nationale et provincial |
| | 7 | Visites de terrain | N/A | N/A | |
| Partenaires de mise en œuvre (au moins un PI par agence retenue par province) | 30 | Entretiens semi-structurés | Les chefs de projets /coordonnateurs ou les chargés de SE au cas par cas quel que soit le sexe | | Un partenaire par agence (10) sélectionnée par axe (3) |
| Secteur privé (FEC nationale) Patronat, TBD | 4 | Entretiens semi-structurés | Directeur de l'entreprise quel que soit le sexe | | Selon leur niveau d'implication comme acteur ou bénéficiaires (PPP etc...) |
| Bénéficiaires | 21 (FG à raison de 7 par axe) | Focus group | 126 | 84 | Membres des communautés, leaders d'opinion cibles des interventions |

Commentaires

Cet échantillonnage a permis à l'équipe d'évaluation de collecter à la fois les données primaires que celles permettant la triangulation des informations dans l'ensemble. L'élément quantitatif n'a pas été la priorité. Seule la qualité de l'information souhaité a prévalu au choix et à la sélection des structures et entités.

Tableau 4: Régions couvertes

| Carte | Axes | Provinces | Entités |
|-------|-----------------------------|------------------|--|
| | Transversal/National | Kinshasa | N/A |
| | Axe 1 | Nord et Sud Kivu | <ul style="list-style-type: none"> Goma Beni Bukavu Kalehe |
| | Axe 2 | Kongo Central | <ul style="list-style-type: none"> Matadi Mbanzanguu Mouanda |
| | Axe 3 | Kasaï Central | <ul style="list-style-type: none"> Kananga Dibaya |

4.2. Matrice d'évaluation

L'équipe d'évaluation a utilisé le modèle de matrice d'évaluation fourni par le guide de l'UNEG pour structurer et consolider de façon systématique les questions d'évaluation ainsi que les données collectées pour chaque question. Cette matrice a permis d'identifier les données manquantes et de combler les gaps avant la fin de la collecte. Elle a également permis d'assurer la validité des données collectées en fonction des priorités stratégiques, les effets/résultats de UNSDCF2020-2024 et les questions en lien avec les thématiques transversales, les ODD).

Elle présente, pour chaque critère d'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité et Coordination, y compris les questions transversales et l'orientations vers l'impact), les éléments suivants :

- Les questions principales d'évaluation ;
- Les critères de jugement (les hypothèses d'évaluation) pour développer les sous-questions ;
- Les indicateurs de vérification des hypothèses d'évaluation ;

4.3. La revue documentaire

Elle a porté sur l'exploitation des rapports et mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme, rapports d'études, enquêtes nationales, UNSDCF 2020 – 2024, CCA (Common Country Analysis) 2020, CCA 2021, CCA 2021, plans de travail conjoints 2020 & 2021 et 2022 & 2023 des AFP du SNU en RDC, rapports annuels/évaluations et/ou rapports à mi-parcours des activités des agences du SNU en RDC (2020 à 2023), stratégies, plans, analyses, études ou évaluations nationales pertinentes, documents des programmes conjoints sur la période, SERP, PNSD, revues nationales volontaires réalisées, procès-verbaux de réunion des groupes de résultats, du GTSE (Groupe Technique Suivi/Evaluation), du GTO (Groupe Technique Opérations), du PMT (Programme Management Team) et des autres groupes thématiques, plan de riposte multisectoriel -COVID-19 de 2020 etc..



4.3. Les entretiens individuels et de groupes

Les entretiens individuels semi-structurés ont été conduits auprès des responsables de la mise en œuvre des programmes pays des agences, les chefs d'agences, les leaders des groupes thématiques, les partenaires de mise en œuvre des programmes des agences, les responsables des institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes. Des outils de collecte segmentés ont été élaborés à cet effet (annexe 4). Outre la contextualisation des questions faites selon le profil des informateurs clés, elles ont été également adaptées aux entités visitées en fonction du type d'activités mises en œuvre ou la nature du partenariat avec le SNU.

Les entretiens de groupe ont été conduits auprès des utilisateurs et non utilisateurs des services issus des interventions des programmes pour recueillir leurs opinions et perceptions. Au total 21 entretiens de groupe de discussion ont été réalisés conformément au tableau 4.

4.4. Les visites d'observation directe sur le terrain

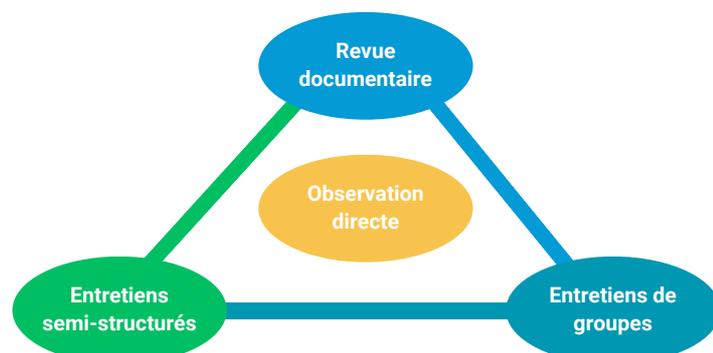
10 visites de terrain ont été effectuées dans les 4 provinces et des constats ont été faits et des photos prises pour apprécier l'effectivité des interventions.

4.5. Analyse des données et assurance qualité

L'analyse des données a été essentiellement basée sur «l'analyse du contenu» des informations collectées. Cet exercice s'est adossé sur une analyse approfondie des résultats attendus, des extraits et des facteurs contextuels. Les données ont été désagrégées par sexe, âge, région, handicap et autres marqueurs contextuels pertinents en matière d'équité quand cela était possible. Les informations obtenues lors de l'examen des documents et des entretiens ont été triangulées (cf. figure 2) avec sources documentaires disponibles, puis synthétisées à l'aide d'un jugement analytique. En outre, l'évaluation a apprécié la mise en œuvre des programmes et de leur appui aux efforts nationaux en tenant compte de l'état des résultats, de la stratégie, des facteurs qui facilitent et/ou entravent les progrès, de la valeur ajoutée et l'avantage comparatif de l'ONU et des défis rencontrés.

Assurance qualité et considérations éthiques : Les données collectées ont l'objet d'une assurance qualité rigoureuse et inclusive aux fins de validation, en utilisant une variété d'outils à chaque étape de collecte des données et du processus, y compris la triangulation des sources d'information et les échanges permanents avec les agences du SNU et les partenaires au développement impliqués dans cette activité.

Figure 3 : Processus de triangulation et de validation des données



4.7. Calendrier de la mission

La mission s’est étalée du 1er Décembre 2023 au 29 février 2024 avec une restitution au cours d’une réunion du Comité de Pilotage Conjoint (CPC).

4.8. Evaluabilité, limites et contraintes

En dépit de quelques contraintes observées dans le tableau ci-dessous (tableau 5), les conditions de mise en œuvre de l’évaluation ont été globalement réunies. En effet, la documentation essentielle a été mise à la disposition de l’équipe en dépit de multiples relances de certaines agences. Une structure de gouvernance de l’évaluation a été mise en place sous le leadership du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération et du Ministère du Plan. Au niveau opérationnel, l’évaluation était suivie par le GTSE. Les conditions matérielles, l’appui logistique et administratif ont été globalement réunis et la collecte des données s’est déroulée sans incident majeur. Le tableau ci-après donne une illustration des principales limites observées et des mesures d’atténuation prises.

Tableau 5: Limites et mesures d’atténuation

| Limites | Mesures d’atténuation |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • La période de l’évaluation a coïncidé avec les élections, les fêtes de fin d’année et les congés de la plupart du personnel | <ul style="list-style-type: none"> • Une bonne partie des entretiens initialement prévue en présentiel a été faite en ligne. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Information financière disponible mais éparpillée avec des revues annuelles, forte dispersion et hétérogénéité des documents mis à disposition de l’évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse du contenu d’UN Info a été réalisée pour les données budgétaires avec triangulation prenant en considération d’autres sources venues des agences pour compléter les données issues des rapports annuels |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports d’évaluation fournis par les agences ont été essentiellement ceux des projets et non des stratégies | <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs relances des informateurs clés pour obtention des entretiens et suivant leurs disponibilités |
| <ul style="list-style-type: none"> • UNSDCF ayant encore une année d’exécution, les données n’étaient pas consolidées et la plateforme UNInfo était dans un processus d’alimentation continue | <ul style="list-style-type: none"> • Élargissement de l’échantillon le plus grand et représentatif possible. A titre d’exemples, on est passé de 10 agences et 8 PTFs à 16 et 10 respectivement. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Une majorité des indicateurs d’effet relèvent de sources nationales avec une irrégularité dans la génération des données. | <ul style="list-style-type: none"> • Des indicateurs de proxy ont été utilisés quand cela était possible |
| <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des parties prenantes a été partielle et parcellaire à cause des réponses tardives des agences. | <ul style="list-style-type: none"> • La cartographie a été complétée au niveau provincial lors de la descente sur le terrain. |

4.9. Considérations éthiques

Les aspects d’éthique et de confidentialité suivant les standards internationaux ont été respectés et garantis par l’équipe d’évaluation. Toutes les personnes enquêtées ont été préalablement briffées sur les objectifs de l’évaluation et un consentement éclairé verbal leur a été demandé avant le début de l’entretien. Les aspects de sensibilité culturelle ont été pris en compte et respectés selon les provinces retenues pour la collecte des données. L’équipe des évaluateurs a pris les dispositions de neutralité nécessaires pour assurer l’impartialité, la crédibilité et la redevabilité exigées par les règles de l’UNEG. Aussi, les analyses proviennent des évidences issues des données secondaires ou primaires quantitatives ou qualitatives. Les constatations, les conclusions et les recommandations formulées s’adossent sur l’utilisation des données disponibles, fiables et exactes.

METHODOLOGIE DE L’EVALUATION

V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION



5.1. Pertinence/adaptabilité



La pertinence de UNSDCF 2020-2024 a été évaluée à l'aide de trois questions d'évaluation :

Question d'évaluation n°1 :

Dans quelle mesure les produits et effets visés par le UNSDCF 2020-2024 ont-ils été pertinents et en adéquation avec les priorités nationales définies dans le Plan National Stratégie de Développement (PNSD 2019-2023), les engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063).

Question d'évaluation n°2 :

Dans quelle mesure l'Équipe de pays s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte, en ajustant ses interventions aux nouvelles exigences et événements inattendus (COVID, crise ukrainienne...) dans la mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération pour le développement.

Question d'évaluation n°3 :

Dans quelle mesure une approche fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre, "ne laisser personne de côté", a-t-elle été appliquée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'UNSDCF 2020-2024 ?

Résumé des constats :

L'analyse triangulée des données de la revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes, montre clairement que la structure et les objectifs de UNSDCF 2020-2024 sont pleinement adaptés et intégrés aux priorités et besoins nationaux avec un alignement pertinent au PNSD 2019-2023 (tableau 6). Il est en parfaite adéquation avec l'Agenda 2030 avec une offre programmatique qui donne une meilleure couverture des 17 ODD et un cadre de résultats qui permet de faire la mesure de ses indicateurs à travers les différents segments de la chaîne de résultats. Il y a une consonance remarquable dans la formulation désagrégée des axes prioritaires des effets et des produits suivant des liens logiques et contributifs au cadre de résultats du PNSD 2019-2023 marquée par une prise en compte perceptible des droits de l'homme, du genre et de l'égalité des sexes. Pour ce qui est de l'agenda 2063 de l'UA, l'UNSDCF 2020-2024 couvre avec aisance ses aspirations 01 sur "la croissance inclusive ...", 03 sur "la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit", 04 " sur la paix et la sécurité" et 06 sur le "dividende et la transition démographiques". UNSDCF a généré une excellente capacité d'anticipation, de flexibilité et d'adaptation aux urgences[47] et à certains changements des priorités du gouvernement[48] pour répondre de manière satisfaisante aux besoins de la plupart de ses cibles. Cependant, en dépit de sa pertinence et de son contenu pro-nexus, UNSDCF est resté (1) à plus de 70% humanitaire[49] avec (2) une focalisation spatiale à l'Est, (3) un relatif abandon de certaines provinces du centre où le niveau de pauvreté est très élevé (exemple de Sankuru et de

[47]- Série d'épidémies (Ebola dans plusieurs provinces, choléra dans 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022, monkey pox), environ 266 groupes armés, catastrophes naturelles et crise russo-ukrainienne ;

[48] - Programme de Développement Local de 145 Territoires (Dec 2021), la gratuité de l'école de 2019 dont la mise œuvre n'a eu la pleine mesure qu'à partir de 2020 / 2021 ; et la gratuité de la maternité qui a démarré en 2023.

[49]- Avec l'enrôlement des interventions de la MONUSCO dans son cadrage programmatique et budgétaire ;

l'Équateur, Bandundu) [50] et une priorisation limitée aux interventions traditionnelles et mandataires, mettant en "hibernation" son potentiel dans certaines thématiques émergentes en lien avec les épidémies, l'environnement (y compris le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la gestion des catastrophes naturelles, la promotion de l'économie verte ...), le foncier [51], les crimes divers [52] (détournements des fonds, blanchiment des capitaux, commerce illicite etc.), la planification des territoires et des agglomérations urbaines, sans oublier les questions démographiques qui font partie des piliers porteurs pour une "RDC transfigurée" [53].

5.1.1. Pertinence et adéquation avec les priorités nationales définies par le PNSD 2019-2023

L'architecture organique, le contenu thématique et les interventions programmatiques traduisent lisiblement un lien logique entre PNSD 2019-2023 et UNSDCF 2020-2024 qui en est une déclinaison à travers ses trois axes stratégiques, ses effets et ses produits. L'analyse des CPD et des plans de travail conjoints confirme leur alignement avec les priorités stratégiques et leurs différents piliers, conformément au tableau 7 de la page suivante.

Toutefois, à cause de l'absence de lien stratégique entre les politiques sectorielles et le PNSD, son utilisation (PNSD) comme un outil solide est faible due à son ancrage institutionnel qui ne lui offre pas une visibilité énorme en terme de coordination. Le responsable de coopération d'une agence de développement décrit cette situation en ces termes :

- *"le PNSD est juste une exigence politique des bailleurs de fonds et non un document qui donne des orientations aux ministères sectoriels et aux partenaires pour le déploiement de leurs stratégies sur le terrain. La réalité spatiale avec les provinces, les engagements politiques, la densité des besoins et l'absence des données ne crédibilisent pas le PNSD dans sa vision et ses objectifs".*

L'UNSDCF 2020-2024 a également permis au SNU de contribuer efficacement à la réalisation des ODD tout en mettant en avant les synergies des actions entre toutes les entités des Nations Unies grâce aux nouvelles approches stratégiques comme le Triple Nexus et le développement de programmes intégrés à forts impacts sur la réduction de l'insécurité humaine dans ses multiples dimensions (juridiques, civiques, économiques, etc.), la consolidation de la paix, l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que l'amélioration de la qualité de la gouvernance nationale, provinciale et locale.

[50]- Taux de pauvreté de plus de 82% par rapport au seuil local en 2020 et 94,9% par rapport au seuil international).

[51]- L'UNEP et ONUHABITAT sont dans le pays mais avec des capacités très résiduelles et très récentes par rapport à l'importance transversale et à la portée stratégique de champs d'action.

[52]- UNODC mène des activités résiduelles en RDC sans présence physique sur le terrain.

[53]- Cette expression (la RDC transfigurée) est apparue dans le discours d'investiture du Président de la RDC, du Janvier 2024.

5.1.2. Pertinence en termes d'adaptation avec les besoins des bénéficiaires

De manière holistique, tous les axes, les effets et les produits du Plan Cadre de Coopération sont couverts à travers des activités issues des plans quinquennaux des CPD (Country Programme Document) et des plans de travail conjoints des différentes agences adossés sur des cadres de suivi et d'évaluation solides qui permettent d'apprécier en permanence la pertinence des interventions suivant les besoins des groupes cibles. En effet, avec le système de gestion axé sur les résultats, les agences

mesurent les intrants, les activités et les extrants et répondent aisément aux questions relatives à "qui", "où", "quand", "comment" et "pour quels résultats". Les plans d'intervention et les ressources partenariales sont mis en œuvre pour toucher les populations dans leurs diversités et ce en respect du principe "ne laisser personne de côté".

La revue combinée des plans de travail et les entretiens avec les agences, les partenaires de mise en œuvre et certains bénéficiaires, révèle la prise en compte des thématiques transversales comme le genre, l'égalité des sexes, les droits humains, la jeunesse et de temps en temps le handicap.

L'humanitaire est un volet important du dispositif de UNSDCF et couvre en priorité les zones où sévissent les crises récurrentes, les catastrophes naturelles et les épidémies. D'autres part, on note une concentration dense des interventions dans l'accès aux services sociaux de base avec des paquets d'activités sectorielles en lien avec l'accès à l'eau potable (UNICEF, PNUD), la santé (OMS, UNFPA, UNICEF ...), l'éducation (UNESCO, UNFPA...), l'énergie (PNUD ...) ou la protection des forêts (PNUD, UNEP). Les questions de sécurité, de paix, de croissance économique, de gouvernance et le dividende démographique sont nettement capturées dans UNSDCF (HCR avec son MYMP[54], PNUD, MONUSCO, OIM...), porté par un RCO actif qui assure la coordination des interventions à travers les différents groupes thématiques, la planification conjointe et les initiatives conjointes.

Cependant, les enjeux de développement du pays demeurent complexes avec une proportion élevée des pauvres et des plus pauvres[55], des problèmes récurrents dans la santé et des épidémies régulières, des efforts à investir dans l'éducation (97 % des enfants de dix ans sont en situation de pauvreté des apprentissages[56]), un enclavement social marqué par des crises armées, une réclusion géographique des zones rurale (avec un accès limité à cause des routes inaccessibles), un environnement économique marqué par l'inflation (23,3% sur un an en juillet 2023, avant de revenir légèrement en dessous de 22% en octobre 2023 selon le FMI) et une dette

[54]- *Multy Years Multi Partners (MYPM) est une stratégie de HCR qui analyse toutes les politiques pour s'assurer que la planification est basée sur les besoins des populations (rapatriés, apatrides, réfugiés et les communautés etc ...) sont prises en compte. Dans ce partenariat en RDC, il y a 12 ministères qui rentrent dans ce partnership stratégique. Ce cadre de partenariat est aligné à la stratégie du gouvernement avec un lien sur les ODD 1, 5 et 8.*

[55]- *La BM estime qu'en 2022, environ 62 % de la population de la RDC (soit 60 millions de personnes) vivait avec moins de 2,15 dollars par jour.*

[56]- *BM en République Démocratique du Congo, 2022*

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

publique élevée[57]. Sur le plan social, le taux de chômage est préoccupant[58] et la cohésion sociale toujours en quête de stabilité. L'accès à l'eau et à l'électricité (26% soit 38% en ville et 14% en milieu urbain) restent faible, avec une demande de plus en plus croissante. Par ailleurs, le pays n'a pas encore atteint sa transition démographique avec une population de plus de 100.M d'habitants dont environ 65% des moins de 30 ans, en panne de faciliter son dividende démographique. Au niveau de la gouvernance, des efforts remarquables ont été faits sur les plans politique à travers des élections régulières et législatif avec le vote de plusieurs lois d'envergure. Toutefois, des efforts énormes restent à faire dans la lutte contre la corruption, la promotion de la redevabilité dans un contexte où la durabilité environnementale est une priorité.

En référence aux discussions avec certaines chefs d'agence et des partenaires, pour mieux répondre aux besoins des populations, UNSDCF 2025-2029 pourrait s'intéresser (i) à la gouvernance dans toutes ses dimensions pour promouvoir de manière transversale la redevabilité vis-à-vis de la population ; (ii) au plaidoyer actif pour la construction des infrastructures en vue d'un désenclavement social et géographique des populations; (iii) à la transformation structurelle de l'économie pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités ; (iv) la gestion durable du capital naturel à travers la protection de l'environnement ; (v) l'aménagement du territoire et la fourniture des services sociaux de base ; (vi) la poursuite des initiatives pour la paix, la sécurité et la stabilisation, en travaillant sur les causes structurelles de pauvreté et des crises dans les régions de l'Est, surtout dans un contexte de désengagement de la MONUSCO. Dans son discours d'investiture, le chef de l'État a décliné ces centres d'intérêts à travers six (6) engagements tous contenus dans son projet de société :

1. *“Créer l'emploi en accélérant la promotion de l'entrepreneuriat notamment celui des jeunes (...)*
2. *Protéger le pouvoir d'achat des ménages en stabilisant le niveau de l'inflation et en maîtrisant le taux de change ;*
3. *Assurer avec beaucoup plus d'efficacité la sécurité des populations, et du territoire (...)* ;
4. *Poursuivre la diversification de l'économie et d'accroître sa compétitivité en optant pour la transformation locale des produits agricoles et miniers ;*
5. *Garantir plus d'accès aux services de base en veillant à l'extension des programmes tels que ceux de la Couverture Santé Universelle, de la gratuité de l'enseignement et du PDL 145T ;*
6. *Renforcer l'efficacité des services publics”.*

[57]- Le déficit budgétaire devrait baisser à 2,6 % du PIB en 2023 et 2,2 % en 2024, et le taux d'endettement moyen se stabiliser à 24,1 % du PIB entre 2023 et 2024 d'après la BAD.

[58]- Le taux de chômage de longue durée est de 61,8%. Cette jeunesse a près de 14 fois moins de chance d'accéder à l'emploi que la population adulte (OCDD, 2022)

En effet, le prochain Plan Cadre de Coopération pourrait donner un appui stratégique et politique pour opérer une transformation structurelle de l'environnement social et économique en se fondant non seulement sur les "6 transitions[59]" (système alimentaire, éducation pour tous, emploi et protection sociale, accès à l'énergie, biodiversité et pollution, connectivité digitale) contextualisées mais aussi sur les engagements du Président dont la Cellule d'Innovation et de Changement de Mentalités (CICM)[60] en est un outil pour les questions de gouvernance et de redevabilité. Avec une population de plus de 65% de moins de 30 ans, la Jeunesse reste un potentiel ambivalent à privilégier au côté des femmes dans le cadre d'une transformation structurelle de la société (à travers des programmes ("gender and youth sensitive"). Le tableau ci-après donne une indication des problèmes auxquels elle fait face :

5.1.3. Pertinence en cohérence avec la validité de la théorie de changement, les chaînes de résultats et la qualité des indicateurs

Après l'analyse des événements et des changements survenus pendant la mise en œuvre de UNSDCF 2020-2024 (Ebola, Covid-19, Monkey pox, chocs environnementaux, guerre d'Ukraine etc.), l'équipe d'évaluation n'a pas estimé nécessaire de reconstruire la théorie de changement au regard de la capacité d'adaptation et à la flexibilité du Plan Cadre de Coopération à structurer des plans de réponses robustes en soutien au gouvernement, tout en gardant le momentum dans la mise en œuvre de son plan de travail. Dans chaque cas, une analyse des résultats attendus, des extrants et des facteurs contextuels des plans conjoints des agences ont été appréciés pour évaluer leurs effets sur la mise en œuvre des activités, y compris les questions transversales et le suivi des ODD de l'agenda 2030.

L'analyse comparée des produits de UNSDCF avec ceux des plans de travail conjoints présente une cohérence dans la structuration hiérarchique et le contenu pour toutes les années. A partir de 2020, les activités de réponses à la COVID-19 ont été prises en compte à travers un plan de réponses[61] en 4 axes chiffré à 407,77 millions USD dont 24 % pour l'axe 1 portant sur la riposte sanitaire, 55% pour l'axe 2 relatif au renforcement de la résilience économique du pays face au COVID-19, 20% pour l'axe 3 concernant la protection sociale, la cohésion sociale et la résilience communautaire, 1% pour l'axe 4 relatif à la gouvernance. Ces quatre axes ont été intégrés dans les plans de travail des différentes agences. Les autres crises ont fait l'objet des plans spécifiques d'appui aux ministères sectoriel. C'est le cas d'Ebola en 2020[62] et celui de la crise en Ukraine qui a fait l'objet des études commanditées par le PNUD pour apprécier son impact au niveau de l'économie du pays.

[59]- Six transitions: Les voies d'investissements pour atteindre les ODD, Septembre 2023

[60]- <https://actualite.cd/2023/05/05/rdc-la-cellule-dinnovation-et-de-changement-des-mentalites-voit-le-jour-au-sein-du>

[61]- Plan des Nations Unies pour l'appui à la réponse socio-économique immédiate au COVID-19 en RDC, Mai 2020 ;

[62]- Plan stratégique de riposte contre l'épidémie de la maladie à Ebola dans les provinces de Nord Kivu, Sud Kivu et ITURI (en RDC), Janvier 2020 - Juin 2020.

La chaîne des résultats est logique et cohérente avec des liens de cause à effet entre les indicateurs de produits et ceux des Effets. La formulation des activités semble également bien structurée pour générer les effets attendus au niveau des indicateurs des Produits. Pour chaque axe, le contenu des activités traduit non seulement les attentes des Effets et des Produits mais également les perspectives des causes sous-jacentes et profondes, des hypothèses et des risques qui, malheureusement, sont restés élevés pour la plupart pendant tout le cycle. Toutefois, une analyse des tableaux de suivi annuel des performances montre plusieurs indicateurs sans données actualisées. Il faudrait penser à renforcer la qualité des données collectées dans tous les domaines (DHIS 2 pour la santé, SINIS pour l'éducation, ...) et trouver une ligne budgétaire pour la collecte des données/annuaires statistiques par axe.

5.1.4. Pertinence par rapport aux principes de programmation des Nations Unies

UNSDCF 2020-2024 a une cohérence effective par rapport aux principes onusiens du global compact[63] qui se traduit par des interventions en lien avec le respect des droits humains qui est la dorsale des interventions du BIT, MONUSCO, PNUD, OIM, PAM, UNFPA, UNICEF et du HCR (pour ne citer que celles-là) dans tous les sites visités tant à Goma, Beni, Bukavu, Kalehé (dans le Nord et Sud Kivu), Matadi, Mbanzangungu Mouanda (au Kongo central), Kanaga et Dibaya (dans le Kasai central) au profit des différents groupes cibles. Par ailleurs, dans sa configuration, il répond aux aspirations du principe «One UN » à travers la planification conjointe des interventions avec un cadre unique de coordination, une intégration de certaines interventions sur le terrain et une mutualisation effective de certaines ressources (bureaux conjoints, véhicules etc...).

Le principe, « ne laisser personne de côté » (LNOB) est bien pris en compte à travers la diversification des cibles, des thématiques, des partenaires de mise en œuvre et des régions où le SNU se déploie de manière directe ou indirecte, à travers le secteur public, privé, des ONGs ou de la société civile, pour couvrir les besoins des populations.

Toutefois, cette pertinence est adossée sur quelques contraintes de planification des documents de références des Agences. En effet, si les CPD des Agences, Fonds et Programmes (AFP) respectent les mêmes cycles avec UNSDCF duquel ils découlent, les documents de référence de certains AFP sont en diachronie avec des cycles qui vont à mi-parcours ou au-delà de la durée de UNSDCF. En effet, seule HCR a plusieurs cadres de référence stratégique avec des périodes différentes dont le plan pluriannuel et pluri-partenaire qui va de 2022 à 2026, la stratégie de protection qui s'étale sur 2020 et 2025, le Regional Refugee Response Plan qui va de 2020 à 2021, le document d'orientations stratégiques qui va de 2017 à 2021, le plan d'action de la conférence internationale pour la région des grands lacs sur l'éradication de l'apatridie (CIGLR) qui s'étale sur 2017 et 2024 et le plan d'action global visant à mettre fin

[63]-Les dix principes Onusiens du global Impact

à l'apatridie de 2014 à 2024. Pour le FIDA, l'actuel programme d'options stratégiques pour la RDC (COSOP) couvre la période 2019-2024 et s'aligne sur son cadre stratégique global 2016-2025[64]. Le PNUD travaille sur la base de son plan stratégique 2022-2025 qui risque de ne pas être actualisé avant le prochain UNSDCF. La Banque Mondiale et le FMI qui sont aussi des démembrements multilatéraux des Nations unies ont leurs modes opératoires et leurs démarches stratégiques qui ne découlent pas de UNSDCF.

Sur un autre pan, les organisations des personnes handicapées (OPD) sont confrontées à de multiples défis notamment la faible capacité de mobilisation des ressources pour les projets et les programmes, la faible capacité structurelle et le faible niveau de plaidoyer en faveur de leurs droits.

Au niveau des programmes, les interventions mandataires de certaines agences vont au-delà du Plan Cadre de Coopération. C'est le cas de l'UNESCO dont il est difficile de mesurer les actions en culture, sciences humaines et sociales, en sciences naturelles, en communication et information à travers UNSDCF 2020-2024, seul le volet éducation ayant de manière spécifique des activités et des indicateurs structurés.

5.1.1. Pertinence par rapport à l'adaptation de l'équipe pays à l'évolution du contexte dans le pays

UNSDCF a mis l'accent sur la planification conjointe pour surmonter les défis des interventions en silos avec des risques de doublon, de saupoudrage et de surcoût. A travers des initiatives/programmes conjoints, des pôles d'intervention convergents se sont constitués en milieu rural et urbain défavorisé, partout dans le pays mais surtout dans les régions de l'Est en proie avec une crise humanitaire sans précédent. L'inclusion partenariale et le nexus dans le cadre des initiatives de développement intégré ont permis de mieux cerner et donner des réponses sur les questions d'inclusion économique, de paix, de sécurité, des services de base et de la gouvernance à travers une cohérence interne et externe structurée. En interne, elle se traduit par la capacité à monter des projets conjoints résultant d'initiatives conjointes dans les zones fragiles, la mobilisation des fonds PBF et SDG.

Tableau 6: Cohérence interne et externe

| Cohérence d'alignement des programmes en interne et en externe | |
|--|--|
| En interne | A l'externe |
| <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un bureau de coordination très actif certes, avec des moyens limités en capital humain ; • Disponibilité d'un Plan Cadre de Coopération commune avec des plans de travail conjoints, des CCA annuels et des CPD des Agences qui en sont une déclinaison ; • Meilleure connaissance de la réforme avec les concepts « One UN » et LNOB par les équipes de Kinshasa ; • Mutualisation des ressources immobilières et logistiques dans les certaines provinces ; • Capacité à mobiliser et exécuter des projets conjoints. | <ul style="list-style-type: none"> • Avantage comparatif remarquable avec une forte capacité et une expérience unique des Agences dans les opérations, la logistique pour les questions humanitaires (le cas du PAM, la MONUSCO, HCR) ; • Partenariats stratégiques élargis (instances gouvernementales, Banque Mondiale, initiatives internes au SNU, partenaires bilatéraux etc..) ; • Bon exemple de partenariat agissant avec la stratégie faire-faire ; • Présence des points d'entrée sectoriels avec les Ministères et les entités nationales ; |

[64]-<https://www.ifad.org/fr/web/operations/w/pays/republique-democratique-du-congo>

Par rapport à l'évolution du contexte pays, le SNU a eu une adaptabilité et une flexibilité certaines pour continuer à appuyer le gouvernement dans la réponse socioéconomique à la suite la COVID-19, à travers un plan de réponse commune, coordonné et intégré mise en œuvre par toutes les agences. Il en a été de même pour les autres crises récurrentes d'Ebola, de Monkey pox et les chocs environnementaux.

A travers l'appui du SNU, le pays dispose d'un plan de réponse humanitaire avec des Priorités stratégiques, des objectifs sectoriels, des approches spécifiques pour les réfugiés et les DPI et les mécanismes de suivi, fondées sur le nexus Humanitaire, Développement et Paix, porté par OCHA avec un alignement stratégique cohérent sur les axes de UNSDCF 2020-2020, le PNSD 2019-2023 et l'agenda 2030 et essentiellement sur les ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 16.

5.1.6. Pertinence en cohérence avec les risques relevés dans le document de UNSDCF 2020-2024

Lors de l'élaboration de UNSDCF, 9 facteurs de risque avaient été identifiés sans évaluation du niveau perçu, ni suggestion des mesures d'atténuation[65]. A un an avant de la fin de la période de sa mise en œuvre, les mêmes risques restent d'actualité à cause des attentes non comblées des populations en matière (1) de justice, de lutte contre l'impunité et de la corruption, de transparence et de meilleure redistribution des ressources, (2) des inégalités de genre exacerbées par des pratiques néfastes persistantes ; de (3) l'affaiblissement des institutions de l'État et le faible impact du mode de gouvernance ; (4) de la vulnérabilité de l'économie en raison de la prédominance des pratiques rentières ; (5) de l'exploitation illégale des ressources naturelles par les pays voisins et les groupes armés; (6) de la survenance des catastrophes naturelles ; (7) du retour régulier de certaines épidémies comme Ébola, le choléra et la rougeole ; et (8) les risques liés au retrait progressif de la MONUSCO.

Tableau 7 : Analyse de risques

| Risques identifiés | Niveau actuel | Evaluation |
|---|---------------|---|
| L'affaiblissement des institutions de l'État à plusieurs niveaux et le faible impact du mode de gouvernance | M | Ce risque est moyen en l'attente de la mise en place du gouvernement et des assemblées au niveau national et provincial à la suite des élections couplées. On espère que la nouvelle législature et le gouvernement vont contribuer à la naissance d'une "RDC transfigurée" comme l'a annoncé le Président dans son discours d'investiture. |
| La fragilité gouvernementale dans la conduite des politiques publiques efficaces | E | Ce risque reste considéré comme élevé étant donné le déphasage de l'ancrage institutionnel de UNSDCF et d'autres partenaires au développement, la désarticulation de la gouvernance entre le niveau central et le niveau provincial, les risques de collusion et de corruption dans les marchés publics et le faible niveau perçu de la redevabilité dans les structures de mise en œuvre des politiques publiques. |
| La vulnérabilité de l'économie de la RDC en raison de la prédominance de l'économie de rente | E | Ce risque est considéré comme élevé parce que l'économie de la RDC et ses avantages comparatifs reposent sur les produits provenant de son sous-sol ou en lien direct avec la nature qu'elle exporte à cause des déterminants historiques (colonisation...), géographiques (enclavement et éloignement des côtes ...), politiques et économiques (gouvernance, régime rentier et coûts de transactions élevés...), démographiques (dépendance forte et transition démographique non achevée) et sécuritaires. |

[65]-Voir « Risques potentiels », Page 51 du document du UNDCF 2020-2024

| Risques identifiés | Niveau actuel | Evaluation |
|--|---------------|---|
| Les conflits récurrents dans l'Est de la RDC | E | Avec environ 266 groupes armés dans le pays et des conflits intercommunautaires récurrents, ce risque reste élevé dans un contexte de désengagement de la MONUSCO. |
| L'exploitation illégale des ressources naturelles par les pays voisins | E | Ce risque est élevé. L'exploitation illégale des ressources naturelles par les voisins reste très active[66] à travers des forces exogènes et endogènes avec la mise en place des réseaux dirigés par des chefs militaires et sociétés privées opportunistes. Les conséquences sur le plan de l'économie, de la santé et de l'environnement sont énormes et susceptibles d'handicaper les initiatives de développement[67]. |
| La vulnérabilité socio-économique des populations | E | Risque reste élevé. En effet, près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC engluée par l'insécurité alimentaire, l'accès difficile aux infrastructures et aux services sociaux de base de qualité, à l'enclavement (voies de communications délabrées et peu praticables.) es. |
| La survenance des catastrophes naturelles | M | Ce risque reste moyen. Une série de catastrophes naturelles (éruption volcanique au nord Kivu en 2021, éboulements de terre à Kinshasa et dans d'autres provinces en 2021, 2022 et 2023, inondations avec mouvements massifs des populations en Janvier 2024) laisse penser à la survenue d'autres catastrophes à moyen terme. |
| Le retour régulier de certaines épidémies comme Ebola, le choléra et la rougeole | M | Ce risque reste moyen. Une série d'épidémies (fièvre hémorragique Ebola en 2020 et 2021 dans les provinces du Nord Kivu et de l'Equateur, choléra en 2020 et 2023 dans les 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022 au niveau national, monkey pox avec plus de 3600 cas suspects et 192 décès) laisse penser à la survenue d'autres épidémies à moyen terme. |
| Risques liés au retrait progressif de la MONUSCO. | TE | La MONUSCO a quitté les provinces de Tanganyika et Ituri et son départ des provinces Sud Kivu et du Nord Kivu est planifié. Ce départ va laisser un vide multisectoriel sur les questions de sécurité, démobilisation, stabilisation, droits de l'homme, justice, affaires civiles et inclusion économique à travers son déploiement. Le contexte pourrait être maîtrisé si le plan de désengagement avec ses accords successoraux épouse les attentes de la transition à travers une affectation adéquate des responsabilités, des ressources et des compétences aux structures de relais. |

Commentaire :

Les risques ont été évalués sur une échelle de valeurs à 4 niveaux : Faible, Moyen, Elevé et très Elevé.

5.1.7. Exploration du principe "Ne laisser personne de côté"

La revue des plans de travaux conjoints montre que UNSDCF a pris en compte ce principe dans son articulation tant sur le plan thématique, sur le plan géographique, sur le plan partenarial et au niveau du ciblage raffiné des bénéficiaires quel que soit l'axe d'intervention.

Au niveau géographique, plusieurs institutions ont fait l'objet de renforcement des capacités au niveau national (en gouvernance, agriculture, élevage, biosphère etc..) ou local (élaboration des plans de développement locaux dans le Sud Kivu, le Kasai Central et Kinshasa, - Programme de développement local de 145 territoires "PDL"). Les secteurs rural et urbain ont été conjointement ciblés par des projets de résilience économique ou en lien avec les thématiques de paix, de sécurité etc...

Au niveau thématique, UNSDCF a touché la quasi-totalité des secteurs vitaux de la RDC relatifs à l'humanitaire et au développement en passant par la gouvernance dans toutes ses formes, la consolidation de la paix, le respect des droits humains, la protection des civils, la cohésion sociale et la démocratie, la croissance économique, la capture du dividende démographique, la protection

[66]- <https://www.droitcongolais.info/EN/files/Exploitations-illegales-des-ressources-de-la-RDC.pdf>

[66]- <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2023-11/l-exploitation-illegale-des-minerais-cause-de-multiples-crisis.html>



5.2. Efficacité

sociale, la gestion durable des ressources naturelles et l'accès aux services sociaux de base.

Quant au ciblage, les populations les plus vulnérables sont concernées et sont exposées aux interventions de UNSDCF. Il s'agit prioritairement des populations autochtones (comme des pygmées), des populations rurales, des populations urbaines vulnérables, des femmes, des filles, des enfants dans toutes leur catégorisation (enfants soldats, enfants déscolarisés, enfants malnutris...), les réfugiés, les personnes déplacées internes, les handicapés etc.....

Question d'évaluation n°4 :

Dans quelle mesure les résultats obtenus par l'UNSDCF ont-ils contribué à renforcé les capacités nationales, l'environnement politique et la réalisation des objectifs de développement durable ? Dans quelle mesure le SNU a-t-il contribué aux progrès vers les résultats escomptés ?

Question d'évaluation n°5 :

Dans quelle mesure les principes des droits de l'homme et l'égalité des sexes ont-ils été efficacement pris en compte dans la mise en œuvre de l'UNSDCF ?

Question d'évaluation n°6 :

Dans quelle mesure le système de suivi de l'UNSDCF, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification, est-il adapté pour mesurer efficacement les progrès vers les résultats et les produits de l'UNSDCF en particulier, et les ODD plus largement ?

Résumé des constats :

L'appréciation de l'efficacité de UNSDCF 2020-2024 a été appréhendée à travers les niveaux de réalisation des interventions par axe et par effets, les contributions à la réalisation des ODD, le rôle des activités information/communication et l'exploration de l'impact du concept « tous unis dans l'action ». Après analyse des données et des entretiens, il ressort que les interventions du SNU ont eu un effet sur les principaux problèmes/défis, les politiques publiques du pays et un soutien certain à UNCT dans le cadre de la fourniture intégrée des résultats en lien avec les ODD. Il s'agit en particulier de l'amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'énergie, l'accès aux moyens d'existence, le renforcement des infrastructures agricoles de base, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection des civiles et la promotion des droits humains, la réponse à la COVID-19, l'accès à l'eau et l'assainissement, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, la promotion de l'environnement durable dans oublier les interventions pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

Cependant l'inventaire des indicateurs de suivi de progrès montre qu'environ un tiers d'entre eux sont non référencés et non actualisés à la date de l'évaluation. L'absence du dictionnaire des indicateurs n'a pas facilité la compréhension des définitions et des modalités de calcul des indicateurs dans un contexte où les études au niveau national sont rares.

Sur le plan global, le niveau de pauvreté reste élevé avec un coefficient de Gini de 0,51 en 2020 contre 0,4 en 2014, traduisant une augmentation des inégalités. De manière désagrégée, cette augmentation s'observe également au niveau provincial. En effet, 80% des provinces, soit 20 provinces sur les 25 pour lesquelles les données sont disponibles, ont connu une élévation de l'indice. 34,6% des provinces ont un coefficient supérieur au niveau considéré comme élevé dont le Haut-Katanga (0,584), Ituri (0,476), Lualaba (0,461), Kinshasa (0,451), Nord-Kivu (0,436), Tshuapa (0,425), Kasai-central (0,428), Sud-Kivu (0,422), et Basuelé (0,409). Dans aucune province du pays, l'on observe le niveau le plus faible d'inégalité, c'est-à-dire des valeurs de coefficient de Gini inférieures à 0,25.

5.2.1. Niveau de réalisation des indicateurs par axe et par effets

L'analyse des rapports annuels des agences combinées aux discussions avec les partenaires de mise en œuvre donne une cartographie impressionnante des résultats fournis par les agences quel que soit l'axe d'intervention.

Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

La MONUSCO a donné un appui remarquable aux interventions de l'axe 1 à travers 18 jalons fixés par le gouvernement et l'Organisation des Nations Unies sur la sécurité et la protection des civils, le désarmement et la démobilisation, le relèvement communautaire et la stabilisation, et le rétablissement de l'autorité de l'État dans les zones de conflit. A titre illustratif, dans son portefeuille de 2022-2023 avec un budget 13,413,465 \$, plusieurs activités ont été menées dont la démobilisation de 300 ex combattants dans les sites de Diango, Kirumba et Uvira (Ituri), l'appui au réseau des femmes pour leur contribution au développement et à la sécurité et leur participation dans la prise de décision (Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu), la consolidation du dialogue au niveau des provinces (Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu), la protection des civils à travers système d'alerte précoce » (early warning), le renforcement de la participation des femmes, des jeunes et de la société civile dans la prise de décision démocratique (Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika), la mise en œuvre de 35 projets de réduction de la violence communautaire, de prévention du recrutement de la jeunesse à risque dans les groupes armés et de promotion du développement local pour une valeur de 3 000 000 \$, l'appui logistique, technique et financier à la justice militaire et civile pour enquêter et poursuivre les crimes de guerre, contre l'humanité, les violations graves des droits humains, y compris les crimes basés sur le genre (7 projets terminés, 4 en cours, 13 missions d'investigation et 11 tribunaux mobiles établis), la formation de 56 militaires pour l'établissement d'un système de justice criminelle civile fonctionnel, y compris le renforcement de la chaîne pénale.

UNSDCF a mis en relief l'implication des femmes dans les questions de paix, sécurité, vulnérabilité économique et l'humanitaire à travers le nexus grâce à One UN Gender Team. Un appui au cadre normatif avec le ministre du genre national, les 26 ministres provinciaux et les chefs de division a été donnée à

à travers le Groupe genre et ONUFEMME. Par ailleurs, à travers ONUFEMME, UNSDCF a lancé le premier forum du mouvement associatif féminin avec 145 territoires, associé le secteur privé aux campagnes d'activisme et soutenu le plaidoyer conjoint pour les différentes réformes liées au code électoral, sans oublier l'appui constant au gouvernement sur les stratégies spécifiques sur l'autonomisation économique des femmes, les mécanisme de dialogue à travers la conversation avec les groupes genre des bailleurs (représentants et des ambassadeurs).

Au niveau de la protection des minorités sociales, une loi organique portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap a été promulguée par le Chef de l'Etat en mai 2022. Cette loi a l'avantage d'offrir une base solide pour la protection et la promotion des droits des personnes vivant avec handicap. Au sujet des atrocités de la guerre et des violences sexuelles utilisées comme une arme de guerre, le parlement a voté la loi n°22/065 du 26 décembre 2022 fixant principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de guerre avec l'appui du SNU.

Par rapport à l'appréciation perçue de l'efficacité par effet, le graphique ci-dessous en donne une illustration :

Tableau 8: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 1

| Effet | Indicateurs d'Effet | | | Cible 2024 | Taux d'achèvement (%) | Commentaires de l'évaluation |
|---|--|----------------|------------------|------------|-----------------------|--|
| | Dénomination | Donnée de base | Réalisation 2023 | | | |
| Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie | | | | | | |
| Effet 1.1 : d'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes | IE 1.1.1 : Pourcentage des communautés cibles ayant connu une diminution des conflits inter et intracommunautaires | ND | 26% | 70% | -44% | Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024 |
| | IE 1.1.2 : Existence des mécanismes de dialogue social, démocratique et politique opérationnels au niveau national, provincial et local | Non | Oui | Oui | Oui | Très bonne performance |
| | IE 1.1.3 : Indice pays du Mo Ibrahim sur les violences basées sur le genre (Indicateur ODD, cible 5. 2) | 50 | ND | 65% | ND | Cet indicateur ne fait pas partie des indicateurs suivis dans le dernier rapport produit en 2020 |
| | IE 1.1.4 : % des populations des zones cibles ayant confiance aux Forces de sécurités (ventilée par sexe) | ND | 8% | 60% | -52% | Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024 |
| | IE 1.1.5 : % de personnes dans les communautés cibles déclarant se sentir en sécurité (ventilée par sexe) | ND | ND | 70% | ND | Les informations ne sont pas disponibles |

| Effet | Indicateurs d'Effet | | | Cible 2024 | Taux d'achèvement (%) | Commentaires de l'évaluation |
|--|--|-----------------|------------------|------------|-----------------------|---|
| | Dénomination | Donnée de base | Réalisation 2023 | | | |
| Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie | | | | | | |
| Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaires, sécuritaires, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle | IE 1.2.1 : % des traités internationaux relatifs aux droits humains ratifiés par l'État et connaissant un début de mise en œuvre | ND | | 80% | ND | Les informations ne sont pas disponibles |
| | IE 1.2.2 : Nombres d'institutions nationales des droits Humains opérationnelles et efficaces | 01 | 1 | 04 | (26) | Les 04 n'ont pas été réalisées mais il y a eu une extension de la structure actuelle dans les 26 provinces |
| | IE 1.2.3 : Taux de réduction du nombre des violations des droits Humains documentés attribuables aux Agents de l'Etat | 15% (2018/2019) | 16% | 40% | -24% | Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024 |
| | IE 1.2.4 : % d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité civile, ventilé par âge et par sexe (cible ODD 16.9) | 40,1% | 46% | 55% | - 9% | Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024 |
| | IE 1.2.5 : % de la population carcérale ventilée par âge et par sexe en instance de jugement (cible ODD 16.3) | 82% | 30% | 50% | - 20% | Pas probable que l'on puisse atteindre la cible avant la fin du cycle en 2024 |
| | IE 1.2.6 : Disponibilité d'un fichier général de la population basé sur l'état civil et contenant les informations sur l'identité juridique de la population (données biométrique, données biographiques, numéro d'identification unique) | 00 | ND | 01 | ND | Selon le Ministère de l'Intérieur et Sécurité ce genre de fichier n'existe pas encore |
| Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'État de droit | IE 1.3.1 : Indice de la qualité globale des institutions nationales | 2,8 (2017) | 3,1 | 3,1 | 100% | |
| | IE 1.3.2 : Indice de gouvernance de Mo Ibrahim pour la RDC | 32,1 | 32.7 | 38 | -5,3 | https://www.faapa.info/blog/la-fondation-mo-ibrahim-publie-un-rapport-sur-les-consequences-du-covid-19-en-afrique-en-decembre |
| | IE 1.3.3 : Indice de perception de la corruption | 20 | 20 | 25 | -5% | Selon le rapport 2023 de l'IPC (indice de perception de la corruption) |
| | IE 1.3.4 : Taux de participation aux élections Nationale, Provinciale et Locale (ventilé par âge, par sexe et par province) | 47,56% (2018) | 45,8 | 60% | -14,2 | Le taux de participation aux élections générales de 2023 est très faible par rapport à 2028. Cette situation est liée à la mauvaise organisation et la fraude. |
| | IE 1.3.5 : Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante (Cible ODD 16.6) | ND | ND | 60% | ND | Les résultats d'une telle enquête ne sont pas disponibles |

L'efficacité perçue au niveau à travers les indicateurs d'Effet est faible. Sur 16 indicateurs, 13 sont dans la zone rouge ou non déterminés. Cependant, il convient de noter que la tendance est positive quel que soit l'effet et l'absence des sources pour certaines données nous conforte dans une position relative en attendant les efforts dans la capitalisation des données de 2023 et de 2024.

Axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles

Au niveau de l'axe 2, les évidences factuelles ont porté essentiellement sur :

- Le soutien à la planification du développement et au dialogue sur le partenariat mondial/New Deal, la coordination et l'efficacité de l'Aide (PNUD) avec la fourniture des produits de connaissances, des politiques/stratégies et PDP/PDL, la mise en place des Groupes de coordination des partenaires (PNUD) et la redynamisation de la Plateforme de Gestion de l'aide et des Investissements (PGAI par le PNUD et le FAO) ;
- Des solutions pour améliorer l'accès à une énergie propre, abordable et durable (PNUD) à travers une politique nationale de l'énergie et un Plan Directeur GPL de Kinshasa (PNUD), 16 études de faisabilité et d'impact social et environnemental pour le déploiement des microcentrales hydroélectriques en territoire (PNUD/FAO), dotation des services de l'Administration en Kits solaires pour une autonomie énergétique (PNUD, FAO) ;
- La protection des groupes vulnérables (PNUD, FAO, PAM, HCR) à travers un nouveau produit financier spécifique « UMOJA » accessible à plus de 15 000 ménages à faible revenu (PNUD), le soutien de 429 victimes de violences sexuelles et VBG, 1 856 populations clés et PVVIH prises en charge juridiquement et/ou engagés dans des activités économiques (savonnerie, élevage, restaurants, vente des produits vivriers) (PNUD) ;
- L'appui à la riposte nationale à la pandémie de Covid-19 à travers le renforcement des capacités de dépistage et de prise en charge des cas de COVID-19, la fourniture des équipements/matériels à 44 Hôpitaux généraux de référence dans 14 provinces et au 2ème grand centre de diagnostic COVID-19 et autres épidémies (Laboratoire CREMER des Cliniques Universitaires de Kinshasa-OMS/PNUD) ;
- Un soutien actif aux petits producteurs à travers le renforcement des capacités institutionnelles des comités locaux (le cas du PNUD dans 5 territoires du Sud Kivu avec 8 groupements de 3000 petits producteurs où 2700 ont eu accès au crédit agricole à travers des fonds de garanties dans les micro-finances). Une dame illustre l'efficacité de cette activité de la manière suivante :

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

"Avec un taux d'intérêt bonifié dégressif de 2% et l'éducation financière, on a pu s'en sortir. Avec le bénéfice, j'ai dû acheter un veau et je peux avoir la bourse pour mon champ plutôt que d'aller l'acheter. J'ai investi 300\$ et les recettes de ventes de mes produits ont donné 700\$. Avec un budget additionnel de mon mari, nous avons acheté un champ et nous sommes propriétaires et non locataires", une femme commerçante bénéficiaire de micro-crédit Kalehe."

- Le soutien à la lutte contre le changement climatique et à l'aménagement du territoire avec une CDN révisée réaffirmant l'engagement climatique de la RDC et ses priorités de développement durable (PNUD, FAO), l'élaboration d'une politique et un projet de loi pour l'Aménagement du Territoire disponibles (PNUD, FAO) ;
- L'appui à des systèmes et modes de production agricole durable avec environ 10 793 ha des cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière, en savane et dans les jachères emblavées (PNUD, FAO), la mise en défense de 1 980 ha en zone forestière dégradée et 1 300 ha reboisés (PNUD, FAO), appui pour mise en activité de plus de 10 000 ha de cultures pérennes (Cacao, Café et Palmier à huile par PNUD, FAO.) ;
- L'appui à la promotion du capital naturel à travers le soutien à la formulation de la politique de l'aide sur les questions de politiques environnementales et des contributions stratégiques (PNUD et UNEP) pour améliorer la synergie dans la mise en œuvre de la programmation environnementale au sein du Système des Nations Unies. Les principales thématiques portent sur la promotion du développement durable, le renforcement de la gouvernance environnementale, la promotion et amélioration la conservation de la biodiversité, la promotion de la gestion durable des forêts, le soutien aux efforts de lutte contre le changement climatique ;
- L'appui à la gouvernance à travers l'élaboration de la loi foncière en 2023, la réforme de la police (2024 – 2028), le renforcement de la commission nationale de réforme foncière qui est devenue autonome (UNHABITAT), le développement du code de l'urbanisme et de la construction avec la BM et UNHABITAT et la mise en place au sein de l'Assemblée nationale, d'une sous-commission « Emploi et Formation Professionnelle » composée de 20 députés nationaux (BIT).

Toutefois, les attentes et les opportunités restent énormes pour une inclusion et une croissance économique socialement viables. Les bénéficiaires des AVEC (Association des Volontaires pour l'Épargne et le Crédit) estiment que l'appui n'est ni holistique, ni entièrement adapté. En effet, parallèlement au soutien à l'épargne pour les activités génératrices de revenu, elles souhaitent bénéficier des formations en petit métiers comme la couture, le tricotage, le tressage ou la coiffure pour diversifier leurs activités. Les montants de crédits sont souvent très insignifiants (30\$ à chaque membre d'un groupe de femme à Bushshu) et les agences mènent des activités de résilience et d'inclusion économique de manière verticale et parfois dans les mêmes territoires avec

des approches différentes. Il faut une intégration à travers un package d'interventions et assurer la mise en relation des groupements avec les coopératives et les institutions de micro-crédits pour plus de pérennisation.

Relativement mitigés dans l'ensemble, les indicateurs des effets confortent cette analyse en dépit de leur tendance à la hausse par rapport aux données de référence, quel que l'effet. En dehors du PIB par habitant qui est en nette croissance, UNSDCF aura besoin d'un effort remarquable pour couvrir le gap par rapport à ses attentes pour les autres indicateurs. L'Effet 2.3, présente les mêmes caractéristiques, le taux de reboisement (89%) indiqué ici étant lié à un projet et non à la couverture nationale. Par contre, l'Effet 2.2 en lien avec "une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides" a une meilleure optimisation en termes de couverture des objectifs à la fin du cycle.

Tableau 9: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 2

| Effet | Indicateurs d'Effet | | | Cible 2024 | Taux d'achèvement (%) | Commentaires de l'évaluation |
|---|---|--------------------------------|------------------|----------------------------|-----------------------|--|
| | Dénomination | Donnée de base | Réalisation 2023 | | | |
| Axe 2 : Croissance économiques inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles | | | | | | |
| Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes | IE 2.1.1 : Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant (Cible ODD 8.1) | 4,9% (2018) | 6,2 | 9% | -3,8 | En nette augmentation et pourra s'améliorer davantage en 2024 avec les avantages comparatifs des industries extractives et minières. |
| | IE 2.1.2 : PIB/habitant (Cible ODD 8.1) | 495\$ (2019) | 695,30 | +100\$ | +40 | Le PIB/habit a eu une nette amélioration |
| | IE 2.1.3 : Part de l'agro-alimentaire dans le PIB (en %) | 16,6% (2016) | 15,2% | 22% | -6,8 | Baisse par rapport à 2016. Il n'est pas probable d'atteindre l'objectif d'ici la fin du cycle de UNSDCF |
| | IE 2.1.4 : Taux d'emplois (jeunes, femmes, jeunes) | H=63% F=59% J=33% (2016) | 57,2% | H=64 % F=62% J=33,5% | -6,8 | Baisse par rapport à 2016. Il n'est pas probable d'atteindre l'objectif d'ici la fin du cycle de UNSDCF |
| | IE 2.1.5 : Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge (seuil de 1,90 \$) Cible 1.1 ODD1) | 74% (2017) | 72,3% (2022) | 50% | -22,3 | Le gap est encore important pour être comblé avant la fin du cycle de UNSDCF en 2024 |
| | IE 2.1.6 : Revenu du secteur industriel par habitant | ND | ND | 5% | ND | |
| | IE.2.1.7 : Part de l'industrie manufacturière dans le PIB | 5% | 2,6% | 15% | -12,4 | Score très appréciable en 2023 |

| Effet | Indicateurs d'Effet | | | Cible 2024 | Taux d'achèvement (%) | Commentaires de l'évaluation |
|--|--|----------------|------------------|------------|-----------------------|--|
| | Dénomination | Donnée de base | Réalisation 2023 | | | |
| Axe 2 : Croissance économiques inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles | | | | | | |
| Effet 2.2: D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides | IE 2.2.1: Pourcentage de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, ventilé par sexe et par groupes de population (Cible ODD 1.3) | 10% | 9,6% | 40% | -30,4 | Score très appréciable en 2023 |
| | IE2.2.2 : Part des dépenses publiques réalisées en matière de protection sociale | ND | 29,5 | 30% | -0,5 | Bonne performance. Il est fort probable que la cible soit atteinte d'ici la fin du cycle de UNSDCF |
| | IE 2.2.3 : Nombre des programmes de protection sociale ou de renforcement de la résilience développés et mise en œuvre en faveur de femmes, jeunes, enfants, réfugiés et déplacés | ND | 9 | 10 | -1 | Bonne performance. Il est fort probable que la cible soit atteinte d'ici la fin du cycle de UNSDCF en 2024 |
| | IE.2.2.4. : Existence d'un cadre national multisectoriel opérationnel de coordination de la protection sociale | Non | Oui | Oui | Oui | Bonne performance |
| | IE.2.2.5. : % de la population cible couverte par les mécanismes de protection sociale en santé | ND | 5% | 5% | 100% | Bonne performance |
| Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité | IE 2.3.1 : Taux de réduction des émissions de gaz à effet de serres | ND | 4% | 8% | - 4 | 50% d'effort reste à faire |
| | IE 2.3.2 : Taux de déforestation | 0,3% | 4,6 | 0,2 | - 4,4 | Effort considérable reste à faire |
| | IE 2.3.3: Taux de reboisement/reforestation | 10% (2017) | 89,4% | 50% | +39,4 | Dans le cadre du programme du Gouvernement "jardin scolaire " pour 1 milliard d'arbres à l'horizon 2023, l'évaluation indique que dans les cinq provinces pilotes retenues, 89,4% soit 894.082.425 arbres ont été plantés. |
| | IE 2.3.4: Taux d'aires protégées bénéficiant d'une gestion aux standards internationaux | 27% | ND | 35% | ND | A chercher, Ministère de l'environnement |

Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

L'axe 3 s'est illustré par une diversité d'activités en lien avec la protection (UNICEF, HCR, PNUD, MONUSCO), l'Éducation (UNICEF, PAM, FAO, UNESCO), l'inclusion économique (PNUD, UNICEF, HCR), santé, nutrition eau et hygiène (OMS, UNICEF, UNFPA). Au niveau de la protection, les divisions provinciales de la justice ont été appuyées avec l'accessibilité à une justice spécialisée pour les enfants surtout dans les régions fragiles (exemple de la création des comités protection des enfants dans 4 sites Mwenga, Kalehe, Bukavu et Walungu par l'UNICEF), l'accentuation de la lutte contre l'impunité des auteurs des violences sexuelles.

Dans l'éducation, en dehors du soutien actif aux divisions provinciales pour le diagnostic des besoins (Exemple de l'UNESCO dans l'Equateur), des abris, des cantines scolaires et des jardins scolaires ont été construits à Minova et à Kalehe (PAM, HCR, FAO) pour désengorger les salles de classes occupées par les réfugiés du Massissi et l'éboulement des terres de Bushushu, comme le témoignent les bénéficiaires de l'école primaire de Rambira :

*"Je présente ma gratitude au nom des élèves, des parents et de mes collègues pour le soutien attentif de l'UNICEF, le PAM et le HCR ont donné à notre école pour garder les enfants sur les bancs à travers la distribution des kits scolaires, pédagogiques et récréatifs, la cour de récupération motivée par les biscuits, la détraumatisations à travers la projection des films et des dessins animés, la construction des salles de classes et des latrines et surtout le germe pour le reboisement et la protection de l'environnement", **Kajibwami Nabulingi, directeur de l'école primaire de Rambira.***

*"Je tiens à féliciter les nations unies pour son soutien et sa présence effective auprès de la communauté et de nos écoles depuis la catastrophe de Mai 2023. Avec son soutien hautement apprécié ayant conduit à l'amélioration des conditions d'apprentissage, beaucoup de parents ont évité le traumatisme et ont pu garder leurs enfants à l'école", **(Paul MUBIBA, représentant de la société civile de Bushushu).***

Sur le plan de la santé et du WASH, les campagnes de vaccination et des programmes de promotion et d'offre des intrants pour la nutrition, des actions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant, les femmes et les filles ont été exécutées (UNICEF, UNFPA, ONUFEMMES) dans la quasi-totalité des provinces. Selon le Chef Division Santé du Sud Kivu, "les agences du SNU sont le socle du système de santé" dans le pays. Elles sont au centre de toutes les grandes interventions (UNICEF, OMS, UNFPA, BM, OIM etc..).

"Par rapport à la santé de la mère et de l'enfant en particulier dans la province du Sud Kivu, les agences du SNU, et surtout l'UNICEF sont les partenaires qui nous soutiennent de manière durable avec la construction de notre centre qui répare environ 90 filles/femmes chaque

6 mois grâce à l'appui logistique pour chercher les victimes de VBG dans les zones reculées", renchérit le Prof Denis Mukwege, prix Nobel de la paix lors de la rencontre avec lui le 10 Janvier 2024 à l'hôpital Panzy".

Sur le plan des infrastructures, une ouverture de 49 km de routes de desserte agricole avec le soutien de CARITAS/PNUD a permis d'arroser les localités de Mapanya, Kakula, Lupeta, Kankulu, Kapembo, Benganayi, Kabundu, Meke et Kasonga dans le territoire de Dibaya (Kasai Central). Il en est également des points d'eau dans certains territoires (4 adductions d'eau potable réalisées à Dibaya), 3 forages réalisés à Nganza et 1 forage dans le site de villagisation du HCR pour les retournés de l'Angola à Tshilumba (Kasai Central) avec le soutien du PNUD, UNCDF et l'ambassade de Suède.

Cependant, quoi qu'en nette progression, les indicateurs des services sociaux de base restent faibles si on s'en tient aux données de la santé et de l'éducation à titre illustratif. Pour le secteur santé, le taux d'utilisation des soins curatifs était encore à 64% en 2021 même si les 26 provinces sont au-delà 50%^[68] en 2022 par rapport à 16 provinces en 2019.

Le taux de mortalité maternelle était de 547.5 pour 100 000 naissances vivantes alors que la cible mondiale à atteindre d'ici 2030 est de 70 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes. Pour ce qui est du VIH par exemple, la RDC est en deçà de son objectif d'éradiquer le sida d'ici 2030 (95-95-95). En fin 2022, 83% des 490 000 PVVIH connaissaient leur statut sérologique, 82% étaient sur traitement ARV et 74% avaient une charge virale supprimée.

La baisse des décès liées au VIH/SIDA est sur la bonne trajectoire (72%). Cependant, elle est encore loin des 81% de baisse attendue pour atteindre la cible 2025 de 6 900 décès. Il en est de même des nouvelles infections avec une de 58% bien en deçà des 85% attendus pour atteindre la cible 2025, l'offre des services étant limitée avec 48 zones de santé sans service VIH/SIDA. En effet, la complétude globale en matière de santé reste moyenne avec 5 DPS dans la catégorie faible (Lualaba 53%, Nord-Ubangi et Tanganyika 57%, Tshopo 58% et Maï Ndombe 50%), Onze dans la catégorie moyenne, cinq dans la catégorie performante et cinq autres dans la catégorie très performante^[69].

Pour l'éducation, les investissements n'ont pas suivi la réforme inhérente à la gratuité pour une adéquation d'offre des salles de classe et des enseignants par rapport à la demande. Pour la seule province de l'Equateur en 2023 (l'une des provinces les moins peuplées), il fallait réactiver 202 classes pré-primaires non fonctionnelles, prévoir environ 220 nouvelles salles de classe en dur^[70].

[68]- Rapport de suivi des indicateurs du PNSD 2019-2022 ;

[69] - Avec une moyenne de 75%, il sied de dire quand même qu'il y a une bonne évolution par rapport à 2020 où la complétude globale pays était de 44%. (Rapport de l'évaluation 2019, 2022) :

[70] - Plan d'action opérationnel 2022, du secteur éducation, Province de Equateur.

Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA

Les différents indicateurs sont en nette progression par rapport à 2019 même si un effort considérable reste à faire pour atteindre la cible de la plupart des indicateurs à la fin du cycle de l'UNSCDF. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (43/1000 en 2021) et le taux de mortalité maternelle (120/100000 en 2021) sont en dépassement et montrent une très bonne perspective pour couvrir les ODD 3.2 et 3.1). Il en est également du taux net d'admission en première année du primaire et du taux brut de scolarisation au primaire qui sont passés de 70% à 78 et 110% (2018) à 100% (2022). La contribution pour les ODD 6.1, 2.2 et 2.3 est faible.

Tableau 10: Niveau d'évolution des indicateurs par effet de l'axe 2

| Effet | Indicateurs d'Effet | | | Cible 2024 | Taux d'achèvement (%) | Commentaires de l'évaluation |
|---|--|----------------|------------------|-----------------|-----------------------|--|
| | Dénomination | Donnée de base | Réalisation 2023 | | | |
| Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire | | | | | | |
| Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA | IE 3.1.1 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (cible ODD 3.2) (ODD 3.2.1) | 98/1000 (2015) | 43/1000 (2021) | 78 /1000 (2024) | | Le taux de 2021 est une meilleure indication pour la bonne performance. |
| | IE 3.1.2 : Taux de mortalité Maternelle (cible ODD 3.1) | 473/100 000 | 120/100 000 | 380/100 000 | | Le taux de 2021 est une meilleure indication pour la bonne performance. |
| | IE 3.1.3 : Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (Cible ODD 6.1) | 30,5 % | 35,5 | 38,8 % | -3,3% | La performance est en bonne perspective |
| | IE 3.1.4 : Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans (cible ODD 2.2) | 41,8 % (2018) | ND | 30% | ND | |
| | IE 3.1.5 : Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et principaux groupes de population (cible ODD 3.3) | 19 000 (2018) | 50% | 80%) | -30 | Selon le PNLS l'incidence du VIH, c'est-à-dire le nombre de nouvelles infections parmi une population et au cours d'une période donnée, était de 0,21 %, toutes tranches d'âge confondues. |
| | IE 3.1.6 : Taux net d'admission en première année du primaire selon les sexes | 69,8 % | 78% (2022) | 77,2% | +0,8% | Bonne performance |
| | IE 3.1.7 : Taux Brut de Scolarisation au primaire | 110,3% | 100% | 131,4% | -31,4% | Le taux de scolarisation a atteint 100% (2022-2023) dans les cycles primaire (Ministère de l'EPST) |

| Effet | Indicateurs d'Effet | | | Cible 2024 | Taux d'achèvement (%) | Commentaires de l'évaluation |
|---|--|----------------|------------------|------------|-----------------------|---|
| | Dénomination | Donnée de base | Réalisation 2023 | | | |
| Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire | | | | | | |
| Effet 3.2 : D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des standards et principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la sur-morbidité des personnes affectées | IE 3.2.1 : Nombre des provinces disposant des plans de contingences ou plan de gestion des risques de catastrophes naturelles. | ND | 1 | 26 | 25 | 1 document de Plan d'action de réduction des risques de catastrophes au Sud-Kivu 2022-2027 est disponible. Rapport de collecte des données des indicateurs IRRF et CPD |
| | IE 3.2.2 : Nombre des provinces disposant d'un mécanisme efficace et solide de coordination humanitaire sensible au genre. | ND | 7 | 20 | -13 | Selon le rapport OCHA, les provinces de l'est (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika) et de l'espace Kasai (Kasai central, Kasai) dispose d'une coordination humanitaire sensible au Genre |
| | IE 3.2.3 : Existence d'une coordination humanitaire nationale efficace, opérationnelle et fonctionnant sous le leadership des autorités gouvernementales. | 0 | 1 | 1 | 100% | Le Gouvernement national dispose à son sein un Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires |

5.2.1 Contribution de l'équipe pays des nations unies à la réalisation des cibles prioritaires des ODD

L'OCDD a procédé à la présentation du rapport national du premier Rapport d'Examen National Volontaire (VNR) en 2021 et un second examen en 2023. Malgré les efforts engrangés par le gouvernement et les partenaires, l'évaluation des quelques 100 cibles nationales des ODD pour lesquelles des données sont disponibles montre qu'environ 15 % seulement d'entre elles sont sur la trajectoire de leur atteinte ; environ 45%, bien que montrant des progrès, sont modérément ou gravement en retard ; et quelques 40 % n'ont enregistré aucun mouvement ou ont régressé par rapport à la situation de référence de 2015. Sur la base du rapport des résultats de 2022 de UNSDCF 2020-2024, on relève que :

- **Les ODD 12 et 13 sont sur une très bonne trajectoire d'effet ;**
- **Les ODD 14 et 15 sont aussi en bonne voie ;**
- **Les ODD 4, 7 et 8 démontrent juste de perspectives moyennes.**

Le tableau à l'annexe n°4 donne une vue globale es ODD en 2023.

5.2.1. Facteurs internes qui ont contribué aux avancés ou empêché la réalisation des effets

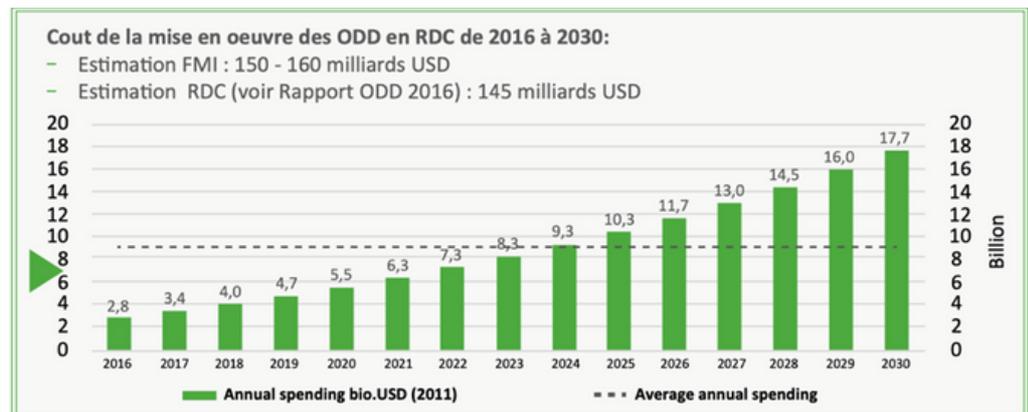
Après la triangulation des informations récoltées, on relève que plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation des activités. Les efforts des groupes des résultats, la capacité du RCO à assurer la coordination et organiser des planifications conjointes et la capacité des agences à mobiliser les ressources

humaines, logistiques et financières pour soutenir le gouvernement. Par ailleurs, le partenariat structuré au niveau sectoriel avec les organisations nationales et internationales, l'ancrage local avec les comités provinciaux et locaux de développement et l'adhésion du gouvernement aux programmes et projets de UNSDCF ont largement contribué à la réalisation des effets.

Toutefois, le niveau d'appropriation locale maigre est aggravé par les interventions en silo des acteurs de développement et certaines agences de Nations Unies qui exploitent la faiblesse du leadership institutionnel et la désarticulation des mécanismes de coordination et de priorisation, pour valoriser les interventions selon leurs mandats. En outre, les changements récurrents des animateurs politico-administratifs perturbent le cours des activités. A titre d'exemple, les nouveaux animateurs des ETD (bourgmestre, chef de secteur) arrivés en janvier 2023 n'ont pas encore de compétences sur la gestion des Comités locaux de paix et de développement (CLPD). La reprise des conflits armés et de l'insécurité dans les régions de l'Est n'a pas aussi facilité l'accès aux groupes cibles dans les milieux ruraux.

En outre, il faut relever que le budget de la MONUSCO du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 s'élève à 1,037 milliards USD. Le Gap financier causé par son désengagement y compris pour les activités non militaires sera significatif. Le SNU et l'Etat auront à intensifier le plaidoyer pour mobiliser les ressources domestiques et internationaux, susceptibles de couvrir les besoins estimés dans le graphique[1] ci-dessous pour financer les ODD, dans un contexte où l'Ukraine, la Syrie et le moyen orient captent l'attention des bailleurs.

Figure 4: Coût de mise en œuvre des ODD en RDC de 2016 à 2030



Enfin, "l'inefficacité du processus de planification du PNSD 2019-2023 avec l'absence d'un système pluriannuel intégré de programmation, de budgétisation et de S&E, le faible alignement des budgets de l'Etat et des provinces sur les priorités déclinées dans leur cadre de planification de moyen terme, l'immensité des besoins de financement de développement non bouclés par des sources de financement viables, l'absence d'un cadre institutionnel fonctionnel de pilotage et de coordination du PNSD, conformément aux arrangements institutionnels de gouvernance prévus dans

[71] Rapport du FMI sur les ODD, 2016

ledit plan, la nécessité de renforcer la gouvernance des politiques économiques, sociales et financières, la nécessité également de renforcer le cadre de dialogue public-privé (.....) et les faiblesses du processus d'opérationnalisation du budget sensible au genre inaboutie"[72] redent complexes la lisibilité de l'efficacité du Plan Cadre de Coopération.

5.2.1. Contributions des activités d'information et de communication à l'atteinte des résultats

Le RCO mène une communication très active à travers UNCT, le Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) (y compris ses démembrements) et les espaces sectoriels. Au niveau stratégique ou politique, le RCO travaille avec le Ministère de la coopération dans le cadre du suivi des résultats de UNSDCF 2020-2024 pendant que les agences ont des discussions directes avec leurs ministères de tutelle à travers divers cadres d'appui et de concertation au niveau programmatique et sectoriel. Dans le segment humanitaire, le RCO travaille à travers OCHA pour faciliter la communication avec les partenaires dans les clusters. Au niveau technique, le Groupe de Communication des Nations Unies (GCNU) a élaboré et adopté un planning d'activités pour mieux assurer la visibilité de UNSDCF 2020-2024. Une retraite a été organisée pour outiller les points focaux des agences membres du groupe communication. Un atelier de formation des journalistes a été organisé pour renforcer leurs capacités et les orienter sur les thématiques programmatiques de UNSDCF 2020-2024. En dehors des sites web des Agences, il existe le site web ONU RDC (<https://drcongo.un.org/fr> et un compte X <https://twitter.com/ONURDCongo>).

La radio OKAPI avec sa couverture nationale, est un canal impressionnant pour la diffusion des messages en lien avec le développement, la paix et la sécurité, tant en antenne que dans son site web (<https://www.radiookapi.net/>).

Les principales thématiques sur lesquelles le groupe de communication a porté sa communication en 2023 sont la crise climatique et le capital naturel, la COP28, le système financier mondial, l'accès au système universel d'alerte précoce, les énergies renouvelables En outre, des journées internationales ont été célébrées et en particulier, les 16 jours d'activisme contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) avec l'appui actif des différentes agences. En dépit de cette gamme d'activités, les résultats enregistrés restent mitigés par rapport à la nécessité de bâtir un mécanisme efficace pour la visibilité conjointe des AFP en tant que piliers programmatiques de UNSDCF 2020-2024. Cela s'explique en partie par le démarrage tardif des activités du groupe à cause de la COVID-19 et les contraintes budgétaires malgré l'existence d'un plan de travail budgétisé.

[72] CCA-RDC-DRAFT1-271223

5.3. Efficience

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

Question d'évaluation n°7 :

Dans quelle mesure la transition de l'UNDAF à l'UNSDCF, dans le contexte de la nouvelle prérogative du Coordinateur Résident, a-t-elle joué un rôle de catalyseur ou d'accélérateur pour rendre plus efficaces l'offre et les opérations conjointes des Nations Unies dans le pays ?

Question d'évaluation n°8 :

Dans quelle mesure le SNU a-t-il fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats de l'UNSDCF tout en tenant compte du contexte et de la réponse COVID ?

Question d'évaluation n°9 :

Dans quelle mesure la programmation conjointe, les mécanismes de coordination inter-agences (y compris la collaboration avec l'OMT) et les réductions de coûts ont-ils contribué à une mise en œuvre efficace et cohérente de la Boîte à outils opérationnelle pour le développement durable des Nations Unies (BOS) dans le cadre de l'UNSDCF ?

Résumé des constats :

La mobilisation des ressources de UNSDCF 2020-2024 est relativement faible, avec un taux annuel moyen de 65% par axe stratégique. Cette situation serait sans doute liée à crise en Ukraine, à l'Effet de la COVID-19 mais aussi à l'insuffisance de la stratégie de mobilisation des ressources au-delà des opportunités classiques des agences, même si le RCO a pu mettre en place des initiatives conjointes grâce aux mécanismes de SDG funds, PBF et les fonds SERP.

Pour ce qui est du partenariat stratégique, le SNU a pu mobiliser différents types de partenaires dont ceux de la coopération bi ou multilatérale et les ONG nationales ou internationales très actives dans la mise en œuvre des activités. Ces partenariats se font, soit par dotation des budgets sur la base de sollicitations de financement des agences des Nations Unies (cas de l'UE, de l'Ambassade du Japon ou de la coopération Allemande pour ne citer que ceux-là), soit à travers une collaboration directe sur le terrain dans la mise en œuvre de projets appuyés conjointement par les agences des Nations Unies.

En ce qui concerne les ressources investies au niveau de chaque priorité stratégique, les résultats ont révélé un taux d'utilisation important (plus 80%)[73] quel que soit l'effet ou l'année. L'existence de centrales d'achat et surtout de la stratégie de BOS a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources. C'est également le cas des projets conjoints dont le profilage raffiné, l'importance des thématiques abordées et l'enjeu des sites d'intervention sont des gages des résultats tangibles. Suite à la cartographie des compétences de 2023, un effort sen -

[73] - Les années 2022 et 2023 prises pour référence.

ble doit être fait pour renforcer le capital humain non seulement au niveau du RCO mais surtout dans les agences après un reprofilage fondé sur les perspectives stratégiques du prochain Plan Cadre de Coopération.

De manière globale, le paquet d'interventions mis en place par les agences des Nations Unies a permis de renforcer l'offre et la demande des institutions publiques et privées. Toutefois, l'équipe a pu observer à travers les entretiens réalisés avec les partenaires de mise en œuvre, qu'un certain nombre de facteurs auraient contribué à la baisse de l'efficacité de l'UNSDCF, à savoir :

- L'application approximative du MAF et la méconnaissance de l'UNSDCF au niveau déconcentré en dépit de la communication autour de la transition de UNDAF à UNSDCF ;
- Les retards dans la programmation des activités et la mise à disposition des fonds ;
- L'inadéquation entre les ressources allouées et les besoins ;
- L'absence ou la faible capacité institutionnelle et opérationnelle des partenaires de mise en œuvre.

5.3.1. Optimisation des prérogatives du Bureau du Coordinateur Résident comme vecteur accélérateur d'efficacité de l'offre et des opérations conjointes des Nations Unies en RDC

Le RCO est actif et travaille de manière très rapprochée avec les agences dans le cadre de la coordination et de la planification conjointe des activités de l'UNSDCF grâce au soutien d'un UNCT dynamique et inclusif avec des réunions mensuelles régulières autour des thématiques stratégiques en lien avec le contexte national, le suivi des ODD, la sécurité, le fonctionnement des groupes thématiques, la mobilisation des ressources, l'ancrage programmatique à l'UNSDCF et au PNSD et depuis quelques temps, les stratégies de transition de l'ONU, suite au désengagement progressif de la MONUSCO du pays. La planification conjointe est utilisée comme un outil puissant pour mettre les agences ensemble dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan Cadre de Coopération. UNSDCF 2020-2024 en est une illustration patente à travers son contenu thématique intégrateur, le mode de fonctionnement des groupes de gouvernance stratégiques (UNCT, OMT, PMT) et du caractère participatif et inclusif des groupes thématiques au niveau opérationnel (GTSE, groupe communication ou le groupe genre). Il convient de relever aussi que le SNU est très actif dans le fonctionnement des clusters et des groupes multi-acteurs sous le lead des agences dans les provinces.

Les UNCT provinciaux en cours de promotion sont une innovation de UNCT adaptée au contexte de la RDC, pays avec des enjeux de développement hétéroclites et des contraintes humanitaires complexes liés à des déterminants historiques, démographiques, géographiques, socioculturels, géo/politiques et économiques enchevêtrés. En effet, avec une population de plus de 100 millions d'habitants et 2.345.410 km² de superficie, la RDC dispose de 26 provinces administratives engagées dans une décentralisation

inachevée qui fait de Kinshasa, le poumon des stratégies de développement à travers ses services déconcentrés. Le SNU intervient au niveau national avec des bureaux actifs dans 19 provinces aux profils spécifiques. La cartographie des compétences et des interventions faites par le RCO, a donné une visibilité sur la localisation et la capacité des sous-bureaux des agences dans le pays. Par conséquent elle a dévoilé la nécessité d'utiliser la coordination décentralisée pour optimiser l'impact des interventions des NU en RDC. Sous la diligence du RCO, un mécanisme de coordination au niveau provincial a été institué sous le label UNCT Provincial, dans les provinces ayant une présence critique des sous-bureaux des agences des NU. Il s'agit pour le moment de Ituri, Kasai Central, du Sud Kivu, du Nord Kivu et de Tanganyika. Cette approche au niveau provincial est un vecteur d'efficacité avec une plus-value non seulement sur la qualité de la coordination, la qualité et l'ancrage des interventions à l'UNSDCF, l'optimisation de la visibilité, mais surtout, une opportunité de mutualisation et de partage des coûts pour les activités conjointes.

En dépit de cohérence perçue, il existe toujours une compétition soit dans le cadre du positionnement stratégique, soit dans la mobilisation de ressources. Le Représentant adjoint d'une agence des NU a résumé cette situation en ces termes :

“La communauté des Nations Unies en RDC n'arrive pas à démontrer qu'elle est capable de travailler comme une seule entité pour élaborer, planifier, coordonner et suivre une seule stratégie d'accompagnement du pays de manière intégrée selon ses priorités conformément à la déclaration de Paris qui met en avant l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, les résultats et la redevabilité[1] ; et des principes directeurs de la réforme et du dispositif de gestion et de responsabilité du système des NU[2]” qui définissent le cadre de collaboration entre les agences et le Coordinateur Résident dans la perspective de One UN” (le Représentant Adjoint Chargé des Programmes d'une Agence).

5.3.2. L'optimalité de l'utilisation des ressources (humaines, financières et managériales) de UNSDCF 2020-2024

La cartographie des compétences de mai 2023 commanditée par le RCO montre que le SNU en RDC a une présence physique (bureaux) dans 19 provinces sur les 26, (sauf au Haut Lomani, Sankuru, Lomani, Lualaba, Kwango, Maï Ndombé et Tshuapa), 2.770 agents dont 125 pour la coordination et la gestion, 1.324 pour les programmes et 1.321 pour les opérations. Ce personnel est reparti en fonction des financements/projets disponibles et les attentes mandataires des agences et non en fonction des besoins de développement. Compte tenu des enjeux complexes du pays en matière de développement, de paix et de sécurité, il serait nécessaire de repenser les attributions de certaines agences dans le contexte de désengage-

[74] <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>

[75] <https://unsdg.un.org/fr/resources/cadre-de-gestion-et-de-responsabilite-du-systeme-des-nations-unies-pour-le-developpement>

ment de la MONUSCO qui va quitter le pays avec un lourd tribut nécessaire aux opérations et aux activités de maintien de la paix et de la sécurité, surtout dans les régions de l'Est en proie à la guerre armée. En effet, la transition va se faire dans un contexte de ressources restreintes à cause de la migration des priorités vers la Syrie, la Birmanie, l'Ukraine ou Gaza. Pour économiser les ressources, les agences pourraient prendre l'option de travailler essentiellement avec les organisations locales pour faciliter leur transition institutionnelle et le renforcement de leurs capacités opérationnelles.

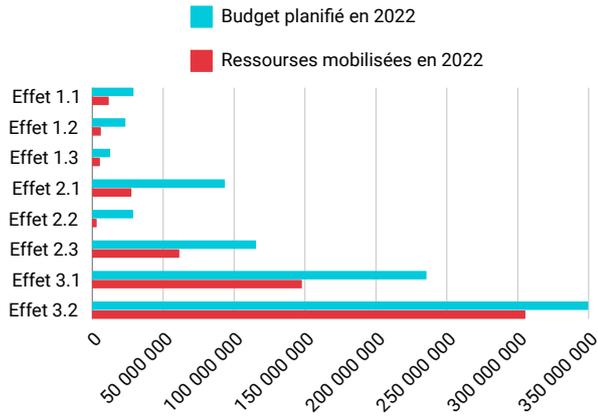
En outre, pour un besoin d'efficacité, les programmes gagneraient à être bâtis non seulement sur des critères de vulnérabilité mais aussi sur la base des indicateurs de pauvreté et la fragilité environnementale des sites.

Tableau 11: Capacité de mobilisation des ressources financières en 2022 et 2023

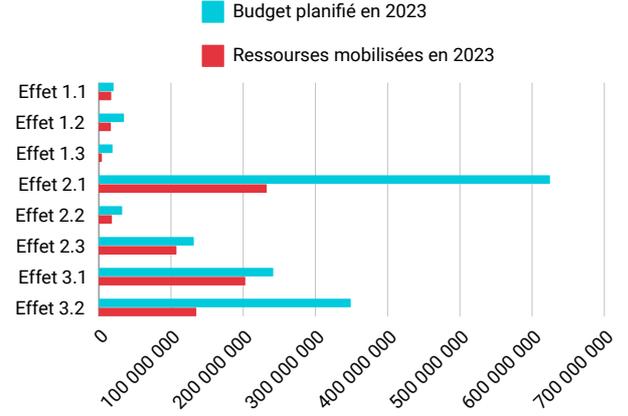
Compte tenu de l'incohérence et de l'incomplétude des données issues de UNinfo et des rapports annuels des agences, l'équipe a trouvé pertinent de travailler exclusivement avec les données des années 2022 et 2023 qui avaient une complétude bonne pour l'analyse. A cet effet, les données issues de ces deux années vont nous donner une indication sur les tendances de mobilisation et de consommation des ressources.

| 2022 | | | | |
|----------------------|-------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Effets | Budget planifié en 2022 | Ressources mobilisées en 2022 | Budget dépensé | Capacités de mobilisation (%) |
| Effet 1.1 | 29 107 995 | 11 630 800 | 12 527 754 | 40,0 |
| Effet 1.2 | 23 370 027 | 6 068 425 | 11 993 808 | 26,0 |
| Effet 1.3 | 12 652 762 | 5 396 762 | 2 724 298 | 42,7 |
| Total Axe 1 | 65 130 784 | 23 095 987 | 23 095 987 | 35,5 |
| Effet 2.1 | 93 497 547 | 27 616 996 | 27 616 891 | 29,5 |
| Effet 2.2 | 28 827 025 | 3 133 624 | 3 133 624 | 10,9 |
| Effet 2.3 | 115 473 513 | 61 383 317 | 1 383 317 | 53,2 |
| Total Axe 2 | 237 798 085 | 92 133 938 | 92 133 832 | 38,7 |
| Effet 3.1 | 235 666 543 | 147 804 727 | 134 187 617 | 62,7 |
| Effet 3.2 | 349 721 660 | 305 405 726 | 141 535 939 | 87,3 |
| Total Axe 3 | 585 388 203 | 453 210 453 | 275 723 556 | 77,4 |
| Total général | 888 317 072 | 568 440 378 | 390 953 375 | 64,0 |
| 2023 | | | | |
| Effet 1.1 | 20 452 574 | 17 267 087 | 10 227 678 | 84,4 |
| Effet 1.2 | 34 888 724 | 16 782 959 | 11 586 507 | 48,1 |
| Effet 1.3 | 19 028 100 | 4 322 766 | 1 398 555 | 22,7 |
| Total Axe 1 | 74 369 398,24 | 38 372 812,11 | 23 212 740,24 | 51,6 |
| Effet 2.1 | 624 727 154 | 232 431 317 | 232 431 317 | 37,2 |
| Effet 2.2 | 32 403 792 | 18 207 910 | 18 207 910 | 56,2 |
| Effet 2.3 | 131 615 696 | 107 600 874 | 107 600 874 | 81,8 |
| Total Axe 2 | 788 746 642 | 358 240 101 | 358 240 101 | 45,4 |
| Effet 3.1 | 241 544 934 | 202 889 055 | 186 728 541 | 84,0 |
| Effet 3.2 | 348 925 822 | 135 047 411 | 134 274 047 | 38,7 |
| Total Axe 3 | 590 470 756 | 337 936 467 | 321 002 589 | 57,2 |
| Total général | 1 453 586 796 | 734 549 380 | 702 455 430 | 50,5 |

Capacité de mobilisation en 2022



Capacité de mobilisation en 2023



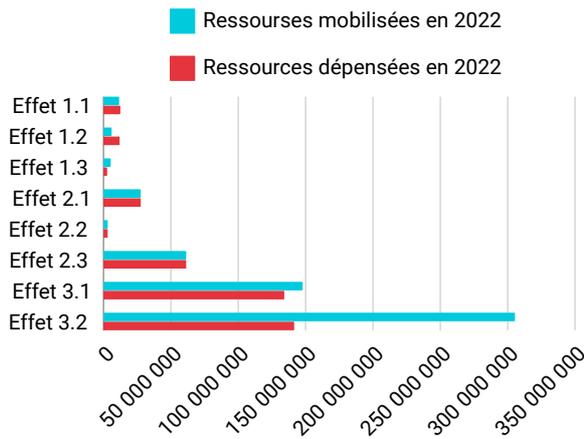
La moyenne de mobilisation des ressources pour les Effets était de 50% en 2022 et de 64% en 2023 avec une hausse remarquable pour la moyenne des effets de l'axe 3 pour les deux années (respectivement 77,4% et 57,2%).

Tableau 12: Capacité de consommation des ressources financières en 2022 et 2023

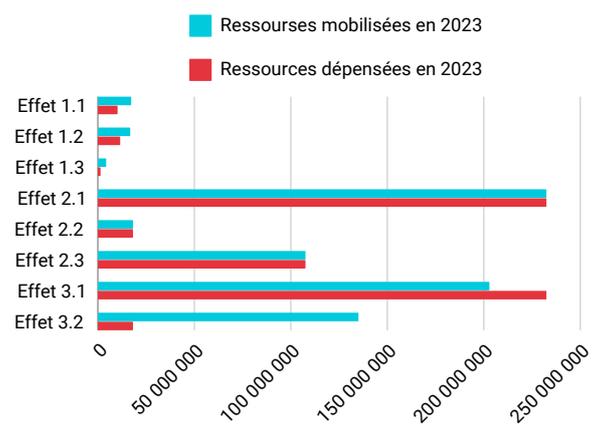
| 2022 | | | | |
|----------------------|-------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Effets | Budget planifié en 2022 | Ressources mobilisées en 2022 | Budget dépensé | Capacités de consommation (%) |
| Effet 1.1 | 29 107 995 | 11 630 800 | 12 527 754 | 107,7 |
| Effet 1.2 | 23 370 027 | 6 068 425 | 11 993 808 | 197,6 |
| Effet 1.3 | 12 652 762 | 5 396 762 | 2 724 298 | 50,5 |
| Total Axe 1 | 65 130 784 | 23 095 987 | 23 095 987 | 100,0 |
| Effet 2.1 | 93 497 547 | 27 616 996 | 27 616 891 | 100,0 |
| Effet 2.2 | 28 827 025 | 3 133 624 | 3 133 624 | 100,0 |
| Effet 2.3 | 115 473 513 | 61 383 317 | 1 383 317 | 100,0 |
| Total Axe 2 | 237 798 085 | 92 133 938 | 92 133 832 | 100,0 |
| Effet 3.1 | 235 666 543 | 147 804 727 | 134 187 617 | 90,8 |
| Effet 3.2 | 349 721 660 | 305 405 726 | 141 535 939 | 46,3 |
| Total Axe 3 | 585 388 203 | 453 210 453 | 275 723 556 | 60,8 |
| Total général | 888 317 072 | 568 440 378 | 390 953 375 | 68,8 |
| 2023 | | | | |
| Effet 1.1 | 20 452 574 | 17 267 087 | 10 227 678 | 59,2 |
| Effet 1.2 | 34 888 724 | 16 782 959 | 11 586 507 | 69,0 |
| Effet 1.3 | 19 028 100 | 4 322 766 | 1 398 555 | 32,4 |
| Total Axe 1 | 74 369 398,24 | 38 372 812,11 | 23 212 740,24 | 60,5 |
| Effet 2.1 | 624 727 154 | 232 431 317 | 232 431 317 | 100,00 |
| Effet 2.2 | 32 403 792 | 18 207 910 | 18 207 910 | 100,0 |
| Effet 2.3 | 131 615 696 | 107 600 874 | 107 600 874 | 100,0 |
| Total Axe 2 | 788 746 642 | 358 240 101 | 358 240 101 | 100,0 |
| Effet 3.1 | 241 544 934 | 202 889 055 | 186 728 541 | 92,0 |
| Effet 3.2 | 348 925 822 | 135 047 411 | 134 274 047 | 99,4 |
| Total Axe 3 | 590 470 756 | 337 936 467 | 321 002 589 | 95,0 |
| Total général | 1 453 586 796 | 734 549 380 | 702 455 430 | 95,6 |

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ÉVALUATION

Capacité de consommation en 2022



Capacité de consommation en 2023



5.3.3. Adéquation entre les besoins et disponibilité des ressources humaines, financières et matérielles)

En termes d'adéquation entre les besoins et ressources financières, toutes les agences et partenaires avec lesquels l'équipe a discuté ont signalé une disproportion importante entre la densité des besoins et les financements disponibles ou mobilisés. Ce constat global a été expliqué par plusieurs facteurs dont, les limites de la stratégie de mobilisation des ressources au niveau du RCO, l'impact négatif de la pandémie COVID-19 dont le choc massif et brutal et les mesures pour l'enrayer ont plongé l'économie mondiale dans une grave récession en 2020 et 2021, les conflits armés récurrentes dans certaines régions du pays, l'intérêt croissant des bailleurs vers les nouveaux pôles de conflit dans le monde, la faible capacité de mobilisation les ressources domestiques (avec un manque à gagner énorme dans le secteur minier), l'inflation croissant du franc congolais et les contraintes économiques liées à la mauvaise gouvernance et le caractère enclavé du pays par manque d'infrastructures de communication entre les provinces.

De même, par rapport au capital humain, certaines agences ont fait état des positions non ouvertes ou non couvertes à cause de l'indisponibilité des fonds ou de la lenteur des procédures de recrutement.

5.3.4. Programmation conjointe comme mécanisme de coordination inter-agences la cohérente et l'optimisation outils opérationnels pour le développement durable

Au niveau opérationnel et thématique, la quasi-totalité des groupes de résultats/thématiques dispose des termes de références et tiennent régulièrement leurs réunions mensuelles/trimestrielles ou ad hoc en cas de nécessité. UNCT, le PMT et l'OMT sont très dynamiques et donnent l'impulsion nécessaire pour le rayonnement global de l'action commune (DaO) autour de l'UNSDCF 2020-2024 à travers les activités et les résultats des groupes. A titre d'exemples indicatifs, (1) la mise en œuvre du BOS[76] a permis d'améliorer les

[76] - Business Operations Strategy (BOS) est le cadre de résultats et de planification conjoint qui engage les agences signataires à renforcer leur collaboration afin d'améliorer la qualité de leurs services de gestion et d'appui opérationnels, et à réaliser des économies de coûts permettant d'optimiser les fonds qui leur sont confiés pour les activités au bénéfice de la réalisation des Objectifs de Développement Durables.

pratiques opérationnelles, favorisé des gains en termes et de procédures d'achat, d'élimination des doublons, d'optimisation des capacités de négociation conjointe, d'économies d'échelle et d'amélioration de la qualité des services fournis; (2) l'OMT a facilité la gestion des cliniques, des transport et des aéroports; (3) le groupe communication a coordonné les activités conjointes pendant les journées d'activisme ; (4) le GTSE appuie les agences pour le transfert des données à UNinfo comme plateforme de soutien aux axes, et a renforcé les capacités de l'Institut National des statistiques avec des recommandations dans la coordination et le suivi des appuis des agences à l'Institut dans la collaboration avec le SNU ; (5) le groupe genre a organisé avec l'appui de ONUFEMMES et du PNUD le premier forum du mouvement associatif féminin avec les représentants-es des 145 territoires et donne un appui au cadre normatif avec le ministre du genre national et les 26 ministres provinciaux et les chefs de division.

5.3.5. Promotion des partenariats et d'alliances stratégiques

L'Equipe de pays des Nations unies travaille avec un nombre important de partenaires au développement.

Certains d'entre eux sont membres du Groupe de Coordination des partenaires (GCP). En 2022, cette plateforme, à travers les Groupes inter-bailleurs (GIB), et en collaboration avec des agences du SNU, a accompagné le Gouvernement, entre autres, dans la formulation de sa politique de l'aide, sur les questions de politiques environnementales ou celles liées à la couverture santé universelle. Membre du CA de Central African Forest Initiatives (CAFI), le Coordinateur Résident travaille de manière active avec ce Fonds sur l'approche intégrée du SNU sur la protection et la conservation des forêts et les autres enjeux du développement à travers la durabilité du capital naturel. Par rapport au secteur privé, le RCO travaille avec le Global COMPACT du secteur privé avec 32 entreprises.

En interne, les alliances stratégiques permettent aux agences de développer des projets ou des initiatives conjointes financés par des partenaires bi/multilatéraux ou les fonds SDG et PBF. De plus en plus, le SNU mobilisent des ressources internes auprès de l'Etat pour l'accompagner dans la mise en œuvre de certains grands projets à l'instar du projet PDL-145 territoires^[77] pour lequel le PNUD gère la construction de 631 infrastructures dans 9 provinces et 54 territoires.

[77] - Dans le cadre du projet PDL-145 territoires, le PNUD travaille dans 54 territoires avec six cent trente un (631) infrastructures en construction dont 334 Écoles Primaires, 245 Centres de Santé et 52 Bâtiments Administratifs dans les 09 provinces afin d'améliorer l'accès à l'éducation, à la santé et aux services essentiels aux populations des 54 territoires.

5.4. Durabilité

Question d'évaluation n°10 :

Dans quelle mesure le CC a-t-il été conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité institutionnelle ; économique, sociale et environnementale mais aussi d'appropriation, de pérennité des effets et d'engagement des parties prenantes ? Ya-t-il des évidences sur lesquelles l'on pourrait s'appuyer ? Les projets avec le SNU ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat ?

Question d'évaluation n°11 :

Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?

Résumé des constats :

De la revue documentaire, des entretiens avec toutes les parties prenantes, il ressort que l'UNSDCF 2020-2024 a été une opportunité de soutien à plusieurs cadres de concertations sectorielles et de partenariats avec des organisations dans les différents domaines et sites d'intervention des NU à travers la politique faire-faire. En suivant le pas des NU, d'autres bailleurs et l'Etat se sont engagés dans des secteurs et des approches nouvelles à l'instar du nexus. Les évidences d'une certaine appropriation des différents axes de l'UNSDCF par les institutions en charge de la décentralisation ou la gouvernance sont perceptibles à travers la qualité et la densité des politiques, des lois et des outils développés par les agences pour faciliter le travail aux ONG nationales ou à la partie nationale. En dépit d'une lenteur des compétences locales pour accélérer l'appropriation, l'ouverture du contexte politique, le partenariat avec les ONG nationales, l'intérêt des provinces sur les questions de gouvernance, de décentralisation et le développement local participatif, de paix, de sécurité et d'inclusion économique sont des vecteurs actifs en faveur de l'adhésion des parties prenantes.

Cependant, les efforts supplémentaires restent à fournir pour optimiser le changement des politiques, institutionnaliser de nouveaux comportements, favoriser la prise en charge locale des programmes pour soutenir la capacité d'action et de mobilisation des communautés afin qu'elles soient porteuses de leurs propres solutions à long terme[78]. Au niveau global, UNSDCF 2020-2024 a donné un appui conséquent à la mise en œuvre du PNSD qui est le cadre vectoriel de toutes les interventions de développement. Toutefois, malgré une tendance croissante de l'aide entre 2020 et 2023 pour le PNSD, l'efficacité des interventions au niveau national est fragilisée par plusieurs facteurs dont (1) la prépondérance de l'aide humanitaire ; (2) la fragmentation de l'aide, (3) la faible appropriation de l'aide, (4) la division inadéquate de travail, (5) la difficulté de traçabilité de l'aide, (6) la non intégration de l'aide au budget de l'Etat ; et la faible capacité d'absorption de l'aide.

[78] - *Global Journal for Community Psychology Practice*, 1(1), 40-57 (Les années 2022 et 2023 prises pour référence.).

5.4.1. Mise à l'échelle par l'Etat ou d'autres parties prenantes des résultats des programmes et projets

Les programmes et les projets des NU en RDC ont eu un effet structurant important à travers une contribution active dans le développement des normes, des protocoles et des documents de politiques nationales avec les ministères sectoriels. Les ministères bénéficiaires ont reçu des agences sectorielles, des appuis directs ou indirects en termes de renforcement des capacités et un soutien logistique dans l'offre des services tant au niveau national, provincial que périphérique.

Presque toutes les agences se sont investies dans ce sens. A titre d'illustration, on peut citer le cas du PNUD avec des réformes pour accélérer l'accès à une énergie propre, abordable et durable à travers (i) le développement de la politique nationale de l'énergie et du plan directeur pour l'utilisation du GPL dans la ville de Kinshasa ; (ii) la mise en place d'un Fonds pour soutenir les PME du secteur de l'Énergie ; (iii) l'élaboration des politiques/stratégies sectorielles (politique et loi sur aménagement du territoire, politique nationale énergie, loi sur l'environnement ...) et d'outils de mobilisation des ressources (mise en place de l'autorité de régulation du marché du carbone) d'aide à la décision pour renforcer la gouvernance environnementale et assurer une gestion efficiente et efficace des ressources naturelles. Le PNUD s'est aussi investi dans la mobilisation de la société civile engagée dans la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la gouvernance au sein de certaines ONG partenaires à travers l'opérationnalisation de la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové – GTCRR ». Il a également apporté un appui au secteur privé et notamment au renforcement du dialogue public-privé à travers l'accompagnement de la FEC dans sa restructuration et le renforcement de ses capacités institutionnelles et de gouvernance pour lui permettre de redevenir une véritable institution moderne, capable de fournir à ses affiliés des services efficaces de conseils techniques ; ii) la relance du dialogue politique FEC-Gouvernement en vue de permettre au secteur privé de jouer son véritable rôle de moteur de la croissance économique, l'exécution et le financement des programmes et projets structurants de développement ; et iii) la contribution à l'implication de la FEC et du secteur privé en général dans la réalisation des ODD et des programmes & projets à fort impact économique et social à l'échelle nationale, provinciale et locale.

En outre dans les zones où sont installés les réfugiés et les déplacés internes, HCR crée des unités de développement pour mobiliser les institutions de développement et soutenir les communautés avec leur forte implication, à travers des actions d'autonomisation qui permettent à la plupart de sortir de l'assistance. 75% des réfugiés vivent dans les communautés à travers des pôles de développement dans la perspective d'un nexus paix-sécurité-développement et les villageois sont associés comme bénéficiaires communautaires à même titre que les réfugiés aux programmes de protection du gouvernement relatif à l'accès à la terre.

Toutefois, en matière de durabilité, des efforts énormes restent à fournir pour renforcer l'appropriation efficace des acteurs locaux tant au niveau stratégique

partenarial, de l'innovation et de la redevabilité pour mobiliser les ressources locales, assurer des dépenses publiques efficaces, faire des investissements sur le capital humain ou mener des actions sur les sources de conflit et la prévention des risques et catastrophes. Le SNU doit continuer à renforcer les capacités et mobiliser les acteurs nationaux/locaux et les PTFs, le secteur privé et les universités pour optimiser la mise en œuvre des ODD et influencer l'agenda sur l'adoption des initiatives durables de développement.

En effet, pour renforcer la capacité des communautés locales et de l'État au niveau central et décentralisé à absorber les chocs et rebondir, en s'adaptant et en transformant de façon positive et durable, les innovations, les structures et les moyens de subsistance pour faire face aux contraintes, au changement et à l'incertitude, le SNU devrait :

- Les impliquer davantage dans la gestion des projets communautaires dans tout son processus (identification des besoins, montage des projets, mise en œuvre, évaluation, plan de dévolution dissémination des résultats etc..) et les engager dans la redevabilité communautaire ;
- Engager les partenaires et le gouvernement vers une vraie refonte du système statistique qui permette de produire des données à une fréquence raisonnable pour faciliter la décision, la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes ;
- Renforcer la convergence géographique et thématique des interventions des NU dans le pays, pour avoir un vrai impact et une bonne visibilité pour les communautés bénéficiaires à travers des pôles de développement ;
- Utiliser les critères de pauvreté (et pas uniquement de vulnérabilité) pour le ciblage des zones et les populations bénéficiaires.

5.4.2 Degré d'appropriation et pérennisation de chaque priorité stratégique de UNSDCF par les institutions de l'Etat

L'analyse de la portée de l'appropriation et de la pérennisation s'est focalisée, quel que soit l'axe, sur l'année 2022, en l'absence des données complètes pour toutes les années. Quelques interventions phares répertoriées par axe, donne un crédit aux SNU à structurer des activités durables avec un focus sur l'amélioration de l'environnement favorable. A en croire les Chefs Services Provinciaux de l'éducation, du Plan et de la Protection de du Sud Kivu, les institutions de l'Etat sont associées à la définition de certaines priorités :

"J'apprécie surtout les interventions avec l'UNICEF et d'autres agences parce que les nationaux sont impliqués dans la formulation, la gestion et le suivi des activités. Les services de l'Etat connaissent mieux les problèmes et certaines agences donnent un appui technique et financier à travers un appui direct", Chef services provincial de la protection du Sud Kivu."

"Avec les autorités, on a une bonne "succès story" relatif à la délivrance des cartes de réfugiés. Avant, le HCR s'occupait intégralement de la délivrance. Avec le transfert des compétences, la base des données est désormais gérée par le gouvernement avec un soutien logistique du HCR."

Également, dans les stratégies de sortie des retournés, le HCR a mis en place un mécanisme de suivi des réfugiés à Baraka à travers la construction des villas et un cyber café gérés par une structure de l'Etat", un réfugié urbain lors du focus groupe."

De manière globale, le tableau ci-après donne une quintessence des activités ciblées par axe en 2022.

Axe 1: Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

- 48 structures intervenant dans la chaîne pénale ont été dotés des capacités techniques, de nouveaux bâtiments et outils numériques innovants afin d'améliorer l'offre et la demande de justice ;
- 10 textes de lois relatifs à la gouvernance sécuritaire, judiciaire, politique, démocratique et pénitentiaire adoptées ;
- 5 mécanismes communautaires de dialogue et de gestion des conflits (regroupant 54 structures formalisées par l'Etat) ont été mis en place pour améliorer les relations entre les forces de sécurité et les populations (Tshikapa, Bukavu, Goma, Butembo, Lubero, Mbuji mayi);
- 56 mécanismes communautaires de promotion des droits en matière de procréation et de protection contre la violence sexiste mis en place et opérationnels (22 CISM et 34 espaces mis en place au niveau communautaire
- Une ligne verte opérationnelle pour dénonciation et orientation);

Axe 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles

- 17 provinces sont dotées des plans de développement provinciaux (Kongo Central, Tanganyika et Kasai Central)
- 6 Entités Territoriales Décentralisées disposent de leurs propres Plans de Développement Locaux (Lufu et Luima au Kongo Central; Nganza et Luiza au Kasai Centra; Sud-Lukuga et Luiza au Tanganyika) ;
- 69,5 km de routes de desserte agricole ont été réhabilitées, donnant accès au marché dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Kasai et Tanganyika 2022
- 6 Entités territoriales décentralisées (des provinces du Kongo Central, Kasai Centra et Tanganyika) ont élaboré leur Plans de Développement Local assortis de leurs PIL/PAI.
- Politique de l'Agriculture Durable agriculture
- Plan Prioritaire pour la relance de la Pêche ;
- Les plates formes d'appui aux petits producteurs sont mis en place.
- 2 micro-barrages construits pour des activités agricoles.
- Plus de 10 000 femmes ont été alphabétisées, dont 70% d'entre elles ont initié des activités génératrices des revenus diversifiés pour l'autonomisation économique dans 7 provinces (Nord et Sud Kivu, Tanganyika, Kasai, Ituri, Nord et Sud Ubangi)
- 1 loi portant la Couverture de Santé Universelle votée et promulguée
- 8 stations météorologiques installées dans la plaine de la Ruzizi ont bénéficié de l'appui en équipements d'opérationnalisation.

Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

- 11 336 réfugiés congolais (Zambie, Angola, Afrique du sud, Mozambique) ont bénéficié d'un soutien au rapatriement librement consenti et à la réintégration en RDC ;
- 9 278 réfugiés ont bénéficié d'un soutien au rapatriement librement consenti de la RDC (RCA, Burundi, Rwanda) ;
- 10 provinces (ex Equateur et ex Bandundu (8 provinces); Haut Lomami; Tanganyika) ont mis en place un plan de réduction des risques catastrophe (Ministère de l'Intérieur/Action Humanitaire)
- 178 structures nationales, provinciales, locales et communautaires renforcées dans la réponse humanitaire pour une meilleure préparation, coordination et réponses aux urgences ;
- 6 (Nord Kivu, Ituri, Sud-Kivu, Tanganyika, Maniema, Kasai)+ le niveau national ;
- 6 provinces disposant des plans de contingences ou plan de gestion des risques de catastrophes naturelles ;
- 10 provinces disposant d'un mécanisme efficace et solide de coordination humanitaire sensible au genre ;
- 6 435 (3 492 filles) ont bénéficié de la formation professionnelle qualifiante dans un métier ;
- 16 048 d'enseignants dotés des capacités sur les méthodologies centrées sur l'apprenant ; l'éducation à la paix, la réduction des risques de conflits / catastrophes et soutien psychosocial
- 1 273 026 adolescents et de jeunes (filles et garçons) scolarisés et non scolarisés ont reçu une information complète sur la sexualité et la santé reproductive (Rapport All-IN, 2021) sur environ 13 219 560 estimées au niveau du pays ;
- 53,45% de la population de Beni, Djugu et Fizi, dont 31% des femmes, disent se sentir en sécurité ;
- 48 structures cibles intervenant dans la chaîne pénale (justice-police-prisons) ont été dotées de nouveaux bâtiments et d'outils numériques innovants ;
- 17 provinces sont dotées des plans de développement provinciaux dont 3 en 2022 (Kongo Central, Tanganyika et Kasai Central) et 6 Entités Territoriales Décentralisées disposent de leurs propres Plans de Développement Locaux (Lufu et Luima au Kongo Central; Nganza et Luiza au Kasai Centra; Sud-Lukuga et Luiza au Tanganyika).

En dépit de ces réalisations, le SNU en RDC dispose d'un potentiel énorme pour développer des activités durables et susceptibles d'être mises à l'échelle à travers une appropriation des acteurs locaux. Certains acteurs pensent que cette relative optimisation de ce potentiel vient du fait que *"ses procédures sont lourdes, font l'objet de plus de plaintes et pas de nature à impulser le développement local. La communication sur les priorités est timide et la transparence sur la redevabilité n'est pas exemplaire face à une appropriation par la partie nationale lente et faible"* (**Chef de service de la coopération dans une ambassade**).

5.4.2 Facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires ou d'autres parties prenantes

Il ressort des analyses que la pertinence, la communication et l'alignement de l'UNSDCF aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation de renforcement des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés par certains acteurs de mise en œuvre. De manière globale, on peut relever que les facteurs catalyseurs ci-après ont facilité l'adhésion des parties prenantes quel que soit l'axe: (i) l'immense volonté politique au niveau national, provincial et local avec la forte implication des autorités administratives et locales ; (ii) le développement des synergies, partenariats et complémentarité entre les agences les NU et avec la partie nationale dans une approche multisectorielle; (iii) l'efficacité de la réponse Covid-19 avec un « retour à la normale » qui a favorisé la mise en œuvre des interventions notamment celles liées à l'offre des services essentiels de soins de santé, la vaccination ; (iv) le financement et l'intérêt des bailleurs pour certaines initiatives (fin de la Défécation à l'air Libre avec la Banque Mondiale, KOICA, Bill et Melinda Gate Foundation, les Japonais, PRM et CERF ...); (v) les partenariats stratégiques avec certains partenaires notamment la REGIDESO et VIRUNGA dans certaines provinces avec l'UNICEF afin de renforcer la desserte en eau ; (vi) la coordination/harmonisation et complémentarité des interventions autour du programme national de nutrition (PRONANUT) et du Cluster nutrition en lien avec le Plan National Stratégique Multisectoriel de Nutrition, la (vii) mobilisation active de ressources pour certains projets conjoints multisectoriels lutte contre la malnutrition ; et (viii) la mise en place des mécanismes de coordination Nexus avec un Core Team au niveau national et l'implication des autorités (ministères du Plan, Actions humanitaires, Présidence etc..) et groupes Nexus provinciaux (Kasaï, Kasaï central, Tanganyika etc..).

Cependant, en dépit de ces facteurs favorables, le manque d'infrastructures a été l'une des contraintes majeures pour l'accès des acteurs aux groupes cibles et l'accès des groupes cibles aux services sociaux de base. En plus de l'enclavement, social et géographique, il y a un déficit au niveau de la coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU. En effet, les témoignages cohérents révèlent que les stratégies nationales de développement sont fragmentées et manquent de synergie entre les acteurs de terrain et les décideurs. Par exemple il n'y a pas de structure institutionnelle responsable de la coordination des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les liens entre les dispositions nationales et provinciales de mise en œuvre sont absents ou faibles. En outre, les structures sous différentes hiérarchies sectorielles ne sont pas bien mises en synergie ; les fonctions de suivi et d'évaluation des politiques et programmes, comme celles de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (à titre d'exemple), sont largement absentes ; et les acteurs du secteur privé sont absents des cadres de coordination. La plupart des activités sont intersectorielles et leur

5.4.3. Contribution des interventions de UNSDCF à la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services

La revue des programmes et des plans de travail conjoints montre que les barrières qui entravent l'accès des femmes aux services font l'objet des interventions transversales ou spécifiques quel que soit l'axe ou l'agence.

L'axe 1 a structuré un paquet d'activités ciblant les femmes ou la barrières qui les empêchent l'accès aux services avec un focus sur les violences basées sur le genre (pour lesquelles un cadre national de redevabilité a été développé), la protection sociale au niveau national, provincial et communautaire à travers des filets sociaux mais aussi des mécanismes de promotion de paix et sécurité, la gouvernance et la démocratie avec des cadres juridiques et des mécanismes de participation dans la gestion des affaires publiques et les instances de prise de décisions (parlement, gouvernement, assemblées provinciales, gouvernements provinciaux).

L'axe 2 a mis un accent sur les politiques sectorielles en lien avec le genre sur le foncier, le numérique, la transition verte, l'agriculture, l'emploi et la formation professionnelle, l'inclusion financière, l'habitat, les infrastructures résistantes au climat et l'industrie. Les capacités des femmes ont été renforcées dans le domaine agricole et l'autonomisation (alphabétisation, transmission des méthodes d'AGR etc....). Plusieurs projets ont été développés pour l'accélération de la réduction du nombre de décès maternels évitables d'ici 2025 (UNFPA), le développement de la loi règlementant la profession de sage-femme, l'accélération de la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale et l'accélération de la réduction de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes. Plusieurs projets conjoints ont été développés pour traduire l'intérêt du SNU à faire de la femme une cible privilégiée. Il s'agit à titre illustratif du Programme d'Appui à la Mise en Œuvre du Plan Stratégique National à Vision Multisectorielle de Planning Familial (UNFPA, UNOPS, FONARED et CAFI, Tulane Université, MSI et DKT) ; du projet sur la Justice, Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles en République Démocratique du Congo (PNUD et BCNUDH).

L'axe 3 a bâti son dévolu sur l'amélioration des compétences des femmes à avoir accès aux services sociaux de base avec quatre initiatives phares que sont le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, en particulier des sages-femmes, en matière de gestion de la santé et de compétences cliniques pour des services de santé sexuelle et reproductive intégrés, inclusifs et de haute qualité ; le renforcement durable de la surveillance nutritionnelle, la prévention et la réponse à la malnutrition aiguë globale chez les personnes à risque (enfants, adolescents, femmes enceintes, femmes allaitantes, ...) ; le développement des capacités des femmes en milieu urbain et péri urbain à travers l'alphabétisation fonctionnelle, l'appui aux activités génératrices de revenus, l'éducation à la santé, aux droits et à la gestion; et le renforcement des capacités des acteurs de la justice pour un accompagnement judiciaire efficace et une assistance juridique des victimes des VBG, PVVIH et populations clés victimes de discrimination.

Fort de toutes ces activités, il a été relevé, rien qu'en 2022 que :

- Plus de 10 000 femmes ont été alphabétisées dont 70% initiées aux activités génératrices des revenus pour l'autonomisation économique dans 7 provinces (Nord et Sud Kivu, Tanganyika, Kasai, Ituri, Nord et Sud Ubangi) ;
- 60 organisations féminines (30 à Goma et 30 à Bunia) ont bénéficié du renforcement des capacités sur l'intégration du genre dans le cycle de programmation humanitaire ;
- 39 575 survivantes des VBG ont bénéficié d'un accompagnement psychologique dont 11 012 d'une réinsertion socio-économique dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kivu, Équateur, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Mai Ndombe, Maniema, Ituri et Tanganyika ;
- 1 981 survivantes ont bénéficié d'un accompagnement juridique et 36 270 d'une assistance médicale ;
- 250 femmes candidates et/ou aspirantes aux élections, regroupées au sein de la plateforme "Dynamique Nationale des Femmes Candidates", disposent de connaissances approfondies sur la préparation des élections, le plaidoyer et le développement de partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile.

La durabilité est handicapée par le "leadership renversé"[79] porté par le SNU qui conçoit souvent des programmes pour accompagner le pays en en croire le Chef de Division Provinciale de la santé du Sud Kivu :

"L'équation de la durabilité doit se focaliser sur le renforcement des capacités étatiques pour éviter la dépendance. Le choix des sites et des cibles devrait être fait à partir des priorités et les besoins locaux. Le principe de subsidiarité n'est pas respecté et les coûts des opérations est très élevé et impacte négativement le coût/efficacité de de certaines interventions. Il faut stabiliser les ressources humaines à travers des mesures incitatives pour éviter la vulnérabilité des systèmes locaux de développement et bâtir une tradition de gouvernance et de redevabilité".

[79] - Cette expression a été utilisée par le Chef de la Division Provinciale de Santé du Sud Kivu pour illustrer l'absence et la timidité des acteurs nationaux et de l'Etat à prendre le lead pour orienter les ONG et les SNU par rapport aux priorités nationales..



5.5. Coordination/Cohérence

Question d'évaluation n°12 :

Dans quelle mesure l'Équipe de pays des Nations Unies et les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies, y compris les programmes conjoints/ initiatives conjointes, ont-ils contribué à accroître la cohérence et l'efficacité des Nations Unies vis-à-vis des objectifs communs et à fournir un soutien politique de qualité, intégré et axé sur les ODD ?

a. A la suite de la réforme des NU, dans quelle mesure les programmes et les plans de travail des agences des NUs ont été effectivement et pertinemment dérivés du Plan Cadre de Coopération (UNSDCF) aussi bien lors de leurs conceptions que lors de leurs mises en œuvre ?

b. A la suite à la réforme des NU, dans quelle mesure est-ce que les rôles et responsabilités du bureau du Coordonnateur résident ont-ils favorisé la mobilisation des ressources et des partenaires, ainsi qu'une meilleure cohérence de l'équipe de pays ?

Question d'évaluation n°13 :

Le Plan Cadre de Coopération a-t-il contribué efficacement au principe de "DaO" en offrant une plus grande clarté et transparence des résultats obtenus et des ressources utilisées

Question d'évaluation n°14 :

Dans quelle mesure la partie nationale et le système des Nations Unies ont-ils coordonné avec succès la mise en œuvre des plans de travail conjoints et des programmes spécifiques des agences des Nations Unies pour maximiser l'efficacité, la couverture, atteindre les plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements ?

Question d'évaluation n°15 :

Dans quelle mesure l'Équipe de Pays a pu appliquer une approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide[80].

Résumé des constats :

L'analyse désagrégée de la revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes montre qu'il existe un dispositif de coordination de UNSDCF 2020-2024 bien structuré tant en interne qu'en externe. En interne, il dispose des organes fonctionnels de gouvernance et de suivi des résultats avec un Bureau du Coordinateur Résident (RCO) très actif et connecté avec les agences, les fonds, les programmes des Nations Unies en RDC et la MONUSCO. En externe le RCO a une démarche partenariale inclusive avec les institutions bi et multilatérales, les entités étatiques et les autres acteurs de développement à travers les différents cadres et dispositifs sectoriels. En dépit du non-fonctionnement du comité de pilotage et surtout du démarrage fébrile des groupes thématiques, le leadership avéré des groupes de résultats a permis, avec la détermination

[80] - Il a été recommandé de prendre en compte le critère de la connectivité, dans le volet humanitaire intégré au Cadre de coopération

de UNCT, de développer et de déployer conjointement des initiatives communes pour porter les interventions du SN tant dans les provinces de l'Est où sévissent des conflits multiformes, que dans d'autres provinces vulnérables où la résilience a montré des signes de fébrilité dans le soutien aux initiatives durables de développement.

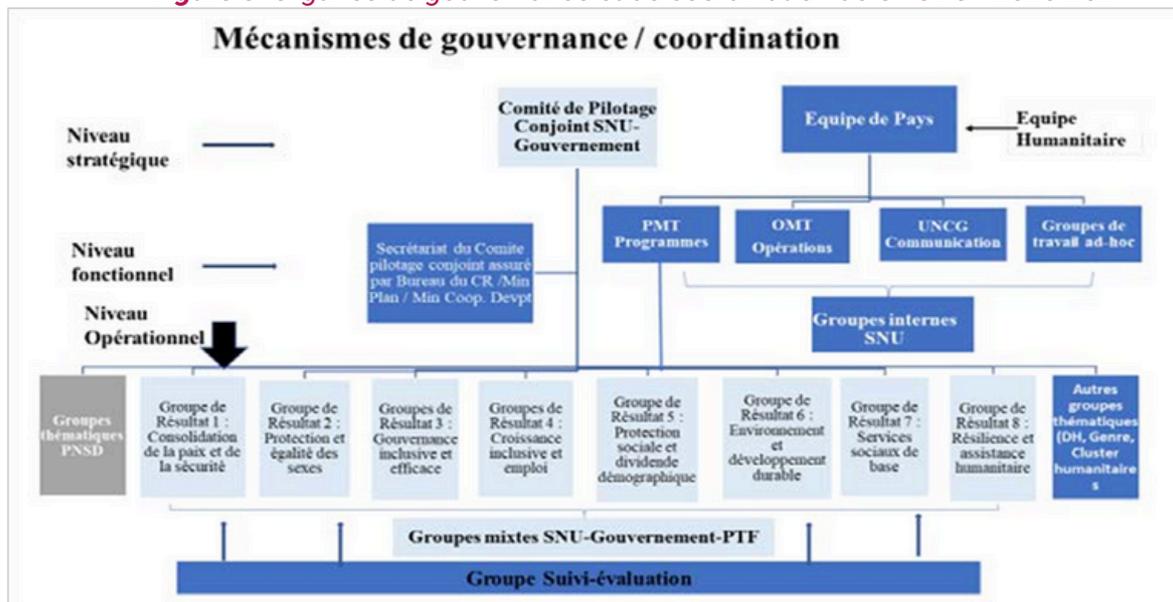
Toutefois, il convient de relever cependant que le non fonctionnement du comité de pilotage a fortement limité le potentiel de UNSDCF 2020-2024 à s'investir comme un robuste outil de positionnement stratégique dans l'accompagnement du Programme National Stratégique de Développement et les autres priorités de l'Etat. En outre, très modestement charpenté et timide, la stratégie de communication institutionnelle n'a pas facilité la visibilité des interventions tant en externe qu'en interne (surtout les bureaux de province) où la compréhension des grandes articulations du Plan Cadre de Coopération et du MAF (Mutual Accountability Framework) n'est pas nature à stimuler les prérogatives du RCO pour la compréhension, la cohérence et l'adhésion aux principes de la réforme des Nations Unies pour faciliter l'union dans l'action.

Structures et rôles des groupes de résultats et des groupes thématiques.

Le mécanisme de coordination a été bien structuré dans le document de UNSDCF 2020-2024 tant au (1) niveau stratégique avec le Comité de Pilotage Conjoint (CPC), coprésidé par le Ministre de la Coopération internationale, le Ministre du Plan et le Coordinateur Résident du SNU (2) qu'au niveau fonctionnel avec le Groupe de Gestion de Programme (PMT), le Groupe de gestions des opérations (OMT) et le Groupe Inter-Agence de Suivi-Evaluation (GTSE) et qu'au (3) niveau opérationnel et thématique avec 8 groupes de résultats. Au niveau de la gouvernance interne, UNCT est l'organe délibérant qui donne une orientation opérationnelle globale sur la gestion du Plan Cadre de Coopération sous la houlette du Coordonnateur Résident. Chaque groupe a un mandat, des termes de références bien définis assortis d'un mode de fonctionnement.

Le schéma ci-après en décrit la structuration :

Figure 5: Organes de gouvernance et de coordination de UNSDCF 2020-2024



5.5.1. Fonctionnement des mécanismes de coordination

Au niveau stratégique, le dialogue politique entre le RCO et le gouvernement est constructif et continu avec une forte contribution des agences à travers leurs ministères sectoriels. Le véritable ancrage institutionnel solide porteur du Plan Cadre de Coopération n'est guère opérationnel. En effet, le Comité de Pilotage Conjoint (CPC), n'a jamais siégé, la lettre de création n'ayant été signée qu'au mois de Janvier 2023, en dépit des efforts du RCO. Il faut relever que le non fonctionnement de cet organe, composé des hauts responsables de certains ministères clés (Finances, Justice, Décentralisation, Santé, Éducation, Protection sociale et Agriculture), des représentants des agences du SNU et de représentants de la société civile, a été un handicap pour l'amélioration des programmes et le suivi de l'alignement des interventions de UNSDCF 2020-2024 aux piliers et objectifs du PNSD 2019- 2023.

Cependant, la charpente et le fonctionnement des groupes présente quelques points de déphasage avec le dispositif du document (UNSDCF). Cette rupture est illustrée par l'émergence de trois groupes de résultats (un par axe) et l'hibernation des 8 groupes thématiques/de résultats initialement consacrés dans UNSDCF dont (1) "Consolidation de la paix et de la sécurité", "Protection et égalité de sexe", "Gouvernance inclusive et efficace", "Croissance inclusive et emploi", "Protection sociale et dividende démographique", "Environnement et développement durable", "Services sociaux de base" et "Résilience et assistance". A l'issue des entretiens avec le RCO, les raisons pour lesquelles ces groupes n'ont jamais été activés n'ont pas été relevées. Au regard du profil pays de la RDC en termes des besoins en urgence et en développement, le fonctionnement de ces groupes aurait donné une plus-value au contenu et à la qualité des programmes sur ces thématiques dans le cadre du renforcement du nexus paix, sécurité/humanitaire et développement.

Par ailleurs, cause de la COVID-19, les groupes ont connu un démarrage très timide entre 2020 et 2021 et une relance prometteuse à partir de 2022 où les réunions ont commencé à se tenir de manière régulière avec des comptes rendus, des plans d'action et des mécanismes de suivi pour la plupart.

En termes de contraintes, la plupart de groupes font face aux difficultés de financement en dépit de la présence des plans d'action budgétisés. A titre d'illustration, les groupes communication et jeunesse qui n'ont pas pu mettre en œuvre toutes leurs activités de 2023 par exemple par manque de ressources.

Au niveau de la mobilisation des ressources, le RCO n'a pas disposé d'une stratégie efficace de mobilisation directe des ressources en dehors des fonds classiques des mécanismes PBF et SDG. La mobilisation des ressources a relevé prioritairement de la responsabilité de chaque AFP. Les ressources mobilisées conjointement l'ont été dans le cadre de programmes/projets conjoints ou la participation à des initiatives régionales (CAFI) ou globales en soutien aux agences.

5.5.2. Perception du mécanisme de coordination et du modèle de partenariat avec le gouvernement et les autres parties prenantes

A la suite des entretiens avec les agences et les partenaires techniques ou financiers, il ressort que le RCO est très actif à travers la communication sur les activités du SNU, les planifications conjointes, la coordination des groupes de résultats, la mobilisation du partenariat inter-agence et le secteur privé (Global Compact avec 32 entreprises privées) et la communauté des bailleurs de fonds bi ou multi latéraux où le Coordinateur Résident (CR) est co-président du Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) qui se décline, pour des raisons d'efficacité et technique, en Groupes Inter Bailleurs (GIB) et Groupes Techniques Sectorielles (GTS).

La structure de coordination consacrée dans l'architecture du volet humanitaire est bonne mais en tenant compte de la complexité de la RDC, elle fonctionne relativement bien au niveau local où les agences ont tendance à travailler en silo malgré une planification conjointe adaptée aux niveaux central et stratégique. L'autre enjeu est la difficulté d'intégrer le développement et l'humanitaire dans une seule coordination à cause de l'importance des urgences. Dans ce contexte, la création du poste du Coordinateur Humanitaire a été une bonne chose, avec plus de leadership sur la coordination humanitaire pour l'Est du pays. Il convient de relever dans le cadre humanitaire, une dissymétrie entre les agences lead des clusters qui n'ont pas de personnel dédié dans toutes les provinces clefs, ce qui impacte la coordination intersectorielle à cause des compétences et des contributions très différentes des points focaux et le temps qu'ils ont à dédier aux clusters. En outre, la capacité perçue de OCHA à travers les différents sous-bureaux n'est pas uniforme, ce qui rend la coordination trop dépendante des personnes en place et non des standards minimums. A l'instar de certains groupes thématiques, beaucoup de Clusters n'ont pas de ressources pour pourvoir tous les postes (ou les activités), notamment les postes de co-facilitation, ce qui limite leur inclusivité.

En effet, pour assurer l'efficacité du HCT, il est essentiel d'avoir un UNCT fort et aligné sur des objectifs fondamentaux de développement et de l'humanitaire pour donner une bonne cadence stratégique. Or la structure actuelle confère beaucoup de prérogatives au HCT sans que des sujets hautement stratégiques aient été suffisamment débattus au niveau de l'UNCT. Cela accorde un rôle prépondérant à des structures qui, de facto, n'ont pas de redevabilité clairement identifiée, notamment des ONG internationales et des membres observateurs du HCT, qui l'utilisent de plus en plus comme un forum pour leur plaidoyer et non pour l'action.

Pour certains acteurs du secteur public, les AFP du SNU sont plutôt des bailleurs de Fonds et une opportunité de rente financière. Certains acteurs de développement (les ambassades pour la plupart) apprécient le rôle et le travail des NU mais les considèrent comme trop des distantes avec des procédures lourdes, des opérations chères et parfois avec peu d'impact. Pour la plupart des partenaires bi et multilatéraux, le SNU devrait jouer un rôle de plaidoyer et d'analyse raffinée pour conseiller, sensibiliser, alerter la partie nationale sur les

priorités et les opportunités en matière de développement en prenant en compte la diversité des communautés nationales/locales, la complexité politique, l'importance et la taille des besoins en lien avec l'agenda international sur la RDC. A cet effet, le RCO, sur la base de sa neutralité politique et de son rôle fédérateur au niveau des agences, devrait porter la coordination au niveau national pour assister le gouvernement à assurer sa cohérence interne et les partenaires à mieux orienter leurs financements.

Pour ce qui est du suivi des axes de UNSDCF, une forte implication du RCO serait nécessaire pour garantir la cohérence globale dans la conception et la mise en œuvre du Plan Cadre de Coopération quoi que la direction des différents axes soit assurée par des groupes de résultats. A cet effet, le Chef d'une Agence déclare :

"A mon avis, il n'y a pas un bon positionnement stratégique du RCO par rapport aux besoins du pays. Tout se gère par le jeu des agences avec une simple modération du RCO. Nous avons besoin d'avoir une politique fondée et orientée vers la gestion des contraintes du pays et non des mandats des Agences, à travers une approche systématique et multisectorielle".

5.5.3 Exploration du concept « unis dans l'action en relation avec l'atteinte des résultats »

La revue de la littérature et les entretiens font relever que l'UNSDCF a été utilisé comme véhicule de partenariat inter-agence et a renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité du système des Nations Unies auprès du gouvernement et des autres partenaires. La planification conjointe est une réalité vécue et approuvée par toutes les agences. Il en est de même de la mobilisation des partenaires de mise en œuvre à travers les agences, la mise en place progressive de l'UNCT dans certaines provinces phares pour coordonner la mutualisation des ressources, l'orientation stratégique et la visibilité du SNU[81]. A travers la coalition d'agences spécialisées, UNSDCF a donné un accompagnement important dans la réalisation de certains engagements du gouvernement. A titre très indicatif, l'action combinée et complémentaire du BIT, de l'UNICEF et de l'OMS a donné un appui légal, législatif et technique pour la conception, le montage, le plaidoyer pour le financement et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle (CSU). Au niveau programmatique la formulation de plusieurs programmes et projets conjoints avec des ressources[82] du PBF (48 034 022\$) et de SDG Fund (700 000\$) est également un indicateur positif de l'action commune. Par ailleurs, le nombre de bureaux conjoints ou partagés est révélateur de l'intérêt de certaines agences à mutualiser leurs ressources.

En dépit de ce contexte favorable, le principe "Unis dans l'action" demeure une quête en perpétuelle construction à cause de la dérive identitaire et mandataire de certaines agences pour lesquelles leur positionnement stratégique dans le pays est au-dessus de toute considération collégiale. Cette situation est également nourrie par des enjeux budgétaires et de survie dans l'écosystème des Nations Unies qui les pousse à entreprendre des choix

[81]- Le RCO a déjà créé UNCT/p dans les provinces du Tanganyika, le Nord Kivu et le Sud Kivu

[82]- En dehors des projets en cours de négociation, 10 projets PBF et 2 projets SDG ont été exécutés ou sont en cours de l'être en 2020 et 2024.

unilatéraux au détriment de One UN. Le chargé de coopération d'une ambassade consulté lors de l'évaluation le traduit en ces termes :

"Il existe beaucoup de compétition entre les agences dans le cadre de leur positionnement et la mobilisation des ressources. Parfois, on n'a pas l'impression que les choses sont bien coordonnées et c'est difficile pour les partenaires de dégager de vraies priorités. Tout le monde veut de l'argent et les stratégies ne sont pas très claires", un chargé de la coopération dans une ambassade.

Comme approche prometteuse, le Représentant Résident d'une agence estime que :

"Dans un pays comme la RDC où il y a des besoins énormes et un potentiel confortable pour toutes les agences, il est urgent d'élaborer un programme pays conjoint (avec des effets mandataires intégrateurs) adossé sur des régions/zones pilotes (pôles de développement) ou des zones de convergence, en tenant compte des ressources disponibles, des priorités du gouvernement et de la cohérence avec la faisabilité et les avantages comparatifs de chaque agence. Si on ne le fait pas, tout le monde va continuer à être expert en tout, sans contrôle ni suivi avec un risque d'avoir un impact insignifiant"

5.5.4 Approche basée sur les droits de l'homme, l'équité/égalité de genre et la protection de l'environnement

Les droits humains, l'équité, l'égalité du genre sont présents de manière transversale tant dans le dispositif de l'UNSDCF à travers ses 3 axes, ses 8 effets et la plupart de ses produits. Sur les 145 indicateurs des effets et de produits, 34 (soit 23%) mesurent les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, dont 8 indicateurs spécifiques de genre (liés au VBG, ciblent uniquement les femmes ou mentionnent de manière spécifique l'inclusion des femmes) et 26 indicateurs sont ventilés par sexe. La répartition d'indicateurs sensibles au genre est très variable selon les axes (34% pour l'axe 1, 4% pour l'axe 2 et 38% pour l'axe 3)[83].

Pour ce qui est de Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PSEA), toutes les agences, y compris le RCO, la MONUSCO et les partenaires de mise en œuvre, sont largement sensibilisés avec des dispositifs contractuels au niveau partenarial sur les plans d'action, les formations des points focaux, des affiches très visibles dans les bureaux et des mécanismes de soumission et de gestion des allégations. Le plan d'action de 2024 est déjà disponible au niveau du groupe genre sous l'étendard du PAM, de la FAO, de UNFPA, de UNICEF, du HCR et de ONUFemmes comme agences championnes sur les questions en lien avec le genre et le P comme agences championnes sur les questions en lien avec le genre et le PSEA.SEA.

Le SNU en RDC dispose d'un document cadre pour le "Gender Parity Compact"[84] avec des orientations claires et des objectifs sur le capital humain pour la promotion du genre. Toutes les agences ont une stratégie genre avec un plan d'action sinon des directives sur le genre et l'égalité des sexes. ONUFemmes a un bon positionnement sur la réforme institutionnelle

[83]- Tableau de bord SWAP de l'égalité du genre en RDC, Octobre 2024.

[84] Gender Parity Compact: Implementing the United Nations' system-wide strategy for gender parity in Democratic Republic of Congo, July 2020

et la prise en charge du genre sur toutes les interventions y compris dans la programmation conjointe et est l'interface privilégié pour le SN, le Gouvernement, le secteur privé et les associations sur cette question. Dans la même veine, les projets PBF exécutés conjointement avec différentes agences, prennent systématiquement en compte la dimension genre dans le format de document de projet avec l'exigence d'une budgétisation sensible au genre pour tous les projets de même type. L'ONUFEMMES tient par ailleurs le secrétariat de la résolution 1325 sur la femme paix et sécurité et assure le mécanisme de coordination avec le ministère du genre dans le cadre du groupe thématique genre au niveau national et provincial.

Pour ce qui est des droits de l'homme, la MONUSCO, le HCR et OIM ont des stratégies intégrées pour une meilleure couverture des besoins des réfugiés[85], des déplacés internes avec un focus sur l'accès au territoire, l'enregistrement et la documentation, la détermination du statut des réfugiés, les violences basées sur le genre, la protection de l'enfance, les logements et abris durables, la santé, l'autonomie, les inclusions économiques et moyens de subsistance, les retours volontaires et réintégration durable, l'environnement juridique de protection, la sécurité et l'accès à la justice la participation communautaire, l'éducation, l'eau hygiène et assainissement[86]. Toutefois, quoi que la culture organisationnelle de l'équipe de pays (1) soutienne pleinement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, (2) mesure les progrès réalisés par rapport aux résultats prévus en matière d'égalité de genre, (3) collabore et s'engage avec les organisations de la société civile de défense de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, elle présente par ailleurs une "approche des exigences minimales" dans (a) la contribution significative à l'égalité de genre dans le pays, (b) la mise en place des ressources adéquates pour l'intégration de la dimension genre, (c) la pertinence des indicateurs sur les changements en matière d'égalité de genre, (d) l'engagement à la défense de l'égalité de genre, (e) la mise en place d'un mécanisme de coordination en matière de genre habilité à influencer l'équipe de pays pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et (f) le développement des capacités adéquates pour l'intégration de la dimension genre dans les programmes[87].

A cet effet, en direction des Agences, il est attendu de formaliser et de systématiser le dispositif stratégique et opérationnel pour assurer l'intégration de la dimension genre dans tous les programmes à travers la planification, la programmation et suivi-évaluation, le partenariat, le leadership et culture organisationnelle, l'architecture et les capacités en matière de genre, les ressources (humaines, financières, logistiques) et les résultats dans le prochain Plan Cadre de Coopération.

En matière d'environnement, les entités du SNU ont accompagné le gouvernement dans la promotion de son positionnement pour les questions climatiques en remettant à profit sa richesse forestière et la biodiversité, et en plaidant pour l'utilisation et la transformation de ses minerais stratégiques dans le cadre de la transition énergétique mondiale. Avec la contribution des

[85] Plan pluriannuel et pluri-partenaires du HCR de la RDC 2022-2026

[86] - L'Unicef intervient également de manière transversale dans ces thématiques à titre de soutien ou dans le cadre de ses activités en direction des enfants sur la santé, la protection, l'éducation, le WASH ou la nutrition.

[87]- Tableau de bord de SWAP de l'égalité de genre, Équipe pays de la République Démocratique du Congo, Octobre 2023

Nations Unies et les autres partenaires, la RDC a revu à la hausse sa Contribution Déterminée à l'échelle Nationale (CDN) de 17% de cible de réduction de GES (Gaz à effet de Serre) à 21% ses émissions[88]. Des réformes ont été entamées pour accélérer l'accès à une énergie propre, abordable et durable dont: (i) le développement de la Politique nationale de l'Energie[89], de l'Atlas des énergies renouvelables et du Plan Directeur pour l'utilisation du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) dans la ville de Kinshasa ; (ii) la mise en place d'un Fonds pour soutenir les PME du secteur de l'Energie. Avec l'appui du PNUD, la RDC s'est dotée des politiques/stratégies sectorielles et d'outils de mobilisation des ressources (mise en place de l'autorité de régulation du marché du carbone) d'aide à la décision pour renforcer la gouvernance environnementale et assurer une gestion efficiente et efficace des ressources naturelles. Le PNUD s'est aussi investi dans la mobilisation de la société civile engagée dans la lutte contre le changement climatique et le renforcement de la gouvernance au sein de certaines ONG partenaires à travers l'opérationnalisation de la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové – GTCRR ».

Cependant, de manière holistique, l'environnement et le changement climatique restent des parents pauvres des interventions des NU en RDC en dépit des interventions du PNUD et de la présence résiduelle de l'UNEP dans le pays à travers à travers un projet régional. Dans le prochain Plan Cadre de Coopération, un focus devrait être mis sur la valorisation du capital naturel suivant les recommandations des Etats généraux sur les forêts en RDC de janvier 2023 afin de contribuer substantiellement à la réalisation de l'agenda prioritaire du secteur dans le cadre à l'économie nationale, la réduction de l'extrême pauvreté, le développement durable ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques[90].

5.5.5 Atteinte des groupes les plus vulnérables et à risque par les interventions

UNSDCF 2020-2024 s'est investi à travers les plans de travail conjoints pour raffiner les groupes cibles, diversifier les thématiques et les approches en engageant plusieurs types de partenaires aux compétences variées suivant les sites d'intervention pour assurer la mise en œuvre de ses interventions. A titre d'exemple, les interventions spécifiques auprès des filles/femmes (UNFPA, PAM, PNUD et ONU Femmes), les agriculteurs et le milieu rural dans le cadre de la résilience (FAO, PAM), les jeunes et les adolescents dans le cadre de la santé de la reproduction et de l'employabilité (UNFPA et PNUD), la santé (OMS, UNFPA), l'éducation (UNESCO, PAM, UNICEF), la sécurité alimentaire (UNICEF, PAM, FAO), les droits de l'homme (UNHCR, le HCR, OIM), la protection de l'environnement (PNUD, PNUD, UNHABITAT et UNEP), la paix ou la sécurité, sans compter la prise en compte des besoins des réfugiés et des populations hôtes, sont quelques-unes des stratégies d'endiguement des bénéficiaires déployées par le UNSDCF 2020-2024. L'appui direct à certains départements ministériels, la flexibilité opérationnelle, l'approche par les zones de densification dans les provinces de l'Est où l'enclavement géographi-

[88]- Contribution Déterminée à l'échelle Nationale révisée, Ministère de l'environnement et du Développement Durable, oct 2021

[89] - Il s'agit d'une nouvelle politique et loi sur aménagement du territoire, nouvelle politique nationale énergie et nouvelle loi sur l'environnement

[90] <https://desknature.com/2024/01/24/rdc-apres-les-etats-generaux-sur-les-forets-cap-sur-le-suivi-evaluation-de>

les provinces ou les agences, les programmes ont essentiellement ciblé les personnes vulnérables ou socialement défavorisées (pauvres, jeunes, femmes, populations déplacées ou retournées, peuples autochtones et personnes vivant avec handicap) dans les régions des plus fragiles et les plus affectées par des conflits, présentent d'énormes attentes en termes de renforcement de la résilience, de la stabilisation, de restauration de l'autorité de l'État, bref, du développement.

Toutefois, suivant la cartographie des interventions de UNSDCF 2020-2024, il y a eu une polarisation des activités dans les provinces de l'Est et du Nord-Ouest AVEC une présence très relative dans les provinces qui présentent les taux de pauvreté les plus élevés[91].

5.5.6 Prise en compte dans le système de suivi et reportage des considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre

Le suivi, le reportage des considérations relatives aux droits de l'homme sont pris en compte dans UNSDCF à travers les activités mandataires du BCNUDH, la Division des Droits de l'Homme (HRD) de la MONUSCO et l'ancien bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme en République démocratique du Congo (HCDH-RDC). Les deux bureaux ont été entièrement intégrés et le BCNUDH travaille en concordance avec les deux mandats pour analyser la situation des droits de l'homme dans le pays, documenter, rapporter et faire le suivi des cas de violation demandent une intervention urgente des Experts Indépendants thématiques. Enfin, il est chargé de renforcer les institutions nationales (étatiques et non-étatiques) œuvrant pour les droits de l'homme afin de s'assurer que la RDC accroît le respect des traités internationaux et régionaux qu'elle a ratifié. Il quadrille les zones crimino-gènes du pays avec une présence de 13 bureaux sur le terrain dont Kinshasa (bureau des opérations et siège), Bukavu (Sud Kivu), Bunia (Ituri), Goma (Nord Kivu), Kalemie (Tanganyika), Kananga (Kasaï Central), Kindu (Maniema), Kisangani (Tshopo), Lubumbashi (Haut Katanga), Matadi (Kongo Central), Mbuji-Mayi (Kasaï oriental), Uvira (Sud Kivu), Mbandaka (Équateur) avec des sous-bureaux de terrain à Aru, Mahagi, Beni, Bembo, Gbadolite, Bandundu, Dungu et Gemena. Entre 2020 et 2023[92], 18.887 cas de violations des droits de l'homme dont 7.336 en 2020, 6.429 en 2021 et 5.122 en 2022. Par ailleurs, le plan quinquennal[93] de HCR fait du système de suivi un dispositif de son articulation avec une emphase sur le genre et les droits humains.

La revue du cadre de résultats de UNSDCF montre un balayage considérable des considérations des droits de l'homme avec des indicateurs spécifiques, apparentés ou de proxy, essentiellement dans les axes 1 et 3 (produits 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.1, 1.3.2, 3.1.2, 3.1.3, 3.2.1... à titre d'illustration). En effet, de manière générale, les droits humains et l'égalité du genre sont présents de manière transversale dans le dispositif de UNSDCF à travers ses 3 axes, ses 8

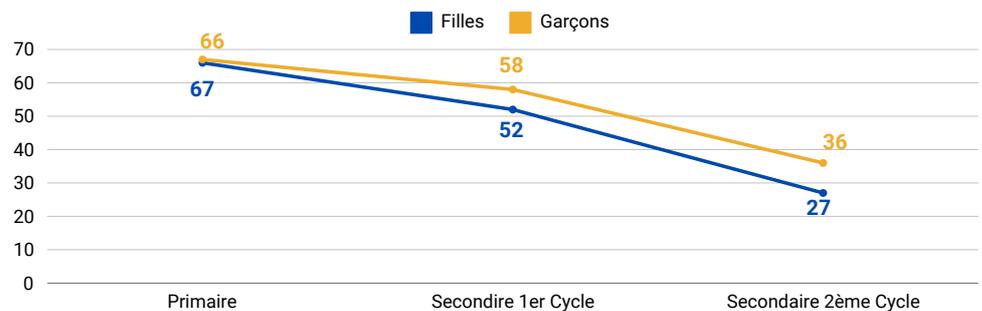
[91] Les provinces de Kinshasa, Sud-Kivu, Kwilu, Lomami, Haut-Katanga et Nord-Kivu comptent plus de pauvres. Celles de Sankuru, Tanganyika, Mai-Ndombe, Mongala, Bas-Uélé enregistrent des taux de pauvreté moyens élevés mais regorgent moins de pauvres du fait de la faible densité de la population que les autres Provinces.

[92] - Rapports annuels d'activités de la MONUSCO en 2020, 2021 et 2022

[93]- HCR DRC MYMP 2022-2026 [FR]

effets et la plupart de ses produits. Sur les 145 indicateurs des effets et de produits, 34 (soit 23%) mesurent les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes. Toutefois, la disparité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services sociaux de base reste importante comme le montre ce graphique sur le taux d'achèvement scolaire garçons/filles en 2021.

Figure 6: Taux d'achèvement filles garçons en 2021 - UNICEF



5.5.7. Une meilleure traduction de la connectivité des programmes humanitaires

Les programmes et les interventions humanitaires offrent une meilleure opportunité de connectivité au niveau social à travers la recherche et le rétablissement des liens sociaux et familiaux entre certaines victimes et leurs familles d'origine, et au niveau programmatique avec la co-création et le partenariat entre les organisations. Plusieurs agences des NU (MONUSCO, HCR, UNICEF) ont mis en place un système de résilience sociocommunautaires basé sur : (1) l'identification des victimes, le soutien psychosocial, la réinsertion socio-économique, l'intégration locale, le retour pour des réfugiés ou des personnes déplacées internes (HCR) ; (2) la démobilisation, le soutien social, réinsertion socio-économique, intégration communautaire ou familial (MONUSCO avec le cas des enfants soldats démobilisés par exemple) ; (3) l'identification des groupes vulnérables, soutien psychosocial et renforcement des capacités (UNICEF avec l'inclusion économique des femmes et le soutien des élèves de l'école publique de Bushushu dans le territoire de Kalehé).

Les moyens utilisés sont les réseaux sociaux et communautaires, les nouvelles techniques de l'information dont les drones[94], les téléphones portables pour les groupes WhatsApp et le transfert d'argent et des crédits[95], la radio (Radio OKAPI qui donne les informations sur la paix et le développement en RDC en temps réel), la cartographie numérique (pour l'identification, le marquage, le suivi des zones sinistrées) et l'enregistrement biométrique (pour l'identification des bénéficiaires).

Au-delà du nexus qui permet d'intégrer les thématiques en lien avec la paix, la sécurité et le développement, les agences NU impliqués dans l'humanitaire (MONUSCO, HCR, BCNUDH, UNICEF etc..) travaillent avec les ONG internationales

[94] - Sur le plan humanitaire, le drone a permis de repérer rapidement une embarcation qui avait fait naufrage sur le lac Kivu, ce qui a facilité l'arrivée des secours et aidé la Monusco à « sauver une dizaine de vies humaines ».

[95] - le cas du HCR avec les réfugiés urbains de la ville de Bukavu,

et locales à travers des clusters thématiques pour harmoniser leurs stratégies et les approches d'intervention, partager les contraintes et les résultats obtenus et discuter des opportunités de financement et des modalités de collaboration et de soutien à la partie nationale. La plupart des projets prennent en compte de manière transversale les thématiques droits humains, égalité du genre, la jeunesse, inclusion économique, intégration et la protection sociale et le VIH dans le contexte humanitaire et les épidémies.

L'optimisation de la connectivité reste une opportunité pour assurer une meilleure couverture des besoins à travers une bonne coordination stratégique et opérationnelle, des solutions innovantes avec des offres accessibles, moins chères, simples dans l'utilisation, peu énergivores et adaptées à un marché au pouvoir d'achat faible. Le désenclavement à travers des routes, reste également le moyen le plus simple pour la connectivité sociale dans le cadre de l'assistance humanitaire. La télémédecine (pour les hôpitaux de référence comme celui de Panzi qui travaille activement avec l'UNICEF sur la nutrition, la santé et la protection de l'enfant au niveau communautaire) devient une nécessité dans un contexte d'enclavement géographique et médical.

En dépit de toute cette opportunité, la coordination reste toujours un défi pour mettre ensemble les acteurs aux objectifs parfois divergents. Les infrastructures locales et techniques (communication etc...), la nécessité de protection des données personnelles des bénéficiaires et la mise en place d'un cadre éthique sont des facteurs décisifs pour la connectivité.

5.5.8. Prise en compte du nexus humanitaire, développement et paix, et résilience dans la mise en œuvre de UNSDCF en liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide

UNSDCF 2020-2024 est un condensé d'initiatives durables et d'interventions humanitaires qui se propose de répondre aux besoins humanitaires, de paix et de développement auxquels est confrontée la RDC. A travers ses axes prioritaires, ses effets et ses différents produits, il (UNSDCF) est une translation intégrée des enjeux de développement, des priorités en matière d'urgence et des problématiques de paix, de sécurité et de développement durable. Pendant la mise en œuvre, cette architecture a été maintenue et renforcée avec des ateliers et des outils de travail en nexus pour diffuser les avantages de l'approche auprès des partenaires, des bailleurs, des agences et du secteur public.

Le pro nexus est utilisé par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance (tant pour les réfugiés que pour les populations hôtes), renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales au niveau du nexus.

La démarche des NU en RDC en matière de résilience est basée sur la triple nexus (humanitaire - développement - paix), pour bâtir une approche holistique dans le renforcement des capacités des populations à faire face aux chocs à travers des réponses structurées et adaptées dans un contexte de protection environnementale. Dans cette perspective, le PAM, la FAO et l'UNICEF ont uni leurs forces dans pour bâtir un programme pionnier pour aider les personnes mar-

généralisées dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, frappées par le conflit, pour renforcer les moyens de subsistance des communautés et des ménages vulnérables, relancer la production agricole et les marchés des produits de base, lutter contre l'insécurité alimentaire à travers l'accès au crédit, la construction des infrastructures communautaires, la promotion et la consolidation de la paix et l'accès aux services sociaux de base.

En 2022, le PAM a soutenu plus de 1 000 organisations d'agriculteurs en renforçant leurs compétences en matière de gestion post-récolte et de commercialisation collective, facilité la création de plus de 137 comités d'alerte précoce et de plateformes de dialogue communautaire pour renforcer la cohésion sociale et la paix. L'assistance technique, les infrastructures rurales et les installations de stockage construites par différents groupes communautaires ont augmenté la production des petits exploitants, stimulé l'engagement sur le marché et contribué à une cohabitation pacifique. 5 000 femmes ont bénéficié de cours d'alphabétisation fonctionnelle et 1 200 femmes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus pour renforcer leur esprit d'entreprise et leur indépendance économique.

Malgré tous ces acquis, l'utilisation du nexus développement et l'humanitaire pour promouvoir la résilience, n'est pas encore très claire. A titre d'exemple, il y a encore beaucoup de lacunes sur les questions de changement climatique et de la gestion du capital naturel. L'approche nexus actuelle reste fragmentée et est axée sur les actions opérationnelles des partenaires en matière de résilience. Elle se limite aux initiatives d'un partenaire ou l'accord de deux ou trois partenaires pour mener les actions nexus dans certaines zones fragiles. De ce fait, elle restreint les possibilités d'établir des synergies plus conséquentes et plus larges au profit de la matérialisation de l'approche.

Pour renforcer les mécanismes endogènes d'appropriation et de pérennisation du nexus en ancrage avec la résilience, on pourrait :

- Assurer un alignement des initiatives humanitaires et de paix sur le PNSD et l'approche nexus sur la stratégie nationale de développement. Leur intégration dans leurs mécanismes de suivi et évaluation au niveau central et local dans les zones fragiles sont des déterminants d'appropriation ;
- Disposer d'une définition commune du concept nexus, un système de mesure du progrès en termes de nexus ;
- Faire une analyse causale multisectorielle, multidimensionnelle, inclusive et participative pour déterminer conjointement les causes structurelles et profondes des problèmes humanitaires de manière à formuler des résultats collectifs et d'impliquer sur cette base les partenaires de développement dans les zones fragiles où sont utilisées des projets de résilience;
- Disposer des résultats collectifs pour le triple nexus humanitaire-développement-paix pour fédérer tous les partenaires autour de l'approche nexus et engager une dynamique d'ensemble à travers un cadre de résultats collectifs pluriannuel pour les zones fragiles. En effet, en dehors du système des Nations Unies qui a défini des résultats collectifs dans son Plan Cadre de Coopération, les autres partenaires du pays ne sont pas liés par des résultats collectifs ciblant les zones fragiles.

VI. CONCLUSIONS



généralisées dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, frappées par le conflit, pour renforcer les moyens de subsistance des communautés et des ménages vulnérables, relancer la production agricole et les marchés des produits de base, lutter contre l'insécurité alimentaire à travers l'accès au crédit, la construction des infrastructures communautaires, la promotion et la consolidation de la paix et l'accès aux services sociaux de base.

En 2022, le PAM a soutenu plus de 1 000 organisations d'agriculteurs en renforçant leurs compétences en matière de gestion post-récolte et de commercialisation collective, facilité la création de plus de 137 comités d'alerte précoce et de plateformes de dialogue communautaire pour renforcer la cohésion sociale et la paix. L'assistance technique, les infrastructures rurales et les installations de stockage construites par différents groupes communautaires ont augmenté la production des petits exploitants, stimulé l'engagement sur le marché et contribué à une cohabitation pacifique. 5 000 femmes ont bénéficié de cours d'alphabétisation fonctionnelle et 1 200 femmes ont bénéficié d'activités génératrices de revenus pour renforcer leur esprit d'entreprise et leur indépendance économique.

Malgré tous ces acquis, l'utilisation du nexus développement et l'humanitaire pour promouvoir la résilience, n'est pas encore très claire. À titre d'exemple, il y a encore beaucoup de lacunes sur les questions de changement climatique et de la gestion du capital naturel. L'approche nexus actuelle reste fragmentée et est axée sur les actions opérationnelles des partenaires en matière de résilience. Elle se limite aux initiatives d'un partenaire ou l'accord de deux ou trois partenaires pour mener les actions nexus dans certaines zones fragiles. De ce fait, elle restreint les possibilités d'établir des synergies plus conséquentes et plus larges au profit de la matérialisation de l'approche.

Pour renforcer les mécanismes endogènes d'appropriation et de pérennisation du nexus en ancrage avec la résilience, on pourrait :

- Assurer un alignement des initiatives humanitaires et de paix sur le PNSD et l'approche nexus sur la stratégie nationale de développement. Leur intégration dans leurs mécanismes de suivi et évaluation au niveau central et local dans les zones fragiles sont des déterminants d'appropriation ;
- Disposer d'une définition commune du concept nexus, un système de mesure du progrès en termes de nexus ;
- Faire une analyse causale multisectorielle, multidimensionnelle, inclusive et participative pour déterminer conjointement les causes structurelles et profondes des problèmes humanitaires de manière à formuler des résultats collectifs et d'impliquer sur cette base les partenaires de développement dans les zones fragiles où sont utilisées des projets de résilience;
- Disposer des résultats collectifs pour le triple nexus humanitaire-développement-paix pour fédérer tous les partenaires autour de l'approche nexus et engager une dynamique d'ensemble à travers un cadre de résultats collectifs pluriannuel pour les zones fragiles. En effet, en dehors du système des Nations Unies qui a défini des résultats collectifs dans son Plan Cadre de Coopération, les autres partenaires du pays ne sont pas liés par des résultats collectifs ciblant les zones fragiles.

**CQE1[96]**

La pertinence de l'UNSDCF 2020-2024 aux priorités nationales, aux engagements régionaux et internationaux est très relevée. En effet, non seulement ses trois axes stratégiques sont cohérents avec les cinq piliers stratégiques de PNSD 2019-2023, mais aussi avec la vision 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les ODD. Cependant, en dépit de sa pertinence et de son contenu pro-nexus, UNSDCF 2020-2024 est resté (1) à plus de 70% humanitaire[97] avec (2) une focalisation spatiale à l'Est, (3) un relatif abandon de certaines provinces du centre et de l'ouest où le niveau de pauvreté est sensiblement élevé (exemple de Sankuru, de l'Equateur et de Bandundu)[98] et une priorisation limitée aux interventions traditionnelles et mandataires, mettant en "hibernation" son potentiel dans certaines thématiques émergentes en lien avec la protection du capital naturel (notamment le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la gestion des catastrophes naturelles, la promotion de l'économie verte ...), le foncier[99], les crimes divers[100] (détournements des fonds, blanchiment des capitaux, commerce illicite etc..), la planification des territoires et des agglomérations urbaines, sans oublier les questions démographiques qui font partie des piliers porteurs d'une "RDC transfigurée"[101].

CQE2

UNSDCF et l'équipe-pays des Nations Unies en RDC ont généré une excellente capacité d'anticipation, de flexibilité et d'adaptation aux épidémies (crises récurrentes d'Ebola dans plusieurs provinces, choléra dans 519 zones de santé, COVID-19 entre 2021 et 2022, monkey pox), aux catastrophes naturelles (érosion et éboulement de terrain dans le territoire de Bushushu, éruption du volcan Nyiragongo dans le Nord Kivu), crise russo-ukrainienne, conflits armés), sans compter les nouvelles priorités du gouvernement telles que le Programme de Développement Local de 145 Territoires (Décembre 2021), la gratuité de l'école de 2019 dont la mise œuvre n'a eu la pleine mesure qu'à partir de 2021 et la gratuité de la maternité, pour répondre de manière satisfaisante, aux besoins de la plupart de ses cibles. Cependant, même s'il existe, un Conseil de protection civile (CPC), une stratégie nationale et une plateforme nationale de réduction de risques des catastrophes (PFN-RRC) avec des démembrements dans les services de souveraineté, chaque crise est toujours un défi au niveau financier, logistique et du capital humain. Par ailleurs, un énorme plaidoyer auprès du gouvernement semble utile pour faire du PNSD un socle fédérateur sur lequel les gouvernements pourront indexer leurs nouvelles initiatives.

CQE3

Il y a une consonance remarquable dans la formulation désagrégée des axes prioritaires des effets et des produits suivant des liens logiques et contributifs

[96] - CQE : Conclusion de la Question d'Évaluation x...

[97] - Avec l'enrôlement des interventions de la MONUSCO dans son cadrage programmatique et budgétaire ;

[98] - Taux de pauvreté de plus de 82% par rapport au seuil local en 2020 et 94,9% par rapport au seuil international).

[99] - L'UNEP et ONUHABITAT sont dans le pays mais avec des capacités très résiduelles et très récentes par rapport à l'importance transversale et à la portée stratégique de champs d'action.

[100] - UNODC mène des activités résiduelles en RDC sans présence physique sur le terrain

[101] - Cette expression a été utilisée par le Président de la RDC le 20 Janvier 2024 dans son discours d'investiture.

au cadre de résultats du PNSD 2019-2023 marquée par une prise en compte perceptible des droits humains, du genre et de l'égalité des sexes, quelle que soit l'agence ou la nature de l'intervention. Avec le désengagement de la MONUSCO qui a joué un rôle focal dans la promotion des droits humains, les Nations Unies, dans le cadre de la transition, devraient (i) "maintenir des effectifs résiduels et allouer des ressources suffisantes aux structures relais pour opérer sur l'ensemble du pays ; (ii) renforcer la présence de l'État, et notamment de la police; (iii) planifier à temps le transfert de tâches de la Monusco aux agences, à la société civile et aux autres acteurs pertinents (.....) et (iv) respecter les droits humains dans la conduite des opérations, notamment le cadre de conformité aux droits humains de l'Union africaine"[102].

CQE4

Les interventions de l'UNSDCF 2020-2024 ont contribué à certains des résultats destinés à améliorer les priorités de développement de la RDC. Elles ont eu un effet sur certains défis de développement et des politiques publiques du pays dont l'amélioration des capacités du système de planification et de programmation budgétaire, des cadres de promotion de services sociaux clés comme l'emploi et l'accès à l'énergie, l'accès aux moyens d'existence, le renforcement des infrastructures agricoles de base, sanitaires et scolaires, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection des civils et la promotion des droits humains, la réponse à la COVID-19, l'accès à l'eau et l'assainissement, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, la promotion de l'environnement durable sans oublier les interventions pour la promotion de la démocratie et de la gouvernance.

En dépit du progrès et d'un potentiel impact, force est de reconnaître que le déploiement des ressources sur un territoire immense ne favorise pas les synergies, ni les résultats conséquents et donne l'impression de dispersion des efforts. La plupart des réalisations concernent une petite échelle avec des interventions dont l'impact est difficile à apprécier au niveau des effets. En effet, quoi qu'en nette progression dans la plupart des cas, les indicateurs des services sociaux de base restent faibles dans les différents secteurs clés que sont l'éducation, la santé, l'énergie, l'assainissement ou la sécurité alimentaire.

CQE5

La protection des civils et des personnes vivant avec le handicap, la promotion des droits humains, les réponses aux différentes formes d'exploitation, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles ont été au cœur des interventions des AFP avec un relief sur l'implication des femmes

[102] - <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/rdc/rdc-la-protection-des-civils-et-des-droits-humains-doivent-etre-au>

et des communautés dans les questions de paix, sécurité, vulnérabilité économique et l'humanitaire à travers le triple nexus. Un appui aux cadres normatifs avec les ministères sectoriels nationaux et provinciaux a été fourni à titre de renforcement des capacités, et un plaidoyer conjoint des AFP a été fait pour les différentes réformes liées au code électoral, aux stratégies spécifiques sur l'autonomisation économique des femmes et les mécanismes de dialogue à travers la conversation avec les groupes genre des bailleurs. Cependant, le contexte global reste fébrile et fragile avec des cas itératifs de violation des droits humains dans le pays, la récurrence des conflits armés à l'Est et surtout l'absence de l'Etat ou obsolescence de son autorité dans certaines régions.

CQE6

UNSDCF 2020-2024 a un cadre de résultats bien structuré avec des indicateurs distincts et spécifiques au niveau des effets et des produits dans chaque axe. Les axes 1 et 2 sont surchargés au niveau des thématiques et les indicateurs de produit ne sont pas toujours une déclinaison composite des indicateurs d'effet avec un lien logique de causalité fort. La plupart des indicateurs retenus sont difficilement mesurables (IE 1.1.1) et quand ils le sont, cela nécessite la réalisation d'enquêtes spécifiques qui n'ont pas été planifiées dans un contexte où les études d'envergure nationale sont rares (le cas de l'enquête SARA, EDS, RGH/Agriculture etc..). Sur 43 indicateurs d'effets répertoriés, 12 (27%) n'ont pas de données de référence et n'ont pas été actualisés à la date de l'évaluation. Le cadre des résultats ne dispose pas d'un dictionnaire des indicateurs et par conséquent, il est difficile d'avoir une bonne compréhension de leurs définitions, des modes de collecte ou des processus d'analyse. On peut dès lors s'interroger sur la pertinence dans leur mesure s'ils ne sont pas faciles à mesurer.

CQE7

Les nouvelles prérogatives du Coordinateur Résident avec la réforme a été une forte opportunité pour promouvoir les principes cardinaux des Nations Unies en interne dans l'équipe pays et en externe auprès des bailleurs, le public, la société civile et l'Etat. Les planifications conjointes, les projets et les initiatives conjoints, les mécanismes de coordination divers au niveau national et progressivement au niveau des provinces, la présence active du CR dans les groupes divers des partenaires bi-multilatéraux et du secteur privé, sont des opportunités accélératrices pour rendre plus efficaces l'offre et les opérations conjointes des Nations Unies dans le pays. Cependant, il convient de relever que la compréhension et l'application du MAF ne sont pas optimales pour créer une fusion stratégique dans l'équipe-pays où l'esprit de positionnement identitaire et de compétition persiste.

CQE8

Globalement, les budgets prévus ont été relativement mobilisés (64% et 55,5% en 2022 et 2023 respectivement) ou exécutés (+80% pour les mêmes années). Les ressources financières, humaines et matérielles canalisées vers les interventions ont été évidentes dans le continuum des services tout au long du cycle, en dépit des nouvelles initiatives du gouvernement et la pandémie -

mie de la COVID-19 qui a ralenti certains engagements avec les partenaires de mise en œuvre. En somme, la stratégie de mobilisation des ressources par axe et par effet stratégiques pour optimiser la disponibilité financière du Plan Cadre de Coopération n'est pas évidente au niveau du BRC en dehors des fonds traditionnels de PBF et SDG et dans une certaine mesure la BAD.

Valeur ajoutée par excellence, le personnel des AFP est qualifié et doté de capacités techniques remarquables, selon les partenaires. Toutefois, certaines activités ont souffert du déficit de ressources humaines à cause des « postes non pourvus », du retard et des procédures de recrutement longues, sans compter la forte sollicitation de certains agents dans les activités de la coordination. Au niveau du bureau du Coordinateur Résident, le déficit d'experts est très perceptible par rapport à la portée de sa mission, la densité des besoins de coordination dans le pays et les attentes variées des agences qui sont à la fois ses clients pour les questions de mobilisation des ressources et la diligence stratégique, et ses fournisseurs en intrants pour les PTC, les rapports d'activités, la visibilité et la crédibilité du système.

CQE9

Les revues annuelles participatives et inclusives avec les partenaires (les bailleurs, la partie nationale et la société civile), la programmation conjointe et les mécanismes de coordination inter-agences sont une réalité vivante au niveau de l'équipe de pays. UNCT, OMT, PMT, les groupes de résultats et certains groupes thématiques sont actifs et donnent une contribution pertinente pour la valorisation du principe ONE UN, la mutualisation des ressources et la réduction des coûts de transaction. En effet, l'utilisation de BOS a donné de bonnes perspectives pour l'optimisation dans l'utilisation des ressources. C'est également le cas des projets conjoints dont le profilage raffiné, l'importance des thématiques abordées et l'enjeu des cibles et des sites d'intervention sont des gages des résultats tangibles. Enfin, des partenariats sectoriels aguerris ont été utilisés pour l'optimisation des résultats atteints en dépit de l'ancrage stratégique limité avec le gouvernement au niveau national et dans certaines provinces. Il convient de relever que la stratégie de mobilisation des fonds pour les activités conjointes au niveau du RCO ne semble pas efficace. L'absence ou la faible capacité institutionnelle et opérationnelle de certains partenaires de mise en œuvre et le leadership timide de la partie nationale dans la définition des priorités, sont des défis à gérer.

CQE10

Le niveau de durabilité perçue est élevé en interne et en externe par la plupart des partenaires rencontrés, surtout les acteurs étatiques, les partenaires de mise en œuvre et davantage les bénéficiaires. Au regard de l'analyse des indicateurs d'effets, des changements positifs ont été relevés à travers certaines interventions des différents AFP au niveau de l'éducation, la croissance économique, le registre social et les droits humains, la modernisation de la justice ou la démocratie. Cependant, l'élan d'appropriation est faible sur toute la pyramide décisionnelle, tant au niveau

6.4. Durabilité

national, décentralisé que communautaire. Il en est de même des organisations locales dont les capacités et les compétences restent à renforcer sur le double plan organisationnel et de la gestion efficace des projets. Dans ce contexte, la valorisation des acquis en termes de pérennisation demeure un défi à remonter pour assurer une durabilité économique, sociale et environnementale tangible. Au-delà de l'impact temporel assigné à des projets, un mécanisme homologué est nécessaire pour indexer les changements en termes d'appropriation, de durabilité et de mise à l'échelle. Dans cette perspective, les bases de données efficaces et actualisées sont nécessaires pour les besoins d'une planification réaliste et le renseignement des cadres de résultats pour mieux apprécier la durabilité des interventions et leur impact.

CQE11

La pertinence, la communication et l'alignement de UNSDCF aux piliers du PNSD sont des facteurs déterminants d'adhésion, de participation et d'engagement des parties prenantes surtout de la partie étatique. Au niveau des agences, le travail en commun et l'harmonisation des approches d'évaluation des capacités, de suivi programmatique et budgétaire ont été fortement appréciés. Les facteurs catalyseurs ci-après ont facilité l'adhésion des parties prenantes quel que soit l'axe. Il s'agit essentiellement de: (i) l'immense volonté politique au niveau national, provincial et local avec la forte implication des autorités administratives et locales ; (ii) le développement des synergies et partenariats multisectoriels ; (iii) le financement et l'intérêt des bailleurs pour certaines initiatives ; (v) les partenariats stratégiques avec certains acteurs; (vi) la coordination/harmonisation et complémentarité des interventions autour des programmes nationaux; (vii) la mobilisation active de ressources pour certains projets conjoints multisectoriels ; et (viii) la mise en place des mécanismes de coordination Nexus avec un *Core Team* au niveau national.

Cependant, le déficit au niveau de la coordination stratégique entre le gouvernement et les initiatives du SNU et la fragmentation des stratégies nationales de développement, n'ont pas facilité les synergies nécessaires entre les acteurs de terrain, les décideurs, les bailleurs et les bénéficiaires.

CQE12

Les structures et le mandat des groupes de résultats et des groupes thématiques sont bien organisés avec des termes de référence spécifiques, ce qui accroît la cohérence et l'efficacité de UNCT vis-à-vis des objectifs communs en soutien aux ODD. L'UNCT et ses organes de gouvernance ont ainsi donné une impulsion importante pour l'organisation des revues annuelles conjointes, le développement des PTC et l'élaboration des rapports annuels en dépit de leur démarrage tardif. A travers la communication de proximité du RCO, les partenaires techniques et financiers comprennent de mieux en mieux les enjeux de la réforme et apprécient l'élan de cohérence du système dans son ensemble, mais déplorent dans leur large majorité, l'absence d'un cadre de partenariat solide pour porter l'UNDCF. Au niveau conceptuel, le dispositif de coordination de UNSDCF 2020-2024 a un ancrage

6.5. Coordination

stratégique avec le Ministère de la Coopération et des Affaires Étrangères à travers le Comité de Pilotage Conjoint (CPC) co-présidé par le Ministre de la Coopération, le Ministre du Plan et le Coordinateur Résident. Cette structure a été tardivement mise en place en début de l'année 5 du Cycle, au moment de l'évaluation, ce qui traduit l'absence d'un leadership solide et agissant pour porter le Plan Cadre de Coopération et donner les orientations stratégiques pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation mais surtout sa cohérence avec le PNSD 2019-2023 et les nouvelles initiatives du gouvernement.

CQE13

L'approche "Delivering as One" ("Unité dans l'action") a été consolidée tout au long de la mise en œuvre de UNSDCF, notamment grâce aux activités et projets conjoints ciblés et aux situations d'urgence qui ont rapproché le travail commun dans les provinces de l'Est. Cette approche a été renforcée par l'initiative de UNCT Provincial, la capacité de mutualisation des compétences à travers le BOS et du partage des bureaux conjoints par plusieurs Agences/Fonds et/ou Programmes tant à Kinshasa que dans plusieurs provinces. Cependant, ces approches sont toujours dans une phase d'apprentissage quoi que disposant d'un potentiel prodigieux pour réaliser de plus grandes synergies pour un positionnement stratégique et opérationnel du système. Par ailleurs, le travail en silo et le réflexe identitaire de certaines AFP sont très perceptibles dans le contexte où le MAF a besoin d'être disséminé pour renforcer l'esprit de collaboration mutuelle et le respect des attributions fonctionnelles adossées à la réforme.

CQE14

Dans les différents plans de travail conjoints, l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH), la jeunesse et la question de l'Égalité des sexes et les inégalités de genre ont été considérées comme des éléments constitutifs de UNSDCF 2020-2024 à travers les trois axes stratégiques, certains effets spécifiques, des produits et des indicateurs. La protection sociale, la gouvernance, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont parmi les principes de base de la programmation adoptée en conformité avec le principe d'intégration des droits de l'homme et l'approche basée sur les droits humains (ABDH).

En particulier pour ce qui est du genre, des efforts remarquables sont déployés dans le cadre de la gouvernance, la protection et l'accès aux services de base. Toutefois, dans un contexte où les femmes représentent plus de 51% de la population et les jeunes de moins de 30 ans près de 60%, les thématiques sur le genre et la jeunesse restent fondamentales et méritent d'être approfondies pour faciliter le passage de la phase de connaissance et de prise de conscience à une étape transformationnelle.

CQE15

UNSCDF 2020-2024 est un condensé d'initiatives durables et d'interventions humanitaires qui se propose de répondre aux besoins humanitaires, de paix, de sécurité et de développement à travers ses axes prioritaires, ses effets et ses différents produits. Pendant la mise en œuvre, cette architecture a été maintenue et renforcée avec des ateliers et des outils de travail pour diffuser

les avantages de l'approche auprès des partenaires, des bailleurs, des agences et du secteur public. Le pro nexus est utilisé par excellence pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, renforcer les mécanismes de coordination et les capacités de facilitation, et consolider le partenariat et l'apprentissage inter organisationnel sur les réponses globales fondées sur l'analyse des causes profondes et structurelles. Malgré ces acquis, l'utilisation du nexus pour promouvoir la résilience n'est pas encore très claire. L'approche nexus actuelle reste fragmentée et est axée sur les actions opérationnelles des partenaires en matière de résilience. Elle se limite aux initiatives d'un partenaire ou l'accord de deux ou trois partenaires pour mener les actions nexus dans certaines zones fragiles. L'absence d'une définition commune et d'un portage au niveau politique restreint les possibilités d'établir des synergies plus conséquentes et plus larges au profit de son opérationnalisation.

Le RCO devrait renforcer les capacités de sa stratégie de communication institutionnelle pour faciliter la visibilité des interventions du SNU tant en externe qu'en interne (surtout au niveau des bureaux de province) où la compréhension des grandes articulations du Plan Cadre de Coopération et du MAF (Mutual Accountability Framework) n'est pas haute pour l'action commune. Des mesures spécifiques devraient être prises pour renforcer le capital humain du RCO et structurer la stratégie de mobilisation de ressources dans l'optique de créer un fonds de soutien au Plan Cadre de Coopération en complément des PBF et de SDGF.



VII. RECOMMENDATIONS



7.1. Pertinence

RECOMMANDATIONS

| 1-Recommandation N°1.1 | | |
|---|--|------------------------------------|
| Conclusion de référence : QE1 | Urgence : Haute | Difficulté perçue : Moyenne |
| <p>Description de la recommandation : Compte tenu de la densité et de la complexité des enjeux de développement de la RDC, le prochain Plan Cadre de Coopération devrait mettre une emphase sur l'identification, l'analyse et la prise en compte des causes structurelles de la pauvreté et des conflits en RDC dans ses programmes pour accompagner le pays à opérer une transformation structurelle sur les plans politique (gouvernance et démocratie), socioéconomique et l'accès des services sociaux de base en se fondant sur les "6 transitions[103]" que sont (a) le système alimentaire; (b) l'éducation de qualité pour tous ; (c) l'emploi et protection sociale; (d) l'accès à l'énergie, (e) la biodiversité et pollution ; et (f) la connectivité digitale à travers l'opérationnalisation des piliers du Programme National Stratégique de Développement (PNSD) en cours d'actualisation.</p> | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Immédiatement dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029 | Haut |

| 2-Recommandation N°1.2 | | |
|--|---|------------------------------------|
| Conclusion de référence : QE2 | Urgence : Haute | Difficulté perçue : Moyenne |
| <p>Description de la recommandation : Le Système des Nations Unies devrait accompagner le gouvernement pour faire du PNSD un socle hautement stratégique, fédérateur et prospectif, avec un cadre de pilotage actif et susceptible de porter de nouvelles initiatives du gouvernement (les engagements du Président par exemple), sans oblitérer son cadre de résultats et ses mécanismes de suivi et d'évaluation.</p> | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Immédiate (la revue de PNSD est en cours) | Haut |

| 3-Recommandation N°1.3 | | |
|--|--|-----------------------------------|
| Conclusion de référence : QE3 | Urgence : Haute | Difficulté perçue : Faible |
| <p>Description de la recommandation : Avec le désengagement de la MONUSCO qui a joué un rôle focal dans la promotion et le suivi du respect des droits humains, la protection des civiles et le renforcement des institutions, le plan d'appui du SNU à la transition devrait faire partie intégrante de UNSDCF 2025-2029 et s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le renforcement de la présence de l'État dans les provinces est garanti pour la continuité du suivi et de l'application des lois en conformité avec les droits humains ; b) Une stratégie de mobilisation de ressources de soutien avec une forte implication des bailleurs de fonds est concomitante au transfert des responsabilités à l'Etat. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Immédiatement dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029 | Haut |

7.2. Efficacité

| 4-Recommandation N°2.1 | | |
|---|--|-----------------------------------|
| Conclusion de référence : QE4 | Urgence : Faible | Difficulté perçue : Faible |
| <p>Description de la recommandation : Compte tenu de la taille du pays, de la densité des besoins et des contraintes d'accès, le SNU devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Optimiser ses avantages comparatifs et ses ressources pour appuyer le pays à travers des pôles de développement ou des zones de convergence fondés sur des indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité où son impact peut être perçu et mesuré en termes de qualité et de coût/efficacité ; b) Accompagner l'Etat dans la conduite des études/enquêtes/recensements de souveraineté (exemple du Recensement Général de la Population, de l'Habitat et de l'Agriculture) pour améliorer la qualité de la planification des programmes, faciliter le suivi de la performance et mesurer l'impact des interventions. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Immédiate dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029 | Elevé |

[103]Échelle de notation de 1 à 3 pour chaque facteur. Moyennement pertinent (1); Pertinent

7.3. Efficience

| 5-Recommandation N°2.2 | | |
|---|--|----------------------------|
| Conclusion de référence : QE6 | Urgence : Elevée | Difficulté perçue : Faible |
| <p>Description de la recommandation : Pour faciliter le suivi de la performance et l'évaluation de l'impact en termes d'efficacité et d'efficience, le prochain Plan Cadre de Coopération devrait disposer d'un cadre de résultats avec des indicateurs SMART, tous référencés avec un lien de causalité entre ceux des produits et ceux des effets, et disposant d'un lexique complet pour leur appropriation/opérationnalisation ainsi qu'un plan de suivi-Évaluation budgétisé.</p> | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNSDCF | Immédiatement dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029 | Elevé |

| 2-Recommandation N°1.2 | | |
|--|---|-----------------------------|
| Conclusion de référence : QE2 | Urgence : Haute | Difficulté perçue : Moyenne |
| <p>Description de la recommandation : Le Système des Nations Unies devrait accompagner le gouvernement pour faire du PNSD un socle hautement stratégique, fédérateur et prospectif, avec un cadre de pilotage actif et susceptible de porter de nouvelles initiatives du gouvernement (les engagements du Président par exemple), sans oblitérer son cadre de résultats et ses mécanismes de suivi et d'évaluation.</p> | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Immédiate (la revue de PNSD est en cours) | Haut |

| 6-Recommandation N°3.1 | | |
|---|--|----------------------------|
| Conclusion de référence : QE7 | Urgence : Faible | Difficulté perçue : Faible |
| <p>Description de la recommandation : Le Bureau du Coordinateur Résident devrait mobiliser l'UNCT pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> Renforcer le principe de One UN à travers UNCT/Provincial afin d'améliorer la connaissance des staffs hors de Kinshasa sur la réforme et ses implications, le contenu du <i>Mutual Accountability Framework</i> (MAF), la structure de UNSDCF, les obligations du RCO et les autres principes de l'ONU en lien avec la réforme. Mettre en synergie les avantages comparatifs des AFP pour accompagner le gouvernement dans le développement et la mise en œuvre des grandes politiques publiques orientées vers l'innovation et la transformation structurelle | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| RCO | Au démarrage du prochain Plan Cadre de Coopération | Elevé |

| 7-Recommandation N°3.2 | | |
|---|--|----------------------------|
| Conclusion de référence : QE8 | Urgence : Faible | Difficulté perçue : Faible |
| <p>Description de la recommandation : Dans le cadre du transfert de responsabilité de la MONUSCO à l'Etat UNCT devrait reprofiler et renforcer les capacités :</p> <ol style="list-style-type: none"> Des équipes des structures (de l'Etat) réceptrices/bénéficiaires pour disposer d'un personnel qualifié en lien avec les nouvelles attributions pour une transition douce et paisible ; Du staff des Agences d'appui pour donner une assistance adéquate aux institutions étatiques dans la perspective d'une transformation structurelle ; Du personnel du Bureau du Coordinateur Résident pour disposer des compétences analytiques raffinées pour les questions de coordination, la gestion de l'héritage de la MONUSCO, la mobilisation des ressources, la visibilité institutionnelle et la connexion sectorielle du SNU au niveau national et local. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| RCO | Immédiatement dans le cadre de l'élaboration de UNSDCF 2025-2029 | Elevé |

| 8-Recommandation N°3.3 | | |
|--|--|----------------------------|
| Conclusion de référence : QE9 | Urgence : Faible | Difficulté perçue : Faible |
| <p>Description de la recommandation : UNCT devrait améliorer la capacité de mobilisation de ressources d'appui aux initiatives conjointes publiques pour mettre en place un Fonds de soutien pour la transition et le dividende démographiques en partenariat actif avec l'Etat (dans les secteurs clés où le SNU joue un rôle de conseiller stratégique), le secteur privé et la communauté des bailleurs bi et multilatéraux. Le Fonds d'appui à la transition des Nations Unies en RDC, actuellement en cours de maturation, est une étape stratégique fondamentale pour mûrir cette initiative.</p> | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Au démarrage du prochain Plan Cadre de Coopération | Elevé |

7.4. Durabilité

RECOMMANDATIONS

9-Recommandation N°4.1

| | | |
|---|--|---|
| Conclusion de référence : QE10 | Urgence : Basse | Difficulté perçue : Faible |
| Description de la recommandation : Pour assurer la pérennité des interventions, le principe de "durabilité économique, sociale et environnementale" avec les exigences humanitaires, les NU devraient : a) Inscire comme modalités exigibles pour tous les projets, une stratégie d'implication des partenaires locaux ou/et les bénéficiaires au processus de gestion et un plan de dévolution ; b) Faire un shift d'un Plan Cadre de Coopération focalisé sur l'humanitaire vers un focus sur des actions de résilience et de développement dans les zones grises où les besoins humanitaires ont des causes chroniques/structurelles. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| Agences, Fonds et Programmes des NU | Pendant la mise en œuvre du prochain Plan Cadre de Coopération | Elevé pour favoriser l'appropriation et la durabilité |

10-Recommandation N°4.2

| | | |
|--|--|---|
| Conclusion de référence : QE11 | Urgence : Haute | Difficulté perçue : Elevée |
| Description de la recommandation : Pour éviter la fragmentation des interventions et disposer des synergies des acteurs pour la durabilité, la partie nationale devrait : a) Avoir un leadership actif pour porter et coordonner de manière stratégique, les initiatives du SNU et celles des autres acteurs, quel que soit le secteur, dans l'optique d'une cohérence opérationnelle entre les besoins des populations, les programmes/projets et les perspectives des bailleurs parfois guidées plus par le mandat de leurs sièges que par les exigences de développement local. b) Mettre en place au niveau national et rendre fonctionnels les dispositifs de coordination de l'aide, conformément à la politique nationale de l'aide (paragraphe 75) pour formuler les grandes orientations stratégiques en rapport avec la politique de l'aide au développement. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| Gouvernement | Pendant la mise en œuvre du prochain Plan Cadre de Coopération | Elevé pour favoriser l'appropriation et l'appropriation |

7.5. Coordination

11-Recommandation N°5.1

| | | |
|--|--|--|
| Conclusion de référence : QE12 | Urgence : Basse | Difficulté perçue : Faible |
| Description de la recommandation : Pour optimiser la performance des groupes de résultats et des groupes thématiques, UNCT devrait activer leur fonctionnement au démarrage du Plan Cadre de Coopération, veiller au profilage des membres en fonction des résultats attendus, mobiliser les agences à contribuer aux budgets à la hauteur du contenu des plans de travail et du niveau de performance attendu. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Au démarrage du prochain Plan Cadre de Coopération | Élevé pour la cohésion et la performance des groupes |

12-Recommandation N°5.2

| | | |
|---|--|--|
| Conclusion de référence : QE14 | Urgence : Basse | Difficulté perçue : Elevée |
| Description de la recommandation : Pour des raisons d'efficacité et d'opérationnalité, il serait pertinent d'assurer un ancrage institutionnel du Plan Cadre de Coopération des NU auprès du Ministère qui assure le suivi des ODD (agenda 2030) et des aspirations de l'agenda 2063 de UA | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| RCO | A la signature du prochain Plan Cadre de Coopération | Élevé pour l'ancrage institutionnel et le suivi de la mise en œuvre du cadre |

13-Recommandation N°5.3

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| Conclusion de référence : QE15 | Urgence : Faible | Difficulté perçue : Faible |
| Description de la recommandation : Pour faciliter opérationnalisation du nexus et son utilisation comme outil stratégique, le SNU et les partenaires devraient en convenir d'une définition opérationnelle partagée avec un portage au niveau politique dans la perspective de (1) baisser les besoins humanitaires, (2) optimiser les solutions durables pour les personnes déplacées internes, y compris et le développement de leurs zones de retour/ relocalisation ou intégration locale et (3) promouvoir la résilience communautaire. | | |
| Entité responsable | Période | Impact perçu |
| UNCT | Pendant le prochain Plan Cadre de Coopération | Elevé |

The image shows a wide, calm river. In the upper left, a motorboat with several people is moving across the water, leaving a white wake. Below it, a line of about ten people are sitting on a log raft, also moving across the river. The background shows a busy shoreline with many people, some under umbrellas, and a few buildings. The sky is clear and blue. A semi-transparent white box with a black border contains the text 'VIII. LEÇONS APPRISES' in a bold, outlined font.

VIII. LEÇONS APPRISES

Après quatre années consécutives de mise en œuvre de UNSDCF, les leçons ci-après peuvent être tirées :

- La RDC est un pays complexe avec des besoins et des défis multisectoriels indéniables. Il faut un RCO avec des capacités techniques fortes à l'antipode de "One size fixed all" pour porter la coordination, donner un appui stratégique aux agences dans les orientations programmatiques, assurer un ancrage stratégique avec le gouvernement tant au niveau national que provincial suivant la cartographie des priorités.
- La sécurité dans toutes ses formes et le désenclavement, deux piliers faibles du contexte local, sont des facteurs déterminants pour l'inclusion socio-économique l'accès géographique aux services sociaux de base.
- Une meilleure synergie entre les agences et les autres acteurs de développement renforce la résilience des communautés ciblées et nourrit le *Delivering as One* à travers l'intersectorialité dans les zones de coprésence.
- L'intégration nécessaire et continue des perspectives de genre, VBG et PSEA dans l'ensemble des projets des parties prenantes assure la promotion et l'application du principe « ne laisser personne de côté ».
- La stratégie des zones de convergence est une opportunité majeure pour mutualiser des efforts des agences sur des thématiques spécifiques en vue faciliter la mobilisation des ressources, maximiser la visibilité du Plan Cadre de Coopération, encourager l'adhésion et l'intérêt de l'État, renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre à travers la co-création des interventions et optimiser l'impact.
- Il est indéniable que UNSDCF 2020-2024 a facilité, avec son contenu pro-nexus, son modèle de partenariat et son caractère fédérateur, un positionnement stratégique du SNU tant au niveau de l'Etat que de la communauté des partenaires. Toutefois, la synergie pour le partenariat inclusif en termes d'alliances stratégiques avec les autres parties prenantes n'a pas été portée jusqu'au bout pour favoriser de véritables projets conjoints.
- "Les principes Unis dans l'action", « delivering as One » et "LNOB" (ne laisser personne de côté) ont un effet perceptible dans l'intégration des interventions, à travers les PTC, des initiatives conjointes et la mutualisation des ressources. Avec la coordination, les Agences montrent une certaine proactivité dans la recherche de solutions concertées pour répondre pertinemment aux urgences ;
- Une bonne stratégie de plaidoyer, de communication et de visibilité vis-à-vis des bailleurs de fonds est un gage pour la mobilisation des ressources ;
- Les entretiens réalisés avec les acteurs ont montré combien l'implication des autorités administratives dans les interventions en amont et la communication avec elles, sont utiles pour l'efficacité des interventions des agences du SNU.

IX. ANNEXES



LE PARC NATIONAL DE KAHUZI-BIEGA
SANTUAIRE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE EST
UN ENSEMBLE DE BEAUTES NATURELLES EXTRA
ORDINAIRES QUI ONT FAIT DE L'UN UN SITE
DU PATRIMOINE MONDIAL SE PRETANT A LA
PRATIQUE DE L'ECOTOURISME ET A LA RECHERCHE
1978-1995



Annexe 1 : Références bibliographiques

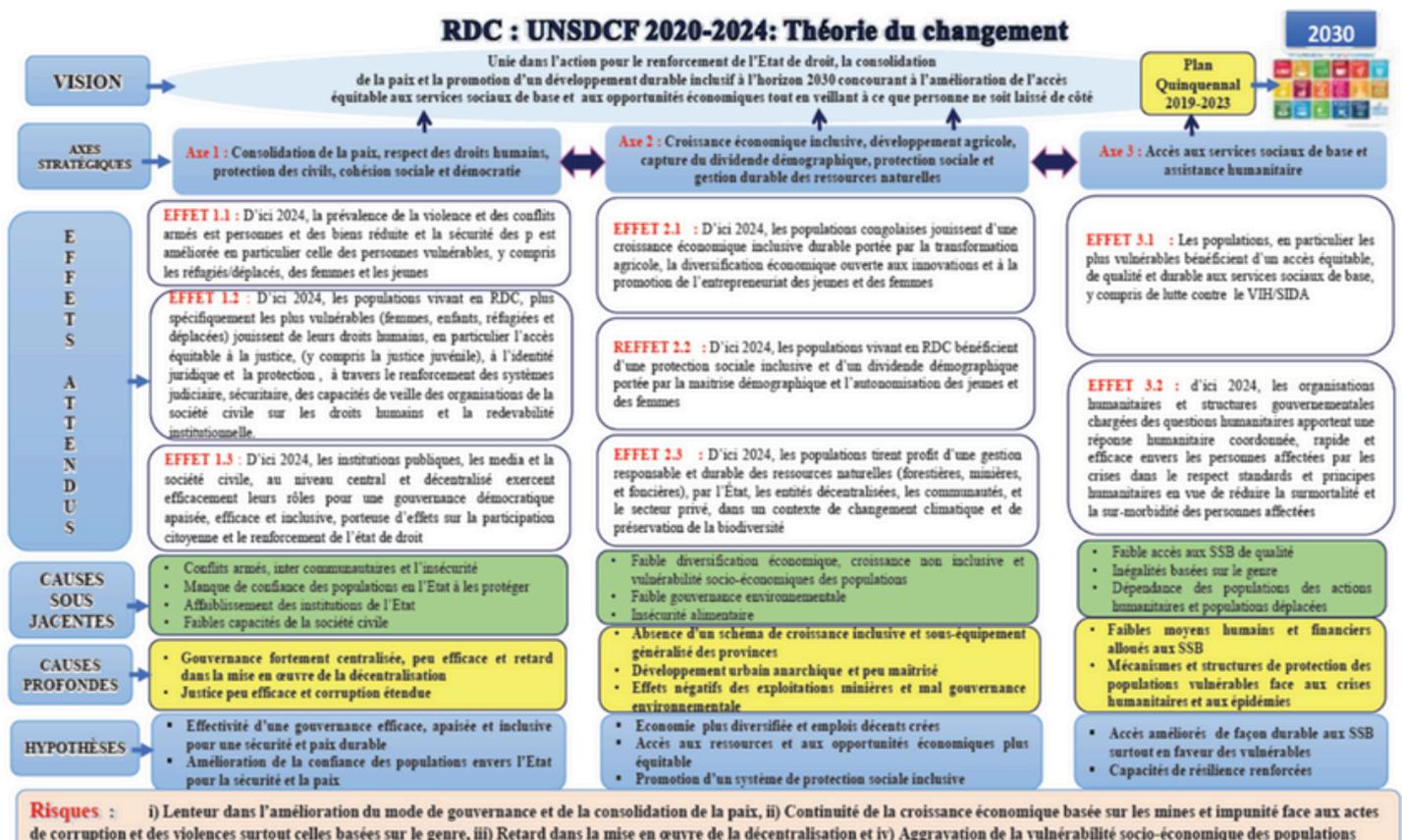
1. Plan Cadre de Coopération des nations unies pour le développement durables (UNSDCF) 2020-2024
2. Plan national stratégique pour le développement (PNSD) 2019 – 2023
3. Agenda 2063 des agences du système des nations unies
4. Rapport annuel des résultats 2020, Mars 2021
5. Rapport annuel des résultats 2021, Mars 2022
6. Rapport annuel des résultats 2022, Mars 2023
7. Rapport de la revue annuelle 2022 du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020 – 2024, Février 2023
8. Rapport de la revue annuelle 2021 du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020 – 2024, Février 2022
9. Rapport annuel 2020 du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020 – 2024, Février 2021
10. Rapport de la revue annuelle 2020 du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020 – 2024, Février 2021
11. Rapport annuel des résultats 2022,
12. Rapport d'état sur le système éducatif en RDC, RESEN- RDC III, Aout 2022,
13. Guidelines for the Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework, United Nations Evaluation Group/ UN Development Coordination Office (2021). UNEG CF Guidelines. New York : UNEG
14. Plan national du numérique horizon 2030, Pour une RDC connectée et performante, Septembre 2019
15. Contribution déterminée à l'échelle nationale révisée, Ministère de l'environnement et développement durable, octobre 2021
16. Rapport d'examen national volontaire des objectifs de développement durable de la RDC 2023
17. Plan stratégique de lutte contre les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre en RDC 2023 – 2032, Janvier 2022
18. Diversification de l'économie congolaise, Rapport provisoire, Modalités, stratégies et politiques de mise en œuvre, septembre 2021
19. Plan directeur de l'industrialisation de laRDC, Avril 2021
20. Document de la politique des stratégies industrielles, DPSI, juin 2020
21. Profil genre pays de la RDC, une initiative conjointe commission européenne, ONUFEMMES et la Banque africaine de développement (BAD), Avril 2022
22. Emploi des jeunes en RDC, Rapport National, Ministère du Plan,
23. Plan d'actions prioritaires de la politique nationale de la réforme de la justice (PNRJ) 2017 -2026, Ministère de la justice, Mai 2017
24. Stratégie Pays, UNESCO, RDC 2020 – 2024
25. Etude robuste des impacts de la crise Russo-Ukrainienne sur l'économie Congolaise, Ministère de l'économie nationale, Mai 2023
26. Plans de travail conjoint 2020, 2021, 2022, 2023
27. Cadre d'accélération des objectifs du développement durable (CA-ODD), scénarios, hypothèses et politiques à l'aide intégré des objectifs du développement durable (iSDG), Ministère du Plan, Déc 2021
28. Rapport du premier forum national sur les objectifs du développement durable, Ministère du Plan, déc. 2022
29. Rapport national sur la mise en œuvre des objectifs du développement durable, Ministère du Plan, Edition 2021

30. Enquête par grappe à indicateurs des ODD, Rapport final, Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) Octobre 2020
31. Evaluation des impacts de la COVID-19 sur la trajectoire d'émergence de la RDC : Résilience et leçons apprises pour la formulation d'une stratégie d'émergence post COVID, Ministère du plan Septembre 2021, 4e édition de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA), étude de cas de la RDC
32. Impacts sanitaires et socioéconomiques de la COVID-19 en RDC analyse prospective et orientations de la riposte multisectorielle, Gouvernement Congolais, Mai 2020
33. Stratégie de communication des agences du système des nations unies
34. Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet), 2019
35. Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations –Vers un document d'orientation du GNUE, Mars 2011
36. Final UNEG-DECO UNSDCF Evaluation guidelines, September 2021
37. The handbook on Management and organization of Nation statistical systems, 4th Edition of the Handbook of statistical systems, April 2021
38. Plan de transition des Nations Unies pour la Province du Tanganyika 2023 – 2024, Ferrier 2023
39. Analyse de la situation des droits de l'homme de janvier à décembre 2021, HCDH - MONUSCO
40. Un transition partnership in the DRC, Workshop Report, June 2023
41. Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du conseil des droits de l'homme république démocratique du Congo, Gouvernement Congolais, 3ème Cycle de l'Examen Périodique Universel
42. Global strategy 2021 – 2026 : End inequality, End aids, ONUSIDA, 2021
43. UN Joint Plan on AIDS 2022-2023 - Democratic Republic of the Congo (the) – West and Central Africa
44. Directives pour les évaluations des cadre de coopération des Nations unies du développement durable, juillet 2022
45. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>
46. UN DESA Division de la population, 'World Population Prospects'
47. ONU Habitat, 'Pourcentage de la population en milieu d'année résidant dans les zones urbaines par pays/zone 2000-2050', Indicateurs urbains
48. USAID, République Démocratique du Congo,
49. Environnement. <https://www.usaid.gov/democratic-republic-congo/environment>
50. Financement climatique infranational, République démocratique du Congo
51. Agence Nationale pour la Promotion des Investissements au Congo, 2023
52. WWW.camid.cd
53. Banque Mondiale, "GDP growth (annual %)-Congo, Dem. Rep », Indicateurs du développement dans le monde
54. Rapport d'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable (VNR) 2023
55. IEO Datamart, 'ICPE Country Context data', extrait de Banque Mondiale, 'Political Stabilité and Absence of Violence', World Gouvernance Indicators
56. Transparency International, « Indice de perception de la corruption ».
57. <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Monde/RDC-266-groupes-armes-actifs-dans-cinq-provinces-orientales.html>
58. Mercy corps 2019, Kasaiï conflict assessment, Current Dynamics & Potential Interventions (Février-Mars 2019) Conseil des droits de l'homme, Rapport de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaiï, mai 2019
59. Résolution 2556 (2020) du Conseil de sécurité sur le retrait progressif et échelonné de la MONUSCO (S/2020/1041, annexe)

60. Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition en RDC, Juillet 202/ Juin 2023
61. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview#>.
62. ONU, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence sexuelle en temps de conflit. Violence sexuelle dans les conflits. République Démocratique du Congo.
63. IEO Datamart, 'ICPE Country Context data frame', extrait du PNUD, 'Gender Inequality Index (GII)', Human Development Data Center
64. ONU Femmes, 2021, « Leçons du passé : protéger les femmes et les filles de la violence pendant la COVID-19 », actualités, 8 avril. <https://wrd.unwomen.org/explore/library/lessons-past-protecting-women-and-girls-violence-during-covid-19>
65. Banque africaine de développement, « Perspectives économiques de la République démocratique du Congo », Perspectives économiques en Afrique 2022
66. Germanwatch, 'Global Climate Risk Index 2021. Qui souffre le plus des événements météorologiques extrêmes ? Événements de perte liés aux conditions météorologiques en 2019 et 2000-2019 »
67. Banque mondiale, « Surface forestière (% de la superficie) », Indicateurs du développement dans le monde ; USAID, République Démocratique du Congo, Environnement. <https://www.usaid.gov/democratic-republic-congo/environment> ; Planète protégée, Congo, Dém. Profil du représentant. <https://www.protectedplanet.net/country/COD>
68. Notre monde en données, « Émissions annuelles de CO₂ »
69. USAID, Fiche d'information sur le changement climatique en République démocratique du Congo, Climat links, 14 novembre 2022. <https://www.climatelinks.org/resources/democratic-republic-congo-climate-change-fact-sheet>
70. Rapport d'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable en RDC, 2023
71. UNDP-CD-Rapport final du Forum National sur les ODD - VD.
72. Focus group
73. Discours d'investiture du Président de la RDC, du Janvier 2024
74. Multy Years Multi Paternes (MYPM), stratégie de HCR
75. Six transitions : Les voies d'investissements pour atteindre les ODD, Septembre 2023
76. <https://actualite.cd/2023/05/05/rdc-la-cellule-dinnovation-et-de-changement-des-mentalites>
77. Plan des Nations Unies pour l'appui à la réponse socio-économique immédiate au COVID-19 en RDC, Mai 2020
78. Plan stratégique de riposte contre l'épidémie de la maladie à Ebola dans les provinces de Nord Kivu, Sud Kivu, ITURI et Equateur (en RDC), Janvier 2020 - Juin 2020
79. <https://www.droitcongolais.info/EN/files/Exploitations-illegales-des-ressources-de-la-RDC.pdf>
80. <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2023-11/l-exploitation-illegale-des-minerais-cause-de-multiples-crisis.html>
81. Rapport de suivi des indicateurs du PNSD 2019-2022
82. Plan d'action opérationnel 2022, du secteur éducation, Province de Equateur
83. République démocratique du Congo : Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition, Juillet 2023 - Décembre 2023
84. Kaza, Silpa, Lisa Yao, Perinaz Bhada-Tata, and Frank Van Woerden. 2018. What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Urban Development Series. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1329-0. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO
85. Rapport DFA, Rapport du FMI sur les ODD, 2016
86. <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>
87. <https://unsdg.un.org/fr/ressources/cadre-de-gestion-et-de-responsabilite-du-systeme-des-nations-unies-pour-le-developpement>
88. <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>

89. <https://unsdg.un.org/fr/resources/cadre-de-gestion-et-de-responsabilite-du-systeme-des-nations-unies-pour-le-developpement>
90. Global Journal for Community Psychology Practice, 1(1), 40-57 (<http://www.gjcpp.org>)
91. Tableau de bord SWAP de l'égalité du genre en RDC, Octobre 2024
92. Gender Parity Compact : Implementing the United nations' system-wide strategy for gender parity in Democratic Republic of Congo, July 2020
93. Plan pluriannuel et pluri-partenaires du HCR de la RDC 2022-2026
94. Tableau de bord de SWAP de l'égalité de genre, Équipe pays de la République Démocratique du Congo, Octobre 2023
95. Contribution Déterminée à l'échelle Nationale révisée, Ministère de l'environnement et du Développement Durable, oct 2021
96. <https://desknature.com/2024/01/24/rdc-apres-les-etats-generaux-sur-les-forets-cap-sur-le-suivi-evaluation>
97. Rapports annuels d'activités de la MONUSCO en 2020, 2021 et 2022
98. HCR DRC MYMP 2022-2026 [FR]
99. <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156611/?iso3=COD>
100. Enquête de couverture vaccinale, 2022
101. <https://unsdg.un.org/fr/resources/cadre-de-gestion-et-de-responsabilite-du-systeme-des-nations-unies-pour-le-developpement>
102. <https://doi.org/10.1787/9789264098091-frso>
103. <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/AccraAgendaAction-FINAL-French.pdf>
104. Evaluation du plan national de développement sanitaire recadré (PNSD 2019 – 2022), Rapport final, déc 2022

Annexe 2 : Théorie de changement



Annexe 3 : Illustration de la cohérence de l'offre programmatique de UNSDCF avec PNSD et le partenariat stratégique

| Piliers PNSD | Axes UNSDCF | Effets UNSDCF | Positionnement ODD | Positionnement Agences SNU | Partenariat (Gouvernement, OSC et autres) | Budget en \$ |
|---|---|---|---|--|---|--------------|
| Pilier II : Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la paix | AXE 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie. | <p>Effet 1.1: d'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes</p> | <p>ODD 5(cible 5.2) ODD 10 (cible 10.1, 10.3) ODD 16 (cible 16.3 ; 16,1 ; 16.4)</p> | <p>MONUSCO, BCNUDH, PNUD, OIM, UNFPA, UNHABITAT, HCR, ONUFemmes, OIT, OIM, UNMAS</p> | <p>Ministère de la Justice, CNDH, Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), Ministère de la Défense/FARDC/, Ministère de l'Intérieur/Police/Services de Renseignement, CENI ; Ministère du genre</p> | 155 777 671 |
| | | <p>Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaires, sécuritaires, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle</p> | <p>ODD 16 (cible 16.9)</p> | <p>MONUSCO, BCNUDH, HCR PNUD, OIM, UNMAS</p> | <p>Défense/FARDC/ BRP, Ministère de l'Intérieur/Police/Services de Renseignement ; Commission National pour les Réfugiés (CNR) PSCF, ROL Commission Nationale de Contrôle des ALPC et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC) ONG nationales</p> | 106 289 077 |
| | | <p>Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit</p> | <p>Cible ODD 16.6</p> | <p>PNUD, UNICEF, ONUFemmes MONUSCO BCNUDH, OIM, UNHABITAT</p> | <p>CNE, Assemblées Nationale et provinciales, OSC, CENI, CNDH, Cours des comptes, OSC, Ministère de la justice, Ministère du Genre</p> | 20 778 286 |
| <p>Pilier III. Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie</p> <p>Pilier V. Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré</p> | <p>AXE 2 : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles</p> | <p>Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes</p> | <p>ODD1 (cible 1.1) ODD8 (cible 8.1; 8.5) ODD9 (cible 9.2)</p> | <p>BM, FMI, PNUD, UNCDF, UNHABITAT, BIT, UNFPA, OMS, UNICEF ONUDI, ONUFemmes, FAO, WFP MONUSCO, OIM, UNICEF, UNCDF, HCR,</p> | <p>Ministère du Plan, INS Ministère, Ministère Genre et de la famille, Ministère de l'agriculture, Institutions microfinances, Banque centrale du Congo, RCAI, entreprises du secteur privé, Banques et IMF.</p> | 661 679 709 |

| Piliers PNSD | Axes UNSDCF | Effets UNSDCF | Positionnement ODD | Positionnement Agences SNU | Partenariat (Gouvernement, OSC et autres) | Budget en \$ |
|---|--|--|--|--|---|---------------|
| | | Effet 2.2. : D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides | ODD1 (Cible 1.3.); ODD5 (Cible 5.4); ODD8 (Cible 8.5); ODD10 (cible 10.4) | BCNUDH, UNFPA, PNUD, UNICEF, OIT, Banque Mondiale, HCR MONUSCO (BCNUDH) | Ministère de la santé, Ministère Genre et de la famille, OSC, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de l'Emploi, Travail, et Prévoyance Sociale, Ministère du Plan OSC | 156 961 675 |
| | | Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit | ODD 5 (cibles: 5.1, 5.2, 5.3) ODD 10 (cible 10.1, 10.3) ODD 16 (cible 16.3, 16.4) | PNUD, UNFPA, UNHABITAT, ONUFemmes, FAO; BCNUDH, MONUSCO, HCR, OIM | Ministère de l'agriculture, Ministère de l'environnement, OSC Ministère du Plan, Ministère de l'Intérieur, | 135 791 000 |
| Pilier I. Valorisation du capital humain, développement social et culturel Pilier IV. Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures | AXE 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire | Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA | ODD2 (Cible 2.1, 2.2) ODD 3 (cible 3.1, 3.2, 3.3) ODD 4 (cible 4.5.) | UNICEF, PAM, UNFPA ONUSIDA, ONUFemmes, OMS, UNESCO, OCHA ; HCR, PNUD, WFP, UNCD, OIM | Ministère de la santé Ministère Genre, OSC Ministère de l'Éducation, Ministère de la formation professionnelle. PNMLS, PNLS, ONG Programme National Village Assaini | 1 059 097 388 |
| | | Effet 3.2. : D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des standards et principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la surmorbidity des personnes affectées | ODD1 (Cible 1.5) | OCHA, PAM, PNUD, BIT, UNDP, UNICEF, OIM, UNMAS, HCR, ONUFemmes MONUSCO, OCHA, FAO, UNFPA | Ministère de la Santé, Ministère de la solidarité, Ministère de l'Intérieur, Ministère des affaires humanitaires, OSC | 2 634 197 052 |

Annexe 4 : Récapitulatif des défis priorités par des adolescents et jeunes consultés à Kananga Bukavu et Kinshasa

| Domaine | Défis | Ville | 13 - 18 | 19 - 35 | Groupe vulnérable |
|-------------------------------------|---|-------------------------------|---------|--------------|-------------------|
| Education, chômage et employabilité | Manque d'enseignement de qualité | Kananga | x | | |
| | Non scolarisation | Kananga | | | x |
| | | Bukavu Kinshasa | x | | x |
| | Chômage et manque d'accompagnement professionnel, entrepreneurial | Kananga Bukavu Kinshasa | | x xx x | x x |
| Participation et engagement civique | Manque d'information | Bukavu | | x | |
| | Non encadrement des jeunes | Kananga | | x | |
| | Non-participation dans les instances décisionnelles | Kananga | | x | |
| Insécurité | Insécurité, conflits communautaires et guerre | Bukavu | x | | x |
| | | Kinshasa | x | x | |
| | Délinquance | Bukavu | x | | x |
| Bien être économique | Accès aux services de base (logement, soins médicaux) | Kinshasa | | | xx |
| | Travail des enfants | Kananga | x | | x |
| SSRAJ | Violences sexuelle | Kananga | | | |
| | Grossesses précoces | Kinshasa | x | | |
| | Non-participation dans les instances décisionnelles | Kananga | | x | |
| Autres | Maladies liées à l'hygiène | Kananga | x | | |
| | Dialogue parent-enfant | Kinshasa | x | x | |

Annexe 5 : Aperçu sur les 17 ODD en RDC en 2023

| | |
|--|--|
| <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>  | <p>Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p> <p>En général, le niveau de pauvreté a reculé, mais très faiblement, passant de 56,2% en 2020 à 54,4% en 2022 au seuil national de 1,25\$. Au seuil international, elle est passée de 74,7% à 72,3% pour la même période.</p> |
| <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>  | <p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p> <p>Selon les données de l'EGI-ODD 2020, près de 66% de la population congolaise vivent dans une insécurité alimentaire modéré et 43,7% sont dans une situation d'insécurité alimentaire sévère[1].</p> |
| <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>  | <p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge</p> <p>Un taux élevé de la mortalité maternelle (547,4 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes) en 2020, en dépit des progrès importants réalisés dans la santé maternelle au cours de la décennie passée. 96,6% des PVVH ont accès à un traitement ARV (atteinte un des objectifs de 95).</p> |
| <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>  | <p>Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>Besoin nécessaire de 186.357 enseignants, 29.930 nouvelles écoles et 128.607 salles de classes supplémentaires pour couvrir les attentes de la gratuité de l'éducation au primaire</p> |

[1] - République démocratique du Congo : Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition, Juillet 2023 -Décembre 2023

| | |
|--|---|
| <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>  | <p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles</p> <p>Faible enrôlement global des femmes dans l'éducation (40%) par rapport à celui hommes (60%). Globalement, près de 18% des femmes de 15- 19 ans ont déjà eu une naissance vivante et le taux de fécondité précoce est de 22%.</p> |
| <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>  | <p>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p> <p>58% ont accès à une source améliorée d'eau potable (moins de 40% de la population rurale).</p> |
| <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>  | <p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à coût abordable</p> <p>Plus de 75 % de la population, n'ont pas accès à l'électricité, principalement dans les zones rurales.</p> |
| <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>  | <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <p>Taux de chômage de 5,1% pour toute la population active en 2021 soit 9,4% pour les jeunes (15-24 ans). Taux de chômage de longue durée pour les jeunes (61,8%) avec près de 14 fois moins de chance d'accéder à l'emploi que la population adulte (OCDD, 2022).</p> |
| <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>  | <p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <p>Le pays dispose de 58.129 km de routes d'intérêt général. Depuis 2019, plus de 308 km de route durable ont été construites et 997 autres km devront être livrés d'ici 2024. A terme, le stock de route devra dépasser 6000 km contre 5065 km actuellement.</p> |
| <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>  | <p>Réduire les inégalités dans le pays et d'un pays à l'autre</p> <p>Avec un coefficient de Gini de 0,51 en 2020 contre 0,4 en 2014, les inégalités sont en augmentation en RDC. Dans aucune province, les valeurs de coefficient de Gini n'est inférieure à 0,25.</p> |
| <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>  | <p>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p> <p>57,1% de la population urbaine vit dans des logements construits avec des matériaux de qualité et 22,5% vit dans des ménages avec au plus deux personnes par pièce. On estime à 90,5% la proportion urbaine vivant dans des quartiers de taudis ou logements inadéquats.</p> |
| <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>  | <p>Établir des modes de consommation et de production durables</p> <p>La gestion des déchets solides et liquides reste problématique, particulièrement dans les grandes villes. Les estimations indiquent que plus de 21 millions de tonnes de déchets devront être produits par les municipalités congolaises d'ici à 2030[2].</p> |

[2] - Kaza, Silpa, Lisa Yao, Perinaz Bhada-Tata, and Frank Van Woerden. 2018. *What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Urban Development Series.* Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1329-0. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

| | |
|--|---|
| <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>  | <p>Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique et leurs répercussions</p> <p>Dans sa CDN révisée, la RDC fixe ses ambitions de réduire ses émissions de plus de 21 % d'ici 2030, en fonction des financements internationaux.</p> |
| <p>14 VIE AQUATIQUE</p>  | <p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p> <p>Globalement, la source principale de pollution biologique en RDC est le rejet direct d'eaux usées non traitées dans les cours d'eau ou indirect suite à une infiltration dans les eaux souterraines. La quasi-totalité de poissons provient de la pêche artisanale qui utilise des pirogues et la senne de plage.</p> |
| <p>15 VIE TERRESTRE</p>  | <p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p> <p>La RDC détient 10% des forêts tropicales du monde et les plus grandes tourbières du monde, couvrant 100.000 km². Le bassin du Congo absorbe chaque année près de 1,5 milliard de tonnes de CO₂ de l'atmosphère, soit 4% des émissions mondiales, équivalent à dix ans d'émissions mondiales. Des estimations récentes montrent que la perte de forêt représente plus de six millions d'hectares de forêt tropicale primaire depuis 2001.</p> |
| <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>  | <p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p>1.500 cas de violences sexuelles pris en charge chaque mois dans les zones de crise et autour des camps des déplacées (2022), 95.000 survivantes ayant accédé aux services de soutien psycho-social, 92.000 victimes ayant eu l'assistance médicale, 8.900 à l'assistance judiciaire et 9.200 à la réinsertion économique. Sur le plan juridique et institutionnel, une cellule de lutte contre les violences faites aux femmes et la traite des êtres humains a été créée au sein du Cabinet du Président de la République.</p> |
| <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>  | <p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement</p> <p>Partenariat revitalisé pour une mobilisation accrue des recettes intérieures et fonde la mise en œuvre des ODD sur un partenariat élargi pour le développement durable. La conjugaison des efforts publics, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des agences du Système des Nations-Unies, du secteur privé ainsi que des OSC permet de mettre en œuvre les politiques et stratégies idoines qui boostent la mise en œuvre des ODD.</p> |

Annexe 6 : Listes agences et provinces avec des bureaux conjoins

| Agences | Provinces |
|--|---------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> FIDA, ONUFemmes et PNUD, OCHA et BIT | Kinshasa |
| <ul style="list-style-type: none"> HCR et PAM MONUSCO et UNDSS UNFPA et OCHA | Sud-Kivu/Bukavu |
| <ul style="list-style-type: none"> MONUSCO, UNDSS et UNMAS OCHA, UNICEF et UNFPA | Nord-Kivu/Beni |
| <ul style="list-style-type: none"> PNUD, FAO, UNFPA et UNOPS | Ituri/Bunia |
| <ul style="list-style-type: none"> PNUD, UNDSS et MONUSCO PAM, FAO et UNFPA UNICEF, ONUSIDA, BCNUDH et Radio Okapi Kananga OCHA et UNFPA | Kasai Central/Kananga |
| <ul style="list-style-type: none"> PNUD, BCNUDH et UNDSS | Tshopo/Kisangani |
| <ul style="list-style-type: none"> PAM, FAO, USAID MONUSCO, DSRSG, Protocol, UNDSS et UNPOL PAM, FAO et UNICEF PNUD, ONUFemmes, UNHABITAT et UNFPA | Nord-Kivu/Goma |
| <ul style="list-style-type: none"> UNFPA, ONUSIDA et ONUFemmes UNDSS et BCNUDH | Haut-Katanga/Lubumbashi |
| <ul style="list-style-type: none"> OCHA, FAO, PNUD et MONUSCO Kalemie PAM/FAO Kabalo | Tanganyika/Kalemie |
| <ul style="list-style-type: none"> PAM et FAO | Tanganyika/Nyunzu |
| <ul style="list-style-type: none"> PAM et FAO | Sud-Kivu/Uvira |
| <ul style="list-style-type: none"> PAM et FAO | Sud-Ubangi/Libenge |
| <ul style="list-style-type: none"> PAM et FAO et UNDSS UNICEF et HCR | Nord Ubangi/Gbadolite |
| <ul style="list-style-type: none"> UNFPA, FAO et OCHA HCR, UNDSS et BCNUDH OIM, PNUD et ONUFemmes | Kasai/Tshikapa |
| <ul style="list-style-type: none"> OIM et UNFPA UNICEF et PAM | Kasai Oriental/Mbuji Mayi |

Annexe 7 : Matrice d'évaluation

Pertinence et adaptabilité

QE No1 : Dans quelle mesure les produits et effets visés par le UNSDCF 2020-2024 ont-ils été pertinents et en adéquation avec les priorités nationales définies dans le Plan National Stratégie de Développement (PNSD 2019-2019), les engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063)

QE No2 : Dans quelle mesure l'Equipe de pays s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte, en ajustant ses interventions aux nouvelles exigences et événements inattendues (COVID, crise ukrainienne...) dans la mise en œuvre du cadre de coopération pour le développement

QE No3 : Dans quelle mesure une approche fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre, "ne laisser personne de côté", a-t-elle été appliquée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'UNSDCF 2019-2023 ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|---|---|---|---|--|
| Les agences du SNU ont pris en compte dans l'UNSDCF les leviers stratégiques de la PNSD lors de l'élaboration du Bilan Commun de Pays | <ul style="list-style-type: none"> L'analyse de la situation a pris pour point de départ les axes de développement définis dans le document de l'UNSDCF Les besoins des populations tels que identifiés dans l'UNSDCF sont clairement référencés dans le document du Bilan Commun de pays (CCA) Les résultats du programme sont cohérents avec les politiques et stratégies nationales ou soutiennent leur mise en œuvre. Preuves que les interventions du CC ont été discutées et convenues avec les partenaires nationaux (ministères et OSC). Evidences que l'approche axée sur les droits de l'homme et les principes humanitaires fondamentaux a été utilisée | <ul style="list-style-type: none"> PNSD 2010-2023 UNSDCF 2020-2024 Rapports CCA PTA Rapports annuels Rapports d'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Examen approfondi de documents Entretiens avec des informateurs clés | Analyse de la cohérence des objectifs des Projets/programmes avec les besoins nationaux et locaux | Administrations de tutelle, SNU, la direction en charge de PNSD, les organes consultatifs Partenaires techniques et financiers |
| Les besoins de la population congolaise (diverses populations, dont les populations marginalisées et vulnérables) ont été | <ul style="list-style-type: none"> Mécanisme ou processus employé pour identifier systématiquement les besoins des populations ciblées. Implication des populations ciblées dans l'expression de leurs propres besoins et des réponses appropriées qui répondent à leurs besoins Mesure dans laquelle les interventions étaient cohérentes avec les besoins des populations ciblées Prise en compte de l'égalité des sexes, de la question du genre et de la jeunesse | <ul style="list-style-type: none"> Documents de programme Plans de travail annuels Enquêtes et rapports d'évaluation Commentaires des informateurs clés Rapports sur les droits de l'homme Rapports sur la protection des réfugiés et des populations hôtes | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents PTA signés/ révisés, Rapports d'activités humanitaires Rapports UNCT Bénéficiaires finaux IP et autres acteurs, Discussions en groupe Examen approfondi de documents | Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires | Administrations de tutelle, SNU, la direction en charge de PNSD, les organes consultatifs Partenaires techniques et financiers |

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|--|---|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de l'approche axée sur les droits de l'homme et les principes humanitaires fondamentaux Mesure dans laquelle les réfugiés et populations hôtes sont assistés et protégés. | | | | |
| Les résultats et les produits de UNSDCF ainsi que les interventions, sont cohérents avec les ODD, les priorités du régionales, et la nouvelle méthode de travail. | <ul style="list-style-type: none"> Preuve de réalisation des objectifs des programmes pays de chaque Agence Utilisation et preuves de contribution des produits des programmes pays aux effets du UNSDCF et aux ODD | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF et plans de programmes conjoints Documents de ODD Informateurs clés Bénéficiaires finaux PTA signés/ révisés, Rapports UNCT | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Discussions en groupe Examen approfondi de documents | Analyse de la cohérence des résultats avec les besoins régionaux, les ODD et ceux des bénéficiaires | SNU, les organes consultatifs Partenaires techniques et financiers |
| Réponses QE No 1 | | | | | |
| Réponses QE No 2 | | | | | |
| Réponses QE No 3 | | | | | |

Efficacité

QE No 4 : Dans quelle mesure les résultats obtenus par l'UNSDCF ont-ils contribué à renforcer les capacités nationales, l'environnement politique et la réalisation des objectifs de développement durable ? Dans quelle mesure le SNU a-t-il contribué aux progrès vers les résultats escomptés ?

QE No 5 : Dans quelle mesure les interventions de l'UNSDCF ont-elles atteint les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être ? Dans quelle mesure les principes des droits de l'homme et l'égalité des sexes ont-ils été efficacement pris en compte dans la mise en œuvre de l'UNSDCF ?

QE No 6 : Dans quelle mesure le système de suivi de l'UNSDCF, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification, est-il adapté pour mesurer efficacement les progrès vers les résultats et les produits de l'UNSDCF en particulier, et les ODD plus largement ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|---|---|--|--|--|
| Les principaux problèmes et défis de développement identifiés par le bilan commun de pays des Nations Unies (CCA) ont été abordés par le SNU | <ul style="list-style-type: none"> Présence des rapports sectoriels sur la mise en œuvre et le suivi des défis de développement avec les preuves de participation de la partie nationale Evidences d'exploitation/ou de partage du CCA dans chaque Agence | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF Plan de développement national et stratégies Rapports, comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés Rapports d'évaluations des programmes | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Discussions en groupe Examen approfondi de documents PTA signés/ révisés, Rapports d'activités humanitaires IP et autres acteurs, | <ul style="list-style-type: none"> Perceptions de SNU, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> SNU, PTFs Partenaires de mise en œuvre |
| Il existe un ancrage optimal entre le UNSDC et les politiques publiques du pays ? | Evidences que les plans de mise en œuvre des programmes pays tiennent compte de l'ancrage entre leurs résultats et les politiques publiques | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF Plan de développement national et stratégies Rapports, comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés PNSD + Plans de mise en œuvre de la PNSD PTA signés/ révisés | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents Exploitation des plans de travail et rapports d'activités des Agences Entretien avec partenaires du secteur public | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse de perceptions de SNU, des partenaires de mise en œuvre et des officiels gouvernementaux | <ul style="list-style-type: none"> Ministères au niveau national et local Programmes publics |

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|--|---|--|--|---|
| L'approche zone de convergence a permis d'atteindre des résultats en termes de cohérence avec les problématiques identifiées, d'intégration et de complémentarité | <ul style="list-style-type: none"> Evidences des comptes rendus et des rapports des groupes de travail/ou des groupes thématiques Existence des planifications conjointes dans les zones de convergence Mécanisme de suivi et d'évaluation des activités dans les zones de convergence Mécanismes de collaboration et de partenariat des Agences dans les zones de convergence | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF 2020 6 2024 Rapports, comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques Rapports d'évaluations des Programmes des Agences PTA signés/ révisés | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents et rapports divers Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse de perceptions de SNU, des partenaires de mise en œuvre et des officiels gouvernementaux | <ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels des Agences |
| Les activités prévues sont adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus | Meilleure adéquation entre les activités et produits suivant les priorités organisationnelles et programmatiques | <ul style="list-style-type: none"> Rapports des agences du SNU Rapports des partenaires de mise en œuvre UNInfo | Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse soutenue des rapports financiers | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU Partenaires de mise en œuvre BRC |
| Réponses QE No 4 | | | | | |
| Réponses QE No 5 | | | | | |
| Réponses QE No 6 | | | | | |

Efficience

QE 7. Dans quelle mesure le SNU a-t-il fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats de l'UNSDCF tout en tenant compte du contexte et de la réponse COVID ?

QE 8. Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies, le RCO, les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies et les programmes conjoints ont-ils contribué à une mise en œuvre plus intégrée, collaborative et efficace de l'UNSDCF, y compris la réduction des coûts de transaction, une mise en œuvre efficace et efficiente en cas d'insuffisance des contributions financières et de la mobilisation des ressources ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|--|--|--|--|---|
| Les ressources mobilisées dans la mise en œuvre du UNSDCF ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des progrès atteints | <ul style="list-style-type: none"> Existence des partenaires de mise en œuvre Les preuves de contractualisation et de décaissements Mécanisme de suivi et d'évaluation Coût par DALYS (coût/ efficacité) | <ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités des PI, Comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques UNInfo | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents et rapports financiers Examen des rapports d'évaluation Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse des rapports financiers Analyse des ressources humaines selon les besoins | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU RCO PI |
| UNSDCF a promu des partenariats / alliances stratégiques avec des partenaires nationaux et des partenaires techniques et financiers | <ul style="list-style-type: none"> Liste des partenaires stratégiques (nationaux/PTFs) en lien avec les différents résultats de UNSDCF Mécanisme de suivi des partenariats (nombre de réunions tenues) | <ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus de réunions avec les partenaires stratégiques Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents/accords de partenariat | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Exploitation des rapports financiers | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU RCO PI |

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|---|---|---|--|---|
| Les ressources investies sur chaque axe stratégique ont-elles été utilisées de manière optimale | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation et analyse des budgets par axe stratégique | <ul style="list-style-type: none"> Informateurs clés du SNU/par agence/fonds ou programme Documents et rapports financiers Rapports d'évaluation Responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi des documents et rapports financiers Examen des rapports d'évaluation Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Exploitation des rapports financiers | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU RCO PI |
| Réponses QE No 7 | | | | | |
| Réponses QE No 8 | | | | | |

Durabilité

QE 9 : Dans quelle mesure le CC a-t-il été conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité économique, sociale et environnementale mais aussi d'appropriation, de pérennité des effets et d'engagement des parties prenantes ? Ya-t-il des évidences sur lesquelles l'on pourrait s'appuyer ? Les projets avec le SNU ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat ?

QE 10 : Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|---|---|--|---|--|
| Les secteurs et institutions de l'Etat RDC ont eu une meilleure appropriation du UNSDCF | <ul style="list-style-type: none"> Participations des points focaux sectoriels aux réunions conjointes Plan de travail conjoints du gouvernement avec les Agences Rapports d'activités et compte rendus des réunions | <ul style="list-style-type: none"> Rapports des institutions étatiques Agence du SNU Chefs d'Agences Leaders groupes thématiques PTA | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec les parties prenantes des institutions étatiques Entretiens avec les Agences du SNU | <ul style="list-style-type: none"> Analyse des indicateurs relatifs aux produits | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU Institutions gouvernementales OSC |
| Les plans de pérennisation des changements positifs obtenus ont été développés | <ul style="list-style-type: none"> Evidences des plans ou des initiatives de duplication ou de promotion des changements positifs. | <ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus des réunions avec les partenaires stratégiques Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec les parties prenantes des institutions étatiques Entretiens avec les Agences du SNU et les leaders des groupes thématiques. | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU Les institutions gouvernementales OSC |
| L'appropriation et d'adhésion des parties prenantes aux changements positifs obtenus ou des initiatives prometteuses sont documentées | <ul style="list-style-type: none"> Evidences des plans ou des initiatives en lien avec la promotion des activités prometteuses ou des changements positifs. | <ul style="list-style-type: none"> Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques Rapports d'évaluations des Programmes des Agences PTA signés/ révisés PI Les bénéficiaires finaux. | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec les parties prenantes des institutions étatiques Entretiens avec les Agences du SNU | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Agences SNU OSC Partenaires de mise en œuvre |
| Réponses QE No 9 | | | | | |
| Réponses QE No 10 | | | | | |

Cohérence/Coordination

QE No 11 : Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies et les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies, y compris les programmes conjoints/ initiatives conjointes, ont-ils contribué à accroître la cohérence et l'efficacité des Nations Unies vis-à-vis des objectifs communs et à fournir un soutien politique de qualité, intégré et axé sur les ODD ? les agences des Nations Unies s'approprient-elles des mécanismes de coordination mis en place, et quelles seraient leurs suggestions pour assurer la participation active de tous ?

QE No 12 : Le cadre de coopération a-t-il contribué efficacement à cette fin en offrant une plus grande clarté et transparence des résultats obtenus et des ressources utilisées ?

QE No 13 : Dans quelle mesure la partie nationale et le système des Nations Unies ont-ils coordonné avec succès la mise en œuvre des plans de travail conjoints et des programmes spécifiques des agences des Nations Unies pour maximiser l'efficacité, la couverture, atteindre les plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements ?

QE No 14 : Dans quelle mesure l'Equipe Pays a pu appliquer une approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide[3]

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|--|--|--|--|---|
| L'ordre de priorité des activités a été en fonction des besoins (demande) plutôt que de la disponibilité des ressources (offre) et l'affectation des ressources a été en fonction des priorités collectives | <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un plan de priorisation avec pour vecteur d'affectation des ressources la demande et non l'offre | <ul style="list-style-type: none"> Documents et rapports d'évaluation des programmes des Agences Minutes des réunions des structures de coordination Informateurs clés Staff du RCO | <ul style="list-style-type: none"> Interview avec le staff du RCO Interview avec les chefs d'Agences et des leaders des groupes thématiques. Interview avec les chefs des institutions étatiques Exploitation des rapports d'évaluation des programmes pays des Agences | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Groupes thématiques Chef de file des axes Chefs d'Agence RCO |
| Le UNSDCF a été utilisé comme véhicule de partenariat et a renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité du système des Nations Unies auprès du gouvernement et des autres partenaires. | <ul style="list-style-type: none"> Le UNSDCF est connu, perçu et considéré par les partenaires au développement et les institutions gouvernementales comme un socle et un support efficace pour le partenariat. | <ul style="list-style-type: none"> Staff du RCO Documents et rapports d'évaluation des programmes des Agences Minutes des réunions des structures de coordination Informateurs clés Représentants des institutions étatiques. | <ul style="list-style-type: none"> Entretien semi-structuré avec le staff du RCO Entretien semi-structuré avec les chefs d'Agences et des leaders des groupes thématiques. Entretien semi-structuré avec les chefs des institutions étatiques Exploitation des rapports d'évaluation des programmes pays des Agences | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Groupes thématiques Chef de file des axes Chefs d'Agence RCO |

[3] - Il a été recommandé de prendre en compte le critère de la connectivité, dans le volet humanitaire intégré au Cadre de coopération.

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|--|---|--|--|---|
| Les membres de l'équipe pays ont travaillé avec cohérence et leurs livrables ont suivi un soutien intégré de qualité et axé sur les ODD | <ul style="list-style-type: none"> Evidences du RCO dans la participation, l'organisation et la gestion des structures de coordination du UNSDCF Evidences de collaboration et de planification intégrée entre les Agences et les groupes thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Documents et rapports d'évaluation des programmes des Agences Minutes des réunions des structures de coordination Informateurs clés Staff du RCO | <ul style="list-style-type: none"> Entretien semi-structuré avec le staff du RCO Interview avec les chefs d'Agences et des leaders des groupes thématiques. Entretien semi-structuré avec les chefs des institutions étatiques. Exploitation des rapports d'évaluation des programmes pays des Agences | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> RCO Agences SNU Groupes thématiques |
| Les groupes techniques et thématiques sont fonctionnels et contribuent à la bonne marche de UNCT | <ul style="list-style-type: none"> Existence des plans de travail et rapports d'activités et de réunion des groupes thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Plans de travail et rapports d'activités et de réunion des groupes thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation des rapports | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Groupes thématiques Chef de file des axes Chefs d'Agence RCO |
| L'approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide a été appliquée | <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un dispositif institutionnel pour la promotion et la mise en œuvre de l'approche résilience et du nexus | <ul style="list-style-type: none"> Plans de travail | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation des plans de travail et des documents cadre sur l'approche résilience et nexus | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> MONUSCO Agences SNU |
| Réponses QE No 11 | | | | | |
| Réponses QE No 12 | | | | | |
| Réponses QE No 13 | | | | | |
| Réponses QE No 14 | | | | | |
| Questions transversales | | | | | |
| Dans quelle mesure le principe d'égalité des sexes a-t-il été intégré à la conception et à la mise en œuvre des projets/programmes | Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet conformément au marqueur genre ? | <ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels CCA Revue annuelle Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec les informateurs clés Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU Partenaires de mise en œuvre OSC Institutions étatiques |
| | Dans quelle mesure les interventions des projets/programmes ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ? | <ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels CCA Revue annuelle Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entretiens avec les informateurs clés Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU Partenaires de mise en œuvre OSC Institutions étatiques |

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|--|---|--|--|---|
| Questions transversales | | | | | |
| | Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux interventions des projets/programmes ? | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clés • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |
| Communication / Redevabilité | Dans quelle mesure les interventions des projets/programmes ont-elles été diffusées de manière transparent par les parties prenantes ? | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clés • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |
| Approche basée sur les droits de l'homme | Dans quelle mesure les interventions des projets/programmes ont-elles respecté l'approche basée sur les droits de l'homme ? | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clés • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |



Annexe 8 : Tableau de l'analyse synoptique de la théorie de changement

Ce tableau est un outil d'analyse de la solidité de la chaîne de résultats de l'UNSDCF: les liens contributifs des produits des plans de travail conjoints (et/ou des produits du CPD) aux résultats de l'UNSDCF et ceux des résultats de l'UNSDCF aux piliers des PNSD (Programme National Stratégique de Développement) sont basés sur les hypothèses suivantes contenues dans le document de l'UNSDCF.

1. L'UNSDCF a été aligné sur la stratégie nationale de développement et ses plans de développement à moyen terme successifs.
2. Tous les cadres de planification sont alignés sur l'Agenda 2030.
3. Les résultats servent de cadre de responsabilité mutuelle entre le gouvernement et les agences du système des Nations Unies

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation | | |
|--|---|--|--|--|---|
| | | | Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire. | | |
| | À partir de la chaîne de résultats de l'UNSDCF, lier chaque Effet UNSDCF aux Axes stratégiques du PNSD et des ODD auxquels ils contribuent | Lier le Produit de chaque Plan de travail conjoint à l'Effet auquel il contribue | Analyse théorique des liens par l'équipe d'évaluation (A) | Questionner le comité des programmes pour une analyse de la théorie du changement (B) | Conclusions de l'équipe d'évaluation sur l'alignement entre les Produits et les Effets et Axes stratégiques (A)+(B) |
| <ul style="list-style-type: none"> • AXE 1 de l'UNSDCF : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie ; • Agences : MONUSCO, BCNUDH, PNUD, OIM, UNFPA, UNHABITAT, HCR, ONU Femmes, OIT, OIM, UNMAS • ODD 5 (cibles 5.2), ODD 10 (cibles 10.1, 10.3), ODD 16 (cibles 16.3 ; 16,1 ; 16.4) | | | | | |
| Pilier II : Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la paix | Effet 1.1: d'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes | <p>Produit 1.1.1: L'autorité de l'État est restaurée sur l'ensemble du territoire de la RDC à travers des institutions efficaces et bénéficiant de la confiance de la population.</p> <p>Agences : PNUD, BCNUDH, OIM, HCR, UNFPA, ONU Femmes, BIT).</p> | Le Produit 1 est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2020-2021 et 2022-2023. | De par leurs mandats, le HCR et la MONUSCO ont pris le lead pour le produit 1 pendant le cycle | Le produit 1 est hautement aligné à l'effet 1 de l'axe 1 sur la consolidation de la paix (...) et sur le pilier II du PNSD dans son volet restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la paix. |
| | | <p>Produit 1.1.2 : Les forces de sécurité étatiques assurent efficacement et dans le respect des droits humains, la sécurité et la protection de tous les citoyens (hommes et femmes), ainsi que celle des biens privés et publics</p> <p>Agences : UNICEF, UNMAS, BCNUDH, PNUD, UNFPA</p> | Le Produit 1.1.2 est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2020-2021 et de 2022-2023. | Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints | Produit 1.1.2 est hautement aligné à l'Effet 1.1 |
| | | <p>Produit 1.1.3 : Le dialogue politique au niveau national, provincial et local ainsi que des mécanismes alternatifs de règlement des conflits sont promus et contribuent à la réconciliation, la cohésion sociale et la culture de paix</p> <p>Agences: PNUD, OIM, HCR, ONU Femmes.</p> | Produit 1.1.3 est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2020-2021 et 2022-2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. | Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints | Produit 1.1.3 est hautement aligné à l'Effet 1.1 et au pilier II de PNSD 2019-2023 |

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire. | | |
|---------------------------|---|---|--|--|---|
| | <p>Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaires, sécuritaires, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle</p> | <p>Produit 1.2.1. Les mécanismes de protection des droits humains y compris ceux des enfants sont renforcés, les populations sont sensibilisées, informées sur leurs droits et sont capables de s'en prévaloir.</p> <p>Agences: UNICEF, UNHCR, OIM, UNFPA, ONUFemmes, UNMAS, OIT</p> | <p>Produit 1.2.1. est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2020-2021 et 2022-2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Cependant, certaines agences initialement non identifiées dans le cadre de résultats sont intervenues dans le plan de travail de 2022-2023 (BIT)</p> | <p>Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints</p> | <p>Produit 1.2.1 est hautement aligné à l'Effet 1.2 et au pilier II de PNSD 2019-2023</p> |
| | | <p>Produit 1.2.2 : L'Etat de droit est restauré grâce à l'accès à une justice équitable pour tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables (y compris réfugiés) rendant effective la lutte contre l'impunité.</p> <p>Agences : BCNUDH, UNICEF, PNUD, UNHCR, OIM, UNFPA, ONUFemmes.</p> | <p>Le Produit 1.2.2 est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat.</p> | <p>Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints</p> | <p>Produit 1.2.2 est hautement aligné à l'Effet 1.2.2 et au pilier II de PNSD 2019-2023</p> |
| | | <p>Produit 1.2.3: Les capacités de l'Etat à remplir ses obligations de respect, de protection et de prévention des violations des droits Humains à travers l'instauration effective de mécanismes et d'outils de redevabilité et de protection sont renforcées.</p> <p>Agences : CBNUDH, UNICEF, PNUD, UNHCR, OIT, UNFPA, ONUFemmes</p> | <p>Le Produit 1.2.3 est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2020-2021 et 2022-2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. La MONUSCO a été identifiée comme source de financement.</p> | <p>En 2020, le plan de riposte de la COVID 19 a octroyé 1 % pour son axe 4 relatif à la gouvernance à ce produit</p> | <p>Produit 1.2.3 est hautement aligné à l'Effet 1.2.3 et au pilier II de PNSD 2019-2023 en dépit de l'ajout de certaines activités du Plan de riposte Covid_19 qui rentre dans le volet gouvernance</p> |
| | <p>Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau central et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit</p> | <p>Produit 1.3.1: Les citoyens, en particulier les femmes et jeunes, ont accès à l'information et participent efficacement aux instances de prise de décision et dans tous les secteurs de la société (politique, économique, sociale et culturelle) au niveau national, provincial et local</p> <p>Agences: MONUSCO, UNHABITAT, CBNUDH, UNICEF, PNUD, OIT, OIM, UNFPA, ONUFemmes</p> | <p>Ce produit est resté stable dans les plans de travail conjoints et adhère à l'esprit de l'Effet 1.3 de UNSDCF et du Pilier II PNSD 2019-2023</p> | <p>Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints</p> | <p>Le produit 1.2.2 est hautement aligné à l'Effet 1.2.2 et au pilier II de PNSD 2019-2023</p> |

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation | | |
|---|--|--|---|---|---|
| | | <p>Produit 1.3.2. : Des élections libres, transparentes et démocratiques sont organisées conformément au cadre législatif, à tous les niveaux, et dans un environnement sécurisé</p> <p>Agences : MONUSCO, UNHABITAT, BCNUDH, PNUD, OIT, ONUFemmes</p> | <p>Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire.</p> <p>Ce produit est resté stable dans les plans de travail conjoints et adhère à l'esprit de l'Effet 1.3 de UNSDCF et du Pilier II PNSD 2019-2023</p> | <p>Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints</p> | <p>Le produit 1.3.2 est hautement aligné à l'Effet 1.2.2 et au pilier II de PNSD 2019-2023</p> |
| | | <p>Produit 1.3.3. : Les OSC intervenant dans le domaine de la gouvernance disposent des capacités organisationnelles, techniques, institutionnelles et contribuent, grâce à la participation citoyenne, à l'amélioration de la gestion des affaires publiques et à la redevabilité (reddition des comptes)</p> <p>Agences : PNUD, ONUFemmes BCNUDH, OIM, MONUSCO, UNHABITAT, OIT</p> | <p>Après examen des différents PTC produit n'a pas connu des changements ni dans son contenu ni dans sa formulation.</p> | <p>Les activités planifiées ont été exécutées conformément aux plans de travail conjoints</p> | <p>Le produit 1.3.3 est hautement aligné à l'Effet 1.2.2 et au pilier II de PNSD 2019-2023</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Axe 2 de l'UNSDCF : Croissance économique inclusive, Développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles . • Agences participantes : UNHCR, Banque Mondiale, FMI, PNUD, UNCDF, UNHABITAT, BIT, OMS, UNICEF ONUDI, ONUFemmes, FAO, WFP, FIDA, UNESCO, BCNUDH • ODD1 (cible 1.1), ODD8 (cible 8.1; 8.5), ODD9 (cible 9.2), ODD1 (Cible 1.3.); ODD (Cible 3.8) ODD5 (Cible 5.4); ODD8; (Cible 8.5); ODD10 (cible 10.4), ODD 5 (cibles: 5.1, 5.2, 5,3) ODD 10 (cible 10.1, 10.3) ODD 16 (cible 16.3, 16.4) | | | | | |
| <p>Pilier III : Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie</p> <p>Pilier IV : Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré</p> | <p>Effet 2.1 : D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes</p> | <p>Produit 2.1.1 : Les institutions publique et privées œuvrant dans les secteurs porteurs de croissance sont dotées des capacités leur permettant de développer et de mettre en œuvre des stratégies ainsi que des politiques sectorielles efficaces (politiques agricole, des PME, migration vers la formalité, finance inclusive, Genre dans l'agriculture, Emploi), s'inscrivant dans un schéma de croissance économique inclusive et durable</p> <p>Agences : PNUD (avec UNCDF), UNFPA, FAO, UNICEF, UNECA, PAM, UNESCO, OIT, ONUDI, FIDA, UNCDF, UNHABITAT</p> | <p>Le Produit 2.1.1. est resté stable dans les plans de travail conjoints et est axé sur les résultats conformément à la nomenclature de l'UNSDCF sous-évaluation.</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été planifiées/menées de manière régulière et en conformité aux PTC (volet consolidation de la croissance économique). Toutefois, il convient de relever que 55 % des fonds du plan de riposte COVID 19 (axe 2) relatif au renforcement de la résilience économique du pays y ont été affectés et gérés par ONUDI, FIDA, UNCDF, ONU Femmes, BCNUDH, OIM, UNHABITAT, UNICEF, UNOPS Il y a aussi eu Ebola dont un plan de riposte a été piloté par le Ministère de la Santé/</p> | <p>Le produit 2.1.1 est hautement aligné à l'Effet 2.1 et au pilier III de PNSD 2019-2023. Toutefois, l'analyse des effets de ce produit prendra en compte, les effets potentiel du plan de riposte de la COVID-19. Il en sera de même des effets du plan de riposte Ebola qui a été piloté essentiellement par le Ministère de la Santé.</p> |

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire. | | |
|---------------------------|---|---|--|---|--|
| | | <p>Produit 2.1.2 : Des chaînes de valeur agricole porteuses sont développées à travers l'agro-business et la mise en place d'infrastructures de qualité s'inscrivant dans une dynamique de transformation structurelle de l'économie.</p> <p>Agences : FAO, ONUDI, PAM, OIT, PNUD, HCR, UNCDF, FMI, FIDA, ONU Femmes, UNHABITAT</p> | <p>Le produit 2.1.2 est resté stable dans les plans de travail conjoints 2020-2021 et 2022-2023.</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité aux PTC avec une prise en compte des activités en lien avec la consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie, en dépit de la crise ukrainienne qui a perturbé les réseaux de distribution des engrais.</p> | <p>Le produit 2.1.2 reste hautement aligné à l'Effet 2.1 et au pilier III de PNSD 2019-2023. Toutefois, l'analyse des effets de ce produit prendra en compte, les effets potentiels de la crise ukrainienne.</p> |
| | | <p>Produit 2.1.3 : La coordination et l'efficacité des politiques sectorielles et économiques sont renforcées pour une meilleure gestion de l'espace et la promotion des pôles de croissance</p> <p>Agences : PNUD, FAO, PAM, UNICEF, ONU Femmes, UNESCO, UNHABITAT, BM</p> | <p>Le produit 2.1.3 est resté stable dans les plans de travail conjoints</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été planifiées/menées de manière régulière et en conformité aux plans de travail annuels (croissance économique inclusive, développement agricole) en dépit de la crise ukrainienne.</p> | <p>Le produit 2.1.3 reste hautement aligné à l'Effet 2.1 et au pilier III de PNSD 2019-2023. Toutefois, l'analyse des effets de ce produit prendra en compte, les effets potentiels de la crise ukrainienne.</p> |
| | <p>Effet 2.2. : D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maîtrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des rapatriés et apatrides</p> | <p>Produit 2.2.1 : Les institutions en charge des politiques sociales et économiques ainsi que les associations citoyennes/OSC sont dotées des capacités leur permettant d'assurer à la population un accès facile et efficace à un système de couverture et de protection sociale</p> <p>Agences : BCNUDH, UNFPA, PNUD, UNICEF, OIT, BM, HCR</p> | <p>Le produit 2.2.1 est resté stable dans les plans de travail conjoints et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Cependant, certaines agences initialement non identifiées dans le cadre de résultats sont intervenues dans le plan de travail de 2023 (UNESCO et PAM)</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité aux normes tant dans leur volet protection sociale et gestion des ressources que dans son volet consolidation de la croissance économique.</p> | <p>Le produit 2.2.1 reste hautement aligné à l'Effet 2.2 et au pilier IV de PNSD 2019-2023.</p> |
| | | <p>Produit 2.2.2. : Les institutions publiques (ministères sectoriels) et organisations non gouvernementales (réseaux et associations des jeunes) de niveaux national et provincial disposent des capacités en matière de capture des dividendes démographiques.</p> <p>Agences : UNFPA, UNICEF, PNUD, ONUDI, UNOPS, HCR, ONU Femmes, PAM</p> | <p>Le produit 2.2.2 est resté stable dans les plans de travail conjoints et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Cependant, certaines agences initialement identifiées dans le cadre de résultats ne sont pas intervenues dans le plan de travail de 2023 (OIT, BCNUDH, BM)</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité aux attentes des volets protection sociale inclusive, dividende démographique et consolidation de la croissance économique.</p> | <p>Le produit 2.2.2 est hautement aligné à l'Effet 2.2 de UNSDCF et aux piliers III et IV de PNSD 2019-2023</p> |

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire. | | |
|---|--------------|---|---|--|---|
| <p>Effet 2.3 : D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit</p> | | <p>Produit 2.3.1 : le zonage des ressources naturelles (forestières, minières et foncières) et le Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) sont mis en place pour une gestion durable des forêts</p> <p>Agences : FAO, UNUDI</p> | <p>Le produit 2.3.1 est resté stable dans les plans de travail conjoints et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Cependant, certaines agences non initialement identifiées dans le cadre de résultats sont intervenues dans le plan de travail de 2022/2023 (OIT, BCNUDH, UNICEF, PNUE)</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier IV : protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équitable.</p> | <p>Le produit 2.3.1 est hautement aligné à l'Effet 2.3 de UNSDCF et au pilier IV de PNSD 2019-2023</p> |
| | | <p>Produit 2.3.2 : La gestion durable des ressources naturelles et leur bonne sont assurés pour l'amélioration des moyens d'existence, la sécurité alimentaire et protection des populations rurales, des peuples autochtones.</p> <p>Agences : FAO, ONU Femmes, OIT, UNICEF, PAM, PNUE, UNESCO) PNUE</p> | <p>Produit 2.3.2. est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat.</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier IV : protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équitable.</p> | <p>Le produit 2.3.2 est hautement aligné à l'Effet 2.3 de UNSDCF et au pilier IV de PNSD 2019-2023.</p> |
| | | <p>Produit 2.3.3 : La résilience et les capacités d'adaptation face au changement climatique et aux catastrophes naturelles sont renforcées à l'échelle des institutions et des communautés.</p> <p>Agences : PNUD, UNFPA, UNICEF, FAO, UN HABITANT</p> | <p>Le produit 2.3.4. est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Par contre, certaines agences initialement identifiées dans le cadre de résultats ne sont pas intervenues dans le plan de travail de 2023 (UNICEF, UNFPA, UNICEF) et d'autres non initialement identifiées dans le cadre des résultats sont intervenues dans le PTC 2022/2023 (FAO, UN HABITAT).</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier IV : protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équitable</p> | <p>Le produit 2.3.4 est hautement aligné à l'Effet 2.3 de UNSDCF et au pilier IV de PNSD 2019-2023. Il sera apprécié avec un regard sur les effets des piliers 3 (consolidation de la croissance économique, diversification et transformation économique).</p> |

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire. | | |
|--|--|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Axe 3 de l'UNSDCF : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire • Agences : UNICEF, PAM, UNFPA, ONUSIDA, ONUFemmes, OMS, UNESCO, OCHA, UNHCR, PNUD, WFP, UNCDF • ODD de référence : ODD 1,2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10 | | | | | |
| <p>Pilier I : Valorisation du capital humain et développement social et culturel</p> <p>Pilier V : Amélioration du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures</p> | <p>Effet 3.1 : Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA</p> | <p>Produit 3.1.1.: D'ici 2024, les populations, en particulier les plus vulnérables, notamment les enfants, les adolescents et les mères, ont un accès équitable, de qualité et durable aux services de santé, de nutrition et d'eau, hygiène et assainissement.</p> <p>Agences : UNICEF, PAM, UNFPA, OMS, OCHA, UNCDF (dans le cadre des résultats), UNESCO, UNICEF, HCR, BIT, PAM, UNCDF (dans le PTC 2023)</p> | <p>Produit 3.1.1. Est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Par contre, certaines agences initialement identifiées dans le cadre de résultats ne sont pas intervenues dans les différents plans de travail (OMS, OCHA, UNESCO) et d'autres non initialement identifiées dans le cadre des résultats sont intervenues dans le PTC 2023 (BIT, UNCDF)</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité aux plans de travail conjoints et de son pilier I : Valorisation du capital humain et développement social et culturel</p> <p>Toutefois, il convient de relever l'axe 3 plan de riposte de la COVID a été associé à ce produit et piloté par ONUDI, FIDA, UNCDF, BCNUDH, UNICEF, MONUSCO, FAO, PAM, OCHA, PNUD, BIT et UNFPA.</p> | <p>Ce produit sera apprécié avec un regard sur les effets de l'axe 3 du plan de riposte COVID 19</p> |
| | | <p>Produit 3.1.2. : D'ici 2024, tous les enfants (filles et garçons), les adolescent (e) s et les jeunes des zones cibles acquièrent des compétences scolaires, professionnelles et de vie courante de qualité</p> <p>Agences : UNICEF, ONUSIDA, PAM, UNFPA, OMS, PNUD, OIM, ONUFemmes, MONUSCO, HCR.</p> | <p>Le Produit 3.1.2. Est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023. Le PTC 2023 qui est pris comme référence et était axé sur les résultats conformément à la nomenclature de l'UNSDCF en cours d'évaluation.</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier I : Valorisation du capital humain et développement social et culturel.</p> | <p>Il sera apprécié avec un regard sur les effets des piliers V (Amélioration du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures) et de l'approche de la réponse contre la COVID-19.</p> |
| | | <p>Produit 3.1.3.: D'ici 2024, les populations cibles, en particulier les personnes vivant avec le VIH, les enfants, les adolescents et les populations clés ont accès aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH ainsi que de protection contre les violences basées sur le genre</p> <p>Agences : UNICEF, HCR, OCHA, PAM, FAO, OIM, UNFPA, HCR, UNDP, OMS :</p> | <p>Produit 3.1.3. Est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Cependant, certaines agences initialement identifiées dans le cadre de résultats ne sont pas intervenues dans le plan de travail de 2023 (PNUD, OIM, MONUSCO, BCNUDH, UNESCO) ; et d'autres non initialement identifiées dans le cadre des résultats sont intervenues dans le PTC 2023 (UNHCR, OIM)</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier I : Valorisation du capital humain et développement social et culturel</p> | <p>Il sera apprécié avec un regard sur les effets des piliers et de l'approche de la réponse contre la COVID-19.</p> |

| Axes stratégiques du PNSD | Effet UNSDCF | Produits des Plans de travail conjoints 2020-2024 | Équipe d'évaluation | | |
|---------------------------|--|---|---|--|---|
| | <p>Effet 3.2 : d'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des standards et principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la sur-morbidité des personnes affectées (OCHA, PAM, PNUD, BIT, UNDP, OMS, UNICEF, OIM, UNMAS, HCR, ONUFemmes,...)</p> | <p>Produit 3.2.1.: Les populations et les communautés affectées par les situations d'urgence, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'une assistance humanitaire efficace et rapide.</p> <p>Agences : UNICEF, HCR, OCHA, PAM, FAO, OIM, UNFPA, HCR, UNDP, OMS .</p> | <p>Sur la base des analyses, l'équipe de consultants peut proposer un meilleur alignement des Produits des Plans de travail conjoint avec les Effets de l'UNSDCF et des axes stratégiques du PND si nécessaire.</p> <p>Produit 3.2.1. est resté stable dans les plans de travail conjoints de 2023 et est conforme à la formulation du cadre de résultat. Cependant, certaines agences initialement identifiées dans le cadre de résultats ne sont pas intervenues dans le plan de travail de 2023 (OCHA, BIT, FAO, BCNUDH, MOSUNSCO) ; et d'autres non initialement identifiées dans le cadre des résultats sont intervenues dans le PTC 2023 (UNHCR, FAO, PAM).</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier I : Valorisation du capital humain et développement social et culturel et le pilier V : Amélioration du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures.</p> | <p>Il sera apprécié avec un regard sur les effets de l'approche de la réponse contre la COVID-19.</p> |
| | | <p>Produit3.2.2. : les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires (niveau central, provincial et local) sont dotées des capacités pour une meilleure préparation, coordination et réponses aux urgences (...)</p> <p>Agences : UNICEF, HCR, OCHA, PAM, FAO, OIM, UNFPA, HCR, UNDP, OMS</p> | <p>Le Produit 3.1.2. Est resté stable dans les plans de travail conjoints de l'année 2023.</p> | <p>Les interventions de ce produit ont été menées de manière régulière et en conformité au plan de travail annuel 2023 et de son pilier I : Valorisation du capital humain et développement social et culturel et le pilier V : Amélioration du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures</p> | <p>Il sera apprécié avec un regard sur les effets de l'approche de la réponse contre la COVID-19.</p> |

Annexe 9 : Outils de collecte des données

9.1. Guide d'entretien pour les Représentants Adjointes programme des Agences

AGENCE : -----
 NOM du responsable : -----

Mon nom est et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du UNSDCF 2020-2024. J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le UNSDCF a été conçu et mis en œuvre.

ADAPTABILITÉ /PERTINENCE

1.Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez au niveau de votre Agence. Qu'est-ce qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels en sont les bénéficiaires ?

2. Pourriez-vous me dire dans quelle mesure vous estimez que les produits et effets visés par le UNSDCF sont en adéquation avec les priorités nationales définies dans la PNSD 2019-2023, et les engagements internationaux et provinciaux de la République Démocratique du Congo ? Spécifier produits/effets et rappeler certaines priorités nationales et certains engagements.

a. Les produits et les effets du UNSDCF sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap et autres populations de grande vulnérabilité comme les réfugiés et les déplacés internes ?

3. Selon vous, dans quelle mesure les produits et les effets du UNSDCF sont en adéquation avec le mandat et les objectifs poursuivis par votre agence ? Constituent-ils une réponse à des problèmes identifiés lors de l'analyse de la situation du pays ou du Bilan Commun de Pays (CCA)?

4. Les priorités du gouvernement ont-elles changé au cours de la période de mise en œuvre du UNSDCF, et dans quelle mesure l'équipe pays des Nations Unies ou votre agence a-t-elle pu s'adapter à l'évolution des circonstances dans le pays ?

EFFICACITE

5. Le UNSDCF a-t-il contribué ou est-il susceptible de contribuer à améliorer la gouvernance, l'état de droit et la démocratie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le développement du capital naturel, à l'accès aux services, à la gestion durable de l'environnement et au développement inclusif du capital humain en République Démocratique du Congo ? Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le UNSDCF depuis son démarrage en janvier 2020 ?

6. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des produits ou effets du UNSDCF ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le UNSDCF se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?

7. Selon vous est-ce que les ressources financières, humaines et les biens ont été suffisants par rapport aux besoins identifiés pour produire les résultats escomptés ?

8. Les avantages comparatifs (en citer quelques-uns) et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte de résultats probants ?

9. Dans quelle mesure la contribution de votre agence aux résultats du UNSDCF est-elle conforme à son mandat ? Selon vous, cette contribution est-elle complémentaire à celles des autres agences du SNU ?

EFFICIENCE

10. Dans quelle mesure le SNU a-t-il fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats de l'UNSDCF tout en tenant compte du contexte et de la réponse COVID ?

11. Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies, le RCO, les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies et les programmes conjoints ont-ils contribué à une mise en œuvre plus intégrée, collaborative et efficace de l'UNSDCF, y compris la réduction des coûts de transaction, une mise en œuvre efficace et efficiente en cas d'insuffisance des contributions financières et de la mobilisation des ressources ?

DURABILITE

12. L'équipe des Nations Unies a-t-elle promu des partenariats et des alliances stratégiques, avec des partenaires nationaux, des partenaires techniques et financiers et d'autres institutions ?
13. Dans quelle mesure le UNSDCF a établi ou renforcé les capacités, des processus et des systèmes durables ? Les résultats du UNSDCF sont-ils résilients au risque et durables ?
14. Quel est le degré d'appropriation de chaque priorité stratégique du UNSDCF par les institutions de l'État ?
15. Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du UNSDCF ; et en particulier des Plans de Travail Commun ? cette dernière phrase ?
16. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du UNSDCF ; et en particulier des Plans de Travail Commun ? cette dernière phrase ?

COORDINATION

17. Comment les mécanismes de coordination du UNSDCF ont-ils fonctionnés ? Quelle est la perception du gouvernement et des PTF sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer?
Parlons rapidement de l'Équipe de Gestion du Programme PMT et des Groupes de Résultats auxquels votre agence est membre ?
18. Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement du PMT ? A-t-elle assumé son mandat qui consiste à apporter un appui conseil technique et opérationnel en tenant compte des principes de programmation des Nations Unies ? Expliquez.
19. Quels ont été selon vous les principaux apports du PMT à la préparation et la mise en œuvre du UNSDCF, et la coordination des activités opérationnelles du SNU en République Démocratique du Congo, dans le contexte de la modalité « Unis dans l'Action » (DaO)?

THEMATIQUES TRANSVERSALES

20. Selon vous, dans quelle mesure le UNSDCF a-t-il pris en compte systématiquement les considérations relatives aux droits de l'Homme, à l'égalité des sexes et l'équité lors de la conception, la planification et la mise en œuvre ? Que devrait-on améliorer dans la conception et la mise en œuvre du prochain UNSDCF 2025-2029 ?
21. Disposez-vous d'une stratégie ABDH et le Genre dans la conception des programmes ? Si non pourquoi ?
22. Dans quelle mesure les processus mis en œuvre en faveur des populations de grande vulnérabilité et les effets sont répliquables ? l'évaluateur : le rappeler
23. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions ?

9.2 Guide d'entretien pour les Groupes de résultats (Focus Group)

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les groupes de résultats
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

- 1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
- 2) Présenter les objectifs du focus group ;
- 3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?

- 4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez.
- 5) Quel est l'effet dont votre groupe est responsable ? Qu'est-ce qui justifie le choix de cet effet au moment de l'élaboration du UNSDCF ? Quels sont les bénéficiaires de ce volet du UNSDCF ?
- 6) Pourriez-vous me dire quelles sont selon vous les hypothèses qui sous-tendent les changements espérés à travers l'effet UNSDCF dont votre groupe est responsable ? Ces hypothèses sont-elles basées sur une analyse participative des défis et enjeux nationaux ?
- 7) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe de Résultat ? A-t-il assumé son mandat de coordonner la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et du rapportage de toutes les interventions du SNU contribuant à l'effet du UNSDCF dont vous êtes responsable ?
- 8) Comment tenez-vous compte des indicateurs de l'ABDH et du Genre dans le reporting ?
- 9) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe de Résultats a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du UNSDCF en 2020 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
- 10) Dans quelle mesure avez-vous travaillé en équipe, avec la partie nationale et avec les partenaires potentiels sur les priorités du groupe ?
- 11) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et quels ont été selon vous les principaux apports de votre Groupe de Résultat ?
- 12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale ?
- 13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain UNSDCF 2023-2027 ?
- 14) D'autres commentaires ?

9.3. Guide d'entretien pour le Groupe Inter agence de suivi évaluation

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec le Groupe Inter Agences de Suivi et Évaluation.

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

- 1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
- 2) Présenter les objectifs du focus group ;
- 3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
- 4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez.
- 5) Quels sont les effets du UNSDCF et qu'est-ce qui a justifié le choix de ces effets au moment de l'élaboration du UNSDCF ? Quels sont les bénéficiaires du UNSDCF ?
- 6) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe Inter agences de Suivi et Évaluation ? A-t-il atteint son objectif de fournir un appui conseil et technique à l'Équipe Pays des Nations Unies et au Gouvernement de la République Démocratique du Congo afin d'améliorer les capacités nationales et les systèmes de suivi et évaluation ?

9.4. Guide d'entretien pour le Groupe Inter agence de Communication

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

- 1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
- 2) Présenter les objectifs du focus group ;
- 3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
- 4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez.
- 5) Pourriez-vous me parler d'avantages sur le rôle et les prérogatives du Groupe Inter Agences de Communication ?
- 6) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe Inter agences de Communication ? A-t-il atteint son objectif de renforcer la coopération entre les agences dans le domaine de la communication externe et pour le développement, et renforcer la visibilité des activités des Nations Unies dans les médias nationaux et internationaux ?
- 7) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe Inter Agences de Communication a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du UNSDCF en janvier 2020 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
- 8) Comment avez-vous travaillé en équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires potentiels sur les questions de renforcement des capacités nationales et des systèmes de suivi et évaluation ?
- 9) Avez-vous des dispositions précises pour l'ABDH et du Genre dans la communication ?
- 10) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies en termes de communication entre les agences, de communication pour le développement et de visibilité des activités des Nations Unies en République Démocratique du Congo, et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe Inter Agences de Communication ? Ces acquis sont-ils durables selon vous ?
- 11) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale et les médias nationaux et internationaux ?
- 12) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain UNSDCF 2025-2027 ?
- 13) D'autres commentaires ?

9.5. Guide d'entretien pour le Groupe de Gestion des Opérations (OMT)

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec le groupe de gestion des opérations

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

- 1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
- 2) Présenter les objectifs du focus group ;

- 3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
- 4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce que vous savez du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024 tel que vous le percevez.
- 5) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe de Gestion des Opérations du UNSDCF ? A-t-il atteint son objectif de fournir un appui conseil et technique à l'Équipe Pays des Nations Unies et au Gouvernement de la République Démocratique du Congo afin d'améliorer la gestion des ressources allouées au UNSDCF ?
- 6) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe de Gestion des Opérations a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du UNSDCF en janvier 2020 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
- 7) Comment avez-vous travaillé en équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires potentiels sur les questions d'achats, de recrutement/gestion des ressources humaines, et de gestion des ressources financières ?
- 8) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe de Gestion des Opérations ? Ces acquis vont-ils perdurer ?
- 9) Selon vous est-ce que le Business Operation Strategy (BoS) signé par les Agences est opérationnel en termes de ressources humaines, d'achats, de TIC, Maison Commune et des finances?
- 10) Comment est-ce que le « One UN » fonctionne dans les bureaux provinciaux ?
- 11) Quel a été l'impact du travail du Groupe de Gestion des Opérations sur les coûts de transaction ?
- 12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale ?
- 13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain UNSDCF 2025-2029 ?
- 14) D'autres commentaires ?

9.6. Guide d'entretien pour le Groupe Thématique Genre

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec le Groupes Thématique Genre
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

- 1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
- 2) Présenter les objectifs du focus group ;
- 3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
- 4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire ce que vous savez du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez.
- 5) Selon vous comment UNSDCF a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de sa conception, la planification et la mise en œuvre ? Que considérez-vous comme faiblesses dans la prise en compte du genre ?

- 6) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe de Gestion des Opérations du UNSDCF? A-t-il atteint son objectif de renforcer la redevabilité et l'harmonisation des interventions des agences du Système des Nations Unies en matière d'égalité et d'équité de genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et évaluation du UNSDCF ?
- 7) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe Thématique Genre a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du UNSDCF en janvier 2020 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
- 8) Comment avez-vous travaillé en équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires au développement sur les questions d'égalité et d'équité de genre ?
- 9) Comment avez-vous travaillé avec les autres Groupes de travail (GTSE, GIC, OMT) de UNSDCF ?
- 10) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et avec la partie nationale et les autres partenaires au développement dans le domaine de l'égalité et de l'équité de genre ; et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe Thématique Genre ? Ces acquis sont-ils durables ?
- 11) Le Groupe Thématique Genre a-t-il pu influencer les attitudes et comportements des différentes couches de la société République Démocratique du Congo sur la nécessité de la prise en compte de l'égalité et de l'équité du genre ? Avec quels résultats ?
- 12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec les autres parties prenantes du genre et de l'équité ?
- 13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain UNSDCF 2025-2029 ?
- 14) D'autres commentaires ?

9. 7. Guide d'entretien pour les responsables de sous bureaux provinciaux conjoints ou des Agences

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez au niveau de votre sous-bureau ou de votre Agence mère. Qu'est-ce qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du UNSDCF ?
2. Pourriez-vous me dire dans quelle mesure vous estimez que les produits et effets visés par le UNSDCF sont en adéquation avec les besoins des populations sur le terrain ?
3. Les produits et les effets du UNSDCF sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap et autres populations de grande vulnérabilité comme les migrants retournés ?
4. Selon vous, dans quelle mesure les produits et les effets du UNSDCF sont en adéquation avec le mandat et les objectifs poursuivis par vos agences ? Constituent-ils une réponse à des problèmes identifiés lors de l'analyse de la situation du pays/Bilan Commun de Pays ?
5. Les problèmes prioritaires des populations sur le terrain ont-ils changé au cours de la période de mise en œuvre du UNSDCF, et dans quelle mesure l'équipe de terrain des Nations Unies ou votre agence a-t-elle pu s'adapter à l'évolution des circonstances sur le terrain ?
6. Le UNSDCF a-t-il contribué ou est-il susceptible de contribuer à améliorer la gouvernance locale et les conditions de vie des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, accès aux services sociaux de base et protection de l'environnement ? Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le UNSDCF sur le terrain depuis son démarrage en janvier 2020?
7. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des produits ou les effets du UNSDCF dans votre zone/province ?

8. Selon vous est ce que les ressources financières, humaines et les biens ont été suffisants par rapport aux besoins identifiés pour produire les résultats escomptés sur le terrain ?
9. Selon vous, est-ce que les différentes agences sur le terrain ont travaillé en équipe ou comme agences isolées ?
10. Comment les mécanismes de coordination du UNSDCF ont-ils fonctionné sur le terrain ? Quelle est la perception du gouvernement et des autres partenaires au développement sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?
11. Avez-vous des plans de travail conjoints ? Avez-vous des réunions de travail ou des rencontres de revues conjointes sur le terrain ou des missions de suivi conjointes ?
12. Quelles sont les acquis du « DAO » (Deliver As One/unis dans l'action) sur le plan opérationnel et programmatique ?
13. Dans quelle mesure les processus mis en œuvre en faveur des populations de grande vulnérabilité et les effets sont reproductibles sur le terrain ?
14. Quel est le degré d'appropriation de chaque axe du UNSDCF par les institutions de l'État au niveau décentralisé ?
15. Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du UNSDCF au niveau local ; et en particulier des Plans de Travail Communs ?
16. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du UNSDCF sur le terrain ; et en particulier des Plans de Travail Communs ?
17. Quelles améliorations proposez-vous en termes de coordination du travail de l'équipe des Nations Unies au niveau local ?
18. D'autres commentaires ou recommandations ?

9.8. Guide d'entretien pour les coordinateurs des programmes UNSDCF dans les Ministères

Bonjour Monsieur le Coordinateur

Mon nom est et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du UNSDCF 2018-2022.

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le UNSDCF a été conçu et mis en œuvre.

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire ce que vous savez du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez au niveau de votre département ministériel. Qu'est-ce qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du UNSDCF ?
2. Quel a été le niveau d'implication de votre département dans la conception du UNSDCF et quel est le niveau d'implication de votre département dans sa mise en œuvre ?
3. Quels sont les domaines de coopération entre votre département et le Système des Nations Unies en République Démocratique du Congo ?
4. Ces domaines de coopération, correspondent-ils aux besoins des populations République Démocratique du Congo, de votre département, de la République Démocratique du Congo en général ?
5. Monsieur/Madame le Coordinateur, comment votre département coordonne-t-il les activités soutenues par le Système des Nations Unies dans le cadre du UNSDCF ?

6. Quels obstacles/dysfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu'avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/dysfonctionnements ?
7. Quels sont les systèmes de contrôle que vous avez mis en place pour suivre la mise en œuvre des programmes et projets du UNSDCF ?
8. Comment appréciez-vous le partenariat de votre Département avec le Système des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets du UNSDCF? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ?
9. Quels sont les domaines où les renforcements de capacités ont entraîné des changements positifs tant sur le plan institutionnel que sectoriel ?
10. Comment percevez-vous la coordination du SNU et comment vous pourriez la soutenir ?
11. Dans quelle mesure les interventions vous accompagnent dans l'ABDH et le genre dans toutes ses composantes ?
12. Selon vous, quelles principales leçons tirez-vous de la mise en œuvre de ce programme du SNU qu'est le UNSDCF ?
13. Pensez-vous que la coopération de votre département avec le Système des Nations Unies dans le cadre du UNSDCF devrait se poursuivre ?
14. Quelles orientations proposeriez-vous pour le futur UNSDCF 2025-2029 ?
15. Avez-vous d'autres commentaires ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

9.11. Guide d'entretien pour les PTF

Bonjour Monsieur le Directeur/point focal

Mon nom est ... et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du UNSDCF 2018-2022.

J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de la manière dont le UNSDCF a été conçu et la mise en œuvre et le rôle de votre département.

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF 2020-2024) tel que vous le percevez au niveau de votre département ministériel. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du UNSDCF?
2. Quels sont les domaines de coopération entre votre Pays/ Institution et le Système des Nations Unies en République Démocratique du Congo ?
3. Ces domaines de coopération, correspondent-ils aux besoins de votre Institution ? Sinon, quels autres besoins devraient être pris en compte ?
4. Monsieur/Madame le Directeur, comment votre Pays/ Institution coordonne-t-il les activités soutenues par le Système des Nations Unies dans le cadre du UNSDCF?
5. Quels obstacles/dysfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu'avez-vous fait vous-même ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/dysfonctionnements ?
6. Comment appréciez-vous la collaboration de votre Pays/ Institution avec la coordination et les programmes / projets du UNSDCF? Êtes-vous satisfait de cette collaboration ?

7. Que considérez-vous comme acquis de l'intervention du UNSDCF au niveau de votre Pays/ Institution ?
8. Quels sont les domaines où les renforcements de capacités ont entraîné des changements positifs sur le plan sectoriel ?
9. Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre de ce programme du SNU qu'est le UNSDCF ?
10. Pensez-vous que la coopération de votre Pays/ Institution avec le Système des Nations Unies dans le cadre du UNSDCF devrait se poursuivre ?
11. Quelles orientations proposeriez-vous pour le futur UNSDCF 2025-2029 ? Envisagez-vous de rendre disponibles des fonds pour d'autres domaines prioritaires
12. Avez-vous d'autres commentaires ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

9.12. Guide d'entretien pour les ONG partenaires

Bonjour Monsieur le Coordonnateur de l'ONG X et merci d'avoir bien voulu nous recevoir.

Mon nom est ... et je fais partie de l'équipe de consultants chargés de procéder à l'évaluation sommative du UNSDCF 2018-2022.

Monsieur le Coordonnateur, pourriez-vous vous présenter et me dire ce que fait votre ONG ?

1. Dites-moi, que savez-vous du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (UNSDCF) ? Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le UNSDCF? Que devrait apporter le UNSDCF à notre pays et quels types d'interventions cible-t-il?
2. Si vous êtes au courant de l'existence du UNSDCF, quel a été le niveau d'implication de votre ONG dans sa conception et dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du Système des Nations Unies dans la mise en œuvre des programmes et projets du UNSDCF ?
3. Quels mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion des volets de programmes et de projets qui vous ont été confiés ?
4. Selon vous, dans quelle mesure les résultats escomptés du UNSDCF sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires de la République Démocratique du Congo et populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, etc.)?
5. Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du volet qui vous a été confié ont apportés ? Ces changements vont-ils perdurer après la fin du programme ? Pourquoi ?
6. Quels sont les problèmes/obstacles/dysfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités ou projets qui vous ont été confiés ? Qu'avez-vous fait pour surmonter ces problèmes/obstacles/dysfonctionnements ?
7. Comment appréciez-vous le partenariat de votre ONG avec le Système des Nations Unies en République Démocratique du Congo ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non, que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?
8. Selon vous, quelles principales leçons tirez-vous de la mise en œuvre des activités/projets qui vous ont été confiés dans le cadre de la mise en œuvre du UNSDCF ?
9. Quelles recommandations formulez-vous pour le prochain cycle programmatique 2025-2029 ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

9.13. Guide de Focus group des jeunes, des femmes, des personnes porteuses de handicaps et des migrants retournés

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les groupes de jeunes, de femmes, de personnes vivant avec handicap et de migrants retournés (Focus Group) autour des activités de Projets dont ils bénéficient.

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

- 1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
- 2) Présenter les objectifs du focus group ;
- 3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, où travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
- 4) Vous considérez-vous comme faisant partie des populations vulnérables/à risques en République Démocratique du Congo et en quoi estimez-vous qu'on puisse vous considérer comme faisant partie des populations vulnérables ?
- 5) Est-ce que vous êtes impliqués dans les activités de ce projet et pourquoi avez-vous été impliqué justement ?

Questions clés pour orienter la discussion pendant le focus group :

- 6) Quelles ont été vos expériences positives avec ce projet ?
- 7) Y a-t-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?
- 8) Le projet a-t-il répondu à vos attentes ?
- 9) Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec la société depuis que vous participez au projet ? Des améliorations ou des nouveaux défis ? Expliquez.
- 10) Y a-t-il des services précis qui auraient dû être couverts dans le cadre du projet qui n'étaient pas offerts ? Des services fournis qui n'étaient pas utiles ?
- 11) Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d'autres ?
- 12) Que savez-vous de vos droits de citoyens République Démocratique du Congo ? Avez-vous accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation, alimentation saine, infrastructures développement...)
- 13) À votre avis, le projet a-t-il pu faire la différence pour vous ? Si oui, comment ? Pouvez-vous donner des exemples relatifs à anciens camarades qui n'ont pas bénéficié du projet ?
- 14) Vous sentez-vous aujourd'hui préparé pour être un véritable acteur de développement dans notre pays après avoir bénéficié de l'appui du projet ? Êtes-vous en train de poursuivre vos activités ou seriez-vous en mesure de poursuivre vos activités sans les interventions du projet ? Pourquoi ?
- 15) Quelles leçons tirez-vous de votre participation à ce projet ?

Avez-vous des recommandations pour l'avenir

9.14 Guide d'observation

Evaluation de UNSDCF RDC 2020 6 2024
Outil d'Observation des Sites d'Intervention

Introduction

L'objectif de cet outil d'observation est de collecter des données pertinentes sur les sites d'intervention dans le

de l'évaluation d'un programme. Cet outil vise à évaluer différents aspects tels que la visibilité des interventions, l'adéquation des réalisations par rapport aux objectifs fixés, l'appropriation par les bénéficiaires, la durabilité des structures, etc. Il est conseillé de se familiariser avec cet outil avant de procéder à l'observation des sites. Les informations collectées serviront à une analyse approfondie et à la formulation de recommandations pour améliorer l'efficacité du programme.

Partie 1 : Visibilité des Interventions

- Observer et noter l'existence ou non des éléments qui permettent d'identifier facilement l'auteur et les bénéficiaires des réalisations observées.
- Demander et noter s'il y a autour des réalisations observées, des stratégies de communication et de promotion.

Partie 2 : Adéquation et Réalisation des Objectifs

- Vérification si les réalisations répondent aux spécifications fixées dans le programme ou s'il y a eu adaptation par rapport aux réalités de terrain .
- Évaluation de l'ampleur, le nombre des réalisations par rapport à la description contenu dans le programme.

Partie 3 : Utilisation, satisfaction et Appropriation

- Observer l'utilisation effective des structures par les bénéficiaires.
- Noter le niveau d'appropriation et de gestion des réalisations par les bénéficiaires.
- Observer les évidences de la pérennisation des réalisations dans l'œuvre réalisée.
- Observer les transformations induites par les interventions ou la réalisation faite.
- Observer et se renseigner sur le processus d'entretien et de la maintenance des réalisations par les bénéficiaires
- Identifier si possible la disponibilité et l'utilisation effective des outils de gestion mis en place pour assurer le bon fonctionnement des structures.

Partie 4 : Accessibilité

- Observer l'accessibilité physique des réalisations par la bénéficiaire les plus défavorisées (personnes vivant avec un handicap).
- Observer si l'accès à la réalisation par les bénéficiaires est payant et déterminer clairement le coût

Partie 5: Approvisionnement et Gestion des Intrants éventuelles

- Vérification de la présence et de la régularité des intrants nécessaires au fonctionnement des structures.
- Évaluation de l'impact de l'approvisionnement sur la qualité des services rendus.

Partie 6 : Participation et Pouvoirs Publics

- Observation du degré de participation des pouvoirs publics dans la réalisation.
- Dire si cette participations est /devrait être un atout ou un frein à la réalisation effectuée
- Évaluation de leur implication dans la prise de décision et la gestion des structures.

Partie 7 : Menaces et Sensibilité

- Identifier les menaces potentielles (condition climatiques, environnement, pratiques et culture locales, pratiques agricoles et autre) pouvant affecter la durabilité des structures.

Partie 8 : Satisfaction des Usagers

- Collecter des témoignages et d'avis des usagers et niveau de satisfaction sur l'utilisation des réalisations.
- Faire de photos autant que vous êtes autorisés à prendre et si possible des vidéos ;

Une fois les observations réalisées, il est essentiel de consigner les informations pertinentes et les analyser de manière approfondie. Cette analyse contribuera à la formulation de recommandations spécifiques pour améliorer l'efficacité et l'impact des programmes.

Annexe 10 : Plan de déploiement sur le terrain

| Axes du Cadre de Coopération | Terrain/Province/Ville | Agence concernée par l'appui logistique | Dates probables de la mission | Appui requis | Notes techniques |
|------------------------------|-----------------------------|---|--|---|--|
| 1 - Leger | Sud-Kivu : Bukavu et Kalehe | HCR | Du 05 au 12 janvier 2024 | <ul style="list-style-type: none"> • Civilités au Gouvernement Provincial • Prise en charge logistique / déplacement de l'équipe RCO et des évaluateurs • Désignation d'un point focal sur le terrain | <p>Agences et partenaires à rencontrer sur place dans le cadre des entretiens semi structurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MONUSCO, • PNUD, • UNICEF, • PAM, • HCR, • OIM, • BCNUDH, • Commission Diocésaine Juste et Paix (CDJP) • 2 OSC Partenaires (Entretiens en bilatéral prévu avec les partenaires de mise en œuvre) • Visite d'1 cas des IDP à Kalehe |
| 1 - Gaspard | Nord-Kivu : Goma et Beni | UNFPA : Goma OCHA : Beni | Goma : du 08 au 17 janvier 2024 Beni : du 18 au 21 janvier 2024 | <ul style="list-style-type: none"> • Salle de réunion pour focus groupe de 15 personnes maximum ; • Mobilisation des collègues pour participer aux entretiens ; • Prise de rendez-vous avec les personnes concernées par les entretiens (tâche du point focal) | <p>Agences et partenaires à rencontrer sur place dans le cadre des entretiens semi structurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MONUSCO, • PNUD, • UNICEF, • HCR, • OIM, • BCNUDH, • DIV.PROV JUSTICE • DIV PROV INTERIEUR • DIV PRO GENRE, • CNDH PROV, • CNR, • CNC - ALPC • CNR • Cadre de concertation de la SC, • CDJP • 9 OSC Partenaires (Entretiens en bilatéral prévu avec les partenaires de mise en œuvre) |

| Axes du Cadre de Coopération | Terrain/Province/ Ville | Agence concernée par l'appui logistique | Dates probables de la mission | Appui requis | Notes techniques |
|------------------------------|---|---|-------------------------------|--|--|
| 2 - Jean Robert | Kongo-Central : Mbanza Ngungu, Matadi, Moanda | Appuis techniques de : ONUFemmes et OMS | Du 08 au 21 janvier 2024 | <ul style="list-style-type: none"> • Civilités au Gouvernorat Provincial • Prise en charge logistique / déplacement de l'équipe RCO et des évaluateurs • Désignation d'un point focal sur le terrain • Salle de réunion pour focus groupe de 15 personnes maximum ; • Mobilisation des collègues pour participer aux entretiens ; • Prise de rendez-vous avec les personnes concernées par les entretiens (tâche du point focal) | <p>Agences et partenaires à rencontrer sur place dans le cadre des entretiens semi structurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNUD, • UNFPA, • UNICEF, • FAO, • UNHCR, • PAM • Ministère du Plan, • INS, • Ministère Genre et de la famille, • Ministère de l'agriculture, Ministère de l'environnement • Le secteur privé (FEC national, les banques et IMF) • 9 OSC Partenaires (Entretiens en bilatéral prévu avec les partenaires de mise en œuvre) |
| 3 - Raymond | Kasaï Central : Kananga et Dibaya | PNUD | Du 08 au 21 janvier 2024 | | <p>Agences et partenaires à rencontrer sur place dans le cadre des entretiens semi structurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MONUSCO, • PNUD, • UNICEF, • UNHCR, • OIM, • BCNUDH, • DIV.PROV JUSTICE • DIV PROV INTERIEUR • DIV PRO GENRE, • CNDH PROV, • CNR, • CNC - ALPC • CNR • Cadre de concertation de la SC, • CDJP • 9 OSC Partenaires (Entretiens en bilatéral prévu avec les partenaires de mise en œuvre) |

Annexe 11 : Base des données de UNSDCF 2020-2024

Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

PERTINENCE ET ADAPTABILITÉ

Question d'évaluation n°1 : Dans quelle mesure les produits et effets visés par le UNSDCF 2020-2024 ont-ils été pertinents et en adéquation avec les priorités nationales définies dans le Plan National Stratégie de Développement (PNSD 2019-2019), les engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063) ;

Question d'évaluation n°2 : Dans quelle mesure l'Equipe de pays s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte, en ajustant ses interventions aux nouvelles exigences et événements inattendus (COVID, crise ukrainienne...) dans la mise en œuvre du cadre de coopération pour le développement ;

Question d'évaluation n°3 : Dans quelle mesure une approche fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre « ne laisser personne de côté », a-t-elle été appliquée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'UNSDCF 2019-2023 ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|---|---|---|--|---|
| <p>Les agences du SNU ont pris en compte dans l'UNSDCF les leviers stratégiques de la PNSD lors de l'élaboration du Bilan Commun de Pays</p> | <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la situation a pris pour point de départ les axes de développement définis dans le document de l'UNSDCF • Les besoins des populations tels que identifiés dans l'UNSDCF sont clairement référencés dans le document du Bilan Commun de pays (CCA) • Les résultats du programme sont cohérents avec les politiques et stratégies nationales ou soutiennent leur mise en œuvre. • Preuves que les interventions du CC ont été discutées et convenues avec les partenaires nationaux (ministères et OSC). • Evidences que l'approche axée sur les droits de l'homme et les principes humanitaires fondamentaux a été utilisée | <ul style="list-style-type: none"> • PNSD 2010-2023 • UNSDCF 2020-2024 • Rapports CCA • PTA • Rapports annuels • Rapports d'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Examen approfondi de documents • Entretiens avec des informateurs clés | <p>Analyse de la cohérence des objectifs des Projets/programmes avec les besoins nationaux et locaux</p> | <p>Administrations de tutelle, SNU, la direction en charge de PNSD, les organes consultatifs Partenaires techniques et financiers</p> |
| <p>Les besoins de la population congolaise (diverses populations, dont les populations marginalisées et vulnérables) ont été</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme ou processus employé pour identifier systématiquement les besoins des populations ciblées. • Implication des populations ciblées dans l'expression de leurs propres besoins et des réponses appropriées qui répondent à leurs besoins • Mesure dans laquelle les interventions étaient cohérentes avec les besoins des populations ciblées • Prise en compte de l'égalité des sexes, de la question du genre et de la jeunesse • Prise en compte de l'approche axée sur les droits de l'homme et les principes humanitaires fondamentaux • Mesure dans laquelle les réfugiés et populations hôtes sont assistés et protégés. | <ul style="list-style-type: none"> • Documents de programme • Plans de travail annuels • Enquêtes et rapports d'évaluation • Commentaires des informateurs clés • Rapports sur les droits de l'homme • Rapports sur la protection des réfugiés et des populations hôtes | <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des informateurs clés • Examen approfondi de documents • PTA signés/ révisés, • Rapports d'activités humanitaires • Rapports UNCT • Bénéficiaires finaux • IP et autres acteurs, • Discussions en groupe • Examen approfondi de documents | <p>Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les besoins des bénéficiaires</p> | <p>Administrations de tutelle, SNU, la direction en charge de PNSD, les organes consultatifs Partenaires techniques et financiers</p> |

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|---|---|--|---|---|
| Les résultats et les produits de UNSDCF ainsi que les interventions, sont cohérents avec les ODD, les priorités du régionales, et la nouvelle méthode de travail. | <ul style="list-style-type: none"> Preuve de réalisation des objectifs des programmes pays de chaque Agence Utilisation et preuves de contribution des produits des programmes pays aux effets du UNSDCF et aux ODD | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF et plans de programmes conjoints Documents de ODD Informateurs clés Bénéficiaires finaux PTA signés/ révisés, Rapports UNCT | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Discussions en groupe Examen approfondi de documents | Analyse de la cohérence des résultats avec les besoins régionaux, les ODD et ceux des bénéficiaires | SNU, les organes consultatifs Partenaires techniques et financiers |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation No 1</p> <p>(Dans quelle mesure les produits et effets visés par le UNSDCF 2020-2024 ont-ils été pertinents et en adéquation avec les priorités nationales définies dans le Plan National Stratégie de Développement (PNSD 2019-2019), les engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063))</p> | <p>La revue documentaire faite lors du rapport de démarrage démontre l'alignement de l'UNSDCF aux priorités nationales définies dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023) qui lui-même est aligné aux engagements internationaux (agenda 2030) et régionaux (agenda 2063) pris par le pays. Cet alignement prouve la pertinence de l'UNSDCF 2020-2024 dans son ensemble. Il se révèle aussi que les produits et effets visés par l'UNSDCF sont pris en charge dans les piliers 1 et 2 du PNSD.[8]</p> <p>L'élaboration de l'UNSDCF a connu entre autres sources d'inspiration, les rapports des institutions et services de l'Etat et ceux des Agences du SNU travaillant installées au pays. Ainsi, les plans de travaux des Agences du SNU sont montés conformément aux orientations de l'UNSDCF.[7]</p> <p>La vision de l'UNSDCF étant nationale, les acteurs nationaux rencontrés dans le cadre de la collecte des données primaires reconnaissent la pertinence des programmes/projets développés dans le cadre de la mise en œuvre du cadre et, ce, ils suggèrent la poursuite et/ou la reconduction de certains d'entre eux.</p> <p>La cohérence a été aussi affirmée au niveau de l'approche participative utilisée dans la sélection des interventions et des bénéficiaires. C'est dans ce cadre que les programmes/projets ont ciblé notamment les personnes vulnérables (pauvres, jeunes, femmes, populations déplacées ou retournées, peuples autochtones et personnes vivant avec handicap) parmi les bénéficiaires même si dans les régions les plus fragiles et les plus affectées par des conflits cette catégorie présentent d'énormes attentes en termes de renforcement de la résilience, de la stabilisation, de restauration de l'autorité de l'État, bref, du développement.</p> <p>Les produits et effets de l'UNSDCF ont été pertinents et en adéquation avec les priorités nationales en matière de genre et équité. L'équipe-pays des Nations Unies a développé un tableau de bord SWAP de l'égalité de genre contenant des résultats par domaine de dimension, une planification et un programme de suivi-évaluation.[6]</p> | | | | |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation No 2</p> <p>Dans quelle mesure l'Équipe de pays s'est-elle adaptée à l'évolution du contexte, en ajustant ses interventions aux nouvelles exigences et événements inattendus (COVID, crise ukrainienne...) dans la mise en œuvre du cadre de coopération pour le développement</p> | <p>Certaines zones de mise en œuvre de l'UNSDCF ont connu des crises humanitaires et des catastrophes naturelles. Les réponses données à travers les projets exécutés ont rencontré les besoins et attentes des bénéficiaires. Il s'agit entre autres des crises de l'éruption du volcan Nyiragongo, apparition de COVID19, les tueries/massacre à répétition dans le Grand nord, l'apparition de la maladie à Virus EBOLA (fièvre hémorragique) et la résurgence des groupes armés.</p> <p>Pour s'adapter, en 2020, le SNU a mis en place un plan de riposte de la COVID 19 et a octroyé 1 % pour son axe 4 relatif à la gouvernance.</p> <p>Pour l'éruption du volcan Nyiragongo, un plan de contingence et d'évacuation des certains staffs a été mis en place. Les activités ont été adaptées à chacune de ces crises. Parmi les mesures mises en place, l'utilisation du personnel local constitué en point focal dans les entités cibles, le télétravail et la capitalisation des cortèges/escorte de la MONUSCO (Projet d'appui à la lutte contre EBOLA de l'UNICEF).</p> <p>Au niveau international, la crise Ukrainienne a beaucoup perturbé l'aide au développement et les interventions humaines (entretiens avec le PNUD, HCR, UNICEF et UNFPA. Cette situation a conduit l'équipe-pays à s'adapter et à mettre en place certaines restrictions au niveau des ressources pour la mise en œuvre des activités (ressources humaines et financières). La crise Ukrainienne n'a pas permis de dérouler normalement les activités comme initialement prévu. Pour s'adapter, les Agences ont élaguées certaines activités pendant que d'autres qui étaient déjà encourus ont été suspendues (PNUD, UNHCR, PAM, UNICEF et UNFPA : Propos recueillis pendant les entretiens avec les agences du SNU).</p> | | | | |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation No 3</p> <p>(Dans quelle mesure une approche fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre « ne laisser personne de côté », a-t-elle été appliquée dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'UNSDCF 2019-2023 ?)</p> | <p>L'UNSDCF a donné une place de choix à la question de Droit de l'Homme en général et en particulier les marginalisés. Les indicateurs de produit dédiés à cette question sont clairement libellés comme suit : « P 1.2.2.4: Nombre des cas de violation des droits de l'homme documentés par les institutions internationales et nationales de Droits de l'Homme en conformité avec les standards internationaux », « Produit 1.3.1 : Les citoyens, en particulier les femmes et jeunes, ont accès à l'information et participent efficacement aux instances de prise de décision et dans tous les secteurs de la société (politique, économique, sociale et culturel) au niveau national, provincial et local) ».</p> <p>La mise en œuvre de l'UNSDCF a été faite au travers les projets d'appui aux politiques publiques de l'Etat. Les projets exécutés ont connu des études diversifiées, dont celles d'intégration des Droits Humains dans l'ensemble, le principe « ne laisser personne de côté » en particulier, les études genre/équité, d'impact environnemental et social. Cette vision intégratrice a permis aux personnes laissées pour compte (vulnérables) de s'impliquer dans la mise en œuvre des activités et se sentir valoriser.</p> | | | | |

[4] - Rapport de démarrage de l'évaluation de l'UNSCDF, Kinshasa-Décembre 2023

[5] - Collecte des données primaires de l'évaluation de l'UNSCDF, Kinshasa-Décembre 2023

[6] - Tableau de bord SWAP de l'égalité de genre, SNU Kinshasa, Octobre 2023

| | |
|--|---|
| | <p>Dans les camps des déplacés, au sein des staffs des Agences et dans l'administration publiques il s'observe une très bonne application du principe « ne laisser personne de côté ». En ce qui concerne les droits civiques, le fichier électoral démontre une augmentation du nombre des femmes et personnes vivant avec handicap aux élections de décembre 2023. Tous les citoyens, sans aucune distinction, ont exercé leur droit de vote le 20 décembre 2023.</p> <p>Les activités des projets réalisées dans le cadre de l'UNSDCF ont considérables atteints les groupes laissés pour compte ou ceux qui risquaient de l'être. Les projets ont été mis en œuvre de manière participative et inclusive. Les hommes, les femmes et les jeunes filles et garçons ont étaient impliqués dans la mise en œuvre des activités et leurs opinions étaient toujours prises en compte. Les ouvrages réalisés ont tenu compte de la vulnérabilité des catégories des personnes à mobilité réduite. Il s'agit entre autres de la construction des latrines avec rampes dans les écoles, la réhabilitation des infrastructures d'administration publique (Beni). De même pour les forages d'eau qui ont été construit pour soulager les travaux ménagers, qui jusqu'à ce jour la femme joue un rôle de premier plan. Ces ouvrages ont été construits en tenant compte de ces catégories de personnes.</p> <p>Projet CERF et PRISE qui ont permis d'améliorer tant soit peu l'accès de la population à l'eau dans la province du Kasai-Central, soit 15,7% de la population ayant accès à l'eau potable selon les données administratives du BHSP de la DPS.</p> |
|--|---|

Efficacité

QE No 4 : Dans quelle mesure les résultats obtenus par l'UNSDCF ont-ils contribué à renforcer les capacités nationales, l'environnement politique et la réalisation des objectifs de développement durable ? Dans quelle mesure le SNU a-t-il contribué aux progrès vers les résultats escomptés ?

QE No 5 : Dans quelle mesure les interventions de l'UNSDCF ont-elles atteint les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être ? Dans quelle mesure les principes des droits de l'homme et l'égalité des sexes ont-ils été efficacement pris en compte dans la mise en œuvre de l'UNSDCF ?

QE No 6 : Dans quelle mesure le système de suivi de l'UNSDCF, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification, est-il adapté pour mesurer efficacement les progrès vers les résultats et les produits de l'UNSDCF en particulier, et les ODD plus largement ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|---|---|--|--|--|
| Les principaux problèmes et défis de développement identifiés par le bilan commun de pays des Nations Unies (CCA) ont été abordés par le SNU | <ul style="list-style-type: none"> Présence des rapports sectoriels sur la mise en œuvre et le suivi des défis de développement avec les preuves de participation de la partie nationale Evidences d'exploitation/ou de partage du CCA dans chaque Agence | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF Plan de développement national et stratégies Rapports, comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés Rapports d'évaluations des programmes | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Discussions en groupe Examen approfondi de documents PTA signés/ révisés, Rapports d'activités humanitaires IP et autres acteurs, | <ul style="list-style-type: none"> Perceptions de SNU, des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires et des parties prenantes congolaises Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> SNU, PTFs Partenaires de mise en œuvre |
| Il existe un ancrage optimal entre le UNSDC et les politiques publiques du pays ? | Evidences que les plans de mise en œuvre des programmes pays tiennent compte de l'ancrage entre leurs résultats et les politiques publiques | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF Plan de développement national et stratégies Rapports, comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés PNSD + Plans de mise en œuvre de la PNSD PTA signés/ révisés | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents Exploitation des plans de travail et rapports d'activités des Agences Entretien avec partenaires du secteur public | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse de perceptions de SNU, des partenaires de mise en œuvre et des officiels gouvernementaux | <ul style="list-style-type: none"> Ministères au niveau national et local Programmes publics |
| L'approche zone de convergence a permis d'atteindre des résultats en termes de cohérence avec les problématiques identifiées, d'intégration et de complémentarité | <ul style="list-style-type: none"> Evidences des comptes rendus et des rapports des groupes de travail/ou des groupes thématiques Existence des planifications conjointes dans les zones de convergence Mécanisme de suivi et d'évaluation des activités dans les zones de convergence | <ul style="list-style-type: none"> UNSDCF 2020 6 2024 Rapports, comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents et rapports divers Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse de perceptions de SNU, des partenaires de mise en œuvre et des officiels gouvernementaux | <ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels des Agences |

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|--|--|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de collaboration et de partenariat des Agences dans les zones de convergence | <ul style="list-style-type: none"> Rapports d'évaluations des Programmes des Agences PTA signés/ révisés | | | |
| <p>Les activités prévues sont adaptées pour réaliser les produits attendus et répondre aux priorités organisationnelles et programmatiques des différentes structures de gestion du processus</p> | <p>Meilleure adéquation entre les activités et produits suivant les priorités organisationnelles et programmatiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> Rapports des agences du SNU Rapports des partenaires de mise en œuvre UNInfo | <p>Entretiens avec les responsables de suivi/ évaluation</p> | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Analyse soutenue des rapports financiers | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU Partenaires de mise en œuvre BRC |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°4</p> <p>Dans quelle mesure les résultats obtenus par l'UNSDCF ont-ils contribué à renforcer les capacités nationales, l'environnement politique et la réalisation des objectifs de développement durable ? Dans quelle mesure le SNU a-t-il contribué aux progrès vers les résultats escomptés ?</p> | <p>Pour cerner la portée des résultats obtenus par l'UNSDCF, il faut mettre en vedette l'évolution des indicateurs d'effets relatifs aux axes du document. C'est le cas par exemple du pourcentage des communautés cibles ayant connu une diminution des conflits inter et intracommunautaires, l'appui à l'élaboration des textes juridique du gaz de pétrole liquéfié (GPL), le taux Brut de Scolarisation au primaire et bien d'autres.</p> <p>A ce jour, sur la base des informations collectées auprès des cibles, sur terrain, les résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'UNSDCF sont diversifiés selon les effets, les produits et activités. Nous pouvons citer la diminution des conflits inter et intracommunautaires (Beni, ville de Goma), la mise en place des mécanismes de dialogue social, démocratique et politique opérationnels au niveau national, provincial et local (installation des comités locaux des paix, comités locaux de développement, comités locaux de sécurité), l'amélioration de l'indice-pays du Mo Ibrahim sur les violences basées sur le genre (iv) le pourcentage des populations des zones cibles ayant confiance aux Forces de sécurités (politique sur la réforme de l'armée, opérations conjointes FARDC-MONUSCO, opérations conjointes FARDC-UPDF contre les ADF, (v) le pourcentage de personnes dans les communautés cibles déclarant se sentir en sécurité (population de la ville de Beni, de Goma, Axe Beni-Kasindi, zone de santé de OICHA, grande partie de la zone de santé de Mabalako, ex-zone Kamwensampu),....</p> <p>Les projets ont été mis en œuvre dans une approche de transfert des compétences et d'assistance techniques aux services publics et de la société civile. Pour la consolidation de la paix, le gouvernement de la république dispose d'une très bonne connaissance de la problématique et déploie des mécanismes pour consolider les acquis et améliorer la situation (accords avec l'UAC, SADEC, UPDF). Aussi, le gouvernement est lancé dans la dynamique de continuité des activités jadis menées par la MONUSCO (affirmations soutenues au travers le renforcement des capacités des FARDC par la MONUSCO (Entretien avec le Gouverneur Militaire), les projets de construction des tribunaux et parquets des grandes instances (PNUD) la mise en place des points d'eau (UNICEF), l'ouverture des routes de desserte agricole et de la promotion de la femme (PAM) sont d'expertise particulière de transfert des compétences et de contribution du SNU dans le progrès observés.</p> <p>En ce qui concerne le respect des Droits humains et protection des civils, le BCNUDH, le PNUD notent un éventail des activités menées en vue de l'amélioration de l'administration de la justice et le respect des Droits Humains. Ces activités ont été placées sous le signe de transfert de compétences et démontrent la contribution du SNU aux progrès qui s'observent à ce jour.</p> | | | | |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°5</p> <p>Dans quelle mesure les interventions de l'UNSDCF ont-elles atteint les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être ? Dans quelle mesure les principes des droits de l'homme et l'égalité des sexes ont-ils été efficacement pris en compte dans la mise en œuvre de l'UNSDCF ?</p> | <p>L'UNSDCF a été adopté pour contribuer, d'ici 2024, à créer les meilleures conditions pour la mise en œuvre des ODD. A travers lui, le SNU visait à ce que les populations pauvres et vulnérables améliorent leurs revenus, leur sécurité alimentaire et bénéficient de l'accès aux services sociaux de base grâce à de nouvelles politiques publiques et une gouvernance efficace porteuse d'effets sur la paix, la cohésion sociale, la protection de l'enfant et de la femme contre toutes les formes de violence et de discrimination.</p> <p>Les projets mis en œuvre dans le cadre de l'UNSDCF ont été de manière participative et inclusive. Ces derniers ont presque tous ciblés les indicateurs sur les groupes laissés pour compte et les études base-line et les évaluations des projets en ont fait une priorité. Les études diversifiées des projets ont concouru entre autre objectif, l'implication des groupes laissés pour compte et envoi de l'être. Cet effort a permis de promouvoir les Droits de l'Homme et aligné les interventions dans l'optique d'atteindre les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être. Dans cet ordre d'idée, deux principaux volets d'approches ont été ciblés pour l'axe 3 à savoir : la réinsertion économique des jeunes à risques et le renforcement des liens sociaux au sein des communautés. Il s'agit entre autres :</p> <ol style="list-style-type: none"> Soutien à la planification du développement et au dialogue sur le partenariat mondial/New Deal, la coordination et l'efficacité de l'Aide (PNUD) ; Solutions pour améliorer l'accès à une énergie propre, abordable et durable (PNUD) <p>Politique nationale de l'énergie et Plan Directeur GPL de Kinshasa (PNUD)</p> <ul style="list-style-type: none"> 16 études de faisabilité et d'impact social et environnemental disponibles pour le déploiement de Microcentrales hydroélectriques en territoire (PNUD/FAO) Des services de l'Administration dotées en Kits solaires évoluant vers une autonomie énergétique (PNUD ; FAO) Protection des groupes vulnérables (PNUD, FAO, PAM, HCR) Un nouveau produit financier spécifique « UMOJA » accessible à plus de 15 000 ménages à faible revenu (PNUD) | | | | |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • 429 victimes de violences sexuelles et VBG, 1 856 populations clés et PVVIH pris en charge juridiquement et/ou engagés dans des activités économiques (savonnerie, élevage, restaurants, vente des produits vivriers) (PNUD). <p>3. Appui à la riposte nationale à la pandémie de Covid-19</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de dépistage et de prise en charge des cas de COVID-19 à travers la fourniture des équipements/matériels à 44 Hôpitaux généraux de référence dans 14 provinces et au 2ème grand centre de diagnostic COVID-19 et autres épidémies (Laboratoire CREMER des Cliniques Universitaires de Kinshasa) (PNUD) <p>4. Soutien à la lutte contre le changement climatique et à l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • CDN révisée réaffirmant l'engagement climatique de la RDC et ses priorités de développement durable (PNUD, FAO) • Politique et Projet de loi pour l'Aménagement du Territoire disponibles (Jalon CAFI) (PNUD, FAO) • Edits fonciers dans les provinces de la Tshopo et Bas Uélé (PNUD) <p>5. Appui à des systèmes et modes de production agricole durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 793 ha des cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière, en savane et dans les jachères emblavées (PNUD, FAO) • Mise en défens de 1 980 ha en zone forestière dégradée et 1 300 ha reboisés (PNUD, FAO) • Plus de 10 000 ha de cultures pérennes (Cacao, Café et Palmier à huile) (PNUD, FAO) <p>6. Appui à la société civile : opérationnalisation de la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové – GTCRR (PNUD, FAO)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes majeures ci-dessous ont impactés la réalisation des activités de l'UNSDCF • La faible coordination des activités par la partie nationale. • L'instabilité politique aux niveaux central, provincial et local. Les changements récurrents des animateurs politico-administratifs perturbent le cours des activités. A titre d'exemple, les nouveaux animateurs des ETD (bourgmestre, chef de secteur) arrivés en janvier 2023 ne comprennent rien de la philosophie CLPD ; il s'agit d'un retour en arrière (Kongo Central). • La période COVID-19 avec les restrictions sur les réunions et mouvements de personnes a ralenti la mise en œuvre des activités au cours de la période 2020-2021. • La reprise des conflits armés et de l'insécurité dans les régions de l'Est. • Le contexte électoral actuel ralentit la bonne évolution du programme. Les animateurs politico-administratifs sont à la recherche des ressources pour les campagnes électorales et plus tournés vers la préparation de leur élection, alors que les SNU restent méfiant à libérer les ressources et le matériel destiné aux activités dans ce contexte. • Le retard dans la mise en œuvre effective de la décentralisation : irrégularité de rétrocessions, non fonctionnalité de la caisse de péréquation. • L'âge avancé d'une grande partie des staffs administratifs des ETD, rendant difficile le transfert de compétences. • la révision à la baisse des prévisions budgétaires ayant entraîné la réduction à la baisse de certaines ambitions. |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°6</p> <p>Dans quelle mesure le système de suivi de l'UNSDCF, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification, est-il adapté pour mesurer efficacement les progrès vers les résultats et les produits de l'UNSDCF en particulier, et les ODD plus largement ?</p> | <p>Le système de suivi de l'UNSDCF, y compris les outils de suivi, les indicateurs et les moyens de vérification est assuré au travers les mécanismes de coordination et de pilotage de l'UNSDCF. Ce mécanisme est structuré à trois niveaux, (i) Niveau stratégique : un Comité de Pilotage qui assure le pilotage stratégique de l'UNSDCF et veille à l'alignement entre le PNSD et l'UNSDCF et appréciera les performances de mise en œuvre de ce dernier, en tenant compte des cibles ODD définies, en vue de prendre les décisions stratégiques dans l'amélioration de l'efficacité de ses programmes. (ii) Niveau fonctionnel : l'EP assure l'orientation la coordination et le suivi de la mise en œuvre de différentes composantes stratégiques de l'UNSDCF. Cette structure s'appuie sur quatre groupes inter-agences (le Groupe de Gestion de Programme, le Groupe inter-agences de suivi-évaluation, Le Groupe de Gestion des Opérations et le Groupe de Communication). Cette ossature est appuyée au niveau opérationnel et thématique par huit (08) Groupes de Résultats de l'UNSDCF. Les huit (8) Groupes de Résultats de l'UNSDCF assurent la coordination des activités opérationnelles en synergie avec les groupes thématiques du principal document national de planification[7].</p> <p>Les outils de suivi-évaluation ont été produits et utilisés pour renseigner les progrès atteints. Il s'agit entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre des résultats ; • Plan de travail conjoint ; • Plans de travail des agences ; • Rapports d'évaluation des projets des Agences ; • Plan de Suivi et Evaluation, ... <p>Sur le plan global les projets mis en œuvre ont été efficacement suivi et les rapports d'évaluation ont été produits (PNUD, HCR, HC, ...). Ces évaluations ont nourri le suivi de l'UNSDCF.</p> <p>Malgré cette bonne structure presque institutionnalisée de suivi, il se révèle que les groupes thématiques ont démarré les activités en retard (2022). Ce retard a eu des effets d'entraînement sur le suivi des années 2020 et 2021. Depuis l'installation des groupes thématiques, les revues de l'UNSDCF sont toujours précédées de la pré-revue qui est un mécanisme conjoint du groupe thématique suivi-évaluation de l'UNSDCF.</p> <p>La capture des informations sur les indicateurs est faite sur la base des documents des Agences et des services publics de l'Etat. L'évaluation considère ce système efficace mais mérite d'être renforcé en ce qui concerne la collecte des informations sur la revue.</p> <p>Un travail de fond devait précéder les assises de la pré-validation pour une bonne complétude des indicateurs (Informations des entretiens avec les Agences).</p> |

Efficiences

QE 7. Dans quelle mesure le SNU a-t-il fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats de l'UNSDCF tout en tenant compte du contexte et de la réponse COVID ?

QE 8. Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies, le RCO, les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies et les programmes conjoints ont-ils contribué à une mise en œuvre plus intégrée, collaborative et efficace de l'UNSDCF, y compris la réduction des coûts de transaction, une mise en œuvre efficace et efficiente en cas d'insuffisance des contributions financières et de la mobilisation des ressources ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|---|--|---|--|---|
| Les ressources mobilisées dans la mise en œuvre du UNSDCF ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des progrès atteints | <ul style="list-style-type: none"> Existence des partenaires de mise en œuvre Les preuves de contractualisation et de décaissements Mécanisme de suivi et d'évaluation Coût par DALYS (coût/efficacité) | <ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités des PI, Comptes rendus de réunions avec les partenaires Informateurs clés Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques UNInfo | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents et rapports financiers Examen des rapports d'évaluation Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse des rapports financiers Analyse des ressources humaines selon les besoins | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU RCO PI |
| UNSDCF a promu des partenariats / alliances stratégiques avec des partenaires nationaux et des partenaires techniques et financiers | <ul style="list-style-type: none"> Liste des partenaires stratégiques (nationaux/PTFs) en lien avec les différents résultats de UNSDCF Mécanisme de suivi des partenariats (nombre de réunions tenues) | <ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus de réunions avec les partenaires stratégiques Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi de documents/accords de partenariat | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Exploitation des rapports financiers | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU RCO PI |
| Les ressources investies sur chaque axe stratégique ont-elles été utilisées de manière optimale | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation et analyse des budgets par axe stratégique | <ul style="list-style-type: none"> Informateurs clés du SNU/par agence/fonds ou programme Documents et rapports financiers Rapports d'évaluation Responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec des informateurs clés Examen approfondi des documents et rapports financiers Examen des rapports d'évaluation Entretiens avec les responsables de suivi/évaluation | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu Exploitation des rapports financiers | <ul style="list-style-type: none"> Agences du SNU RCO PI |

Synthèse des données pour la question d'évaluation n°7
 (Dans quelle mesure le SNU a-t-il fait bon usage de ses ressources humaines et financières, de ses outils et de ses approches innovantes pour garantir l'optimisation des ressources et la complémentarité des efforts du gouvernement, afin de générer les résultats de l'UNSDCF tout en tenant compte du contexte et de la réponse COVID ?)

L'Equipe de pays des Nations unies travaille avec un nombre important de partenaires au développement. Certains d'entre eux sont membres du Groupe de coordination des partenaires (GCP). En 2022, ce groupe, à travers les Groupes inter-bailleurs (GIB), et en collaboration avec des agences du SNU, a accompagné le Gouvernement, entre autres, dans la formulation de sa politique de l'aide, sur les questions de politiques environnementales ou celles liées à la couverture santé universelle.

En 2022, un nombre important d'agences du SNU ont poursuivi des interventions pour assurer un accès continu et équitable aux services vitaux pour les couches vulnérables, avec une tendance positive pour la réalisation de ces droits.

Sur le plan humanitaire, les nombreuses interventions du système ont bénéficié à des millions de congolais, dont de nombreuses personnes victimes de déplacements forcés. Un programme de rapatriement volontaire de réfugiés congolais en Angola se poursuit. Parmi les interventions figurent les programmes de préventions et de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS) ayant abouti à un taux de guérison de plus de 91% (Rapport évaluation des résultats 2022).

En 2021, les performances de l'Equipe de pays ont été globalement positives. La levée de certaines des restrictions COVID-19 et un nouveau gouvernement dynamique ont contribué à des avancées si importantes sur la plupart des indicateurs.

En analysant les progrès réalisés en 2020 et les réalisations physiques de 2021, il y a lieu de conclure à une évolution positive sur l'ensemble de tous les indicateurs des produits que comportent les 3 axes. Pour l'axe 3, ces progrès sont relatifs à la santé maternelle et infantile, l'accès à l'eau, lutte contre le VIH, l'éducation, lutte contre la malnutrition, la santé sexuelle (Rapport des résultats 2021).

Le rapport d'évaluation du projet de renforcement de la résilience et des systèmes de vie durables des petits exploitants agricoles du Tanganyika décrit des moyens de vie des bénéficiaires renforcés. Il stipule aussi que la sécurité alimentaire de la population s'est améliorée depuis 2017 : 16 % de bénéficiaires ont amélioré leur diversité alimentaire et 18 % ont amélioré leur consommation alimentaire. Cela a diminué le recours aux stratégies de crise et d'urgence que les ménages font en cas de besoin pour 19 % des ménages. Le recours aux stratégies alimentaires a aussi diminué depuis le début du projet.

En outre, les petits exploitants agricoles ont été regroupés en 703 organisations à base communautaire qui ont été établies du point de vue juridique, et qui ont été équipées pour fournir des services administratifs et techniques à leurs membres. En effet, 18 000 petits producteurs ont été formés à la méthodologie des Farmer Field Schools, et ils ont pu améliorer leurs techniques agricoles durables. Ils ont également amélioré le stockage et les méthodes de conservation et fortification alimentaires en phase de post-récolte. Pour ce faire, 88 % des organisations paysannes ont été équipées d'unités de stockage appropriées, bien que cela soit une proportion inférieure à l'objectif de 100 %. Plusieurs activités ont été réalisées avec succès pour promouvoir la coexistence pacifique des communautés Twa et Bantou, ainsi que la promotion du rôle de la femme dans la communauté. Par conséquent aujourd'hui 95 % des ménages jugent que la relation avec d'autres groupes de la communauté se soit améliorée depuis le début du projet et plus de 60 % des ménages déclarent d'avoir une bonne relation avec d'autres groupes de la communauté.

En outre 1 700 femmes et 75 % des groupements féminins sont engagés dans des AGR grâce au projet. (Rapport de l'évaluation du projet réalisée en Mars 2023).

AXE 1

Le SNU en lui-même et les Agences en particulier, ont développé plusieurs manuels des procédures de gestion. A ce jour, chaque Agence dispose des manuels des procédures de gestion des Ressources Humaines, Financières et Logistiques. Il s'observe une imminente observance des procédures au sein du système et cela permet, dans la plupart des cas, une gestion efficiente.

Comparé à la mise en œuvre des projets, une bonne efficacité a été notée par rapport au rapport au produit-coût. Cette appréciation est faite sur la comparaison du rapport personnel-coût global du projet.

Les faiblesses dans la gestion du charroi automobile du SNU, le suivi du service après-vente et la capitalisation de l'expertise interne du système, facteurs promouvant l'efficacité, ont été notées.

Il s'observe aussi des sous-estimations des certaines lignes budgétaires des projets.

Par exemple, au plan opérationnel, certains partenaires ont éprouvé des difficultés à se déployer sur les terrains car des frais de transport n'avaient pas été prévus dans le budget.

La crise en Ukraine a conduit à la suppression de certaines lignes budgétaires entraînant ainsi la suspension des contrats de travail pour certains staffs des NU et des partenaires de mise en œuvre des projets. D'autres lignes ont été orientées carrément pour des réponses aux crises, pandémies et autres facteurs survenus en cours de mise en œuvre du CC. L'exemple de la prévention de la pandémie COVID-19, l'éruption volcanique, la rébellion du M23 sont cités par les Agences.

AXE 2

A cette étape, il a été question de mesurer la relation entre les moyens mis en œuvre, leurs coûts, et les réalisations financées par les programmes de l'UNSDCF. L'efficacité doit, en effet, mettre en rapport les coûts des investissements et du fonctionnement des activités des programmes avec les résultats obtenus. L'analyse doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées ont été bien utilisées d'une part ; et confirmer que les résultats atteints ont été obtenus à moindre coût d'autre part.

Selon les données à disposition, il ressort que, hormis les coûts du personnel, la plupart des activités de différents programmes ont été mises en œuvre à des coûts raisonnables, donc, rentrant dans la moyenne de coûts dans les zones d'intervention et conformes aux standards. Cela est imputable au recours à des partenaires locaux connaissant les réalités de chaque zone. C'est le cas notamment de différents investissements au niveau des ETD (forages d'eau, éclairage public, centres de métiers, sources d'eau, dépôts, marché...). L'exemple des investissements de Tumbwe au Tanganyika pour le PNUD est assez illustratif :

- 12.000 USD pour l'achat de 02 moulins et 01 décortiqueuse ;
- 11.000 USD pour la construction d'un forage mécanique (panneau solaire) avec une citerne de 3.000 l et 03 bornes fontaines ;
- 34.000 USD pour la construction d'un centre de métiers ;
- 24.000 USD pour la construction d'un dépôt.

S'agissant des budgets globaux, toutes les ressources attendues n'ont pas été mobilisées ; ce qui n'a pas permis la mise en œuvre de l'ensemble des activités prévues. Aussi, les lourdeurs administratives et financières de la plupart de SNU n'ont pas facilité la consommation des ressources dans le délai. Même les bailleurs s'en sont offusqués. A titre d'exemple, pour la décentralisation, 6,5 millions étaient attendus entre 2021 et 2022, seuls 4 177 224,07 USD ont été mobilisés dont 1 247 901,4 USD, soit 29,88% pour le fonctionnement et 2 929 322,67 USD, soit 70,12% pour les activités. 2 174 415,46 USD sont prévus pour 2023. Environ 30% du budget global affecté au fonctionnement et 70% au programme reste une fourchette raisonnable. Elle est conforme aux standards.

Pour la stabilisation, 2 256 272,48 USD étaient prévus pour la période 2021-2022. L'enveloppe a été revue à la baisse, vu le retard de démarrage des programmes structurants. A partir d'octobre 2022 où les activités ont réellement démarré, 1 315 510,81 USD ont été prévus dans le budget annuel et 693 969,37 USD étaient consommés en mai 2023 et 228 742,87 USD d'engagements, soit 70,14% de taux d'utilisation des fonds. De cette enveloppe, 453 000 USD ont été affectés au projet TUNAWWEZA de cohésion sociale à Fizi (Baraka-Bibokoboko) qui a produit des résultats remarquables.

| | |
|---|--|
| | <p>Pour le bailleur, les fonds mis à la disposition du PNUD sont des fonds flexibles qui devraient être affectés à ses activités prévues dans l'UNSDCF mais pas spécifiquement à des projets entiers. Aussi, cette philosophie de fonds flexibles n'est pas suffisamment assimilée par le PNUD avec ses lourdeurs administratives et financières, empêchant la consommation dans les délais des ressources mises à disposition en vue de passer aux phases suivantes de financement. Ces lourdeurs conduisent à la faible capacité de consommation de fonds dans les délais, préjudiciable pour les communautés qui se trouvent énormément dans le besoin et qui sont pénalisées. Il faudrait alors que le PNUD diversifie ses sources de financement pour tous les programmes, sans compter sur un seul bailleur. Ce message semble être entendu car ces programmes ont bénéficié des financements autres que suédois pour leur mise en œuvre. Le PNUD a dû mobiliser d'autres partenariats pour compléter des activités faisant partie des financements suédois.</p> <p>Par contre, la gestion du temps semble toutefois susciter des préoccupations légitimes. Beaucoup d'activités connaissent des retards liés aux procédures administratives et financières. C'est le cas des investissements du premier cycle (de la première année) (2022) sont déroulés en 2023 et ceux de 2023 pourront connaître également du retard.</p> <p>La durée nécessaire à l'instruction des programmes et l'allocation des ressources pour leur mise en route a toujours très long ; dans la pratique l'on pouvait compter au minimum huit (8) mois et parfois plus d'un an entre le lancement de l'AAP et le démarrage effectif du projet. Par ailleurs, la durée des projets dans les faits est régulièrement allée au-delà de la limite prévue dans le cadre conceptuel. Ainsi, l'on note que des projets exécutés par la plupart des SNU et arrivés à terme ont bénéficié d'au moins une extension de leur période d'exécution, ce qui a sans aucun doute contribué à alourdir les charges administratives et subséquemment les coûts de livraison des projets financés par les bailleurs.</p> <p>La superposition des instances de gouvernance à l'échelle nationale et au niveau provincial a globalement alourdi le fonctionnement de SNU, provoquant de nombreuses incompréhensions entre les parties prenantes et impose dans certains cas la révision de son Manuel d'Opérations comme une mesure destinée à donner une meilleure flexibilité dans son déploiement opérationnel. Les changements d'orientation stratégiques au niveau du Gouvernement ont grandement entravé le déploiement opérationnel de certains SNU.</p> <p>Ainsi, la mobilisation des énergies autour du fonctionnement effectif des instances stratégiques et opérationnelles du Fonds est demeurée beaucoup plus virtuelle : la structure de gouvernance n'a pas complètement été mise en place, constituant ainsi un frein à l'obtention et à l'appropriation des résultats.</p> <p>Un regard sur les budgets de SNU pour la période de référence montre d'une manière globale que la gestion financière a été bonifiée par un taux d'absorption des ressources globalement satisfaisant : le taux de consommation des ressources est supérieur à 86% et le taux d'exécution financière du budget avoisine 98%.</p> <p>Toutefois, l'évaluation note que le mécanisme de mobilisation des ressources s'est fait remarquer par une évolution aléatoire du volume des contributions et une imprévisibilité des ressources, dénote d'une absence de stratégie de mobilisation de ressources, et d'un déficit de diversification des sources de financement des activités en rapport avec les besoins des provinces. La majorité des interventions sont focalisées dans la partie est du pays et très peu dans la partie ouest.</p> <p>Les coûts de livraison des activités à l'échelle des SNU et au niveau des projets apparaissent globalement élevés, réduisant le niveau de ressources destiné aux bénéficiaires des actions. Plusieurs éléments contribuant à l'augmentation drastique des coûts de livraison sont relevés par diverses catégories d'acteurs rencontrés ; il s'agit notamment des coûts de fonctionnement supportés par les Agences du SNU et les ONG internationales assurant le lead des consortiums, le caractère élastique des effectifs rattachés aux équipes des projets et les niveaux de traitement salarial largement au-dessus de la moyenne.</p> <p>AXE 3</p> <p>Une bonne efficacité a été notée sur le rapport entre les coûts du personnel et le coût global du projet, l'on se rend compte que certains coûts liés à la gestion ont été sous-estimés par les agences du SNU vis-à-vis des leurs partenaires de mise en œuvre. En effet, au plan opérationnel, certains partenaires ont éprouvé des difficultés à se déployer sur les terrains car des frais de transport n'avaient pas été prévus dans le budget. La crise en Ukraine a conduit à la suppression de certaines lignes budgétaires et à la suspension des contrats de travail pour certains staffs des NU ceux de leurs partenaires. D'autres lignes ont été orientées carrément pour des réponses à la prévention de la pandémie COVID-19.</p> <p>Egalement, les entretiens avec le personnel du projet ont démontré l'essoufflement du personnel commis au projet par la surabondance du travail à réaliser. Le budget alloué au personnel par projet n'a pas permis de recruter l'ensemble des staffs prévus pour l'implémentation de l'ensemble des activités conçues pour les projets.</p> <p>Nos analyses auraient pu s'étendre sur les coûts des réalisations, les niveaux d'exécution des prévisions budgétaires mais se sont butées à l'absence de ces données.</p> |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°8</p> <p>Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies, le RCO, les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies et les programmes conjoints ont-ils contribué à une mise en œuvre plus intégrée, collaborative et efficace de</p> | <p>AXE 1</p> <p>Parmi les projets ayant concourus à la mise en œuvre de l'UNSDCF, se trouvent les programmes et projets conjoints (inter-agences). Ces programmes et projets prouvent la volonté du SNU de mutualiser les efforts et lier l'action du système autour du RCO qui porte la coordination.</p> <p>Sur terrain, bien que non encore complètement fonctionnel, le rôle du RCO est très bien perçu et attendu comme mécanisme fédérateur des Agences. Le Représentant du RCO dans le Nord-Kivu a joué un rôle de premier plan dans la mise en lien des Agences et les Bailleurs des fonds. Les cas de l'UNHABITAT et autres pour le fonds humanitaire sont cités.</p> <p>Au titre d'évidences, l'on peut noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement efficace des clusters sous le lead des Agences ; • La participation active des Agences dans les groupes multi-acteurs en province ; • La représentation du RCO dans la province du Nord-Kivu et le lancement de l'uncity/Nord-Kivu. <p>Les faiblesses ont été notées au sein du système. Il s'agit entre autres :</p> |

de l'UNSDCF, y compris la réduction des coûts de transaction, une mise en œuvre efficace et efficiente en cas d'insuffisance des contributions financières et de la mobilisation des ressources ?

- Les Agences sont plus tournées vers la course au projet qu'au rôle propre de leurs mandats
- Il est à noter que sa configuration spatiale actuelle n'est pas compatible à la taille des besoins sur terrain,
- Le Principe de UN as One n'est pas connu par toutes les agences (FAO, UNFPA...), d'où la nécessité de sa connaissance et de sa vulgarisation,
- UNSDCF n'est pas très connu dans les provinces.

AXE 2 : cfr Q7

AXE 3 :

Pour ce fait, les constats suivant ont été notés :

- Une existence et mis en œuvre des programmes conjoints, ce qui dénote une bonne coordination des activités sur terrain,
- Participation active des agences dans les groupes sectoriels et les clusters au niveau national et provincial,
- Le RCO est représenté et actif dans les provinces bien que ses ressources Humaines et Financières sont à renforcer. Il est à noter que sa configuration spatiale actuelle n'est pas compatible à la taille des besoins sur terrain,
- Le Principe de UN as One n'est pas connu par toutes les agences (FAO, UNFPA...), d'où la nécessité de sa connaissance et de sa vulgarisation,
- UNSDCF n'est pas très connu dans les provinces.

Durabilité

QE 9 : Dans quelle mesure le CC a-t-il été conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité économique, sociale et environnementale mais aussi d'appropriation, de pérennité des effets et d'engagement des parties prenantes ? Ya-t-il des évidences sur lesquelles l'on pourrait s'appuyer ? Les projets avec le SNU ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat ?

QE 10 : Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des bénéficiaires et autres parties prenantes ?

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|--|---|--|---|--|
| Les secteurs et institutions de l'Etat RDC ont eu une meilleure appropriation du UNSDCF | <ul style="list-style-type: none"> • Participations des points focaux sectoriels aux réunions conjoints • Plan de travail conjoints du gouvernement avec les Agences • Rapports d'activités et compte rendus des réunions | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des institutions étatiques • Agence du SNU • Chefs d'Agences • Leaders groupes thématiques • PTA | <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec les parties prenantes des institutions étatiques • Entretiens avec les Agences du SNU | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des indicateurs relatifs aux produits | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Institutions gouvernementales • OSC |
| Les plans de pérennisation des changements positifs obtenus ont été développés | <ul style="list-style-type: none"> • Evidences des plans ou des initiatives de duplication ou de promotion des changements positifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus des réunions avec les partenaires stratégiques • Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques | <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec les parties prenantes des institutions étatiques • Entretiens avec les Agences du SNU et les leaders des groupes thématiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Les institutions gouvernementales • OSC |
| L'appropriation et d'adhésion des parties prenantes aux changements positifs obtenus ou des initiatives prometteuses sont documentées | <ul style="list-style-type: none"> • Evidences des plans ou des initiatives en lien avec la promotion des activités prometteuses ou des changements positifs. | <ul style="list-style-type: none"> • Chefs d'Agences et/ou des leaders des groupes de thématiques • Rapports d'évaluations des Programmes des Agences • PTA signés/ révisés • PI • Les bénéficiaires finaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec les parties prenantes des institutions étatiques • Entretiens avec les Agences du SNU | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences SNU • OSC • Partenaires de mise en œuvre |

Synthèse des données pour la question d'évaluation n°9

Dans quelle mesure le CC a-t-il été conçu et mis en œuvre dans une optique de durabilité économique,

La durabilité des résultats de l'UNSDCF repose sur son ancrage aux priorités nationales et aux cibles des ODD sur la mise en œuvre d'une approche participative impliquant toutes les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et projets. Elle reposera aussi sur l'appropriation effective à travers le renforcement des capacités à trois niveaux : Le renforcement des capacités des individus à travers l'amélioration de la connaissance de leurs droits et devoirs pour mieux se défendre et prendre leurs responsabilités dans la participation et la gestion citoyenne des affaires publiques ; Le renforcement des capacités institutionnelles, notamment dans les secteurs ciblés par l'UNSDCF en vue d'améliorer l'efficacité des politiques sectorielles et la réalisation des ODD ; Le renforcement des capacités de veille et de

sociale et environnementale mais aussi d'appropriation, de pérennité des effets et d'engagement des parties prenantes ? Ya-t-il des évidences sur lesquelles l'on pourrait s'appuyer ? Les projets avec le SNU ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat ?

protection en matière de droits humains, de culture de la paix, de tolérance, de redevabilité et de valorisation du patrimoine culturel de toutes les provinces de la RDC à travers des actions d'information, de sensibilisation et le développement de plateformes multi acteurs à différents niveaux. La durabilité reposera également sur les capacités nationales et provinciales à capitaliser les approches, les outils et les bonnes pratiques de gestion des services sociaux de base, de dialogue inter communautés et de consolidation de la paix et de renforcement des capacités de résilience des communautés de base

AXE 1

L'approche de transfert de compétences et d'assistance technique mise en place dans l'exécution des projets permettra dans l'ensemble la durabilité des actions.

Par ailleurs, les Agences reconnaissent la faiblesse du SNU dans la délivrance du service après-vente. Certains projets déjà mis en œuvre ont implémenté des approches qui promeuvent la cohésion sociale, le développement du capital humain et même la démocratie. Il s'agit entre autres du :

- Projet de prévention des VBG : Engagement des Hommes dans les VBG de l'UNFPA ;
- Projet Jeune, femme, paix et sécurité du Fonds d'urgence.

Au-delà de cette faiblesse, le CC a été mis en œuvre dans un esprit d'appuis aux efforts du pays dans l'atteinte des objectifs des ODD. Certaines actions entreprises par l'Etat démontrent l'appropriation et la durabilité des acquis du CC.

Les projets de gouvernance du PNUD, le projet d'appui au système judiciaire et le monitoring du Droit Humains de BCNUDH, les appuis de l'UNICEF à la couverture sanitaire universelle sont parmi les actions qui démontrent les preuves de durabilité à ce jour dans le Nord-Kivu.

Les approches développées par la MONUSCO en matière de protection de l'enfant, la justice transitionnelle et l'appui à la construction et rénovation des infrastructures publiques démontrent la mise à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'Etat. C'est le cas de la construction de la Mairie de Beni.

AXE 2

Certains acquis de l'UNSDCF risquent de s'estomper si les programmes sont arrêtés brutalement. Il est utile de poursuivre les actions tout en préparant la transition et la relève par la partie nationale.

En effet, la mission d'évaluation a tenté d'analyser la pérennisation des effets positifs, les effets d'entraînement/adaptation et l'assimilation par les bénéficiaires des programmes. Notons que l'approche participative constitue un des déterminants sérieux de la durabilité des interventions de développement. A ce titre, le processus participatif devrait prévaloir tout au long du processus de conception, planification et mise en œuvre des programmes, soutenir le développement de compétences et le renforcement des capacités de structures existantes, favoriser l'appropriation des partenaires nationaux par un renforcement des capacités mais aussi par un accompagnement et un transfert graduel des responsabilités.

Il relève de la mission de terrain que les programmes sont mis en œuvre de manière participative, avec une implication suffisante des acteurs nationaux à tous les niveaux, du local au national. Les renforcements des capacités tant techniques que matérielles et logistiques des partenaires nationaux (services publics et acteurs non étatiques) permettent d'améliorer leur efficacité dans la fourniture des services : construction et équipement des bureaux des CLPD, formation en passation des marchés, investissements sensibles au genre identifiés par les communautés (forages d'eau, éclairage public, centres de métiers, marché, greniers, etc.), par le PNUD et la FAO permettent aux ETD de pouvoir fonctionner de manière autonome et de générer des recettes supplémentaires. Certains de ces investissements pourront, grâce aux recettes générées, assurer leur maintenance (forages d'eau, centres de métiers...).

Notons que dans leurs stratégies, certains programmes ont prévu des mécanismes de durabilité qui semblent adaptés au contexte, notamment le recours à l'expertise nationale (Ministère du Plan, CTAD, ARMP...); des structures étatiques et privées locales ont été sollicitées pour mener des activités de terrain (INS, Protection civile, ONG locales...). Par ailleurs, la mission a également documenté l'organisation des missions conjointes PNUD-Partie nationale, ce qui concourt à renforcer la responsabilité mutuelle et la redevabilité des résultats.

Toutefois, la qualité de certaines infrastructures suscite des préoccupations. En effet, nous avons pu visiter une source d'eau à Lufu, (Kongo Central) terminée il y a à peine 6 mois et non encore remise mais dont les aménagements se détérioraient déjà ! Même chose pour la citerne de Tumbwe (Tanganyika) dont les colonnes n'étaient pas droites !

Pour le PNUD, selon le rapport de l'évaluation à mi-parcours des programmes structurants financés par la Suède, il s'est avéré que le système de suivi n'a pas été rigoureux mais surtout, le contrôle de la qualité de travaux par un partenaire attitré avait été complètement absent. Aussi, les comités de gestion pour ces infrastructures communautaires ne sont pas encore mis en place. Le retard dans leur opérationnalisation risque d'influer négativement sur la durabilité/pérennité, notamment la maintenance des ouvrages.

De manière générale, les principaux instruments de planification mis en place (PDP, PIL, PAP, PAI, POP, Stratégies de réduction des risques des catastrophes, plans de contingence multirisques,) risquent de moisir dans les tiroirs, faute de mécanismes appropriés mis en place tant pour leur vulgarisation que pour la mobilisation des ressources en vue de leur mise en œuvre effective. L'attentisme de la partie nationale est en ce sens à fustiger.

Par contre, les structures locales mises en place comme les CLPD, les NPD facilitent l'appropriation des interventions et leur ancrage dans le tissu local. Bien structurées et les capacités de leurs membres renforcées, ces dispositifs peuvent jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation des communautés pour le développement local, même après le projet. Nous suggérons à cet effet, un accompagnement conséquent (technique, matériel, financier) pour ces structures dans divers domaines.

Recommandation : Accroître l'organisation des missions conjointes SNU-Partie nationale, ce qui concourt à renforcer la responsabilité mutuelle et la redevabilité des résultats.

AXE 3

La lecture des différents rapports et les entretiens avec les équipes des différents projets ont pu démontrer que certaines activités ont connu des retards importants. Ces retards qui ont été à la base de la sollicitation d'une période d'extension sans coûts. Ces retards ont été expliqués par différents facteurs dont la lourdeur administrative du SNU, la crise en Ukraine, les événements Kamwinansapo, la pandémie COVID-19. Non seulement il n'y a pas eu beaucoup d'activités réalisées pendant cette période, ce qui a entraîné la ré planification des activités sur terrain selon les mesures préventives prises par le gouvernement Congolais pour donner réponse à la riposte de la pandémie et l'écartement des certaines selon le cas et selon les projets, mais aussi le non-respect des délais convenu dans les termes de références entre les partenaires nationaux et les agences su SNU. En termes de difficultés connues dans pendant cette période, il y a lieu de mentionner le retard dans la mise en œuvre globale des activités du cadre de coopération. Ce qui a eu de l'impact sur la connexion des activités entamées avant et qui devraient suivre un enchaînement logique en termes de complétude dans les communautés de mise en œuvre. Les activités ayant été conduites dans le cadre de coopération 2020-2024 affichent une durabilité relative. Cette durabilité dépend d'un projet à un autre et d'un site à un autre.

Les ouvrages ayant été réalisés par PNUD, UNHCR, UNICEF, dans le cadre des différents projets communautaires ont permis une bonne maitrises des approches véhiculées.

La durabilité des ouvrages s'explique par l'existence des comités locaux de gestion qui font des planifications des réunions de redevabilité au sein des communautés. Il s'agit particulièrement des mécanismes mis en place pour maintenir et gérer les ouvrages tels que : Les forages, les points d'approvisionnement en eau potable, les marchés et les latrines publiques. Il a été observé dans certaines de ces structures des avancées en matière de mise en place des comptes au niveau des coopératives et des banques constitués pour réaliser des épargnes reçues des ventes des services après les dépenses liées à la maintenance, au payement des certaines obligations et différentes taxes. Mais étant eux-mêmes bénévoles, il est difficile de penser à une pérennisation directe et rapide de cette initiative. En plus de cette stratégie, le projet a rendu disponible dans certaines zones des projets des fonds de démarrage des activités génératrices de revenu qui étaient censées pérenniser les structures mises en place pour leur autonomisation. L'on observe également que ces fonds n'ont pas été donnés dans toutes les contrées.

Bien qu'il ait été observé une volonté de certains membres des structures communautaires de paix de développement (CLD et CLPD) à pouvoir continuer à travailler malgré la fin du projet, il s'observe une léthargie, particulièrement dans des structures où les autorités sont présentes et conduisent ces structures. Il s'agit des Comités Locaux de Sécurité de Développement, chapeauté par l'autorité locale où on sent l'absence des réunions régulières depuis la fin du projet. Cette irrégularité des réunions s'explique par le manque d'incitants ou motivants. Pour la plupart, les autorités locales ne vont que dans des espaces où elles sentent que leurs intérêts financiers sont garantis (entretien avec une autorité locale et chef de groupement Bakua Mpia à Nkakulu). Cette absence d'engagement est en même temps une conséquence de la situation économique des autorités locales qui ne disposent pas des salaires au vrai sens du mot.

Sur un autre aspect, il a été observé que certaines mesures ou engagement en termes de paix issus des dialogues ne pouvaient durer longtemps car il s'agissait des engagements cosmétiques et irréalistes qui riment avec le sensationnel et pris pour des besoins folkloriques. C'est le cas des engagements en faveur de la paix sans toucher aux racines profondes alimentant les conflits dans certaines zones de mise en œuvre du projet notamment dans le territoire de Dibaya, à Tshimbulu précisément (Propos recueillis du Maire de la ville de Tshimbulu).

Sur le plan de la relance économique, les activités génératrices de revenu ont créé de l'émulation dans les zones de mise en œuvre des projets. Les microcrédits, les coopératives agricoles, les AVEC (associations Villageoises d'Epargne et de Crédit) sont des structurations qui permettent aux plus démunis d'entamer des petites activités commerciales grâce aux crédits rotatifs entre eux grâce aux différents appuis que leurs membres reçoivent en entrepreneuriat, en gestion d'entreprises et en développement organisationnel. Le succès de cette pratique s'explique par le faible montant en termes de contribution souscrite par les membres (une moyenne de 500 francs congolais), par l'absence des conditionnalités rigides dans l'octroi des crédits (comme c'est le cas dans les institutions de microfinance classique où on exige des garanties importantes) mais également par le niveau de contrôle social assez pointu des bénéficiaires, pour la plupart, membres des mêmes réseaux locaux. Cette disponibilité des AVEC ainsi que les différents succès engagés ont permis à d'autres contrées, où les AVEC n'étaient pas prévues, de mettre sur pied leur propres AVEC. C'est par exemple à Tshimbulu où les bénéficiaires ont mis en place leur AVEC dénommée 'TUYE KUMPALA', voulant dire 'Allons de l'avant' (Informations recueillies dans le Focus group tenu avec les femmes bénéficiaires des ouvrages du cadre de coopération réalisés par les agences du SNU par les partenaires de mis en œuvre entres autres Caritas Développement Kananga).

Cohérence/Coordination

QE No 11 : Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies et les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies, y compris les programmes conjoints/ initiatives conjointes, ont-ils contribué à accroître la cohérence et l'efficacité des Nations Unies vis-à-vis des objectifs communs et à fournir un soutien politique de qualité, intégré et axé sur les ODD ? Les agences des Nations Unies s'approprient-elles des mécanismes de coordination mis en place, et quelles seraient leurs suggestions pour assurer la participation active de tous ?

QE No 12 : Le cadre de coopération a-t-il contribué efficacement à cette fin en offrant une plus grande clarté et transparence des résultats obtenus et des ressources utilisées ?

QE No 13 : Dans quelle mesure la partie nationale et le système des Nations Unies ont-ils coordonné avec succès la mise en œuvre des

plans de travail conjoints et des programmes spécifiques des agences des Nations Unies pour maximiser l'efficacité, la couverture, atteindre les plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements ?

QE No 14: Dans quelle mesure l'Equipe Pays a pu appliquer une approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide[8]

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|--|--|--|--|---|
| L'ordre de priorité des activités a été en fonction des besoins (demande) plutôt que de la disponibilité des ressources (offre) et l'affectation des ressources a été en fonction des priorités collectives | <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un plan de priorisation avec pour vecteur d'affectation des ressources la demande et non l'offre | <ul style="list-style-type: none"> Documents et rapports d'évaluation des programmes des Agences Minutes des réunions des structures de coordination Informateurs clés Staff du RCO | <ul style="list-style-type: none"> Interview avec le staff du RCO Interview avec les chefs d'Agences et des leaders des groupes thématiques. Interview avec les chefs des institutions étatiques Exploitation des rapports d'évaluation des programmes pays des Agences | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Groupes thématiques Chef de file des axes Chefs d'Agence RCO |
| Le UNSDCF a été utilisé comme véhicule de partenariat et a renforcé la position, la crédibilité et la fiabilité du système des Nations Unies auprès du gouvernement et des autres partenaires. | <ul style="list-style-type: none"> Le UNSDCF est connu, perçu et considéré par les partenaires au développement et les institutions gouvernementales comme un socle et un support efficace pour le partenariat. | <ul style="list-style-type: none"> Staff du RCO Documents et rapports d'évaluation des programmes des Agences Minutes des réunions des structures de coordination Informateurs clés Représentants des institutions étatiques. | <ul style="list-style-type: none"> Entretien semi-structuré avec le staff du RCO Entretien semi-structuré avec les chefs d'Agences et des leaders des groupes thématiques. Entretien semi-structuré avec les chefs des institutions étatiques Exploitation des rapports d'évaluation des programmes pays des Agences | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Groupes thématiques Chef de file des axes Chefs d'Agence RCO |
| Les membres de l'équipe pays ont travaillé avec cohérence et leurs livrables ont suivi un soutien intégré de qualité et axé sur les ODD | <ul style="list-style-type: none"> Evidences du RCO dans la participation, l'organisation et la gestion des structures de coordination du UNSDCF Evidences de collaboration et de planification intégrée entre les Agences et les groupes thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Documents et rapports d'évaluation des programmes des Agences Minutes des réunions des structures de coordination Informateurs clés Staff du RCO | <ul style="list-style-type: none"> Entretien semi-structuré avec le staff du RCO Interview avec les chefs d'Agences et des leaders des groupes thématiques. Entretien semi-structuré avec les chefs des institutions étatiques. Exploitation des rapports d'évaluation des programmes pays des Agences | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> RCO Agences SNU Groupes thématiques |

[8] - Il a été recommandé de prendre en compte le critère de la connectivité, dans le volet humanitaire intégré au Cadre de coopération.

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|---|---|--|---|--|---|
| Les groupes techniques et thématiques sont fonctionnels et contribuent à la bonne marche de UNCT | <ul style="list-style-type: none"> Existence des plans de travail et rapports d'activités et de réunion des groupes thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Plans de travail et rapports d'activités et de réunion des groupes thématiques | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation des rapports | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> Groupes thématiques Chef de file des axes Chefs d'Agence RCO |
| L'approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide a été appliquée | <ul style="list-style-type: none"> Existence d'un dispositif institutionnel pour la promotion et la mise en œuvre de l'approche résilience et du nexus | <ul style="list-style-type: none"> Plans de travail | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation des plans de travail et des documents cadre sur l'approche résilience et nexus | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> MONUSCO Agences SNU |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°11</p> <p>Dans quelle mesure l'Equipe de pays des Nations Unies et les mécanismes de coordination inter-agences des Nations Unies, y compris les programmes conjoints/ initiatives conjointes, ont-ils contribué à accroître la cohérence et l'efficacité des Nations Unies vis-à-vis des objectifs communs et à fournir un soutien politique de qualité, intégré et axé sur les ODD ? les agences des Nations Unies s'approprient-elles des mécanismes de coordination mis en place, et quelles seraient leurs suggestions pour assurer la participation active de tous</p> | <p>Cfr. Synthèse n°8</p> <p>Le mécanisme de coordination inter agences du SNU fonctionne à travers des réunions de coordination tenues par OCHA. Les différents groupes de travail thématique se réunissent également, un cadre de provincial collaboration entre les autorités locales et les humanitaires (CPCH) est mis en place et opérationnel. Un dysfonctionnement a été observé lors des réunions organisées par les ONGs nationales de mis en œuvre, les agences ne viennent pas aux réunions tenues par ces derniers. Au niveau local, une mise en place des comités de suivi est opérationnelle et rend compte.</p> <p>XE 2</p> <p>Certaines interventions de la Banque Mondiale à travers le Fonds Social de la RDC, de l'Union Européenne, de l'USAID, de l'UKAID, des Agences de l'ONU comme ONUFEMMES, la MONUSCO, se côtoient et se complètent sur le terrain, tout comme les programmes gouvernementaux. Toutefois, l'absence d'harmonisation des méthodologies et de coordination des interventions sur terrain donne l'impression d'un chevauchement d'actions dans certaines zones d'interventions.</p> <p>AXE 3</p> <p>Le mécanisme de coordination inter agences du SNU fonctionne à travers des réunions de coordination tenues par OCHA. Les différents groupes de travail thématique se réunissent également, un cadre de provincial collaboration entre les autorités locales et les humanitaires (CPCH) est mis en place et opérationnel. Un dysfonctionnement a été observé lors des réunions organisées par les ONGs nationales de mis en œuvre, les agences ne viennent pas aux réunions tenues par ces derniers. Au niveau local, une mise en place des comités de suivi est opérationnelle et rend compte.</p> | | | | |
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°12</p> <p>Le cadre de coopération a-t-il contribué efficacement à cette fin en offrant une plus grande clarté et transparence des résultats obtenus et des ressources utilisées ?</p> | <p>AXE 1</p> <p>Les agences du système des Nations Unies ont contribué à l'amélioration de la sécurité et la protection des populations en renforçant les capacités des forces de sécurité et des intervenants dans la chaîne pénale mais aussi en appuyant la mise en place de mécanisme communautaire de gestion et de transformation des conflits. Elles ont assuré la continuité de la disponibilité et de l'accessibilité des services sociaux de base, l'appui à la gouvernance participatives et la cohésion sociale. Et ce, en dépit de la résurgence des crises sanitaires et des groupes armés</p> <p>Il est à noter que les mécanismes de transparence et de redevabilité ont belle et bien été mis en place mais n'ont pas fonctionné efficacement.</p> <p>AXE 3</p> <p>Les agences du système des Nations Unies ont contribué à l'amélioration de la sécurité et la protection des populations en renforçant les capacités des forces de sécurité et des intervenants dans la chaîne pénale mais aussi en appuyant la mise en place de mécanisme communautaire de gestion et de transformation des conflits. Elles ont assuré la continuité de la disponibilité et de l'accessibilité des services sociaux de base en dépit de la pandémie COVID-19, la promotion de droits humains, du genre, l'égalité dans l'accès aux services et l'inclusion de tous pour ne laisser personne sur le bord notamment les populations clés ainsi que la lutte contre les VBG, le renforcement du capital humain qui inclut le développement des capacités de participation sociale, politique et économique des femmes et des jeunes (Rapport annuel SNU 2022).</p> | | | | |

| | |
|---|--|
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°13</p> <p>Dans quelle mesure la partie nationale et le système des Nations Unies ont-ils coordonné avec succès la mise en œuvre des plans de travail conjoints et des programmes spécifiques des agences des Nations Unies pour maximiser l'efficacité, la couverture, atteindre les plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements ?</p> | <p>AXE 1</p> <p>Les acteurs étatiques se disent subir les planifications des agences et des plans de travail conjoint que de les aligner sur les priorités des entités. Les ateliers de présentation et de validation des plans de travail conjoints et les revues ont été les meilleurs moments pour maximiser l'efficacité, la couverture et l'atteinte des plus vulnérables tout en réduisant les chevauchements.</p> <p>AXE 3</p> <p>Dans le souci d'assurer une mise en œuvre cohérente, coordonnée et synergique du cadre de coopération par les entités des Nations Unies en RDC, les Plans de travail conjoints de l'Equipe Pays des Nations Unies en RDC ont été élaborés à raison d'un plan de travail par axe stratégique de l'UNSDCF. La revue annuelle conjointe de l'UNSDCF (SNU et le Gouvernement congolais) organisée par le RCO en 2021 a permis de dégager les tendances générales vis-à-vis des résultats attendus d'ici fin 2024.</p> <p>Il convient de noter que la survenue de la pandémie COVID-19 en 2020 n' a pas permis au SNU de déployer l'ensemble des activités prévues pour diverses raisons dont notamment les restrictions, les limitations des mouvements, la fermeture des frontières, réorientation des ressources au profit de la lutte contre la propagation de la pandémie. Dans le domaine de la lutte contre la COVID-19, les Nations Unies ont contribué à plusieurs résultats à savoir : (i) le renforcement des capacités de diagnostic et de recherche, de surveillance et d'investigation des cas de COVID-19 à travers le pays ; (ii) l'appui à la gouvernance du secteur de la santé ; (iii) le renforcement des capacités de prise en charge des cas de COVID-19 ; (iv) le renforcement des mesures d'hygiène, de prévention et contrôle de l'infection dans les structures de santé et la communauté ; (v) le renforcement du système logistique d'urgence de la COVID-19 ; (vi) la continuité des services de santé dans les provinces touchées par la COVID-19.</p> |
|---|--|

| | |
|---|--|
| <p>Synthèse des données pour la question d'évaluation n°10</p> <p>Dans quelle mesure l'Equipe Pays a pu appliquer une approche de résilience et nexus liant la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement rapide[9]</p> | <p>AXE 1</p> <p>Les actions pour implémenter approche de résilience et nexus sont déjà lancées. Nexus n'est pas encore implémentée dans le Nord-Kivu. Toutefois, le nombre des projets conjoints développés durant la période sous-examen démontre les bases solides pour appliquer une approche de résilience et nexus.</p> <p>AXE 3</p> <p>Durant les 3 ans de la mise en œuvre de cadre de coopération, un nombre important d'agences du SNU ont poursuivi des interventions pour assurer un accès continu et équitable aux services vitaux pour les couches vulnérables, avec une tendance positive pour la réalisation de ces droits. Sur le plan humanitaire, les nombreuses interventions du système ont bénéficié à des millions de congolais, dont de nombreuses personnes victimes de déplacements forcés. Un programme de rapatriement volontaire de réfugiés congolais en Angola a été réalisé à Tshilumba dans une approche « Vullagérization ». Parmi les interventions figurent les programmes de préventions et de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS) ayant abouti à un taux de guérison de plus de 91%.</p> <p>En matière d'éducation, le renforcement de capacités des enseignants sur les nouvelles thématiques de la sensibilisation des enfants sur la santé sexuelle et re- productive contribuent à rendre les écoles plus sûres.</p> <p>En outre, l'accompagnement holistique (médical, psychologique, juridique et économique) des survivant(e)s des violences sexuel a permis à des milliers de personnes de se reconstruire suite aux traumatismes subis (Rapport SNU 2022).</p> |
|---|--|

FORMULATION DU NOUVEAU CADRE DE COOPERATION

Questions transversales

| | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|
| <p>Dans quelle mesure le principe d'égalité des sexes a-t-il été intégré à la conception et à la mise en œuvre des projets/programmes</p> | <p>Dans quelle mesure les interventions du projet ont-elles permis d'assurer la prise en compte de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet conformément au marqueur genre ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clefs • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |
| | <p>Dans quelle mesure les interventions des projets/programmes ont-elles permis de garantir la réalisation du droit à la participation des jeunes (filles et garçons) et des femmes ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clefs • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |

[9] - Il a été recommandé de prendre en compte le critère de la connectivité, dans le volet humanitaire intégré au Cadre de coopération.

| Critères de jugements | Indicateurs | Sources d'information | Outils/approche de collecte des données | Méthodes d'analyse | Acteurs concernés |
|--|--|---|---|--|---|
| Questions transversales | | | | | |
| | Dans quelle mesure les populations vulnérables (pauvres, personnes en situation de handicap, femmes, jeunes, autochtones, groupes marginalisés...) ont-elles bénéficié d'un accès équitable aux interventions des projets/programmes ? | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clefs • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |
| Communication / Redevabilité | Dans quelle mesure les interventions des projets/programmes ont-elles été diffusées de manière transparent par les parties prenantes ? | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clefs • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |
| Approche basée sur les droits de l'homme | Dans quelle mesure les interventions des projets/programmes ont-elles respecté l'approche basée sur les droits de l'homme ? | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports annuels • CCA • Revue annuelle • Examen volontaire national des ODD | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens avec les informateurs clefs • Entretien de groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Agences du SNU • Partenaires de mise en œuvre • OSC • Institutions étatiques |

Recommandations :

Au SNU : Poursuivre les renforcements de capacités au niveau des acteurs locaux (CLPD, Cellules de passation de marchés...) pour faciliter une meilleure appropriation des interventions ;

Au Gouvernement central : Jouer pleinement son rôle de coordination de développement au niveau central, provincial et local.



Annexe 12 : Liste des personnes contactées

| NO | NOMS | SEXE | ORGANISATION | FONCTION | N° TELEPHONE | E-MAIL |
|----|-------------------------------|------|--|----------------------------------|----------------|--------|
| 1 | NTUMBA NTUMBA FRANCOIS | M | Actions Humanitaires | Chef de bureau | +243971542191 | |
| 2 | KABATSHUILE KADI ANTOINE | M | Division Prov. Intérieure | CP | +243999835137 | |
| 3 | NDAYA MULUMBA | F | Division du Genre | Chef de division | +243992121274 | |
| 4 | Dr LUMUANGA NSUANA MAURICE | M | PNSR | A.T. | +243992121274 | |
| 5 | TSHIMANGA KABITANGA | M | PRONANUT | AG | +243976573332 | |
| 6 | BITEMA MBUANYA | M | Division du Plan | Chef de Division | +243816034880 | |
| 7 | MUPENDA TSHINGOMBA | M | Division du Genre | Chef de division | +243816034880 | |
| 8 | Dr CIBWABWA CIYEMBE F | M | PNSA/DPS | Médecin Coordonnateur Provincial | +243995267924 | |
| 9 | Dr GENTIL NGALAMULUME | M | BHSP/DPS | Chef de Bureau a.i. | +243817203145 | |
| 10 | MPUTU MUTOMBO | M | EPST | PROVED | +2439988545228 | |
| 11 | KAMONJI IKOMBA | M | Division de la Justice | Chef de Bureau Plan | +2438126577031 | |
| 12 | BILONDA KASANDA | F | Division des Affaires Sociales | Cheffe de Division | +243816589886 | |
| 13 | JOHN TSHIBALA | M | AIDES | Chargé d'Administration | +243994074787 | |
| 14 | POTIEN KASANGA | M | Commune de Nganza | Bourgmestre Adjoint | +243815061937 | |
| 15 | MUKENGE BANTU B | M | ADESSE | Assistant Protection JAD | +243997754370 | |
| 16 | TSHINKUNKU ALPHONSE | M | Caritas Kananga | Chef de projet | +243973320323 | |
| 17 | NKANKULU LUSHIKUNILA | M | Groupement Nkankulu | Chef de Groupe | +24399557553 | |
| 18 | AUGUSTIN MUKENGE NTUMBA | M | Nouvelle Société Civile Tshimbulu | Président | +243994986626 | |
| 19 | Dr ARCENE KOUAKOUM | M | UNICEF | Chef de bureau | | |
| 20 | ANGELIQUE DIKOUME | F | UNFPA | Responsable VBG | +243818202421 | |
| 21 | Dr THOMAS B | M | ONUSIDA | Chef de bureau | +32466305748 | |
| 22 | Dr ALPHONSE MATONDO | M | UNFPA | Responsable Santé | +243812686317 | |
| 23 | NGANDU MULUMBA Victor | M | CSR Kalemba Mulumba | Infirmier Titulaire | +243993242420 | |
| 24 | Comité Local de Développement | F | Marché de Nganza | Présidente du Marché | | |
| 25 | Comité Local de Développement | M | Forage de Nganza | Gestionnaire | | |
| 26 | Comité Local de Développement | M | Latrines publiques du Marché de Nganza | Gestionnaire | | |
| 27 | MARCEL MUTAMBA | M | Mairie de Tshimbulu | Maire de la Ville | +243997176957 | |
| 28 | ELIE TSHEBUE BIDUAYA | M | Secteur de Kasangidi | Chef de Secteur | +243990837101 | |
| 29 | ILUNGA KALONGA NTOLE DANYO | M | Territoire de Dibaya | Administrateur de Territoire | +243997494682 | |
| 30 | Dr MWAMBA NTAMBWE ETIENNE | M | Hôpital Saint François | Médecin Directeur | +243971492231 | |
| 31 | THOMAS NKASHAMA BAKENAYI | M | Parquet de Grande Instance de Dibaya | Chef de division | +243998257903 | |
| 32 | PALUKU NZIMOTO | M | Mairie de Beni | CB1 | +243999414941 | |
| 33 | MASETE PAUL | M | CDJP | Président | +243976513551 | |
| 34 | KAKURUSI MUHANI | M | Division du Plan | Chef de bureau | +243975380806 | |
| 35 | KAKULE KASEREKA | M | Divion des Droits Humains | Chef de bureau | +243997707602 | |
| 36 | MBUGHEKI CELESTIN | M | Société Civile Forces vives | Rapporteur | +243997769894 | |
| 37 | KAMBALE GERMAIN | M | Eglise Catholique | Prêtre | +243993494576 | |
| 38 | KAMBALE MUBALYA | M | CPD | Vice-Président | +243990436031 | |
| 39 | RASHIDI MINGE BABUNGA | M | Affaires humanitaires et SN | Chargé de Plan | +243971929298 | |
| 40 | MODIBAWAGOPO LEKOPOLE | M | Affaires humanitaires et SN | Chef de bureau | +243817745865 | |

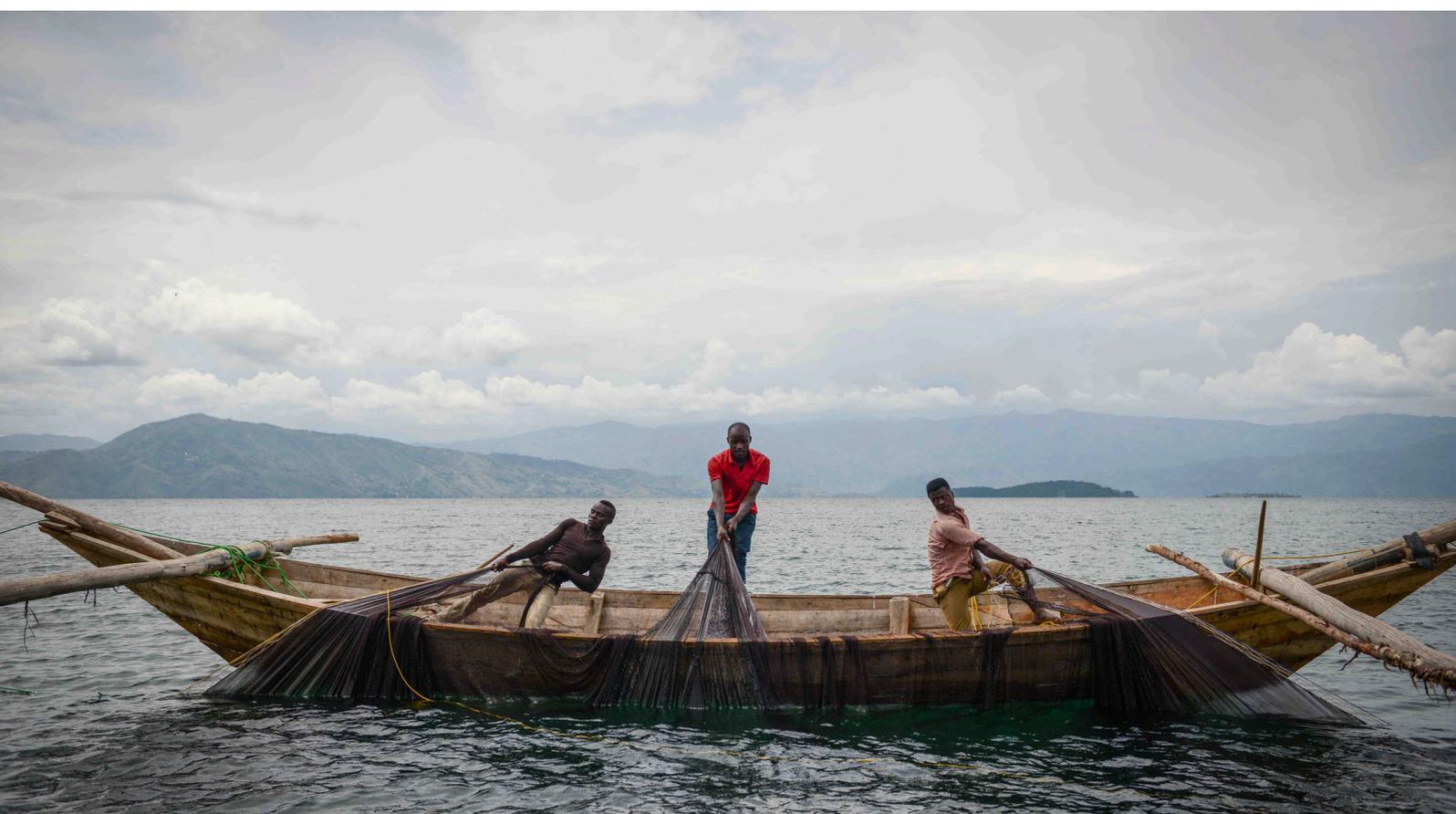
| NO | NOMS | SEXE | ORGANISATION | FONCTION | N° TELEPHONE | E-MAIL |
|----|---------------------------|------|--------------------------------|----------------------------|----------------|--------|
| 41 | BARAKA FABRICE | M | CPD | Vice-Président | +243810173603 | |
| 42 | KARONDE AUGUSTIN | M | Division des Affaires Sociales | Assistant Social | +243816220053 | |
| 43 | ASIMONI BENJAMIN | M | JPCP asbl | Coordinateur | +243816220053 | |
| 44 | MANGALA N'TELA BASILE | M | ASDI RDC | Officier Accès Humanitaire | +243994327592 | |
| 45 | NICAISSE MBUYI KAPINGA | M | Comité PDI | Secrétaire Adjoint | +243974796375 | |
| 46 | BENEDICTION BALYA ISAAC | M | Comité PDI | Président | +243970871285 | |
| 47 | MUHINDO MUKERETWA | M | YR Africa | PCA | +243990426186 | |
| 48 | PALUKU KALAHAGIZA | M | FEC/Beni | Vice-Président | +243979995353 | |
| 49 | JOSLINE NDUNSO | F | Division des Droits Humains | Agent | +243970046474 | |
| 50 | YANGO BWEMA | M | Société civile/Mayi Moya | Président | +243991358996 | |
| 51 | KASEREKA BAKWANAMANA | M | Société Civile | Membre | +243998929795 | |
| 52 | VATSURANA KALETS | M | PDI | Déplacé interne | +243991226585 | |
| 53 | KAMBALE KIBUNZA Gaspard | M | Division des Affaires Sociales | Chef de bureau | +243992281041 | |
| 54 | KASEREKA WANDEBA | M | Société Civile | Membre | +243993324650 | |
| 55 | PALUKU KIGHOMA ALEX | M | Division des Affaires Sociales | Chef de bureau | +243997081254 | |
| 56 | MADIRISHA VUYINGO GASPARD | M | Décentralisation | Chef de bureau | +243995501615 | |
| 57 | KAKULE KAPITULA JEAN PAUL | M | Protecion Civile | Chef de bureau | +24399791809 | |
| 58 | BENJAMIN K KANKISINGI | M | OCHA | ASSHAO | +243816575419 | |
| 59 | ELIE MUSHENGEZI | M | AIDES | Gestionnaire | +243996907916 | |
| 60 | REAGAN SAYINZOGA ANDRE | M | Santé Camps PDI | 2ème Secrétaire comité | +243859200435 | |
| 61 | BIZIMANA CELESTIN | M | Education Camps PDI | Point Focal | +243898857708 | |
| 62 | BYIRINGIRO ISAAC | M | Camps PDI | 2ème Secrétaire comité | +2439804477408 | |
| 63 | NDAMWE EDOUARD | M | Camps PDI | 1er Secrétaire comité | +243856455543 | |
| 64 | BYAMUNGU MUHANE | M | Camps PDI | Président | +243996671670 | |
| 65 | ANGELA N'BAVANDIMWE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 66 | ADELA MBABARIYE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 67 | ALIANCE INGABIRE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 68 | SIFA DENISE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 69 | NZIRA MUHAWE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 70 | DUSHIME ALIANCE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 71 | UWAMARIA BAZIMENYERA | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 72 | AMINA JOSEPHINE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 73 | KBANJA CECILE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 74 | TWIZERE NZAMUKOSHA | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 75 | NZEYIMANA CLAUDINE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 76 | UWIKUNDA ESTHER | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 77 | MUSABTIMANA MARIE DESANGE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 78 | ELISABETH NIKUZE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 79 | MAOMBI SARAH | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 80 | TUMUSIFU MAPENDO | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 81 | NYAMVURA BARIBUTSA | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 82 | MAOMBI BWIRA | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 83 | ALICE SHABANI | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 84 | SIFA NDOOLE | F | Camps PDI | Déplacée | | |
| 85 | AWAZA BRIGITTE | F | Camps PDI | Déplacée | | |

| NO | NOMS | SEXE | ORGANISATION | FONCTION | N° TELEPHONE | E-MAIL |
|--|----------------------------|------|-------------------------------------|---|----------------|--|
| 86 | MIRALI BADESHA | F | Camps PDI | Déplacée | +243993853219 | |
| 87 | NGUVU KIBUNDILA | F | Camps PDI | Déplacée | +243977701255 | |
| 88 | BOSCO NTACHOMPENDE | M | Camps PDI | Déplacé | +243977759893 | |
| 89 | KINGINGI NZABONA | M | Camps PDI | Déplacé | +243970900502 | |
| 90 | CHARLOTTE WABO | F | Camps PDI | Déplacée | +243979154964 | |
| 91 | NDOOLE BULENDA | F | Camps PDI | Déplacée | +243978244387 | |
| 92 | GWOVONGA VERONIQUE | F | Camps PDI | Déplacée | +243975601310 | |
| 93 | TABU KALAMIRA | F | Camps PDI | Déplacée | +243971146012 | |
| 94 | GRACE MUKOBI | F | INTESOS | Ass. Protection | +243994073195 | |
| 95 | AURELIE FABRY | F | DCO GOMA | Officier Coordination | +243997068021 | |
| 96 | DANIS OULAI | M | HCR | HPFO | +243826012417 | |
| 97 | Dr BIJOUX BULINDI | F | UNICEF | Cheffe d'antenne | +243820050169 | |
| 98 | FISTON Biantanga | M | UNFPA | Chef d'Antenne | +243819561277 | |
| 99 | ANGELE DIKONGUE ATANGANA | F | HCR | Représentante Pays | 243996041000 | dikongue@unhcr.org |
| 100 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| 101 | MARK KIRYA | M | | | +243815304075 | kiryam@unhcr.org |
| 102 | CATHERINE ODIMBA | F | ONUFemmes | Représentante Adjointe | +243976011452 | catherine.odimba@unwomen.org |
| 103 | ADAMA MOUSSA | M | ONUFemmes | Représentant Résident | +243977770010 | adama.moussa@unwomen.org |
| 104 | BRUNO LEMARQUIS | M | SNU | Coordonnateur Résident | +243818908801 | bruno.lemarquis@un.org |
| 105 | DEO KUJIARAKWINJA | M | Parc National de Kahuzi-Biega | Directeur Chef de site | +243823326096 | dkajirkwinja@wcs.org |
| 106 | PAUL MBIRA | M | Société Civile Bushushu | | +243977958912 | |
| 107 | KAJIBWAMI NABUHINGI | M | EPST | Directeur d'école | +243976725917 | |
| 108 | JEAN KATUKA | M | Coopérative Scolaire | Président | +243976725917 | |
| 109 | CHRISTOPHE ONAMBELE | M | MONUSCO/Unité Stabilisation | Chef de Section | +243990775433 | onambele@un.org |
| 110 | KASHOLO TUBUNI JUSTIN | M | Ministère du Plan | Chef de division | +243970319679 | kasholostubuni@gmail.com |
| 111 | JOSEPH POTO POTO | M | UNESCO | Administrateur Progms | +243818848253 | J.poto-poto@unesco.org |
| 112 | SUZANNE NGO MANDONG | F | UNFPA | Représentante a.i. | +243833660464 | mandong@unfpa.org |
| 113 | GABRIEL LEOST | M | FMI | Représentant Résident | +12024459845 | gleost@IMF.org |
| 114 | HELGA TORSKENAES | F | Ambassade de Norvège | 1ère Secrétaire Cheffe de Mission Adjointe | +243827235863 | torsknaes@mfa.no |
| 115 | MWAMINI RUBASHA BATUMIKE | M | Ambassade de Norvège | Chargé de Programme | +243813335156 | mwamini.rubasha.batumike@mfa.no |
| 116 | OLIVIA TRAN | F | Ambassade du Canada | Conseillère Cheffe de la Coopération | +2430996021540 | Olivia.Tran@international.gc.ca |
| 117 | STANLEY MATTHYS | M | Ambassade du Royaume de la Belgique | Chef de la Coopération Adjoint | +24396022100 | stanley.mattys@diplobel.fed.be |
| 118 | ERIC WILLEMAERS | M | Ambassade du Royaume de la Belgique | Ministre conseiller du chef de la coopération | +243819700157 | eric.willibmaers@diplobel.fed.be |
| 119 | JOSEPH U OJI | M | PNUD | Service Progms Addison | +243976225998 | joseph.oju@undp.org |
| 120 | KERSTIN LINDBERG KARISTRÖM | M | Ambassade du Royaume de la Belgique | Chef de la Coopération | +243999301102 | |
| 121 | GORKA FAGILDE | F | Ambassade du Royaume de la Belgique | Conseillère Résilience et Nexus | +243998090008 | gorka.fagilde@gov.se |
| 122 | CLAUDE A. MEUTCHEHE NGOMSI | M | ONU-HABITAT | Chef de Bureau | | claudengomsi@undp.org |
| Réunion inter-agences Sud Kivu 09/01/2024 | | | | | | |
| 123 | MEDARD ONOBAISO | M | UNICEF | | +243810036087 | |
| 124 | JONAS FIKIRI | M | UNICEF | | +243817096784 | |

| NO | NOMS | SEXE | ORGANISATION | FONCTION | N° TELEPHONE | E-MAIL |
|---|-----------------------------|------|-----------------------------|----------------------------|---------------|--|
| 125 | ALAIN BWENGE | M | UNOPS | | +243995364829 | |
| 126 | YVETTE CIZA | F | PAM | | +243821224112 | |
| 127 | HASSAN MOUMOUNI | M | HCR | | +243813560004 | |
| 128 | NASSER BWENGE | M | HCR | | +243888019734 | |
| 129 | NABINTA BARMENZA | F | HCR | | +243837542765 | |
| 130 | MOUSSA GARGA | M | FAO | | +243624765680 | |
| 131 | TUGOM BRIGITTE | F | HCR | | +243975601310 | |
| 134 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| 135 | MONI ISSOUFOUKOSSITOYE | M | OIM | | +243825129901 | |
| 136 | DEGRATIAS BAHIZIRE | M | UNFPA | Chef de bureau | +243815304235 | |
| 137 | SAMUEL ZOUNGRANA | M | PCHA | Chef de sous-bureau | +243819899198 | |
| 138 | GUSIFA PIERRE | M | PNUD | Chef de bureau | +243810643418 | |
| 139 | ABDEL S. YAOUSSOUF | M | HCR | Cluster abri | +243828668441 | |
| 140 | RITA BISIMWA | F | RCO | Chargée de rapportage | | |
| MONUSCO BUKAVU - 11/01/2024 | | | | | | |
| 141 | CHRISTOPHE ONAMBELE | M | MONUSCO/Unité Stabilisation | Chef de Section | +243990775433 | onambele@un.org |
| 142 | AGOSSOU KOSSI | M | UNJARO | Coordonnateur | +24381907817 | agoossou@un.org |
| 143 | MARINA TALINI | F | JMAC | Coordonnateur | +243818207434 | talini@un.org |
| 144 | FABIEN SASARI | M | MONUSCO/Affaires Civiles | Chargé des Affaires Civ. | +243879890872 | sararaif@un.org |
| 145 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| 146 | GANI ARO | M | MONUSCO | Chef de bureau | +243818907166 | |
| 147 | ALOY BISANGO | M | MONUSCO | Officier de Police | +243997068532 | bisango@uun.org |
| 148 | GHISLAIN TOG | M | MONUSCO | Coordonnateur Pays | +243997068663 | toal@un.org |
| 149 | JON BYARUNGI | M | MONUSCO/Genre | Officier Genre | +243997068884 | byarungu@un.org |
| Entretien MNSDCF 2020-2024 contribution PNUD: 11/01/2024 | | | | | | |
| 150 | AMATO BAGULA | M | PNUD | As. de Suivi et Evaluation | +243813138637 | amato.bagula@undpe.org |
| 151 | JONAS FIKIRI | M | UNICEF | | +243817096784 | |
| 152 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| 153 | CONRAD NUTARIMBA | M | PNUD/ER | | +243977956017 | conrad.natarimba@undp.org |
| 154 | RAYMOND BAKENGA | M | PNUD/EXMOB | | +243829866318 | raymond.bakenga@undp.org |
| 155 | JOHN NEMEYABE | M | PNUD/Relance économique | | +243811705586 | john.nemeyab@undp.org |
| 156 | GUZIRA PIERRE | M | PNUD | Chef de bureau | +243810643418 | pierre.gusira@undp.org |
| Réunion UN Bukavu 06/01/2014 | | | | | | |
| 157 | HASSAN MALAM ABDOU MOUMOUNI | M | HCR/Bukavu | Chef de bureau | +243821794972 | hassanmamm@unhcr.org |
| 158 | FEZA AMISSI | F | HCR/Bukavu | Emerge SK | +243812014734 | amici@unhcr.org |
| 159 | NABINTOU BARHEZA | F | HCR/Bukavu | Administration | +243812014734 | barheza@unhcr.org |
| 160 | FLORIBERT MVIMI | M | HCR/Bukavu | Associé à la santé | +0776079624 | mvimit@unhcr.org |
| 161 | MEDARD ONOBAISO | M | UNICEF | | +243810036087 | |
| 162 | YVES BHURHULE | M | UNICEF | | +243810540094 | |
| 163 | JONAS FIKIRI | M | UNICEF | Officier PNE | +243817096584 | jfikiri@unicef.org |
| 164 | JOYCE KABUNGA | F | UNICEF | | +243985695237 | |
| 165 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| Réunion UNICEF et HGR de Panzi 11/01/2024 | | | | | | |
| 166 | JONAS FIKIRI | M | UNICEF | Officier PNE | +243817096584 | jfikiri@unicef.org |
| 167 | SUZANNE KAMBAZA | F | UNICEF | Officier Nutrition | +243897096734 | skambaza@unicef.org |

| N° | NOMS | SEXE | ORGANISATION | FONCTION | N° TELEPHONE | E-MAIL |
|--|-----------------------------|------|-------------------|----------------------------|---------------|--|
| 168 | MAMBO MWILA | M | UNICEF | Chef Nutrition | +243815962902 | |
| 169 | MARTHE SYAMRINZE | F | | Sage femme | +243853150966 | syamon_at@yahoo.fr |
| 170 | PITCHOU KUYIBABUINA | M | Panzi | Coordo Projet | +243994062555 | pitchou.nau@panzi.org |
| 171 | MOPOTONO ENUTE | M | | Gynécologue Obst. | +243981618000 | obelembo2mopotono@gmail.com |
| 172 | BACHIRHAMAYA SAMUEL | M | Panzi | Coordo Suivi et évaluation | +243992586628 | bachirhamaya.baleke@panzi.org |
| 173 | SYLVAIN MATARSARO | M | | Chef de projet/Nutrition | +243997099070 | matazarosylvain8@gmail.com |
| 174 | ETIENNE CHIKURU | M | Panzi | Directeur de Pgm Adjoint | +243997732415 | etienne.chickuru@panzi.org |
| 175 | ANTOINE YEKULE | M | | MEAL | +243991788077 | antoineyeck@gmail.com |
| 176 | AHADI BASINZA RENE | M | | Data Manager | +243997727335 | renebasinza@gmail.com |
| 177 | AHADI BASINZA RENE | M | | Superviseur de nutrition | +243992927851 | alexisbech@gmail.com |
| 178 | FRANÇOISE MUSERENDU | F | | Nutritioniste | +243994673675 | |
| 179 | NYAKIO OLIVER | M | | Coordo Projet | +243810643418 | oliviernyakio@yahoo.fr |
| Réunion de partenariat, division provinciale de la santé : 10/01/2024 | | | | | | |
| 180 | GASTON LUBABMBO | M | DPS-SK | CD-DSP | +243994133000 | |
| 181 | DAVID PALENGAMO | M | COP Int | DIR | +243895644244 | |
| 182 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| 183 | MUTOMBEREZI DANIEL | M | COMIREF (réfugié) | Président | +243994083740 | |
| 184 | BAKUNDURIZE PLATINI | M | COMIREF | Vice-Président | +243979178470 | bakunduzireplatini@gmail.com |
| 185 | NIYIRA ZAMBIRAMANA OLIVINE | F | COMIREF | Conseillère | +243894850589 | |
| 186 | MUSEMA FRANÇOIS | M | COMIREF | Conseiller | | haafrancoisms@yahoo.fr |
| 187 | NADIA NABINTY BARHENZA | F | HCR | Ama Prot Officer | +243815015734 | barherza@unhcr.org |
| 188 | MUKANTAZINDA LAURENCE | F | COMIREF | Secrétaire | +243997068884 | byarungu@un.org |
| 189 | MPAWENIMANA JOSEPH | M | COMIREF | Trésorier | | josephmumparane@gmail.com |
| Evaluation du cadre de coopération : 10/01/2024 | | | | | | |
| 190 | SIMON ZONON INGAKA | M | AZOVES | | +243810333406 | simeonzan@gmail.com |
| 191 | LEON MUZAGI | M | CD/SG | | +243995683079 | leonmusagi@gmail.com |
| 192 | RIZILO JOELLE | F | SESG/ASSP | | +243979350042 | joellemukanza@gmail.com |
| 193 | KAMANDA LUBAMA PANDA | M | CDISP | | +243994451775 | relumamuba@gmail.com |
| 194 | FOWATANGA BITANGALO CHARLES | M | CDPSS | | +243994487168 | charelesbitamgalo@gmail.com |
| 195 | KIZA SELEMAN | M | EPST | Logisticien | +243894184689 | |
| 196 | NEFMA LUMUNTY NELLY | F | | Caissière | +243893138281 | jullykoumantatou@gmail.com |
| 197 | KANELA KUBOTA LEANDRE | M | EPST | CB Ens. Secondaire | +243853324953 | leandrekubota@gmail.com |
| 198 | EMMANUEL BASHOKWIRE | M | Centre Scolaire | CB | +243991643767 | ebafonwire@gmail.com |
| 199 | JONAS FIKIRI | M | UNICEF | Officier PNE | +243817096584 | jfikiri@unicef.org |
| 200 | DAVID PALENGAMO | M | PIR | | +243895644964 | pale@gmail.com |
| 201 | PAPA MOUSSA NDOYE | M | HCR | OTSE | +24382583063 | ndoye@unhcr.org |
| 202 | LEMBA DIGAZUNGA | M | Inventaire | | +243979704476 | yannickLemba7@gmail.com |
| 203 | KINGOTO KAWATAJONATHAN | M | | SEC. | +243976674170 | jonathankigoto15@gmail.com |
| Groupe 1 : 09/01/2024 | | | | | | |
| 204 | BERTA KALEMBE | F | FAT | | +243975078883 | |
| 205 | PATRICE KAHILIA | M | | Sinistré | +243877880297 | |

| N° | NOMS | SEXE | ORGANISATION | FONCTION | N° TELEPHONE | E-MAIL |
|--|-------------------------|------|-------------------|------------|---------------|--------|
| 206 | SHAMANDA MDERGI | M | | Sinistré | +243877880237 | |
| 207 | CHARMANTE RVOUIZA | F | | Sinistrée | +243890671038 | |
| 208 | NABIDEVO BIHOGO | F | FAT | | | |
| 209 | DAROU MARIDADI | M | | Sinistré | +243890671038 | |
| 210 | NTERO LUMAYI | M | FAT | | | |
| 211 | FRANCINE KATULA | F | FAT | | | |
| 212 | TUMAINI LUMISA | M | | | +243974853850 | |
| 213 | SERVANAGO MLAUHA | F | | | | |
| 214 | BUHAIE MULENGABYVAM | F | | | | |
| 215 | NAMANGO JOEL EMILE | M | | | | |
| GROUPE 2 FGD sinistrés de BUSHUSHU : 09/01/2024 | | | | | | |
| 216 | SAFARI LUSHAMBA | F | NODEP | Présidente | +243989948623 | |
| 217 | MULUME LUOAÏNA HERITIER | M | Jeunesse | | +243974211833 | |
| 218 | NAPALAW MUHOZI SEFA | F | | Présidente | | |
| 219 | BAKARI BULIMINGA | M | | Sinistré | +243970904308 | |
| 220 | EYENDA NAMIRALI | M | | Sinistré | +243890488496 | |
| 221 | NABINTU TANINENGUA | F | Famille d'accueil | | +243979387778 | |
| 222 | USHINDI LWAISA | F | FAT | | +243870219056 | |
| 223 | AMANI TOURE | M | FAT | | | |
| 224 | SALAME CHURUIPULA | F | | Sinistrée | +243973220644 | |
| 225 | DEBORA RUPEZERA | F | FAT | | | |
| 226 | MUMINUVADUGU | M | FAT | | | |
| 227 | OMBENI LUPHAMIDA | F | | Sinistrée | | |





NATIONS UNIES
RD CONGO



**Bureau du Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies**

Concession Utex Africa
RDC - Kinshasa - Ngaliema

drcongo.un.org/fr

[@ONURDCongo](https://twitter.com/ONURDCongo)